TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 949 | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 11 AVRIL 1980

« Pour des raisons techniques »

L'Algérie a cessé de livrer du gaz à la France

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Belgique de nouveau en crise

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la lente détérioration des rapports entre Flamands et francophones en Belgique. Pour la cinquième fois en dix ans, l'échec d'une tentative de règlement, par la régionalisation, de ce contentieux provoque la chute d'un gouvernement.

Malgré la volonté du roi d'éviter, ou du moins de différer la crise, M. Wilfried Martens n'a pu sauver son cabinet, qui, depuis qu'il avait été formé il y a un an, n'avait jamais véritablement trouvé son unité. Il n'a même pas pu rétablir la cohésion au sein de son propre parti, le C.V.P. (chrétiens - sociaux flamands), directement responsable de sa démission.

En cas de conflit persistant entre l'exécutif et le législatif, les électeurs sont généralement priés de rendre un arbitrage et d'apporter une réponse claire qui, en bonne démocratie, s'impose à tous. Mais en va-t-il ainsi en Belgique ? L'expérience permet d'en douter. C'est pourquoi le roi, avant de renvoyer les Chambres devant le pays, tente une fois encore de reconstruire une coalition capable de gouverner.

De crise en crise, d'appel aux électeurs en appel aux électeurs, s'est en effet développé dans l'opinion le sentiment qu'attendre ou feindre d'attendre des urnes le règlement de l'interminable querelle intercommunautaire, pour démocratique qu'apparaisse la démarche, est au mieux une illusion, au pis une commodité qui confine à l'artifice.

Les partis le savent bien, qui pour la plupart répugnent à affronter une nouvelle campagne électorale. Certains dirigeants chrétiens-sociaux vont même jusqu'à suggérer une reconduction pure et simple de la coalition de centre-gauche. Ils font valoir qu'elle dispose d'une majorité confortable dans les deux Chambres, même si elle n'a pu atteindre le quorum des deux tiers requis pour la réforme qui devait faire de Bruxelles une région — la troisième — au même titre que la Flandre et la Wallonie.

Les Flamands verraient d'un bon œil l'abandon de ce projet et la reconduction d'une coalition qui, enfin, pourrait se consacrer entièrement à la solution des problèmes économiques et sociaux de plus en plus urgents. Mais les francophones paraissent moins disposés que jamais à accepter le gel des problèmes communautaires pour satisfaire les exigences du nationalisme flamand.

L'élaboration, plus que jamais hypothétique, d'un compromis sur la régionalisation suffirait-elle d'ailleurs pour venir à bout de tensions que n'ont pu abolir ni le bilinguisme, ni l'autonomie culturelle des régions, ni la parité dans les instances dirigeantes de l'Etat, ni l'impressionnant échafaudage institutionnel mis en place pour garantir les droits respectifs des Flamands et des Wallons ? Rien n'est moins sûr.

Tandis que la Belgique est en train de devenir le champion européen de la récession économique, l'antagonisme entre les deux communautés fait écran une fois de plus à des problèmes dont la gravité menace aujourd'hui autant les Flamands que les francophones et qui appellerait une réponse unitaire. Une fois de plus, il sert de prétexte aux manœuvres politiciennes : le groupe qui, au sein du C.V.P., a pris la responsabilité de déclencher la crise n'a pas été désavoué par le prédécesseur de M. Martens, M. Tindemans, qui ne semble pas avoir renoncé à la direction des affaires de l'Etat.

Autant que de la querelle linguistique, la Belgique souffre de l'émiettement des partis qui la gouvernent ou aspirent à la gouverner. Qu'il y ait ou non des élections à brève échéance, le pays risque fort de vivre longtemps encore en état de crise.

(Lire nos informations page 7.)

Le sort des réfugiés cubains

Les pays du Pacte andin acceptent d'accueillir une partie des anticastristes regroupés à l'ambassade du Pérou à La Havane

Les ministres des affaires étrangères des pays membres du Pacte andin — Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie — ont décidé, le jeudi 10 avril, à l'issue de leur réunion extraordinaire à Lima, de prendre en charge une partie des dix mille Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane. M. Carlos Robles Piquer, secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères, qui a participé à la réunion de Lima, a annoncé de son côté que l'Espagne était prête à faire un effort.

Les Etats-Unis ont précisé qu'ils soutenaient les projets d'aide des pays andins et qu'ils étudieraient « cas par cas » les éventuelles demandes présentées par les réfugiés cubains. Dans un discours récent, mais qui n'a pas été rendu public, M. Fidel Castro a longuement analysé les difficultés de l'économie cubaine et a annoncé de nouvelles restrictions.

La dépendance et la survie

Quelque chose est cassé à Cuba, mais quoi ? Il ne suffit pas, comme le fait la presse cubaine, de rejeter dans l'opprobre et l'enfer vague des « antisociaux » les quelque dix mille candidats à l'exil entassés sur le parc exigu de la chancellerie péruvienne à La Havane. Il faut, comme l'écrit *l'Unita*, organe du parti communiste italien, se poser des questions.

La première est : quel est le nombre exact de Cubains qui veulent quitter à tout prix leur pays après vingt ans de rationnement alimentaire, de difficultés de vie quotidiennes et de privations de libertés ? Le fait que les Cubains de toutes les couches de la population se soient précipités en quelques heures vers l'ambassade du Pérou, en apprenant que les autorités accordaient désormais le libre départ de tous ceux qui le souhaitaient, met en évidence l'aggravation du malaise.

Il ne suffit pas davantage de décréter péremptoirement, comme le fait le gouvernement des Etats-Unis, que cet épisode spectaculaire confirme l'échec total de l'expérience cubaine.

Le bilan de vingt ans de castrisme n'est pas ridicule, surtout si on le replace dans son vrai cadre, qui est celui de la lutte difficile des pays en voie de développement, et dans le contexte interaméricain.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

L'Europe des Neuf et l'Iran

Les ambassadeurs à Téhéran des pays membres de la C.E.E. vont demander la libération des otages

Les neuf ministres des affaires étrangères des pays membres de la C.E.E. se sont rencontrés, jeudi matin 10 avril, à l'ambassade d'Italie à Lisbonne. Ils participent à la session du Conseil de l'Europe qui se tient dans la capitale portugaise. Les Neufs ont décidé de prier leurs ambassadeurs à Téhéran d'intervenir auprès des autorités iraniennes pour demander la libération des otages.

Dans une déclaration publiée à l'issue de cette rencontre de Lisbonne et consacrée au problème des otages de Téhéran, les Neuf *« ont exprimé leur solidarité avec les Etats-Unis et le peuple américain, et ont manifesté leur très vive inquiétude devant cette atteinte grave et prolongée aux règles fondamentales du droit international ».* Ils *« rappellent que le Conseil de sécurité des Nations unies avait, dès le 25 novembre et le 4 décembre 1979, exigé que le gouvernement iranien libère immédiatement le personnel de l'ambassade des Etats-Unis retenu à Téhéran. Ils déplorent vivement que ces résolutions soient demeurées jusqu'à présent sans effet.*

» Ils rappellent également que le Conseil de sécurité a voté, le 13 janvier 1980, en faveur d'un projet de résolution observant que la détention des otages constitue une menace à la paix et prescrivant la mise en application de mesures sanctionnant le comportement inadmissible des autorités iraniennes. Seul le veto de l'un des membres permanents du conseil de sécurité a empêché ce projet d'être adopté. »

La déclaration dit encore ceci : *« Les Neuf regrettent profondément que les négociations engagées à l'initiative et sous l'égide du secrétaire général des Nations unies n'aient pu aboutir, comme ils étaient fondés à s'y attendre, à la libération des otages.*

» Les ministres soulignent que l'attitude des autorités iraniennes est inacceptable et contraire aux principes dont se réclament les neuf pays de la Communauté européenne et qui constituent le fondement de la société internationale.

(Lire la suite page 3.)

Les relations Moscou-Pékin

L'U.R.S.S. et la Chine n'ont pas renouvelé leur traité d'amitié

L'expiration, le 11 avril, du traité d'amitié entre la Chine et l'U.R.S.S., signé en 1950 pour trente ans, n'a, jusqu'à présent, dans aucun des deux pays, fait l'objet de commentaires particuliers. Ce traité n'a pas été renouvelé.

En dépit de la mise en cause récente par Pékin du fondement théorique de la condamnation du révisionnisme, les relations bilatérales avec Moscou, troublées par l'intervention soviétique en Afghanistan, paraissent actuellement au point mort. L'U.R.S.S. continue de souhaiter une contestation plus poussée du rôle de Mao et de l'héritage maoïste.

(Lire page 6 l'article de Daniel Vernet.)

L'État-théâtre

par PHILIPPE BOUCHER

Quelque appréciation que l'on porte sur le goût excessif de feu Jean de Broglie pour l'affairisme, seul l'écœurement pouvait naître de la machination qui a mis fin par le meurtre à ses activités. Sans d'ailleurs que quiconque ait jamais sérieusement fourré le nez, de son vivant, dans des affaires dont on nous dit à présent, et à l'envi, qu'elles étaient si évidemment douteuses.

Mais entendre maintenant le ministre de l'intérieur, au front de tous les députés, invoquer son honneur, sur un ton théâtral, pour jurer que la plupart des multiples chefs de la police ignorait qu'un parlementaire était menacé de mort, c'est une véritable rigolade. Qu'on nous pardonne la familiarité du propos, il répond à l'extravagance dont vient publiquement de faire preuve M. Christian Bonnet.

Il y a cependant trois freins à la franche rigolade. D'abord, nous ne sommes pas au théâtre, mais devant la représentation nationale, dans l'une des rares occasions où l'on peut discuter des faits, à peu près librement — grâce à une question d'actualité, — sans le carcan de la procédure parlementaire de 1958 ; ensuite, il y a eu meurtre, commis sur la personne d'un ancien ministre du général de Gaulle, négociateur des accords d'Evian sur l'indépendance de l'Algérie et féal déchu de l'actuel président de la République ; enfin, il s'agit d'une affaire d'Etat. Les deux premiers points ne souffrent pas la discussion ; voyons le troisième, qui est une combinaison des deux autres.

Oui, l'Etat est partout dans ce dossier, en raison des personnalités directement ou indirectement citées. Il l'est aussi, au-delà des hommes, qu'ils soient vivants ou qu'ils soient morts. Car l'on meurt beaucoup après Jean de Broglie, sous ce septennat-ci, que l'on ait ou non été proche dudit : les deux anciens ministres, Robert Boulin, qui se suicide dans des remugles de haines intra-gouvernementales, Joseph Fontanet, que l'on tire à vue, Charles Bignon, qui vient si inopinément grossir les statistiques des accidents de la circulation. Et on ne sait qui encore... Il n'y a assurément pas de lien entre tous, mais quelle ambiance !

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Les vilains mots

Nous savions déjà que les « boat people » du Vietnam, qui n'hésitent pas à braver les requins et les pirates pour changer d'atmosphère, sont des inadaptés, des parasites et des fainéants. Nous apprenons aujourd'hui, par la voix des manifestants « spontanés » réunis autour de l'ambassade du Pérou à La Havane, que les dix mille hommes, femmes et enfants entassés là-bas sont « des parias, des délinquants, des homosexuels, des lumpen » et même carrément « des merdes ».

Les qualificatifs distingués de l'insulte au malheur semblent donc constituer la base de ce qu'on pourrait appeler l'idéologie du papier hygiénique : paradoxalement, elle salit ceux qui la pratiquent.

BERNARD CHAPUIS.

LES ATTENTATS DE TOULOUSE

Un signal d'alarme

par PIERRE DROUIN

Le terrorisme technologique vient de frapper deux fois. Dans la même ville, Toulouse, comme pour remuer davantage les esprits. Quand un « corbeau » envoie des lettres de menaces ou de chantage, il s'efforce de circonscrire son champ de méfaits pour que les ondes de choc soient plus puissantes.

Quels que soient les responsables de ces actions, ils peuvent escompter une bonne publicité. Si la fraude à l'ordinateur avait déjà ses champions, le sabotage brutal n'était pas encore passé dans les mœurs. Bien qu'il fût évidemment envisagé par les gouvernements, les producteurs, les utilisateurs et les compagnies d'assurances, sans que la parade ait été aisément trouvée.

Plus une société devient complexe, plus elle est vulnérable.

Le coefficient de risques est encore accru si cette société est très centralisée. Par chance, si l'on peut dire, les cibles de Toulouse étaient de petit format. Mais gare à la contagion ! Que le CLODO (Comite liquidant et détournant les ordinateurs) soit à l'origine de ces attentats ou qu'il les utilise, le communiqué qu'il a diffusé mardi soir doit être lu de près. Le mobile n'est pas celui des briseurs de métiers Jacquard au dix-neuvième siècle. *« Nous ne voulons pas nous enfermer dans un ghetto des programmes et des plates-formes organisationnelles,* est-il écrit. *Lutter contre toutes les dominations est notre objectif. »*

La peur de Big Brother, le héros de *1984* d'Orwell, n'a toujours pas été exorcisée. Son fantôme est même évoqué dans le texte du CLODO. Le refus de concentration du pouvoir est décidément à la mode. Pour certains de ceux qui luttent contre les centrales nucléaires, le mot « centrale » fait encore plus peur, on le sait, que le terme « nucléaire ». La dimension des installations, les normes de sécurité, la surveillance contre des sabotages qui pourraient avoir des répercussions autrement tragiques que ceux de Toulouse, mobiliseront, par la force des choses, à mesure que l'énergie atomique se développera, une police de plus en plus tatillonne et puissante.

L'information, cet autre moteur d'une société développée, son système nerveux, conduira-t-elle au même phénomène ? La tentation est forte, pour un Etat, de contrôler le maximum de gros réseaux, pour une multinationale de faire fond sur un cerveau central, pour un établissement financier et ses filiales étrangères d'avoir à portée de la main l'instrument qui rassemble tous les fils, pour une banque de données d'être la championne de sa catégorie, etc.

Pour prix d'une efficacité, au reste contestable, car il y a des pertes en lignes dues à la taille, quelle tentation pour les amateurs de subversion, les bricoleurs de la désintégration sociale !

(Lire la suite page 12.)

Lire page 12 l'article de Bertrand LE GENDRE : « LA PEUR DE L'ORDINATEUR » et le reportage de Philippe BOGGIO.

DEUX ENQUÊTES

Page 5 :

En égrenant les Petites Antilles

Aujourd'hui : Grenade

Page 8 :

Les municipalités à mi-parcours

Aujourd'hui : Saint-Etienne, Poissy et La Ciotat

« LE DÉSAMOUR » PAR LA COMÉDIE DE CAEN

Tout sur le couple

La Comédie de Caen présente du 16 au 20 avril à la Maison de la culture de Créteil, « le Désamour », scènes de vie, de mort et de ménage, autrement dit le couple, la solitude, la difficulté d'être, vaste thème.

Les scènes d'approche, de feinte, de rupture, de violence, d'amertume sont articulées les unes aux autres selon le procédé déjà bien connu du collage. Ont prêté leur concours une trentaine d'auteurs contemporains ou non, très hétéroclites en tout cas. Michel Dubois, ordonnateur du spectacle, a voulu confronter des écritures : par exemple, un passage du « Médecin malgré lui », dont les héros sont devenus des clochards beckettiens avec une scène de « Fin de partie ». Mais d'abord à Caen, le spectacle commence dans le hall du théâtre municipal que Michel Dubois a voulu subvertir, détourner de sa fonction en y construisant toute une ville, à travers laquelle le public subit un trajet.

Dans le hall, on se promène devant des vitrines où sont exposés des personnages répétant des gestes d'automates. Ensuite, ils disent des textes ; l'homme qui se châtrait avec un couteau électrique est l'Elvire de Molière tandis que dans un vitrine en face, Dom Juan est cette femme caressée dans une baignoire par une compagne.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 21.)



Le Monde

idées

CORSE

Le malaise que nous partageons tous

par LUCIEN SFEZ (*)

LA Corse, c'est nous tous. Bretons ou « pieds-noirs », Alsaciens ou immigrés.

Mais nous ne le savons pas. Atomisés comme nous le sommes, nous percevons un malaise que nous croyons personnel, non partageable : les élites parisiennes déracinées se sentent coupables, les anciens d'outre-mer mal assimilés, les Bretons se croient perdus dans leurs presqu'îles, les immigrés se voient rejetés, les jeunes chômeurs s'estiment exclus de la société de travail et d'abondance. Malaise. Il existe peut-être bien un lien entre ces éléments. Tentons d'en esquisser la trame.

Depuis Aléria, les événements se succèdent avec une rigoureuse monotonie. Alternances d'explosions et de répressions. Répétition de deuils. Partout, parmi les gendarmes et C.R.S., ou parmi les militants. Villes mortes. Grèves générales. Occupation de mairies, d'administrations, de propriétés, lieux publics et privés confondus. La population corse ne comprend pas toujours les objectifs autonomistes, réformistes ou radicaux. Mais elle est excédée par le pourrissement du climat et constate que le gouvernement entreprend peu pour la Corse et ne se manifeste clairement que dans la répression. Cette répression atteint les familles, la communauté.

Dans ce tissu-là, même les parlementaires sont contraints de réagir. Ils se situent aux antipodes des autonomistes, par jacobinisme de gauche ou de droite. Mais ils disent au gouvernement leur désaccord. Ils sentent bien, à trop l'approuver, qu'ils perdraient des voix. Pourquoi cette contestation, ces violences, ce climat ? Plusieurs données convergent ici, fruits empoisonnés d'une politique vieillotte. Ni la majorité actuelle, ni l'opposition, ni Georges Pompidou, ni le général de Gaulle, ni la IV[e] République, ni la III[e], ne sont particulièrement responsables. Tous à la fois et toutes Républiques confondues ont parachevé en Corse l'œuvre de la Révolution française. Le pays est pauvre ? Eh bien, nous accueillerons tous les Corses méritants, leur donnerons du travail, des possibilités d'ascension sociale. Et d'ailleurs, depuis deux cents ans, n'en ont-ils pas profité ? Des douaniers aux instituteurs, des préfets aux ministres ?

Sans doute, mais à quel prix pour la Corse ? Mépris pour sa culture et pour sa langue considérées comme inutiles. Parlez français, pensez français, c'est-à-dire « Ile-de-France ». Politique de 1789 qui sacrifie tous les localismes sur l'autel de l'unité française. Mort des cultures, de richesses imperceptibles à la raison, de nuances fines qui font mouche, fin des vies communautaires locales qui donneraient pourtant leur chaleur à la collectivité nationale, composée d'individus atomisés, devenue froide, anonyme, abstraite. Cette politique-là revêt des aspects économiques : « La Corse est pauvre en son sol. Inutile d'exploiter. Ce ne serait pas rentable. Et d'ailleurs les Corses sont paresseux. Mieux vaut aider l'installation des « pieds-noirs ». Car le racisme accompagne toujours une politique dominatrice. Résultat : une population en diminution constante, des jeunes Corses qui ne peuvent rester ou revenir au pays faute d'emplois pour eux : (6 000 départs de Corse, 9 000 arrivées d'« étrangers » chaque année). Comment retrouver le sol, l'enracinement dans la terre, la mer et le ciel de l'île ?

Une forme de colonialisme

Colonialisme pur et simple ? Ce serait vite pensé et dit. Les « pieds-noirs » ne sont pas installés en Corse comme ils l'étaient en Algérie. Les Corses ne sont pas privés de l'accession à la fonction publique métropolitaine, comme l'étaient la plupart des Algériens. Ils ont largement profité de leur « exil » en métropole et dans les colonies.

Sur un point important, cependant, l'attitude étatique s'apparente au colonialisme. Le refus de la culture corse et sa transformation en folklore commercial, le refoulement de la langue, la non-création d'emplois pour les jeunes qui voudraient bien continuer à vivre sur leur sol, relèvent du dédain, du racisme de la pensée rationaliste.

Les Corses se sentent alors dépossédés de leurs origines. Et ce peuple arraché cherche ses réponses. Dans telle « nuit bleue » d'Ajaccio, seize attentats. Sont visés : les agences bancaires, car elles ont pour but seulement la rentabilité ; des commerces d'« étrangers » à l'île ; le rectorat d'une université toujours remise aux lendemains ; FR 3, qui ouvre peu ses micros aux autonomistes ; la direction départementale de l'équipement, qui pratique une politique immobilière et touristique défavorable aux autochtones ; la gendarmerie, qui réprime. Toutes ces cibles sont politiques. Les leaders sont partagés. Les uns souhaitent l'autonomie et les réformes ; les autres, l'indépendance. Les pouvoirs centraux n'entendent toujours pas. Ils ne veulent écouter que la parole sèche et dure de leurs raisons technocratiques.

Toute revendication de dignité est aussitôt traduite en raison technocratique : des mesures économiques, des sortes de plan de Constantine, qui échouent toujours, faute de mobilisation populaire. A la mémoire, l'administration répond par l'argent. Tandis que l'opinion française, déjà lasse, admettrait la sécession (43 % des Français, disent les sondages).

Or l'indépendance ne serait pas la solution. Les Corses, dans leur plus grande majorité, se sentent Corses et Français. Deux affirmations d'identité qui seraient compatibles sans les excès centralisateurs de la raison technocratique, qui préfère l'uniforme à la diversité.

Alors, pourquoi pas une région autonome, à l'italienne, prenant pour exemple (et non pour modèle) la Sicile ou la Sardaigne ? De nouvelles élites verraient le jour. La culture et la langue corses renaîtraient. L'université formerait sur le terrain les jeunes prêts à rester au pays ou à y revenir. On faciliterait davantage les dessertes aériennes et maritimes avec la métropole. On aiderait les petits épargnants locaux à investir, on soutiendrait les jeunes agriculteurs. On créerait des emplois, préférentiellement pour les Corses, sans exclure les étrangers qui aiment le pays, car il conviendrait d'éviter toute forme de racisme. On pourrait aussi développer des expériences socio-économiques communautaires, fort utiles pour l'ensemble de la nation, et qu'il serait fécond de généraliser en métropole.

Déjà, de telles communautés existent. Ainsi, d'une pompe à énergie solaire, à 5 kilomètres de Propriano, qui produit une eau d'irrigation et de consommation courante. Autour d'elle, demain, un hameau de trente familles peut y vivre. Ou encore une ferme marine, dans une des innombrables criques de l'île, où un cheptel marin peut proliférer, gérée par une coopérative de pêcheurs.

Voilà deux exemples de subversion du vieux système. Pour la pompe solaire, remise en cause des latifundia désertées par leurs propriétaires, et enfin cultivées. Pour la ferme marine, contestation des compagnies de pêche et des pollueurs. Le « gouvernement de la Corse », cher à Rousseau, semble ici tracer les voies modestes de la démocratie. Contre lui : l'ensemble des raisonneurs, ceux de la vieille raison analytique, les politiciens de tout poil. M. Maurizio Valenzi, maire communiste de Naples, disait un jour : « *Je ne comprends pas les camarades français. Ils pourraient revendiquer une autonomie relative de la Corse. Ils seraient suivis, connaîtraient la popularité...* »

L'esquisse d'une nouvelle politique

Oui, bien sûr, mais les politiciens français ne comprennent pas encore. Aucun d'entre eux ne veut courir le risque de trahir la nation. Erreur historique : ils croient voir fédéralistes et chouans, alors que les « locaux » expriment seulement leur identité en péril. Les centralistes ne savent pas encore s'appuyer sur le local pour combattre le transnational. Mais qui veut réellement le combattre ? Voilà, en tout cas, l'esquisse d'une nouvelle politique, à l'écoute du local spontané, chaleureux, intégré dans la République, et lui prêtant sa vie. A l'écoute de la parole vive des Corses et non-Corses que nous sommes.

(*) Professeur à l'université de Paris-Dauphine.

Ma raison, mes sentiments

par MARIE-CLAIRE SCAMARONI (*)

LA conjonction de la nature, de l'histoire et de la géographie a fini par rassembler la Corse et la France en un destin commun... et dans une attraction quasi passionnelle qui n'en finit pas de les réunir, même dans les crises.

Puis les temps ont changé... Le monde aussi, dans la flambée de la civilisation industrielle et technocratique, cependant que la France, séparée de son empire, a dû se replier sur l'Hexagone. La Corse se découvre comme esseulée dans cet amoindrissement qui lui paraît la réduire à la portion congrue. Elle se mesure à nouveau à la servitude et à la grandeur de son insularité livrée, lui semble-t-il, sans protection à l'exploitation des marchands. La banque Saint-Georges comme aux plus beaux temps de Gênes...

Elle se laisse acheter ses terres, envahir par un tourisme déséquilibrant, dans des difficultés de liaison et de transports qui ne sont plus à la mesure de notre époque. Elle se sent déchirée par un monde inhumain qui broie les racines de chacun, qui veut tout acheter, la terre, la mer, l'air, le soleil, l'âme, voulant ignorer qu'elle a peut-être aussi sa part de responsabilité dans cette confusion. On est aussi l'artisan de son destin, pas les autres seulement.

L'irritation s'infiltre, comme dans un ménage fatigué, dans tous les rapports avec le pays. Alors s'avance le cortège des revendications et de l'amertume, accompagné de pleureuses voilées qui manient le plastic; comme si la violence était créatrice, et que la dignité se prouve dans les délits de droit commun, jusqu'à l'absurde, du suicide, peut-être, qui sait, dans la fascination du repli, du marginal, orchestré par les sirènes venues d'ailleurs, qui attendent l'heure de la curée, s'ingéniant à mettre seule la France en accusation.

« *Fora Francesi !* » *(Français dehors !)* entend-on dans le tumulte des explosions, et vient aussi à la France la tentation de se prendre à ce jeu dangereux, masochiste... comme si on voulait se faire mal à soi-même. On entend « *Fora Corsica !* » *(Corse dehors !).*

Ressaisissons-nous !

Allons-nous nous laisser glisser dans le racisme, ce fascisme de notre époque, alors que, comme le dit Michelet, « *nous sommes des êtres de même nature, étrangers au principe fatal de la race, qui tous travaillent ensemble par leur accord et par leur désaccord même à bâtir leur désaccord politique, à constituer une nation* ». Oui, une nation riche et forte de toutes les diversités qui la composent et concourent à son épanouissement et y trouvent matière à s'épanouir aussi, mais où la loi consentie librement par tous est seule souveraine et applicable à tous, comme elle protège chacun.

Sans la cohésion de la nation, nous serions très vite, les uns et les autres, la proie de plus puissants qui guettent notre dégradation et notre faiblesse, et récupérés par ces puissantes multinationales, ces féodalités, sans noblesse, des temps modernes de Bruxelles et d'ailleurs du reste, qui convoitent les régions, les isolent, pour en exprimer le suc à leur profit, et qui asservissent et dégradent l'homme.

On pourra toujours crier au voleur et au violeur devant ces monstres froids. Allons, ressaisissons-nous. Il en est temps encore. Tout peut recommencer en luttant ensemble.

Nous avons chacun, France et Corse, la moitié de l'âme, la moitié de la solution. Il suffit de reprendre en commun le chemin déjà ouvert.

Il faut réapprendre à regarder devant nous, en êtres responsables tout autant de nous que des autres, pour bâtir un avenir nouveau à la dimension de la passion de l'île de Corse et de la France, qui a sécrété, entretenu, la liberté et la tolérance. Il faut réapprendre à vivre ensemble sans acrimonie, sans toujours mettre l'autre en accusation, en s'observant soi-même.

Il faut éviter de compromettre davantage l'unité nationale. Elle est, par sa force, garante de nos libertés à tous et de l'indépendance de chacun. Elle seule peut faire respecter la diversité, la spécificité, des provinces qui la composent, dont le nom même disparaîtrait dans les appropriations de nations plus fortes. Et que voudrait dire alors liberté, identité ?

Il faut que la Corse reste inséparable de la France, ou alors recommenceront pour notre île toutes les exploitations et les formes d'asservissements des siècles lointains. Cette union relève de la force des choses. Issue d'ancêtres corses, venus de la Méditerranée au hasard des âges et des invasions, j'ai eu le privilège de naître française. Je le resterai, pour l'amour de la Corse aussi. Ma raison et mes sentiments !

(*) Vice-président du Cercle d'études et de recherches méditerranéennes. Médaille de la Résistance.

UN LIVRE D'ALEXANDRE SANGUINETTI

Un insulaire entre deux patries

par MAURICE DUVERGER

ALEXANDRE SANGUINETTI réunit un tempérament explosif, un robuste bon sens et quelques partis pris. La combinaison est rarement ennuyeuse. Elle devient passionnante quand les partis pris sont contradictoires. L'auteur de la *Lettre ouverte à mes compatriotes corses* est déchiré entre deux amours : celui de la grande patrie et celui de la petite.

Le gaulliste a souvent manifesté le premier, en termes chaleureux et percutants. Le descendant d'Andrea Colonna Ceccaldi, qui fut compagnon de Paoli, exprime aujourd'hui le second avec la même ferveur. Il entremêle d'abord sa propre histoire et celle de son île, qu'il découvre à huit ans, en quittant son Egypte natale pour le lycée de Bastia. A travers la description de la vieille maison familiale au village de Vescovato et l'évocation des ancêtres, on entrevoit le destin complexe d' « *une des plus belles terres de l'homme, peut-être la plus belle sur un si petit espace* ».

Tour à tour phénicienne, grecque, romaine, vandale, byzantine, sarrazine, pisane, génoise, aragonaise, de nouveau génoise, puis française, anglaise, de nouveau française, elle n'a été indépendante que pendant quatorze ans, sous Pascal Paoli, de 1755 à 1769. Evincé par la France et réfugié à Londres, celui-ci se rallie ensuite à la Révolution de 1789 et accepte que la Corse devienne partie intégrante de la nation française, comme l'ont demandé ses députés à la Constituante. Président du conseil général, il se brouille avec la Convention montagnarde et appelle les Anglais, qui établissent leur protectorat de 1794 à 1796, avant d'être chassés par nos soldats venant d'Italie.

∴

Sanguinetti reconnaît sans embages que la Corse n'est pas devenue française par prédestination. Elle aurait pu tomber sous une autre allégeance, par exemple celle de l'Italie ou de la Grande-Bretagne. Mais elle se trouve rattachée à notre Hexagone depuis plus de deux siècles. Elle s'y rallie par le cœur depuis Napoléon I[er], et plus encore peut-être depuis Napoléon III, qui a réparé les négligences de son oncle à l'égard de la terre natale en réalisant d'énormes travaux publics, notamment dans les communications et les ports. De son côté, la Troisième République a développé l'instruction, de sorte que l'île atteignait en 1914 le plus fort pourcentage de bacheliers par département.

Sa population a-t-elle doublé dans les cent vingt ans précédents, comme l'affirme Sanguinetti sans donner l'origine de la statistique, précision nécessaire dans une région où les recensements sont sujets à caution ? Celui de 1968 attribuait à la Corse deux cent soixante-neuf mille habitants, que des études de l'INSEE ont ramené à une fourchette comprise entre cent cinquante-quatre mille et cent quatre-vingt-dix mille.

N'insistons pas sur les conséquences électorales de ces divergences. Constatons seulement que l'émigration s'est développée en même temps que la croissance de la population et qu'un progrès économique tendant à l'abandon des cultures difficiles et pauvres d'un pays de montagne. Une sorte d'équilibre s'est alors établi, les insulaires colonisant l'administration de la France continentale, et plus encore celle de ses territoires d'outre-mer. Une fois à la retraite, ils revenaient dans leur petite patrie où existait une curieuse pyramide des âges creusée dans les générations intermédiaires, avec seulement 28 % de population active.

La perte de l'empire a détruit le système, cependant que l'arrivée des pieds-noirs en Corse a suscité une agriculture moderne dans les plaines de l'est et donné aux autochtones l'impression d'être colonisés à leur tour. Le tourisme de masse n'a pas arrangé les choses en provoquant chaque été une invasion de « *sauterelles septentrionales* ». De là vient le malaise actuel de l'île, qui a provoqué l'agitation dite nationaliste.

Alexandre Sanguinetti se montre féroce à l'égard des séparatistes. « *Ridicules* », « *bornés* », « *stupides* », ils ont des « *prétentions dérisoires* » et font « *une querelle médiocre* » : « *On n'est pas plus bête.* » Ce n'est pas la France qu'ils refusent, mais le monde moderne. A vouloir un « *Etat d'opérette* », ils auraient les plus grandes chances de favoriser dans leur pays l'installation d'une base américaine et de « *le transformer en quelque Monaco aggravé de Las Vegas* ». Leurs actions sont « *criminelles et enfantines à la fois* ». Ils n'ont pas d'autres perspectives que revenir un jour sur leur aveuglement, « *pour constituer enfin cette communauté unie que la Corse n'a jamais connue* ».

Les partisans de l'autonomie sont un peu mieux traités, bien qu'ils ne soient pas plus réalistes. Elle finit toujours par devenir l'antichambre du séparatisme. Elle en est plus ou moins le masque, actuellement. Elle demeure illusoire quand on n'a pas des ressources équivalentes à celle de l'ensemble auquel on appartient. Dire à la France : « *Donnez-nous les moyens, nous les distribuerons nous-mêmes* », cela n'est pas sérieux. Surtout quand on accuse en même temps les élus de trahir leur mandat par fidélité à leurs clientèles propres. A quoi sert d'accuser le pouvoir central de ne pas veiller à la régularité des listes électorales ou des opérations de vote, quand les fraudes viennent de la « *prodigieuse habileté* » des Corses dans ce domaine ? Qu'adviendrait-il avec une administration purement autochtone ?

∴

Ces rudes vérités sont bonnes à dire dans une époque où les revendications régionalistes bénéficient de la plus grande indulgence. Le nationalisme est considéré aujourd'hui avec d'autant plus de faveur qu'il se limite à des unités plus exiguës. Vilipendé s'il s'applique à la France, et considéré alors comme réactionnaire, il devient légitime et progressiste quand il concerne les Bretons, les Basques, voire les Occitans. On ne peut comprendre les séparatistes et les autonomistes corses si on ne les rapproche de ces homologues qui n'ont pas l'excuse d'être isolés par la mer, situation qui confère une indiscutable originalité.

La lettre ouverte d'Alexandre Sanguinetti risque de n'être pas comprise par ses destinataires, parce qu'ils ne sont pas, comme son auteur, partagés entre la petite patrie et la grande. Ils se replient d'autant plus sur la première qu'on les a dépouillés de la seconde, grâce à un système d'enseignement aberrant qui néglige l'histoire nationale, autrefois source principale de la formation civique. Comment leur reprocher de se cantonner frileusement à leurs racines locales, quand on les a coupés de leurs racines françaises ? Séparatisme et autonomisme sont des séquelles de cette amnésie collective.

* Alexandre Sanguinetti : *Lettre ouverte à mes compatriotes corses.* Albin Michel, 255 pages, 35 francs environ.

Le Monde

étranger

Les représailles après l'attaque du kibboutz de Misgay-Am

L'ONU proteste contre l'entrée de troupes israéliennes au Sud-Liban

Le porte-parole de l'armée israélienne a confirmé, mercredi 9 avril, la présence d'éléments armés israéliens au Sud-Liban, qui ont « pénétré au-delà de la frontière pour établir des positions de défense avancées » dans le but « d'empêcher le renouvellement d'éventuelles attaques des commandos palestiniens ».

L'ONU a adressé une protestation énergique auprès des autorités israéliennes contre ce qui est considéré comme « un fait nouveau très grave ». Le porte-parole de M. Waldheim aux Nations unies a indiqué que les motifs et les intentions éventuelles de l'action israélienne faisaient l'objet d'une étude de la part du sous-secrétaire général de l'ONU chargé plus particulièrement des opérations pour le maintien de la paix au Sud-Liban.

De notre correspondant

Beyrouth. — L'incursion israélienne, limitée en effectifs (quatre cents soldats et trente-trois véhicules blindés) et en profondeur (à la limite de la bande frontalière tenue par les milices chrétiennes, soit à une quinzaine de kilomètres de la frontière), intervenue mercredi 9 avril, laisse perplexes les autorités de Beyrouth et les responsables de la FINUL.

Cette incursion est une riposte à l'opération palestinienne de Misgav-Am. Elle consiste, pour l'armée israélienne, à étendre son contrôle direct et indirect en territoire libanais en occupant une zone précédemment tenue par les milices chrétiennes alliées d'Israël tandis que celles-ci poussent plus avant leurs ligne: en essayant de s'emparer des promontoires situés jusque-là dans la zone de la FINUL, notamment les secteurs des contingents irlandais et nigérian. Cette progression élargirait la ceinture de sécurité dont disposent les kibboutzim israéliens.

Au cours des deux journées précédant l'intervention israélienne, une épreuve de force avait opposé les « casque bleus » aux miliciens chrétiens du commandant Saad Haddad. Celui-ci a fait arrêter puis relâcher onze militaires des forces de l'ONU qui tentaient de s'opposer à sa progression. Le chef de la section opérations des forces de l'ONU, le colonel néerlandais Van Genngten, a été blessé lorsque sa voiture a sauté sur une mine placée par des milices à proximité du poste de contrôle ghanéen. La FINUL est en « *état d'alerte maximale* ».

Ces événements sont-ils le prélude à une action israélienne de grande envergure ou vont-ils déboucher sur un nouveau *modus vivendi* au Sud-Liban. après qu'Israël aura encore grignoté les positions de la FINUL ? Il est impossible de le déterminer ; mais il est clair que, s'il doit y avoir représailles israéliennes à la suite de la prise d'otages de Misgay-Am, l'opération en cours ne fait qu'y préluder. L. G.

MM. CARTER ET SADATE RÉAFFIRMENT LEUR DÉSIR DE VOIR ABOUTIR AVANT LE 26 MAI LA NÉGOCIATION SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE.

Washington (*A.F.P.*). — Les présidents Carter et Sadate ont réaffirmé, mercredi 9 avril, que leur « *objectif* » était de parvenir à un accord sur l'autonomie palestinienne avant le 26 mai prochain.

Un communiqué publié par la Maison Blanche, à l'issue de deux jours d'entretiens entre les deux chefs d'Etat, porte notamment :

« *Les deux présidents ont réaffirmé que leur objectif était de tout faire pour obtenir un accord d'ici au 26 mai, but fixé dans l'accord entre le président Sadate et le premier ministre Begin, communiqué au président Carter au moment de la signature de leur traité de paix.*

» *Les deux dirigeants ont réaffirmé leur conviction que l'accord de Camp David et le traité de paix qui a suivi ont produit le premier pas tangible vers une paix réelle dans cette région troublée du monde, après des décennies de conflit.* »

MM. Carter et Sadate se sont d'autre part déclarés prêts à « *poursuivre jusqu'à une conclusion heureuse les négociations actuelles sur l'autonomie, à l'intérieur du cadre défini à Camp David, pour franchir une autre étape vers un règlement de paix global au Proche-Orient.* »

L'ACQUITTEMENT DE DEUX MAIRES PALESTINIENS INFLIGE UN DÉSAVEU AU GOUVERNEMENT DE JÉRUSALEM

Jérusalem (*A.F.P.*). — La justice israélienne a acquitté mercredi 9 avril deux maires arabes accusés d'avoir brutalisé un policier israélien. Un tribunal de Jérusalem a entièrement réfuté les accusations portées contre MM. Karim Khalaf et Ibrahim Tawil, maires de Ramallah et d'El-Bireh, par ce policier, qui affirmait avoir été molesté par les deux personnalités arabes à l'entrée du tribunal de Jérusalem le 23 novembre 1978 quand, pour la première fois, une cour israélienne avait interdit la saisie de terres privées arabes à Beit-El, précisément près de Ramallah et d'El-Bireh, pour les besoins d'une colonie de peuplement juif.

Le juge, réfutant les arguments de l'accusation, a estimé que les inculpés ont pu être poussés par la foule qui voulait pénétrer dans la salle. Il a considéré que le policier, accompagné de gardes en civil, avait outrepassé ses droits en voulant mettre les maires en état d'arrestation, et que « *d'autres raisons* [que la bousculade] *l'avaient poussé à le faire* ».

Les deux maires ont déclaré à l'A.F.P. : « *Begin n'a pas réussi à nous déboulonner* » (selon la loi en vigueur en Cisjordanie, tout maire faisant l'objet d'une condamnation en justice est automatiquement destitué). Leur avocat israélien a ajouté : « *Le gouvernement avait déjà montré ses intentions politiques en faisant ce procès huit mois après l'incident incriminé. J'espère que la justice israélienne restera logique dans d'autres cas à venir.* »

Après deux interdictions judiciaires de saisir des terres arabes (à Beit-El et à Eilon-Moreh), puis l'acquittement du maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, accusé d'incitation au terrorisme, cette affaire inflige un nouveau désaveu aux autorités et au gouvernement militaire israélien dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza.

Démarche des Neuf en faveur des otages de Téhéran

Les Etats-Unis poursuivent leur offensive diplomatique en direction des alliés pour obtenir de leur part un soutien plus actif dans l'affaire des otages de Téhéran. M. Cyrus Vance avait convoqué, mercredi 9 avril, à Washington, les ambassadeurs ou les chargés d'affaires de vingt-quatre Etats, c'est-à-dire outre les « alliés » proprement dits un certain nombre de pays dont les Américains souhaitent le concours. Cette réunion, à propos de laquelle le département d'Etat s'est refusé à tout commentaire officiel, a donné lieu à des informations contradictoires. Selon l'agence Reuter, M. Vance aurait demandé à ses interlocuteurs de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Iran. L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Peter Towe, a, en revanche, indiqué à sa sortie du département d'Etat que les Etats-Unis n'avaient pas formulé une telle requête, mais avaient seulement fait part aux « pays amis et alliés » de l'importance qu'ils attachent à leur soutien dans le conflit qui les oppose aux autorités de Téhéran.

L'ambassadeur de France, M. de Laboulaye, était présent à cette réunion. Il n'y a eu jusqu'à présent aucune réaction officielle française aux suggestions américaines. On confirme d'autre part à Paris que les Etats-Unis ont effectué, par l'intermédiaire de leur ambassadeur, M. Hartman, une démarche auprès du Quai d'Orsay pour obtenir le soutien français, comme ils l'ont fait dans plusieurs autres pays européens. A Bonn, un porte-parole du gouvernement a indiqué que la R.F.A. adopterait une attitude « d'ami et de partenaire des Etats-Unis » et s'efforcerait d'agir selon ses moyens en faveur de la libération des otages.

Les Etats-Unis poussent leurs alliés à réagir rapidement. Certains observateurs en tirent la conclusion que l'option « militaire », qui n'est désormais plus exclue à Washington, pourrait être choisie dans les prochains jours. On parle notamment d'un blocus des côtes iraniennes par la marine de guerre américaine.

La décision a été annoncée à Lisbonne en marge des travaux du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Lisbonne. — La discussion des problèmes relatifs à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui aura lieu à Madrid au mois de novembre prochain, et l'analyse des écarts actuellement existants entre les niveaux de développement économique, social et culturel des pays européens sont les thèmes essentiels de la soixante-sixième conférence du comité des ministres du Conseil de l'Europe, réunis à Lisbonne ce jeudi 10 avril. C'est en marge de ces travaux que, réunis à l'ambassade d'Italie, les Neuf ont annoncé leur démarche commune auprès de l'Iran dont l'attitude est « *inacceptable* ».

Selon M. Freitas do Amaral, sable de la diplomatie portugaise, vice-premier ministre et respon-l'organisation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe présente des aspects « *délicats* », surtout à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Aussi a-t-il souhaité que les ministres des affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe recherchent à Lisbonne une formule permettant de « *concerter leurs positions* » en vue de la réunion de Madrid. D'autres questions pourraient être également abordées, notamment le boycottage des Jeux olympiques de Moscou.

Les autorités portugaises soulignent la « *valeur symbolique* » de la tenue à Lisbonne de cette réunion du Conseil de l'Europe. « *C'est un hommage à notre démocratie* », a estimé M. Freitas do Amaral, qui a cependant précisé : « *Au Portugal, la consolidation de la démocratie a connu des difficultés accrues, car le processus s'est déroulé dans un contexte révolutionnaire ; il a été accompagné d'une décolonisation très complète ; il a risqué de déboucher sur une autre dictature, mais de tendance contraire* ». — J. R.

LES NEUF ET L'IRAN

(*Suite de la première page.*)

» *Les neuf ministres prescrivent à leurs ambassadeurs d'effectuer une démarche immédiate auprès du président de la République islamique d'Iran afin de demander la libération des otages et d'obtenir des autorités iraniennes des précisions et des assurances concernant la date et les modalités de cette libération.*

» *Les neuf pays de la Communauté européenne arrêteront ensuite leur position et définiront leur attitude en fonction de la réponse qu'ils obtiendront des autorités iraniennes.* »

La rapidité de cette réaction européenne est de nature à satisfaire les Etats-Unis qui ont lancé, depuis les appels du président Johnny Carter à ses alliés pour qu'ils s'associent aux sanctions, une vigoureuse offensive diplomatique. Toutefois, Washington avait demandé à la Communauté de manifester la « solidarité » qui est proclamée par les Neuf de façon plus concrète, notamment en imposant à l'Iran un embargo commercial.

Washington avait demandé à la C.E.E. un embargo commercial

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Enders, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de la C.E.E., a demandé, le 9 avril, à la Commission européenne que la Communauté apporte son soutien à l'action engagée par son gouvernement contre l'Iran. Washington souhaite que l'Europe des Neuf décrète l'embargo sur ses exportations sur le marché iranien, à l'exception toutefois des biens de première nécessité (médicaments et produits agricoles), conformément à la résolution présentée, le 13 janvier, au Conseil de sécurité des Nations unies et rejetée par le veto soviétique.



(*Dessin de PLANTU.*)

La Commission de Bruxelles est concernée par cette affaire à un double titre : d'une part, elle participe en qualité d'observateur aux réunions de coopération politique des ministres des affaires étrangères de la C.E.E., dont la prochaine session est prévue pour les 14 et 15 avril à Rome ; de l'autre, en matière de politique commerciale, elle détient le pouvoir de gestion, comme c'est le cas pour la limitation des ventes de denrées alimentaires à l'Union soviétique.

A l'image de l'Assemblée européennes et du conseil des ministres de la C.E.E., qui ne sont jamais allés au-delà de la simple condamnation de l'action des étudiants de Téhéran, l'initiative des Etats-Unis gêne les milieux communautaires

L'Iran continue, en particulier, à bénéficier du système communautaire de préférence généralisée en sa qualité de pays en développement. Même si les échanges commerciaux entre la C.E.E. et ce pays ont sensiblement fléchi au cours de ces derniers mois, l'Iran reste un partenaire commercial important des Neuf. En 1978, le pétrole iranien représentait 16,4 % (77,5 millions de tonnes) de l'approvisionnement extérieur de la Communauté ; en 1979 cette part est descendue à 6,5 % (30 millions de tonnes, dont un tiers acheté par l'Allemagne fédérale). Les exportations de la C.E.E. vers l'Iran, qui s'élevaient à 5,9 milliards d'ECU (1 ECU vaut 5,85 F) en 1978 pour tomber à environ 2 milliards en 1979, sont constituées à 90 % de produits manufacturés.

MARCEL SCOTTO.

LA TENSION ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Téhéran fait état d'accrochages à la frontière

Des affrontements ont eu lieu à plusieurs reprises, mercredi 9 avril, entre forces iraniennes et irakiennes, faisant quinze blessés parmi les « gardiens de la révolution », à Qasr-E-Chirin (frontière entre les deux pays), a indiqué l'agence Pars.

Selon l'agence de presse iranienne, l'Irak a ouvert le feu à l'artillerie lourde sur les forces iraniennes, qui ont immédiatement répliqué. Trois hélicoptères iraniens sont entrés en action, précise l'agence.

Pars signale d'autre part que deux hélicoptères irakiens ont violé l'espace aérien iranien pendant une heure, mercredi après-midi, et, selon le gouverneur de Dehloran (province de l'Ilam, à 400 kilomètres à l'ouest de Téhéran), un autre avion a survolé très brièvement la région.

Ces affrontements sur le terrain, qui demeurent pour l'instant limités, sont accompagnés d'une violente guerre de propagande entre les deux régimes. Mercredi, l'imam Khomeiny a dénoncé dans un message au peuple iranien l'attitude du président irakien Saddam Hussein, affirmant que l'Irak s'était mis au service du « *Grand Sultan* » et que « *le régime immonde du Baas sera jeté, comme le régime impérial de l'Iran, dans la poubelle de l'histoire* ».

A Bagdad, le président du tribunal de la révolution, M. Moslem Hadi, a annoncé, pour sa part, la découverte d'un parti pro-iranien armé, le parti d'Al Daoua, qui œuvrerait, selon lui, à la « *destruction de l'Ir* » en ayant recours à des attentats, notamment contre des personnalités.

M. Hadi affirme que ce parti était lié à des milieux iraniens « *officiels et officieux, ainsi qu'aux Kurdes de la tendance Barzani et aux communistes* », et, de l'aveu même de ses membres appréhendés, recevait des armes, des munitions et de l'argent « *de l'imam Khomeiny en personne* ».

Le président du tribunal de la révolution a, par ailleurs, indiqué que plusieurs actes de sabotage ont été perpétrés dernièrement par des éléments de ce parti à Bagdad et à Bassorah. Il a notamment imputé à ce groupe une tentative de dynamitage d'un dépôt de missiles dans la base navale de Bassorah, ainsi qu'un attentat à la grenade contre l'un des bâtiments administratifs de la ville.

Dans la capitale, a-t-il affirmé, « *les criminels ont tué une femme et blessé plusieurs enfants en lançant une grenade dans le quartier Al-Saoura* ». Ils auraient également « *tiré des rafales en direction d'un des cafés de ce quartier* ».

(*A.F.P.*)

● *Le Pakistan* a exprimé officiellement, mercredi 9 avril, la crainte que la crise irano-américaine ne dégénère en conflit entre les super-puissances à la suite de l'annonce des sanctions américaines contre Téhéran.

Le chef de la diplomatie pakistanaise, M. Aga Shahi, a indiqué, dans une déclaration, que « *le renforcement massif des forces des deux superpuissances dans la région a accru le risque de confrontation entre elles et constitue un danger potentiel pour la paix du monde* ». Officieusement, on regrette à Islamabad « *que la patience du président Carter ait pris fin* » dans l'affaire des otages de Téhéran et que « *des sanctions aient été imposées* » Le Pakistan, qui se veut l'ami des Américains, comme des Iraniens, souhaite que ces sanctions puissent être « *rapportées* ». — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● DE LEGERS PROGRES ont été réalisés lors de la douzième séance de négociations entre le gouvernement et les guérilleros qui détiennent vingt personnes en otages dans l'ambassade dominicaine de Bogota, a annoncé un communiqué présidentiel, le mercredi 9 avril. C'est la première fois que le gouvernement fait état de « progrès » dans les négociations avec les guérilleros du M-19 qui occupent l'ambassade depuis quarante-trois jours. — (*A.F.P.*)

Comores

● M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est arrivé mercredi 9 avril à Moroni pour une visite de travail de deux jours aux Comores. Reçu dans l'après-midi par le président Ahmed Abadallah, M. Stirn devait rencontrer ce jeudi le premier ministre, M. Salim Ben Ali, et avoir des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. Ali Mroudjae.

El Salvador

● QUATORZE PERSONNES ont été tuées, mercredi 9 avril, par des guérilleros, dans les environs de Cojutépèque, à 38 kilomètres de San-Salvador. Selon l'armée, de nombreux guérilleros de l'organisation de gauche Forces populaires de libération (F.P.L.), fortement armés, ont pris part à ces affrontements. Cinq militants de la démocratie chrétienne, toujours selon l'armée, avaient été tués la semaine dernière dans la même région.

Guatemala

● *Un professeur auxiliaire de la faculté de droit* de l'université nationale, M. Johnny Dahinten, a été assassiné par des inconnus, mercredi 9 avril à Guatemala, peu après les obsèques de M. Marco Antonio Urizar, l'étudiant tué mardi. M. Dahinten est le troisième fonctionnaire de l'université nationale assassiné en quinze jours. Au cours de la même période, quatre étudiants ont été tués, dont M. Marco Antonio Urizar, président de l'Association des étudiants en lettres. Trois des meurtres d'étudiants ont été revendiqués par l'armée secrète anticommuniste (ESA). — (*A.F.P.*)

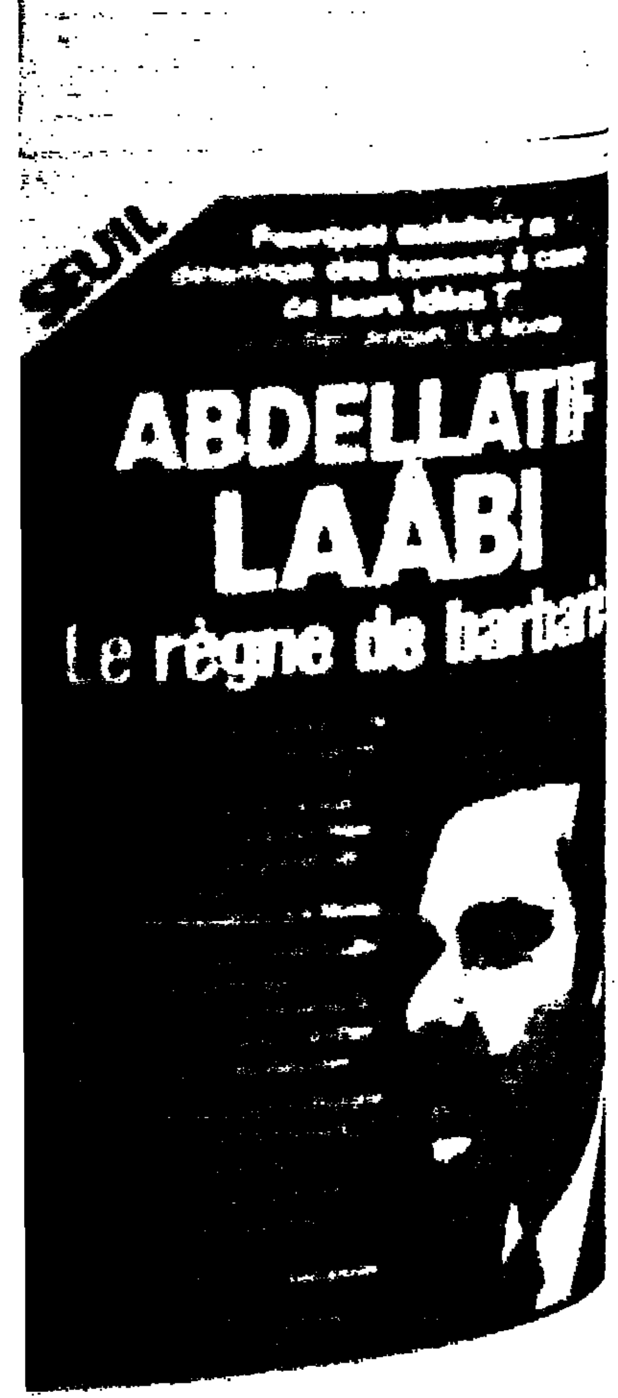
Libéria

● AMNESTY INTERNATIONAL a « *déploré* » mercredi à Londres « *la décision du gouvernement du Libéria de mettre à prix les têtes de vingt personnes soupçonnées d'appartenir à un parti d'opposition* ». Selon l'organisation de défense des détenus politiques, « *le ministre de la justice du pays a émis la semaine dernière des avis de recherche « mort ou vif » comportant les noms de dix-neuf hommes et d'une femme* ». « *Les récompenses pour leur capture ou leur assassinat vont de 1 500 à 2 500 dollars* », précise Amnesty. L'organisation estime que « *ces avis de recherche sont une invitation ouverte au meurtre politique* ». — (*A.F.P.*)

Maroc

● SELON LE COMITE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION AU MAROC (14, rue de Nanteuil, 75015), un détenu est mort récemment à la prison de Taza. Il s'agit de M. Hadj Ben Oumlin, membre de l'U.S.F.P., arrêté en janvier 1974, condamné en 1976 au procès de Fès à dix ans de prison après les événements du 3 mars 1973. Ancien mineur, il semble qu'il soit mort de silicose.

Le comité indique, par ailleurs, que vingt-six prisonniers sahraouis, incarcérés à la prison de Meknès, ont été dispersés dans différentes prisons du Maroc. Six sont à Agadir, sept à Marakech, huit à Settat, dont une femme, et cinq à Rabat. Ils vont passer en jugement pour avoir « *appelé à renverser le régime* ». Enfin, toujours selon le comité, trois prisonniers politiques de la prison de Meknès, qui ont été mis en liberté provisoire il y a une dizaine de jours, vont passer devant un tribunal militaire. Il s'agit de MM. Ben Seghir, Figha et Ghaza, inculpés de « *port d'armes illégal visant à renverser le régime* ».



AMÉRIQUES

LA SITUATION DES CUBAINS RÉFUGIÉS A L'AMBASSADE DU PÉROU A LA HAVANE

Les États-Unis étudieront les demandes d'émigration « cas par cas »

La situation des quelque dix mille réfugiés cubains entassés dans le parc de la chancellerie péruvienne à La Havane n'avait pas évolué ce jeudi 10 avril. Les réfugiés sont ravitaillés par les autorités cubaines, mais les conditions sanitaires empirent. Des camions ont déchargé mercredi du sable et des graviers. Les réfugiés pataugent littéralement dans leurs excréments.

A Lima, les ministres des affaires étrangères des pays du Pacte andin ont décidé d'accueillir une partie des réfugiés cubains. La Colombie et l'Equateur ont insisté sur les bonnes relations qu'ils entretiennent avec Cuba.

A Washington, le porte-parole du Département d'Etat a déclaré mercredi que les Etats-Unis soutiennent l'action collective des pays du Pacte andin. Washington étudiera éventuellement « cas par cas » les demandes d'émigration présentées par les réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou.

La dépendance et la survie

(Suite de la première page.)

Les Cubains ont dû si longtemps affronter l'hostilité permanente, et parfois armée, de leur ennemi principal, les Etats-Unis, à quelques encablures seulement de leur frontière. Les tentatives directes ou indirectes des Etats-Unis pour renverser par la force le régime castriste n'ont pas cessé pendant les quinze premières années. Pendant toute cette période, l'exode des Cubains hostiles au régime n'a sans doute pas cessé, mais la menace permanente des Etats-Unis a contribué également à souder les énergies et à rassembler les courages. La normalisation avec les Etats-Unis, bien plus avancée qu'on ne l'imagine, a non moins naturellement émoussé les réflexes de solidarité. La venue à Cuba de dizaines de milliers de touristes nord-américains et le retour dans les familles des exilés cubains de la première heure à Miami ont contribué à exaspérer dans la population le désir d'échapper à des contraintes trop longtemps subies.

Conscients de la montée du malaise, les dirigeants cubains ont multiplié depuis quelques mois les mises en garde et les autocritiques, tout en insistant davantage sur les « faiblesses humaines » que sur les failles structurelles du régime. Dans un discours récent, qui n'a jamais été publié à La Havane mais a été réservé aux cadres du parti, M. Fidel Castro lui-même a longuement analysé quelques-unes des causes de la crise économique, politique et sociale que doit affronter Cuba.

« Le contexte international est terrible »

Le premier dirigeant cubain ne dissimule pas son pessimisme dans ce texte, à usage restreint, dont il justifie la faible diffusion (à la différence de la plupart de ses discours, intégralement reproduits par *Granma*) par le fait que peu de personnes, même à Cuba, sont en état d'apprécier toutes les composantes d'une situation de sous-développement.

« *Le contexte international est terrible*, dit M. Fidel Castro. *Et l'année 1979 a été exceptionnellement défavorable pour notre économie.* » Aussi convient-il de « *définir exactement l'ampleur de nos difficultés* ». « *Ne nous pavons pas de mots*, affirme le leader cubain. *Soyons réalistes, car les conditions dans le monde tel qu'il est sont épouvantables. La crise de l'énergie frappe durement toutes les nations en voie de développement, et nous en faisons partie, bien que nos accords, très favorables, avec l'Union soviétique, nous mettent relativement à l'abri de certaines surprises.* »

La dette extérieure des pays en voie de développement s'élève à quelque 350 milliards de dollars. C'est un problème « *angoissant, dramatique* ». Cuba est touché « *plus encore que les pays du tiers-monde qui disposent de ressources pétrolières* ». Cuba « *ne bénéficie pas des crédits attribués par les organismes internationaux de financement* ». Pour donner un eemple de cette dégradation des termes de l'échange qui affectent tous les pays en voie de développement, mais plus encore Cuba, M. Fidel Castro ex plique : « *Il y a dix ans, une tone de sucre s'échangeait contre 6 ou 7 tonnes de pétrole. Aujourd'hui, ils sont à parité. Le prix du pétrole a été multiplié par 14, celui du sucre seulement par 2. En outre, les pays pétroliers déposent leurs revenus dans les seuls pays capitalistes et dans aucun pays sous-développé.* »

Pour sa seule consommation de pétrole, Cuba devrait normalement dépenser 3 milliards de dollars par an. Or sa production de sucre, estimée en moyenne à 7 millions de tonnes, ne lui rapporterait au prix du marché mondial que 2 milliards de dollars. Ces chiffres sont au cœur de la crise économique cubaine.

Cuba, pays monoproducteur de sucre ? Cela a été très longtemps vrai. Ce l'est moins aujourd'hui. Aux deux autres ressources principales : nickel, agrumes, il convient d'ajouter maintenant le tourisme (environ 100 millions de dollars de revenus en 1979), les exportations de langoustes (150 millions de dollars). Le tabac, en revanche, est durement touché par une maladie « *que l'on dit cyclique* », mais M. Castro ne se berce pas d'illusions et dans ce domaine et semble redouter que la maladie « ne soit permanente ». Paradoxe dans l'île des célèbres *puros* : Cuba devra peut-être importer des cigares !

Le prix du nickel a certes monté sur le marché international d'environ 40 %. Mais l'industrie du nickel est grosse consommatrice d'énergie, donc de pétrole. « *Avec une production de 30 000 tonnes de nickel à 4 500 dollars, Cuba pourrait gagner 145 millions de dollars. Mais les 600 000 tonnes de pétrole nécessaires à l'usine de nickel coûtent, au prix de l'OPEP, quelque 150 millions de dollars.* »

» *C'est, depius vingt ans, la tragédie de la révolution cubaine !* s'écrie M. Fidel Castro. *Avec une différence : dans les premières années, les niveaux de consommation étaient très bas. Il y avait moins de sept millions d'habitants à Cuba. Nous sommes aujourd'hui plus de dix millions et les dépenses sociales se sont multipliées : dans l'éducation, dans le système de santé. Des dépenses auxquelles il n'est pas question de renoncer.* »

Autre ombre sur l'économie : le manque de bois de construction. En 1979, Cuba comptait sur la livraison de 500 000 mètres cubes de bois de construction des pays du bloc socialiste. La moitié environ a été livrée. D'où un déficit important dans la construction des logements, des meubles, des emballages. « *Oui, l'année 1979 a été, pour toute une série de raisons, vraiment très difficile...* » Et M. Fidel Castro de proposer — avec ingénuité ? — que des bûcherons cubains se rendent en Sibérie couper du bois qui fait cruellement défaut à Cuba, puisque, dit-il, « *les ressources d'un pays frère sont à la disposition de ses frères* ». En revanche, le leader cubain se passerait volontiers des deux cent mille postes de télévision vendus chaque année à Cuba par les pays socialistes. Cuba en a déjà un million deux cent mille. Mais « *nous devons bien prendre aussi ce que les pays avec lesquels nous commerçons le plus sont disposés à nous vendre...* ».

A CONTRE-COURANT

Au moment où des milliers de Cubains ne souhaitent qu'une chose, quitter l'île au plus vite, il y a au moins quelqu'un qui désirait se rendre à La Havane. Un Noir américain, recherché, semble-t-il, par la police pour un délit de droit commun, a détourné, mercredi 9 avril, un Boeing-727 de la compagnie American Airlines sur Cuba. Le pirate de l'air a été arrêté par les autorités cubaines et l'avion a pu regagner Miami, mercredi soir, après son escale forcée à La Havane.

Le commerce avec l'U.R.S.S.

En 1979, le montant total des échanges commerciaux entre l'U.R.S.S. et Cuba s'est élevé à 4,5 milliards de roubles. En fait, plus de 60 % du commerce extérieur de Cuba se fait avec l'Union soviétique. Dépendance excessive ou facteur de survie de l'économie, donc du régime ? M. Fidel Castro, conscient des risques et des menaces, penche plutôt pour le second terme de l'alternative. D'autant plus que les Soviétiques viennent de renouveler leurs promesses d'assistance

« *L'U.R.S.S.*, rappelle M. Castro, *nous a toujours acheté notre sucre à un prix supérieur au cours mondial et elle nous a toujours vendu le pétrole à un cours inférieur à celui des pays de l'OPEP.* » En 1979, l'U.R.S.S. a vendu la tonne de pétrole à environ 70 pesos cubains, alors qu'elle en valait 200 sur le marché international. Moscou s'est engagé à fournir la totalité des besoins en pétrole de Cuba, de 1981 à 1985, c'est-à-dire 61 millions de tonnes (1). Ce qui implique une hausse de la consommation annuelle de 11 millions de tonnes en 1980 à 14 millions de tonnes en 1985. D'autre part, les Soviétiques ont promis de ne pas acheter de quantités supplémentaires de sucre afin de laisser disponibles sur le marché libre environ 17 millions de tonnes de sucre pendant les cinq années du plan prévu (2).

Mais si la sûreté des approvisionnements en énergie est garantie pour les cinq ans à venir, il reste que toutes les autres difficultés vont contraindre les dirigeants cubains à réduire leurs ambitions et à ramener le taux de croissance de 3 à 4 % au lieu de 6 ou 7 % envisagés. C'est donc une récession relative, la poursuite des restrictions, du rationnement alimentaire, et par conséquent l'aggravation d'un malaise social provoqué essentiellement par ces difficultés quotidiennes dont les Cubains moyens ne voient pas la fin.

Si les « grandes conquêtes » de la révolution seront maintenues (système de santé exceptionnel, éducation : 95 % des enfants de six ans scolarisés ; trois millions de Cubains à l'école ou à l'université), M. Fidel Castro annonce de la sueur, du sang et des larmes. A tous ceux qui se sentent fatigués et qu'il qualifie, un peu rapidement, de « contre-révolutionnaires » ou de simples « délinquants », il promet des « prisons plus nombreuses » ou donne en exemple l'esprit « *qui anime les combattants, les médecins, les bâtisseurs qui sont en Afrique* ». C'est un argument qui ne porte guère si l'on en juge par l'épisode de l'ambassade du Pérou. La délinquance, le marché noir, le laisser-aller favorisé par une bureaucratie excessive et inefficace, ont progressé. L'« homme nouveau », rêvé par « Che » Guevara n'a pas grandi à l'ombre de la révolution cubaine. Et la dépendance de plus en plus grande à l'égard de l'U.R.S.S. s'est accompagnée naturellement de la mise en place d'un système politique de plus en plus proche du modèle soviétique et de moins en moins supporté par les Cubains.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Les Cubains réclamaient 63 millions de tonnes.

(2) Une maladie, la rouille, devrait contraindre à remplacer certaines plantations de canne à sucre et à réduire une production de sucre estimée à 20 millions de tonnes d'ici à 1985.

Des gens de toutes conditions et de toutes classes

La Havane *(A.F.P.)*. — Un véritable « mini-Cuba », réfractaire au régime de M. Fidel Castro, s'est constitué depuis dimanche à l'ambassade du Pérou, avec la présence dans le parc de cette mission diplomatique de quelque dix mille réfugiés, représentatifs de toutes les couches de la société cubaine.

Alors que cette foule, entassée en plein soleil, a été qualifiée officiellement de groupe composé « *dans son immense majorité* » de « *délinquants, anti-sociaux, vagabonds, homosexuels, amateurs de jeu et de drogue* », des témoignages concordants démontrent la diversité de cet échantillonnage où Blancs, Noirs et métis sont mêlés côte à côte.

D'humbles familles d'origine ouvrière, venues avec grands-parents et bébés, côtoient, épaule contre épaule, aussi bien des militaires de grade inférieur que des médecins, architectes, avocats ou chauffeurs d'autobus. Un paysan de la province de l'ouest de La Havane, où les informations sont parvenues avec retard, a même été aperçu samedi soir, déambulant, son baluchon sur l'épaule, suivi de sa femme et de ses enfants, dans le quartier de l'ambassade du Pérou. « *Où est la chancellerie péruvienne ?* », a-t-il demandé au garde d'une mission diplomatique proche.

Entre le retrait des gardes cubains de l'ambassade du Pérou, samedi matin, et le bouclage du quartier, dimanche, à l'aube, cet agriculteur, ainsi que ses compatriotes, ont sauté en l'espace de trente-huit heures, soit environ une personne toutes les quinze secondes, dans le parc de la mission diplomatique. Symbole de cette précipitation, parvenue à son paroxysme samedi soir dans une ambiance de kermesse populaire : des dizaines et des dizaines de véhicules — vieilles américaines des années 50, amoureusement bricolées, voitures neuves d'origine soviétique, side-cars — ont été abandonnés autour de l'ambassade, clefs jetées à terre ou laissées sur le tableau de bord par leurs propriétaires pressés de se réfugier.

Ces véhicules ont été depuis rassemblés par les autorités sur un parc de stationnement voisin. Un conducteur d'autobus aurait même abandonné à proximité ses passagers, avant de descendre en déclarant : « *Ici finit le voyage.* »

L'arrivée des militaires en tenue dans le parc des réfugiés avait suscité des mouvements divers, certains redoutant l'infiltration de personnes favorables au régime. Mais, pour éviter toute équivoque, ces militaires ont jeté à terre leur veste et leurs cartes officielles.

Des personnes portant des noms célèbres figurent parmi cette communauté éclectique. Aux côtés d'anonymes petits artisans, manœuvres, soudeurs, on pouvait apercevoir, dès samedi matin, M. Jorge Narciso Matos, vingt-huit ans, neveu du commandant Huber Matos, libéré de prison en octobre dernier après avoir accompli à Cuba une peine de vingt ans pour opposition. M. Jorge Matos souhaite retrouver son père, Hugo, installé aux Etats-Unis. Un autre réfugié, fils d'un architecte, fait partie, lui aussi, de la foule des candidats au départ. Avant la fermeture de l'accès à l'ambassade péruvienne, son père était venu en vain devant les grilles le supplier de renoncer à son entreprise, tout comme l'ont fait beaucoup d'autres parents.

● *Le problème des réfugiés cubains* ne peut pas être expliqué en taxant trop simplement ces personnes d'« *éléments anti-sociaux* », écrivait, mercredi, *l'Unita*, organe du parti communiste italien. « *Difficile de liquider le problème par la phrase méprisante : ce sont des anti-sociaux*, écrivait le journal. *Ils sont plus de sept mille et représentent certainement une partie seulement, la plus visible, d'un univers composite de personnes qui veulent quitter un pays se proposant de construire une nouvelle société. Les questions qui se posent sont nombreuses. Des événements de ce genre appellent un réexamen des schémas, modèles, formes d'organisation et de gestion de l'économie, de la politique, de la physionomie de l'Etat, dans une phase ou chacun se trouve devant des problèmes inédits.*

» *Ne serait-ce pas le moment pour tous de réfléchir sur ce que le socialisme peut apporter de plus, de différent, pour répondre aux profondes mutations sur la scène mondiale et dans la conscience des peuples ? Pour notre part, sans vouloir donner de leçon à quiconque, ces questions, nous nous les posons depuis longtemps.* »

● *Les Etats-Unis* entreprendront des manœuvres de grande envergure, baptisées Solid Shield 80, pendant trois semaines, à partir du 8 mai prochain, dans les Caraïbes, annonce-t-on de source militaire à Washington, le mercredi 9 avril. Ces manœuvres devraient rassembler plus de vingt mille hommes, quarante-deux navires et trois cent cinquante avions, des trois armes, et affecter la base américaine de Guantanamo, à Cuba. Le département de la défense a indiqué que le gouvernement cubain avait été prévenu par les voies diplomatiques normales. Ces exercices seront placés sous la direction du « groupe spécial » créé par le président Carter à la fin de l'année dernière après la découverte d'une brigade de combat soviétique à Cuba. — *(A.F.P.)*

EN ÉGRENANT LES PETITES ANTILLES

VII. — Grenade : révolution et révélation

Dernière étape de son voyage antillais, Jean-Pierre Clerc aborde Grenade, l'île où M. Bishop a porté la jeunesse au pinacle. Une île où, une fois encore, et ici aussi, on parle de « cheveux longs »... (Voir nos précédents articles parus depuis le 4 avril.)

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Saint-George's. — « *En arrière, camarades !* » La sentinelle paraît moins de dix-huit ans. L'âge tendre explique sans doute la nervosité du garçon.

Certes, l'objectif à garder est important : rien moins que l'entrée des bureaux où travaille le premier ministre ! Vous pourriez vous décrisper un peu, jeune homme : M. Maurice Bishop n'est pas à Saint-George's aujourd'hui... Le chauffeur de taxi, à notre droite, murmure : « *C'est une honte ! Ce gamin devrait être à l'école.* » Scène de la vie révolutionnaire à Grenade...

Gauche contre droite ? Progrès contre réaction ? Démocratie contre fascisme ? Un an après le coup d'État qui a renversé l'ancien premier ministre, M. Eric Gairy, il est encore bien tôt pour les bilans. Le Grenadin de la rue, pourtant, sait déjà une chose : le nouveau mouvement Joyau — ainsi se nomme, par un jeu de mots intraduisible de l'anglais *jewel*, la formation procastriste de M. Bishop — a porté la jeunesse au pinacle. S'il a moins de, disons, trente-cinq ans, il s'en réjouit sans nuance. Sinon, son attitude peut varier de l'approbation prudente à l'hostilité pure et simple. Jamais l'expression galvaudée de « *classe d'âge* » n'aura paru si appropriée.

La nouvelle équipe au pouvoir à Grenade — elle-même composée de gens de trente à quarante-cinq ans — s'est-elle acquis les suffrages de la jeunesse par la démagogie ? Nullement. Il s'agit d'une vraie rencontre entre une offre et une demande !

L'offre, c'est le programme de la « *nouvelle gauche* », qui fourbit ses armes, à Sainte-Lucie, et Saint-Vincent, dans toutes les petites Antilles. La demande, c'est celle d'une jeunesse nombreuse, vacante, et parfaitement désespérée, qui compose l'essentiel de la toile de fond humaine de la région. Dans toutes les îles, les moins de vingt ans représentent plus de la moitié de la population. Au sortir de l'école, du collège, du lycée, les adolescents viennent en nombre grossir le contingent des chômeurs ou des semi-oisifs — près de la moitié de la main-d'œuvre virtuelle. Pour compléter le tableau, un univers étroit, une société close, figée, un monde où rien jamais n'arrive : à peine les nouvelles de l'extérieur, depuis que, voilà quelques lustres, l'Angleterre, après les Etats-Unis et le Canada, s'est fermée à l'émigration.

Castries
STE LUCIE
LA BARBADE
la Soufrière
ST VINCENT
Kingstown
Bridgetown
I. Becquia
I. Moustique
ILES GRENADINES
I. Cariacou
OCÉAN
GRENADE
St-George's
ATLANTIQUE
TOBAGO
TRINITÉ ET TOBAGO
PORT OF SPAIN
TRINITÉ

Dès lors, que faire ? Comment repousser les limites, abattre les cloisons, fracasser les portes ? Sans espoir d'échapper aux contraintes, l'homme s'évade, classiquement, vers le haut. La prolifération, dans les Caraïbes, de sectes, souvent liées à l'usage de la drogue, trouve là son explication. Ainsi, le phénomène culturel le plus notable de ces dernières années est sans doute le succès remporté auprès des jeunes Antillais anglophones par le « rastafarianisme ».

« Rasta » n'est pas né d'hier. Mais il a longtemps été une manifestation essentiellement jamaïquaine, avant d'essaimer dans les petites Antilles. Dans son lieu d'origine, il est aujourd'hui largement « récupéré » — en raison, singulièrement, de la commercialisation et de la diffusion mondiale du *reggae*, expression musicale avec laquelle le rastafarianisme entretient des liens étroits. Mais il s'est répandu comme une traînée de poudre dans les mini-États anglophones de la Caraïbe, où il est à présent l'une des manifestations de la revendication d'authenticité de la jeunesse.

S'il n'a pas « mordu » sur la Martinique et la Guadeloupe, sans doute est-ce parce que son véhicule linguistique est l'anglais. Mais « Haïti-la-francophone » commence à y exercer une fascination culturelle comparable à celle de la Jamaïque dans les petites Antilles anglaises : en particulier, le vaudou y suscite un intérêt grandissant.

Alan, que dire de « rasta », qui ne trahisse pas l'ineffable ? « *Rasta, c'est les racines, la libération. C'est la joie, la confiance retrouvée. Rasta brise les chaînes, décille les yeux. Rasta, c'est ce qui fait que les « frères » se sentent quelqu'un. Rasta, c'est l'anti-Babylone...* » Même ponctuée de « *yeah, man* » (« écoute, mon vieux »), et de « *incroyable, tu comprends* », l'explication d'Alan, le *rastaman* de Saint-George's, demeure nébuleuse !

Il ne porte pas les *dread locks* — ces mèches tressées devenues emblématiques des rastas au point qu'on les appelle, ici ou là, des *dreads*. Sa chevelure se dresse sur sa tête comme une crinière, ou une auréole de jais. Torse nu, vêtu seulement d'un blue jeans et d'impossibles croquenots, Alan a pourtant l'air d'un souverain. Juda le lionceau, avec ses « *dents plus blanches que le lait* », éclatant dans un visage ébène !

Il entrecoupe ses phrases de longs silences et de profondes goulées de cigarette. Parler le fatigue, de toute façon. Alors, expliquer « rasta » à un Blanc ! Ce qui l'a mis en confiance, nous a-t-il dit, c'est de nous avoir vu cheminer sur une route de l'île. Il jure que c'est la première fois qu'il voit ça à Grenade, où les touristes ne marchent, d'ordinaire, que dans les rues de la capitale, tout en montagnes russes, et autour du bassin du port de carénage, à Saint-George's. « *Incroyable, tu comprends...* »

Marijuana oui, alcool non !

Alan fume la marijuana parce que, dit-il, « *tout ce que la terre produit est bon* ». Mais il ne boit pas d'alcool. C'est que, comme tous les *rastamen*, il attend le jour où il pourra retourner en Afrique « *boire le vin de palme* ».

Y croit-il vraiment à ce « *retour en Afrique* », mythe qui porte à incandescence l'imagination des *Brethren* et *Sistren* (frères et sœurs) rastas. Sans doute non. Mais qu'importe, puisque l'objectif est, précisément, d'abolir les frontières du réel par les puissances de l'imaginaire. Sait-il que Hailé Sélassié, l'empereur noir à qui la secte rastafarienne emprunta (bien à l'insu de l'Éthiopien !) l'un de ses noms (Ras Tafari), est mort depuis plusieurs années ? « *Il est ressuscité* », répond-il sans broncher.

Le rastafarianisme, mouvement millénariste, est né au début du siècle, lorsque le Jamaïquain Marcus Garvey, se fondant sur un évangile apocryphe, découvrit que le Christ était noir, et que les Nègres étaient de vrais juifs. De cette tentative pathétique de refonder la dignité de la race écrasée naquit toute une mythologie de l'« *Afrique, nouvelle terre promise* », où l'on vivrait « *dans la félicité et l'abondance* ». L'idée d'un « *foyer noir* » était, d'abord, très concrète. Des envoyés se rendirent, après la deuxième guerre mondiale, en Éthiopie. On les reçut gentiment, puis on les remit sur le chemin de la Jamaïque, les bras couverts de cadeaux. La « *terre promise* », dès lors, ressembla davantage à une sorte d'empyrée des valeurs de la « *négritude* ».

D'un côté, le rastafarianisme comme refuge ; de l'autre, le « *pouvoir noir* » comme combat : les idées de Garvey allaient, pile et face, exercer une influence énorme sur tout les « *Noirs de l'Ouest* », non seulement dans la Caraïbe, mais aux États-Unis.

Aujourd'hui, les *rastamen* se rassemblent fréquemment en petites communautés qui, ici et là, font retour à la terre. Hormis l'usage de la *ganja*, ils vivent de façon très stricte — tant pour ce qui est de la nourriture que de la boisson ou des habitudes sexuelles. Vêtus sobrement, ils se refusent pourtant à porter des habits d'occasion, jugés impurs. Les cheveux sont longs par référence, semble-t-il, à l'épisode biblique de Samson. Le « *bon Livre* », d'ailleurs, est comme Jah (Dieu) Lui-même, au centre de la vie des rastas.

Un prêté pour un rendu

A la Dominique, les *dreads* ont eu les plus graves ennuis au milieu des années 70. Les autorités les accusaient, à tort ou à raison, des pires forfaits, vols, viols, meurtres même. Elles en étaient pratiquement arrivées à autoriser contre eux le tir à vue. Ce furent quelques années terribles. A présent, le mouvement a perdu de son ampleur, et les officiels se montrent relativement plus tolérants sur l'usage de la drogue. Il reste une centaine de *dreads*, dispersés sur quatre ou cinq communautés dans les zones les plus montueuses du pays.

A Sainte-Lucie, une grande effervescence est perceptible dans la jeunesse, dont les rastas, cependant non violents, risquent de faire les frais. Comme partout, la police — interprète en cela de la population bien-pensante — trouve qu'ils font sales, avec leur cheveux longs, et que leurs mœurs sont celles de « *vagabonds* ». Dans l'actuelle situation politique incertaine que connaît l'île, les rastas sont inquiets : têtes de turcs idéales, et... enjeu de prix.

Car, auprès de cette jeunesse dont les gouvernants, et leurs opposants, connaissent désormais le poids, les rastas jouissent d'un réel prestige. Leur coiffure, leur vêtement, leur argot sont imités. Leur ascétisme, leur « quête du sens » en imposent à ceux-là même qui ont surtout retenu du rastafarianisme l'usage de la drogue. Se concilier les *rastamen* est entreprise malaisée, car ils flairent vite « *Babylone* », débusquent aisément « *Sodome et Gomorrhe* », dans tout ce qui touche au pouvoir ; ils découvrent sans effort le *bald head* (le « chauve », l'anti-rasta) en tout politicien. Mais, en cas de succès, l'entreprise est rentable. M. Eric Gairy, renversé par le coup d'État du 11 mars 1979, n'avait apparemment pas compris cela : les membres de sa police secrète, les « *mangoustes* », ne s'amusaient-ils pas à... raser les *dread locks ?*

Ce n'est pas la moins étonnante réussite du Grenadin Maurice Bishop et de son mouvement marxiste que d'avoir rallié le rastafarianisme. Au point que deux cents de ces pacifistes ont revêtu l'uniforme de la nouvelle armée révolutionnaire !

Tout n'a pas été sans malentendu, cependant, entre le nouveau régime et les *rastamen*. Ceux-ci pensaient, bien entendu, que le premier décret de M. Bishop serait pour légaliser la marijuana. Avait-il, comme opposant, laisser planer un flou artistique sur le sujet ? Au pouvoir il fut clair : non !

Un prêté pour un rendu : en quête de moyen de « déstabiliser » M. Bishop, ses ennemis ont fait « donner » les rastas. Une lettre a été publiée dans la presse, assurant que la nouvelle armée populaire avait menacé des « *frères* » dans les collines et que les enfants des *brethren* et des *sistren* n'étaient pas acceptés dans les écoles. Des soldats ont été lapidés à Saint-George's par des chevelus...

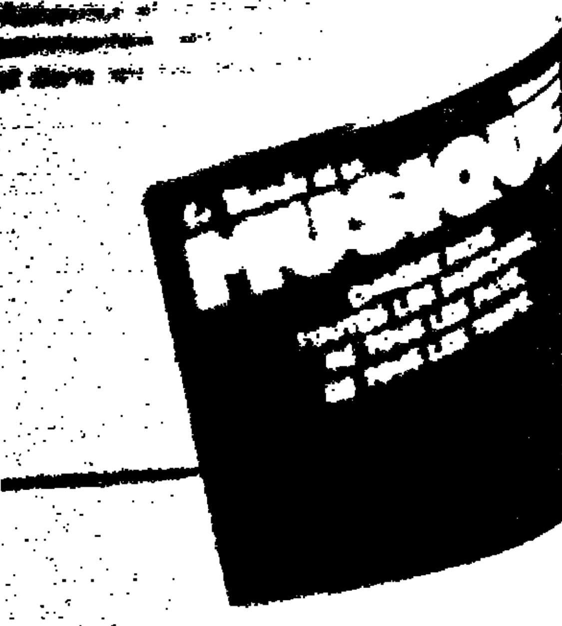
M. Bishop n'a pas pris la chose à la légère. L'hebdomadaire du mouvement a publié, dans les quelques jours, une contre-lettre, signée des rastas Kulu, Kali, Adras et quelques autres, dénonçant « *Ras Nna, Ersto Jojo et tous les frères du groupe réactionnaire pactisant avec Babylone, l'oppresseur euro-américain...* ». Les auteurs assuraient que « *les rastas soutiennent fermement... l'anti-Babylone : l'armée et le gouvernement révolutionnaire, et le socialisme mondial, Cuba et la Russie, qui combattent à nos côtés pour la libération de l'Afrique noire* ». Au nom de Jah (« *Que Son nom soit loué* »), Kulu et ses frères assuraient que, pour eux, « *les temps de la révolution* » sont « *les temps de la Révélation* ».

Acceptons-en l'augure, puisque cette forte image a toute chance d'être... inspirée.

FIN

Des gens de toutes conditions et de toutes classes





ASIE

LES RELATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

Le Kremlin souhaite une remise en cause complète du maoïsme

Moscou. — Le traité d'amitié, d'alliance et d'entraide signé pour trente ans en février 1950 par la Chine et l'U.R.S.S. vient à expiration le 11 avril. Conformément au texte, le gouvernement chinois a annoncé, il y a un an, son intention de ne pas le proroger. Les relations entre les deux États vont donc se trouver, pour reprendre une expression de la *Pravda*, *« sans fondement juridique »*.

C'est justement ce que Chinois et Soviétiques avaient voulu éviter, en entamant, à la fin de l'année dernière, des négociations *« pour la solution des questions en suspens »*.

En effet, tout en annonçant leur intention de ne pas proroger le traité, les dirigeants chinois avaient proposé l'ouverture de pourparlers, abandonnant, par la même occasion les conditions préalables qu'ils avaient posées jusqu'alors (retrait des troupes soviétiques des territoires contestées en Sibérie et de Mongolie, reconnaissance par Moscou du caractère injuste des « traités inégaux ») et qui avaient empêché le dialogue souhaité par les Soviétiques.

Après plusieurs mois de conversations exploratoires, les deux parties s'étaient finalement mises d'accord pour que les pourparlers commencent en septembre à Moscou.

La première série de négociations s'est achevée fin novembre après six séances plénières entre les délégations dirigées respectivement par deux vice-ministres des affaires étrangères, MM. Illytchev et Wang Yuping. Les discussions devaient reprendre à Pékin au début de cette année, mais elles ont été suspen-

De notre correspondant

dues à la demande des Chinois, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Malgré l'échéance du 11 avril, il n'existe aucun signe d'une reprise prochaine. Les négociations annuelles sur le protocole commercial n'ont pas encore commencé et les conversations frontalières, qui traînent en longueur depuis plus de dix ans, sont au point mort. Sans doute M. Michel Kapitsa, directeur du département d'Extrême-Orient au ministère des affaires étrangères et numéro deux de la délégation soviétique, s'est-il rendu récemment à Pékin, mais c'était à l'invitation de l'ambassadeur soviétique pour une visite d'inspection qui ne sortait de la routine que par le niveau élevé du voyageur. M. Kapitsa a été reçu par son homologue chinois, et il est probable qu'il a exprimé le souhait de l'U.R.S.S. de reprendre les négociations.

La *Pravda* a, en tout cas, rendu publique, au début de cette semaine, la position du Kremlin : *« Il est indispensable d'utiliser toutes les possibilités et tous les canaux pour entamer des entretiens constructifs afin de normaliser les rapports sino-soviétiques (...). Ainsi la perspective des négociations dépend maintenant de la direction chinoise. »* En manifestant une bonne volonté, qui a peu de chances actuellement d'avoir des suites concrètes, l'U.R.S.S. rejette sur Pékin la responsabilité du vide juridique qui va s'établir. Mais l'intervention soviétique en Afghanistan a encore aggravé un différend qui n'est plus ni idéologique ni politique mais stratégique et qui met en jeu des intérêts nationaux fondamentalement opposés. Le « coup de Kaboul » a compliqué une négociation déjà très complexe en ajoutant une nouvelle pomme de discorde.

Moscou espère une déclaration commune

Bien que les deux parties aient été d'une grande discrétion sur le contenu de la première série de négociations, on sait que la délégation soviétique a proposé la signature d'une *« déclaration sur les principes des rapports entre l'U.R.S.S. et la République populaire de Chine »*, sur le modèle des textes signés avec la France et les États-Unis en 1971 et 1972. De leur côté, les Chinois ont soulevé trois points : la réduction des troupes soviétiques le long de la frontière commune ; la fin du soutien de Moscou à la politique *« expansionniste »* du Vietnam en Asie ; le retrait des troupes soviétiques de Mongolie et des territoires contestés de Sibérie que la Chine revendique. Sans en faire une condition préalable absolue, les Soviétiques estimaient que l'existence d'une déclaration faciliterait la solution de ces problèmes, tandis que, pour les Chinois, la solution des questions soulevées par eux était indispensable au rétablissement de relations interétatiques normales.

L'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan a ajouté un nouveau chapitre aux revendications chinoises, dans la mesure où Pékin considère que l'occupation de ce pays vise entre autres à consolider l'encerclement de la Chine par l'U.R.S.S et par ses alliés. De leur côté, les Soviétiques dénoncent la *« main de Pékin »* dans les activités des rebelles musulmans et cloue au pilori la collusion sino-américaine contre la *« révolution afghane »*. Cependant, si l'existence d'une frontière commune sino-afghane et la présence de la Chine dans la région ont bien déterminé en partie la décision des Soviétiques d'intervenir à Kaboul, leur action a accéléré le rapprochement entre Washington et Pékin, qu'il s'agissait précisément de contrarier. Dans une large mesure, le Kremlin a contribué à sceller *« l'alliance entre le faucon et le dragon »* et *« le « partnership » entre l'impérialisme* [américain] *et l'hégémonisme* [chinois] », qu'il ne cesse de vilipender.

Une « conférence scientifique »

Tout en exprimant le désir de Moscou de reprendre les négociations, la *Pravda* écrivait récemment : *« La politique d'hégémonisme pratiquée par Pékin dans l'arène internationale se manifeste, avec une évidence particulière, dans son orientation antisoviétique, car l'U.R.S.S., le système socialiste mondial, sont les principaux obstacles à la réalisation de ses convoitises hégémonistes. L'antisoviétisme des dirigeants chinois ne se reflète pas seulement dans la propagande mais également dans les nombreuses actions politiques qu'ils mènent de concert avec les forces impérialistes. »*

Les Soviétiques ont réuni à Moscou à la fin du mois de mars, une « conférence scientifique » de leurs principaux alliés socialistes (à l'exception de la Roumanie) qui a condamné *« la politique des grands khans de la Chine à l'encontre des pays en voie de développement »* et a appelé *« toutes les forces progressistes à maintenir leur cohésion pour s'opposer aux projets de Pékin, à ses tentatives d'aggraver la situation internationale, ce qui fait le jeu des milieux agressifs de l'impérialisme »*.

Et ce n'est pas la remise en cause du maoïsme qu'a entreprise l'actuelle direction chinoise qui peut suffire à modérer la polémique. Jusqu'à présent, les Soviétiques ont totalement passé sous silence les articles de la presse chinoise qui contestent la validité des bases théoriques de la rupture idéologique avec Moscou ainsi que ceux donnant une nouvelle vision de l'U.R.S.S. consécutive à la tenue d'une conférence à Harbin en Mandchourie (*le Monde* du 5 avril). Du dernier plénum du comité central du P.C. chinois, ils n'ont retenu que la réhabilitation de Liu Shaoqi. Celle-ci ne constitue pas à leurs yeux *« un tournant sérieux »* de la politique intérieure chinoise, mais *« un nouvel épisode des luttes des clans au sein du parti »*. Il ne peut s'agir que *« d'une demi-mesure tant que sera cachée la vérité sur le véritable inspirateur et animateur de la révolution culturelle, Mao Tse-toung. »* Aller plus loin serait *« l'unique garantie solide que seront révisés l'héritage de Mao et la politique intérieure et extérieure maoïstes, néfastes pour la Chine »*.

Une condamnation formelle du maoïsme en Chine (qui ne paraît pas exclue à plus ou moins court terme), pourrait certes désamorcer largement la querelle idéologique entre les deux grands États communistes. Elle ne mettrait pas un terme à la collusion de leurs intérêts et ne marquerait donc pas nécessairement l'amorce d'un rapprochement diplomatique. Elle donnerait, tout au plus un argument supplémentaire aux Soviétiques, qui tiennent aux Occidentaux un double discours dans lequel ils les mettent en garde à la fois contre le danger chinois en ce qui concerne la stabilité internationale et contre un retournement d'alliance, toujours possible. Dans les deux hypothèses, la conclusion qui, selon les Soviétiques, devrait s'imposer est que les Occidentaux n'ont aucun intérêt à « jouer la carte chinoise ».

DANIEL VERNET.

L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE A PÉKIN CHANGE D'ADRESSE...

(De notre correspondant)

Pékin. — *L'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin vient de changer d'adresse. Plus exactement, la rue où elle est située a été discrètement débaptisée et ne s'appelle plus* « rue de l'antirévisionnisme », *nom qui lui avait été donné au début de la révolution culturelle et qui figurait encore ces derniers jours en lettres rouges sur fond blanc, à l'entrée de la voie conduisant à l'ambassade. La nouvelle adresse des diplomates soviétiques en République populaire est désormais dénuée de toute connotation politique, car la rue a simplement retrouvé son ancien nom, dont le sens est essentiellement géographique et peut approximativement se traduire par* « voie du milieu, côté nord de la porte de la muraille septentrionale ».

A l'heure où le Quotidien du peuple *fait son autocritique sur la manière dont il critiqua, dans les années 60, le* « pseudo-communisme de Khrouchtchev », *la* « rue de l'antirévisionnisme » *apparaissait comme la survivance déplacée d'un autre âge. On appréciera le sens de l'à-propos et la logique des services municipaux de la capitale qui sont intervenus pour remédier à cet anachronisme.*

L'ambassade de Chine à Moscou est installée dans la « rue de l'amitié ». *Est-ce encore un anachronisme ?* – A. J.

LES NON-ALIGNÉS ET LA CRISE AFGHANE

La visite en Inde du premier ministre vietnamien n'a pas permis d'éliminer des « divergences »

L'Inde et le Vietnam ne sont pas parvenus à adopter une attitude similaire à propos de l'Afghanistan, à l'occasion de la visite de M. Pham Van Dong à New-Delhi. Le premier ministre vietnamien a reconnu qu'il y avait des *« points de divergence »* entre les positions des deux pays sur la manière de désamorcer la crise. Selon des sources indiennes, les divergences porteraient sur la date du retrait des troupes soviétiques souhaité par New-Delhi. L'Inde estime que, sans engagement soviétique à cet égard, aucune initiative des pays non alignés pour tenter de trouver une solution à la crise afghane ne pourrait aboutir. M. Pham Van Dong a cependant indiqué que son pays soutenait pleinement l'initiative cubaine dans ce sens. Justifiant l'intervention soviétique en Afghanistan, le premier ministre vietnamien a affirmé que *« plusieurs influences étrangères* (allusion à la Chine et aux États-Unis) *minaient l'indépendance »* de ce pays. *« Les États-Unis*, a-t-il ajouté, *ont pris le prétexte de l'Afghanistan pour renforcer leurs visées impérialistes en Asie du Sud. »*

Mme Gandhi a, d'autre part, lancé un appel aux puissances étrangères pour qu'elles n'interviennent pas dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Dans un discours prononcé, mercredi 9 avril, au cours d'un déjeuner en l'honneur du premier ministre vietnamien, le chef du gouvernement indien a déclaré : *« Il est temps que nous soyons délivrés d'une telle présence, des provocations armées et des tentatives de déstabilisation. »* Mme Gandhi a ajouté que la crise afghane ne pouvait être réglée que par des négociations. Cependant, les conversations qu'a eues mardi à New-Delhi le ministre cubain des affaires étrangères, M. Almierca, avec les hauts responsables indiens n'ont pas fait avancer les choses à ce sujet.

D'autre part, M. Pham Van Dong a indiqué que l'Inde avait accepté de reconnaître le régime de Phnom-Penh sans poser de conditions préalables (telles que le retrait des forces vietnamiennes. *« Lors de mes entretiens avec Mme Gandhi, il n'a été question à aucun moment de telles conditions »*, a-t-il précisé.

● *La onzième réunion ordinaire* des ministres des affaires étrangères de la conférence islamique, qui devait se tenir à Islamabad la semaine prochaine et discuter, comme la session extraordinaire qui a eu lieu dans la même ville fin janvier, de l'intervention soviétique en Afghanistan, a été reportée au mois de mai, probablement du 16 au 21, a-t-on appris de source officielle, le 9 avril, à Dacca. Aucune raison n'a été donnée à ce report.

● *Huit personnes*, torturées à mort, après avoir été accusées pendant la révolution culturelle d'espionnage au profit de Taiwan et des États-Unis dans la province côtière du Fujian, ont été réhabilitées, a indiqué, mercredi 9 avril, un responsable de l'administration de cette province. Celui-ci a également déclaré qu'au total trois cents personnes s'étaient vu reprocher à tort pendant cette période (1966-1976) d'avoir fait du renseignement pour le compte de Taipeh et de Washington. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

Certains réfugiés rentrent à N'Djamena en dépit de la poursuite des combats

N'Djamena. — Le cessez-le-feu arraché à contrecœur au président Goukouni et à M. Hissène Habré par le président du Togo, le général Eyadema, n'aura pas été plus respecté que les premiers. Le nombre d'obus tirés a été, en effet, mardi et mercredi, supérieur à celui des deux jours précédents, où les combats avaient toutefois diminué d'intensité.

Une chose est certaine : tout le monde veut la paix, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas pour recommencer dans quelque temps. *« Pendant qu'on y est, finissons-en »*, disent les combattants.

L'arrivée à N'Djamena, mardi 8 avril, de M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., n'a impressionné personne. Seuls les observateurs togolais du cessez-le-feu et deux officiers français, observateurs de la commission de contrôle, sont sur place. Les autres, c'est-à-dide les Camerounais, les Nigérians et les Libériens, ne sont pas encore arrivés.

Quant à la « force neutre panafricaine » dont le président togolais doit discuter la composition avec M. Tolbert, président du L[illegible]ria, président en exercice de [illegible] A., nul ne croit à son efficacité. L'expérience tentée par les Congolais, dont l'envoi avait été décidé après les accords de Lagos, renforce cette conviction. Les Congolais, qui, seuls, contrairement aux Guinéens et aux Béninois, avaient joué le jeu, n'ont en fait jamais rien pu faire et sont restés impuissants devant l'embrasement de la capitale tchadienne.

L'impression qui prévaut ici est que ni le président Goukouni ni M. Hissène Habré n'ont voulu apparaître comme responsables de la prolongation de la guerre, et

De notre envoyée spéciale

qu'ils ont cédé, beaucoup plus facilement du côté de M. Hissène Habré que du président Goukouni, à la médiation courageuse du général Eyadema, mais sans aucune illusion sur l'avenir. On voit mal d'ailleurs, à écouter les invectives et les accusations des chefs des deux tendances, comment il pourrait en être autrement. Le fossé entre les deux anciens alliés du Nord paraît décidément bien difficile, sinon impossible, à combler.

Des armes en abondance

N'Djamena n'est certes pas le Tchad, mais le symbole du pouvoir qui s'attache à la capitale est fondamental. Or, il faut bien le constater, après deux semaines de combats, aucune des deux tendances n'a pu militairement l'emporter sur l'autre. Le front n'a pratiquement pas bougé, et les mouvements de repli ou d'avance ne se chiffrent que par quelques centaines de mètres. La seule chose que l'on puisse dire c'est qu'à aucun moment les armes et les munitions n'ont paru manquer, et des deux côtés cela ne semble pas être une préoccupation majeure.

Depuis quinze ans que l'on se bat au Tchad, beaucoup d'armes circulent et les combattants les récupèrent les uns sur les autres. Si la kalachnikov reste l'arme individuelle la plus couramment employée des deux côtés, des armes de tous pays et de toute nature ont été utilisées dans cette bataille.

D'autre part, le combat ne semble pas devoir cesser faute de combattants.

Dans chaque camp sont arrivés des renforts, et à en croire M. Brahim Youssouf, conseiller du président Goukouni, les forces armées populaires n'auraient pas jeté dans la bataille plus de la moitié de leurs potentialités. Les éléments des zones du nord et du centre du pays n'auraient pas participé aux combats. Des renforts parviendraient également à M. Hissène Habré.

A quoi auront servi les milliers de victimes de la bataille pour N'Djamena ? Une évaluation un peu précise de leur nombre est difficile à faire, mais, compte tenu des admissions dans les différents centres de soins, l'on peut estimer à près de trois mille le nombre des blessés et à près de mille celui des morts. Sans compter les quatre-vingt mille réfugiés qui ont trouvé asile au Cameroun.

Ceux-ci, d'ailleurs, commencent à rentrer, au moins pour de brèves incursions, et la vie renaît un peu dans la ville africaine. Les petits commerçants, marchands de charbon, de bois ou porteurs d'eau, ont refait surface au point stratégique par lequel s'écoulait, depuis deux semaines, la colonne de réfugiés. Dans le centre de la ville africaine, non loin de la grande mosquée, le marché est de nouveau approvisionné, et l'on peut y trouver, bien qu'en quantité insuffisante, viande et légumes frais.

Les soldats français, eux, savent déjà qu'ils seront appelés à « désobuser » N'Djamena et à remettre en marche les principaux services publics de la ville. Ils en ont l'habitude et, sur ce point au moins, les deux camps sont d'accord, ils sont indispensables.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Algérie

Les étudiants de Kabylie entendent poursuivre leur action en faveur de la « reconnaissance de la culture berbère »

Aïn-el-Hammam. — Le calme régnait, mercredi 9 avril, dans les rues de la petite cité kabyle qui fut, dans les années suivant immédiatement l'indépendance, le bastion du Front des forces socialistes (F.F.S.) de M. Aït Ahmed. La révolte des maquisards refusant le pouvoir de M. Ben Bella et les orientations du F.L.N. appartient désormais à l'histoire. Les fusils de chasse ont retrouvé depuis longtemps leur vocation d'origine et ne menacent plus que le gibier.

La petite ville, dont l'ancien nom de Michelet réapparaît au hasard des croisements sur quelques plaques de signalisation, s'allonge sur une crête à une cinquantaine de kilomètres de Tizi-Ouzou face au majestueux sommet encore poudré de neige de la chaîne du Djurdjura. En cet après-midi pluvieux et alors que des voiles de brouillard s'accrochent à la montagne, les passants, frileusement serrés dans leur djellaba blanche, sont rares et taciturnes. Il faut longuement tourner en ville pour découvrir peu à peu les traces de la poussée de fièvre qui s'est manifestée brutalement deux jours auparavant.

Tout au long de la rue principale, sur près de 2 kilomètres, toutes les enseignes des magasins, panneaux de plastique blanc éclairés au néon, sont en miettes. Les caractères arabes ont volé en éclats sous l'impact de cailloux vengeurs. Les inscriptions ornant les façades de l'assemblée populaire communale ont subi le même sort. Par endroits les murs sont décorés de placards irréguliers de peinture blanche fraîche, masquant sans aucun doute des slogans. L'un d'entre eux a échappé au zèle des barbouilleurs. Tracé à la bombe à la peinture bleue sur le mur d'enceinte de la daïra (sous-préfecture), il proclame : *« Respect pour notre culture. »* Il s'agit bien sûr, ici, de la culture berbère.

C'est pour la défendre et réclamer sa reconnaissance comme composante de la culture nationale que quelque sept cents élèves et les lycéens d'Aïn-el-Hammam ont « marché » lundi vers l'Arba-Aït-Irathen, ex-Fort-National, cité distante d'une vingtaine de kilomètres en direction de Tizi-Ouzou. Ces jeunes, nous en avons rencontré devant la grille de leur établissement. Il porte le nom de Ben-Boulaïd, l'un des chefs historiques de la lutte pour l'indépendance, tombé au maqui. D'emblée, nos interlocuteurs ont récusé toute violence : *« Nous ne sommes pas les auteurs des dégâts*, ont-ils dit. *Nous avons été débordés par quelques éléments irresponsables. Nous voulons rester dans la légalité. Nous sommes socialistes, respectueux des institutions de notre pays, solidaires de ses options. Nous avons écrit au président Chadli et aux autorités locales pour leur dire notre fidélité au F.L.N. Mais nous voulons aussi notre droit. L'Algérie socialiste doit respecter notre culture et notre langue. C'est pour cela que nous avons marché sur Aïn-el-Hammam. Nous n'avons été arrêtés qu'à 300 mètres de la ville. On a discuté avec les gendarmes et puis nous sommes rentrés chez nous. »*

De notre envoyé spécial

Un « comité anti-répression »

Les cours ont repris au lycée Ben-Boulaïd, comme d'ailleurs au C.E.M. voisin. Ils ont recommencé aussi, nous a-t-on dit, à Azazga et à L'Arba. Mais il suffisait de voir les yeux brillants de certains jeunes et leur sourire narquois pour comprendre que le feu couve sous la cendre. Il pourrait d'autant plus se rallumer qu'à Tizi-Ouzou les étudiants ont décrété une grève *« reconductible quotidiennement »* et poursuivent avec vigueur leur mouvement pour la reconnaissance de la *« culture berbère »* et, de façon plus générale pour la *« liberté d'expression et d'information »*. A l'entrée du campus d'Hasnaoua, en lisière de la ville, près de l'hôpital, une inscription à la craie sur un tableau vert amené d'une salle de cours proclame *« université occupée »*. Un piquet de grève filtre les visiteurs.

A quelques centaines de mètres de là stationnent, sur les deux voies d'accès, quelques cars de policiers et des camions-citernes équipés de lances à eau. Ces forces laissent passer les isolés ou les petits groupes, mais ont pour mission de barrer la route à d'éventuels cortèges de manifestants désireux de se rendre en ville. Des brigades anti-émeutes — combinaison bleue et casque à visière — stationnent aussi au cœur de la cité devant l'immeuble du parti F.L.N. et, un peu plus loin, la caserne de gendarmerie paraît regorger d'hommes et de matériel.

Condamnés à l'isolement dans leur université encore en chantier — grues géantes, bulldozers et camions sont à l'œuvre à proximité pour réaliser les futurs bâtiments des instituts de science — les mille cinq cents étudiants en lettres et en droit de de Tizi-Ouzou se sont dotés, avec leurs enseignants d'un *« comité anti-répression »* chargé d'assurer la sécurité, de poursuivre l'action et de diffuser l'information. Ses membres tiennent à garder l'anonymat. Nous recevant dans une salle de cours, ils insistent sur leur volonté de non-violence. Proclamant leur *« autonomie »*, ils refusent, disent-ils *« l'amalgame fait par les autorités prétendant que notre action est inspirée de l'étranger. Nous ne sommes manipulés par personne. Nous refusons toute tutelle. On nous présente à dessein comme un mouvement « berbériste » ou séparatiste pour nous déconsidérer. En fait, ce qui inquiète les autorités, c'est notre revendication pour la liberté d'expression, d'opinion, de pensée et de conscience. Le berbère, dans ce cadre, n'est qu'un aspect de notre lutte »*.

Les étudiants de Tizi-Ouzou ont saisi, nous ont-ils affirmé, la Ligue internationale des droits de l'homme et Amnesty International, et leur ont demandé d'intervenir en faveur de personnes récemment arrêtées pour leurs opinions, notamment un laborantin d'Azazga, M. About Arezki, et un technicien originaire de Beni-Douala, M. Chemine Mokrane.

A Alger, où la grève se poursuit à la faculté centrale, la journée de mercredi a été calme. Un millier d'étudiants environ se sont réunis pour un long meeting et ont décidé de poursuivre leur action.

Le mouvement qui, outre Alger et Tizi-Ouzou, aurait des sympathisants au centre universitaire de Sétif, pourrait se poursuivre jusqu'à la réunion, au début du mois de mai, du comité central. Celui-ci doit, en effet, examiner, a rappelé mercredi matin *El Moudjahid*, la seconde phase du programme d'arabisation annoncé par les autorités à l'issue de la précédente réunion du C.C. à la fin du mois de décembre dernier.

DANIEL JUNQUA.

EUROPE

Espagne

M. Garaicoechea est élu président du gouvernement autonome basque

De notre correspondant

Madrid. — M. Carlos Garaicoechea, qui présidait déjà le Conseil général basque (gouvernement provisoire de la région), a été élu, le mercredi 9 avril, à Guernica, président du gouvernement autonome, le premier depuis la guerre civile. Il était le seul candidat. L'élection s'est faite avec une voix de différence : c'est la majorité dont dispose la formation dominante, le parti nationaliste basque, au sein de l'Assemblée législative qui s'est constituée le 31 mars.

« Humilié devant Dieu, debout sur la terre basque avec le souvenir des ancêtres sous l'arbre de Guernica, je jure de remplir fidèlement mon mandat. » Le serment qu'avait prononcé José Antonio Agurre, quand il avait été élu en 1936 à la tête du gouvernement d'Euskadi, M. Garaicoechea l'a répété, sous le même arbre symbolique, aussitôt après son élection. Quarante-neuf des soixante membres du Parlement étaient présents. Les onze députés de la coalition indépendantiste Herri batasuna (Unité populaire) ont boycotté l'Assemblée. L'absence de la deuxième force politique de la région donne au P.N.V., avec ses vingt-cinq députés, une majorité automatique face aux vingt-quatre élus des autres formations.

C'est un homme remarquable par son esprit de dialogue et de conciliation qui est depuis ce jeudi le président des Basques. Agé de quarante et un ans, formé dans un collège religieux de Pampelune dont il est originaire, diplômé en sciences économiques de l'université jésuite de Deusto, M. Garaicoechea est chef d'entreprise et avocat d'affaires. Il a présidé pendant dix ans la chambre de commerce et d'industrie de Navarre. Président du parti nationaliste basque depuis mars 1977, il avait succédé, en juin 1979, à un socialiste, M. Ramon Rubial, à la tête du Conseil général basque, le gouvernement pré-autonomique formé un an et demi plus tôt.

M. Garaicoechea est Navarrais : or, des quatre provinces traditionnelles basques, la Navarre est la seule qui n'appartienne pas à la région autonome d'Euskadi.

Dans son discours mercredi devant les députés, le président a estimé que l'intégration de la Navarre devrait se faire par des voies *« démocratiques et rationnelles »*. Il s'est référé à une négociation possible avec l'ETA en disant qu'il faudrait consentir un *« effort titanesque »* pour obtenir la réconciliation entre tous les Basques. Il a affirmé également que le gouvernement autonome défendrait la liberté de l'enseignement sans imposer ni une langue ni une autre (l'euskera ou le castillan) et lutterait en faveur d'une université indépendante de *« tout pouvoir extérieur au Pays basque »*.

« Nous n'accepterons jamais une structure politique supranationale qui signifie l'anéantissement de nos instances nationales basques », a-t-il déclaré.

Socialistes, centristes, nationalistes d'Euskadiko Eskerra (gauche basque), étaient contre la candidature de M. Garaicoechea parce que son parti entendait gouverner seul. Les socialistes l'ont accusé de n'avoir pas de programme économique et social, et les centristes lui ont reproché de se déclarer solidaire à la fois *« des peuples d'Espagne et du monde entier »*.

CHARLES VANHECKE.

Portugal

LES DIRIGEANTS DU PARTI DU PROLÉTARIAT SONT CONDAMNÉS A DE TRÈS LOURDES PEINES DE PRISON

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le procès des dirigeants du Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.) impliqués dans des attentats terroristes s'est achevé, à Lisbonne, le mercredi 9 avril, par des sentences très sévères : quinze ans de prison pour M. Carlos Antunes, onze ans pour Mme Isabel do Carmo et dix ans et demi pour Mme Fernanda Fraguas.

Selon l'accusation, le tribunal a fait la preuve de tous les crimes imputés à M. Carlos Antunes et à Mme do Carmo, celle-ci étant inculpée de complicité et de recel dans des hold-up. En ce qui concerne Mme Fraguas, l'accusation, en revanche, s'était prononcée pour l'acquittement.

La défense conteste un verdict qui aurait été basé exclusivement sur de *« fausses déclarations »* d'un ancien membre du P.R.P. Le procès a été suivi par des juristes appartenant à des organisations internationales. Ceux-ci ont à plusieurs reprises dénoncé des *« irrégularités »* commises en particulier pendant l'instruction.

Dans un communiqué, la commission nationale de solidarité avec les prisonniers politiques antifascistes appelle à la *« mobilisation des travailleurs »* et exige l'*« application immédiate »* de la loi d'amnistie votée par le Parlement, en 1979, et qui, selon cette organisation, devait entraîner la libération des militants du P.R.P. déjà condamnés. — J. R.

Dans une question écrite

M. MICHEL DEBRÉ SE PLAINT DES SERVICES D'INFORMATION DE LA C.E.E.

Dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Michel Debré demande à propos de la Communauté européenne *« si, à la suite des multiples incartades et de la francophobie maladive des services d'information, il ne lui paraît pas urgent d'imposer à la Commission une réforme de ses services, un choix plus sérieux de ses agents, une réduction et un meilleur emploi de ses crédits, enfin le respect à la fois d'une conception démocratique de l'information et de l'indépendance des Etats qui composent la Communauté »*.

M. François-Poncet répond que la Commission doit faire connaître la politique de la Communauté par des brochures, des ouvrages, des émissions. Il ajoute *« Il est à noter que toute cette production (...) est toujours disponible en français et contribue ainsi à la diffusion de notre langue. Cette politique d'information est supervisée par le conseil des Communautés, dont un groupe de travail se réunit périodiquement à cette fin ; celui-ci examine notamment le programme annuel de la Commission et évoque tout problème spécifique relatif à son exécution. Il est exact que les services d'information de la Commission ont, en de rares occasions qui sont la conséquence d'initiatives émanant de bureaux de représentation dans les Etats membres, publié des documents à caractère tendancieux à l'égard de notre pays ; le gouvernement français a immédiatement saisi la Commission et obtenu l'arrêt de la diffusion des documents incriminés et, chaque fois que nécessaire, leur retrait, voire leur destruction. »*

Belgique

APRÈS LA DÉMISSION DE M. MARTENS

Plusieurs partis souhaitent constituer un gouvernement d'union nationale

De notre correspondant

Bruxelles. — Après avoir accepté, mercredi 9 avril, la démission du gouvernement, le roi a demandé à M. Martens d'expédier les affaires courantes, et il a entamé dès l'après-midi ses consultations traditionnelles en recevant d'abord les présidents des deux Assemblées et les présidents des partis politiques. Il s'est entretenu, notamment, avec le président des libéraux francophones, M. Jean Gol, qui, dans l'opposition, se félicite de la chute du cabinet, mais en termes modérés, manifestement pour ne pas compromettre les chances de constitution d'un gouvernement de large union nationale qui comprendrait les trois grandes formations traditionnelles flamandes et wallonnes, les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux.

Ce cabinet d'union nationale est souhaité non seulement par les libéraux, mais aussi par les sociaux-chrétiens flamands et wallons. M. Tindemans, président du C.V.P. et sans doute le premier responsable de la crise actuelle, a déclaré, mercredi, que la participation des libéraux contribuerait à la solution des problèmes économiques et sociaux. Son homologue francophone, M. Paul Vanden Boeynants, président du P.S.C., exprimait, de son côté, le vœu de voir la coalition actuelle élargie aux libéraux, afin de favoriser le projet de régionalisation. Contrairement à M. Tindemans, M. Vanden Boeynants ne croit pas à *« une mise au réfrigérateur des problèmes communautaires »*. Il rappelle l'insuccès de l'expérience de 1968. Toujours, dit-il en substance, les problèmes linguistiques *« vous rattrapent au galop »*.

Les socialistes, depuis toujours allergiques aux libéraux, qu'ils jugent *« réactionnaires »* — et d'autant plus maintenant que le parti libéral est présidé par M. Jean Gol, ancien socialiste et donc *« renégat »*, — restent hostiles à l'union nationale sous cette forme, mais leur président, M. André Cools, propose une concertation des présidents de tous les partis francophones dans l'optique d'une nouvelle stratégie.

Songe-t-il à la constitution d'un bloc francophone pour négocier avec les Flamands ? Ce n'est pas exclu, et M. Cools a déjà recueilli l'adhésion enthousiaste de Mme Spaak, président du F.D.F. bruxellois, et de M. Mordant, qui préside le Rassemblement wallon. *« Fini de reculer devant les diktats »*, a déclaré Mme Spaak, tandis que M. Mordant précisait : *« Les francophones de Bruxelles et les Wallons ne peuvent pas continuer à demander au C.V.P. l'autorisation d'exister. »*

Alors que les grandes manœuvres politiques ont commencé, et que tous les partis cherchent encore à éviter un retour aux urnes, le premier ministre sortant s'efforce de colmater les brèches sur le plan économique et social. Les rumeurs de dévaluation se sont multipliées dans le courant de la journée de mercredi, le chômage est de plus en plus préoccupant, la situation budgétaire s'aggrave et le gouvernement ne peut plus qu'expédier les « affaires courantes ».

PIERRE DE VOS.

DIPLOMATIE

M. CEAUSESCU FERA EN JUILLET UNE VISITE A PARIS

M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat roumain et secrétaire général du parti communiste, fera une visite officielle en France, l'été prochain, à l'invitation de M. Giscard d'Estaing. Cette visite, dont la date exacte n'est pas encore fixée, pourrait se situer en juillet. En effet, M. Giscard d'Estaing, dans le message de félicitations qu'il a adressé à M. Ceausescu à l'occasion de sa récente réélection à la présidence de la République de Roumanie, lui a fait part du plaisir qu'il aurait à le revoir à l'occasion de sa visite officielle en France, *« au mois de juillet de cette année »*.

M. Giscard d'Estaing s'était rendu en Roumanie en mars 1979.

La Roumanie est, d'autre part, le seul pays membre du pacte de Varsovie à avoir donné son aval au projet de conférence européenne sur le désarmement proposé par la France, — conférence à laquelle elle voudrait cependant adjoindre un volet nucléaire que Paris ne souhaite pas.

Plus récemment, Bucarest a implicitement désapprouvé l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, que tous les autres membres du pacte de Varsovie ont au contraire approuvée.

UNE SECRÉTAIRE DE L'OTAN PASSE EN ALLEMAGNE DE L'EST

Mme L. Verrept, secrétaire belge au secrétariat international de l'OTAN à Bruxelles, a demandé asile à la R.D.A. le 8 avril 1980, a révélé mercredi 9 avril l'agence officielle est-allemande A.D.N.

Selon A.D.N., Mme Verrept a pris cette décision pour des motifs personnels de conscience *« après avoir reconnu le danger de la politique de l'OTAN au travers de centaines de plans secrets, dont elle a eu connaissance de par ses fonctions »*. Parmi ces plans, se trouvent ceux concernant la modernisation des fusées nucléaires à moyenne portée de l'OTAN, précise A.D.N.

Il y a un an, Mme Ursel Lorenzen (R.F.A.), ex-assistante du directeur des opérations au quartier général de l'OTAN, était passée en R.D.A. où elle vit depuis, après avoir pris la nationalité est-allemande.

A Bruxelles, un porte-parole de l'OTAN n'a pas commenté l'information de l'agence A.D.N. Il a simplement indiqué que Mme Verrept ne s'était pas présentée à son travail mardi et mercredi. — *(A.F.P.)*







Les municipalités à mi-parcours (IV)

Dans le cadre de l'enquête sur les municipalités, trois ans après les élections de 1977, nous avons examiné l'ensemble des données dans « le Monde » du 8 avril. Plus particulièrement, nous avons traité de la situation à Brest, Angers et Saint-Priest (« le Monde » du 9 avril), à Rennes, Chambéry et La Roche-sur-Yon (« le Monde » du 10 avril).

Les municipalités d'union de la gauche que le P.C.F. dirige depuis 1977 sont au nombre de seize parmi les villes de plus de trente mille habitants. Certaines d'entre elles sont des modèles d'entente entre les partis associés : c'est le cas de Béziers. D'autres connaissent une tension, qui ne va jamais jusqu'à la rupture. On y discerne les traits d'une politique du P.C.F., qui accorde assez peu de place à ses alliés, mais qui respecte les termes du contrat municipal. Aussi n'a-t-on observé, dans ces villes, aucun retrait de délégation aux adjoints socialistes.

Cette situation illustre également la politique du P.S., qui consiste, autant que faire se peut, à préserver les conditions de l'union. Alors que le P.C.F., là où il est minoritaire, nourrit les polémiques « à la base » contre la gestion socialiste, le P.S. se borne à des mises en garde, qui sont allées, à La Ciotat (mais c'est un cas particulier) jusqu'au refus de partager la responsabilité des décisions prises, mais qui ne se traduisent pas par un refus de voter le budget communal.

Saint-Etienne offre un exemple de cette tension contenue, qui ne gêne pas l'action de la municipalité, mais qui laisse augurer une campagne difficile si les prochaines élections municipales ont lieu dans un climat semblable à celui qui caractérise actuellement les relations entre le P.S. et le P.C.F.

SAINT-ÉTIENNE : respecter le contrat

De notre envoyé spécial PATRICK JARREAU

Saint-Etienne. — « *Un événement de portée nationale* », c'est ainsi que M. Joseph Sanguedolce commentait, au soir du 20 mars 1977, la victoire de la liste à direction communiste, qu'il conduisait, sur l'équipe du maire sortant, M. Michel Durafour, alors ministre délégué à l'économie et aux finances dans le gouvernement de M. Raymond Barre, après avoir été, pendant deux ans, ministre du travail dans celui de M. Jacques Chirac. Avec deux cent vingt et un mille habitants, au centre d'une agglomération qui en compte trois cent trente-cinq mille, Saint-Etienne était, après Nantes, la plus importante des villes conquises par l'union de la gauche, et il ne faisait pas de doute que ce scrutin avait une signification avant tout politique. Restait à savoir laquelle.

Est-ce le « ministre du chômage » que les deux mille cinq cents électeurs (sur cent vingt et un mille inscrits), qui ont fait défaut à M. Durafour, avaient voulu sanctionner en donnant à la gauche une victoire qui était, pour beaucoup, inattendue ? Les communistes en sont convaincus. L'ancien ministre, qui a quitté le gouvernement après les élections municipales et qui préside aujourd'hui la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, estime, au contraire, que c'est à son second portefeuille qu'il doit d'avoir perdu la mairie de Saint-Etienne. « *Il m'est revenu*, dit-il, *d'inaugurer l'application de la taxe professionnelle et d'engager des poursuites contre le CID-UNATI après ses attaques contre les contrôleurs des impôts.* » Les militants de l'organisation de M. Gérard Nicoud avaient décidé, en guise de représailles, de contester le ministre dans sa ville. « *Les voix qui m'avaient manqué en 1977 sont ensuite revenues à la majorité, qui a remporté toutes les élections depuis lors* », constate M. Durafour.

Les formations politiques qui étaient entrées à la mairie il y a trois ans sont, en effet, restées minoritaires à Saint-Etienne. M. Durafour (U.D.F.) et M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), ont été réélus députés en mars 1978, et les listes P.S., P.C. et d'extrême gauche n'ont totalisé que 45,65 % des voix à l'élection européenne de juin 1979, infirmant les indications données par les élections cantonales du mois de mars précédent, qui s'étaient traduites par une progression de la gauche et, principalement, du P.C.F. Est-ce à dire que la municipalité soit elle-même minoritaire dans la population ? M. Sanguedolce ne le pense pas. « *J'ai battu Durafour en 1977 parce qu'il était ministre du travail*, dit-il. *Je le battrai en 1983 parce que c'était un mauvais gestionnaire.* »

Les exemples de cette mauvaise gestion abondent, selon M. Sanguedolce. « *Nous avons trouvé une situation pourrie*, dit-il, *deux sociétés d'économie mixte, la SEMASET et la CIVSE* (1), *étaient dans une situation financière extrêmement périlleuse.* » M. Bruno Vennin, socialiste, deuxième adjoint, est plus modéré. « *Il a fallu mettre de l'ordre dans une gestion un peu aventureuse* », dit-il.

Une polémique avait éclaté, en juillet 1977, entre la municipalité et l'ancien maire : un adjoint communiste avait écrit, dans le bulletin municipal, que M. Durafour avait laissé « *la ville la plus endettée de France* ». Ayant déposé une plainte en diffamation, M. Durafour a été débouté en novembre 1979. Il souligne aujourd'hui que Saint-Etienne vient au quatrième rang des villes de la région Rhône-Alpes pour la dette par habitant, après notamment Grenoble, ville à direction socialiste, et Saint-Martin-d'Hères ville à direction communiste.

La municipalité de gauche se tient à une gestion prudente et ménage les contribuables. L'augmentation des impôts locaux a été de 11,5 % en 1978, 16,9 % en 1979 et 14,5 % en 1980, contre une hausse annuelle moyenne de 21 % entre 1971 et 1977. Il est vrai que la précédente municipalité avait réalisé des investissements lourds, en matière d'urbanisme notamment, ce qui fait dire à M. Durafour que l'équipe actuelle n'a aucun projet d'envergure — hormis celui d'un vélodrome, qui est à l'étude, — et qu'elle se contente d'inaugurer les siens. Les élus de gauche répondent qu'ils travaillent à apporter aux Stéphanois les équipements négligés par leurs prédécesseurs, ou nécessaires pour corriger les orientations de leur politique municipale.

Les partis associés sur la liste d'union de la gauche avaient élaboré un programme municipal de plusieurs centaines de pages, aussi précis qu'il pouvait l'être dans la mesure où ses rédacteurs ne disposaient pas d'une connaissance des dossiers égale à celle de la municipalité en place. Ce programme était conçu dans la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives. Sa mise en œuvre se heurte aujourd'hui à des obstacles financiers — le manque de ressources des communes, toujours dénoncé par la gauche, — et à une politique dictée par des choix contraires à ceux qui guident la municipalité. « *Ainsi*, dit M. Vennin, *nous avons voté la construction d'un centre de santé de quartier, mais le dossier est ensablé dans la procédure administrative. Pourquoi ? Parce qu'un tel centre va à l'encontre de la politique de santé du gouvernement.* »

Des élus socialistes « en tutelle »

La municipalité doit donc affronter deux ordres de difficultés : le pouvoir central lui est défavorable, et elle doit convaincre la population de la valeur de ses orientations. Deux méthodes s'opposent, celle du parti communiste, qui, avec vingt-trois conseillers sur quarante-quatre, dispose d'une majorité solide, et celle du parti socialiste, dont les quatorze conseillers n'ont qu'un pouvoir de décision très limité. « *Nos deux formations politiques sont différentes*, dit M. Sanguedolce. *Il est normal que ces différences apparaissent, mais elles ne mettent pas en cause le fonctionnement de la municipalité d'union.* » M. Vennin ne voit pas les choses avec la même bénignité. « *Nos partenaires*, dit-il, *ont tendance à se comporter comme si la municipalité était communiste.* » Il reproche au maire de ne pas respecter les délégations confiées aux adjoints socialistes et de se montrer beaucoup plus pointilleux sur leurs initiatives que sur celles des adjoints communistes. « *Nous avons l'impression d'être en tutelle* », dit M. Vennin, lui-même chargé de la santé et des affaires sociales.

Le maire conteste qu'il y ait une différence de traitement entre les uns et les autres. « *Les adjoints socialistes ont les mêmes responsabilités que les communistes*, dit-il. *Ils rendent compte devant le conseil des adjoints.* » M. Sanguedolce ajoute : « *De toute façon, chaque fois qu'il y a eu des votes différenciés au conseil, les socialistes ont été isolés* »

L'entente des communistes et des deux petites formations associées au P.S. et au P.C.F., les radicaux et le P.S.U., semble en effet parfaite. Ainsi, les trois élus radicaux de gauche (sur quatre) qui avaient rejoint, en septembre 1978, la Fédération pour une démocratie radicale, animée par les amis de M. Robert Fabre, ont-ils pu conserver les délégations dont les socialistes avaient demandé qu'elles leur fussent retirées après ce « *rapprochement avec la droite au plan national* ». Les trois élus du P.S.U. avaient estimé qu'il s'agissait là d'une « *péripétie* ». De même, lorsque le conseil avait eu à se prononcer, au mois de novembre suivant, sur la titularisation du directeur de cabinet du maire, M. Michel Camy-Peyret, les radicaux avaient voté avec les communistes, le P.S.U. s'abstenant, tandis que les socialistes se prononçaient contre cette mesure, jugeant « *plus que douteux* » le recrutement d'un fonctionnaire sur des bases politiques.

Le rôle de M. Camy-Peyret, universitaire de vingt-cinq ans, venu de Paris en 1977, pour seconder le maire, a donné lieu à bien des soupçons. Pour M. Durafour, c'est clair : « *Le P.C. a mis en place, pour diriger la ville, un appareil parisien, dont la fonction est d'assurer la mainmise politique et financière du parti sur une municipalité qu'il sait devoir perdre.* » Au-delà de l'« *anticommunisme pathologique* » que M. Bruyère diagnostique chez l'ancien maire, M. Sanguedolce précise : « *Durafour avait trois Parisiens ; j'en ai un. Du chauffeur à l'huissier, en passant par le secrétaire général, personne n'a été changé lors de l'arrivée de la nouvelle municipalité.* » Et M. Vennin indique pour sa part : « *L'accord entre nos formations prévoyait que le groupe communiste et le groupe socialiste disposeraient chacun de trois permanents, les deux autres groupes en ayant chacun un. L'accord a été respecté.* » Quant à l'« *exploitation* » de la ville, dénoncée par M. Durafour, l'adjoint socialiste déclare : « *A ma connaissance, le seul contrat passé avec un bureau d'études dépendant du P.C. l'a été avec l'Orgeco, pour une étude d'un coût de 100 000 francs.* »

Une bonne image auprès de la population

M. Vennin critique, en revanche, le fait que « *le P.C. s'installe dans les cadres de gestion tels qu'ils existent et fait fonctionner les rouages de la municipalité au profit de l'appareil communiste* ». L'organigramme est resté inchangé et il est centralisé sur le cabinet du maire, qui fait preuve, à l'endroit du personnel communal (plus de trois mille personnes) d'une grande sollicitude, celle-ci s'appliquant également à l'embauche. Quel parti n'en fait autant ? M. Sanguedolce souligne, pour sa part, que la commission paritaire, qui associe le personnel et les responsables de la municipalité, se réunit quatre fois par an et que toutes les décisions qu'elle a prises jusqu'à présent l'ont été à l'unanimité des syndicats.

Les socialistes regrettent que le P.C. applique un mode de gestion très classique, qui laisse peu de place à l'initiative des administrés et à la démocratie locale. Ils souhaiteraient que les comités de quartier aient un rôle plus actif. Leur désaccord avec les communistes sur ces problèmes a cristallisé autour de la question du bulletin municipal, *Vivre à Saint-Etienne*, dont la rédaction et la gestion, selon les socialistes, « *manquent de pluralisme* », ce qui les a amenés à se retirer de la commission qui en est chargée. « *Les socialistes veulent maîtriser la réalisation du bulletin, mais il n'en est pas question, elle revient au maire*, déclare M. Sanguedolce. *D'ailleurs, c'est réglé, ils ont repris leur place à la commission.* » « *Faux*, réplique M. Vennin, *rien n'est réglé. Le maire serait bien en peine de vous prouver le contraire.* »

Un autre point de désaccord concerne la désignation du président de l'association qui gère la maison de la culture. Celle-ci ayant été réalisée aux seuls frais de la ville, du temps de M. Durafour, elle dépend entièrement de la municipalité. Les élus de gauche ont fait en sorte d'en « démocratiser » la gestion, en ouvrant son conseil d'administration aux associations et aux syndicats. Les socialistes estiment que cette démarche doit aboutir logiquement à ce que le président soit élu par le conseil d'administration. Ce n'est pas l'avis de M. Sanguedolce. « *C'est la ville qui paie*, dit-il. *Celui-ci qui paie doit avoir possibilité de regard au plus haut niveau. Le président doit donc être le maire.* » Il estime, d'autre part, que les inquiétudes des socialistes quant à la désignation du directeur de la maison de la culture sont prématurées. L'actuel directeur est en place pour trois ans encore, et il est, dit le maire, « *libre de faire ce qu'il veut* ».

Les socialistes critiquent également la répartition des subventions, au budget de 1980, entre les amicales laïques et les autres associations de quartier, les premières étant souvent animées par des militants communistes. Il s'agit de vingt-trois bâtiments publics, consacrés aux activités socioculturelles et disposant d'une salle des fêtes. « *Ces associations n'avaient reçu aucune aide depuis une vingtaine d'années*, dit M. Sanguedolce, *et les bâtiments s'étaient dégradés.* » Le maire estime que les centres sociaux, avec lesquels les socialistes souhaitent que soit maintenu un équilibre dans les subventions, se trouvent dans une situation différente. Employant un personnel rétribué, au contraire des amicales laïques, fondées sur le bénévolat, les centres sociaux souffrent du « désengagement » de l'Etat et se tournent vers la municipalité pour qu'elle pourvoie à leurs besoins.

Ce problème a été jugé suffisamment grave par les socialistes pour que, le 26 février, lors du vote du budget primitif, M. Vennin fasse précéder l'approbation des conseillers socialistes d'une mise en garde à l'adresse des communistes. Après avoir évoqué les désaccords qui opposent les deux groupes au sein de la municipalité, le chef de file des socialistes a dénoncé la distinction faite par le P.C.F. entre sa politique vis-à-vis du P.S. au niveau national et la préservation de l'union de la gauche au niveau local. « *Les atteintes à la démocratie interne de notre conseil (...) se situent, à nos yeux, dans la lignée de cette conduite agressive ou méprisante, qui désunit les forces populaires, décourage les militants et fait le jeu de la droite au pouvoir*, a-t-il dit. *Lorsque nous tirerons le bilan de notre gestion commune, ces choses-là pèseront lourd dans notre capacité et notre volonté de renouveler une alliance politique, dont l'aspect local n'a de réalité que dans un contexte politique national.* »

Socialistes et communistes s'accordent, cependant, pour affirmer que l'image de la municipalité dans la population est bonne. « *La municipalité passe bien* », dit M. Bruyère, premier secrétaire de la fédération communiste de la Loire. M. Michel Debout, premier secrétaire de la fédération socialiste, emploie la même formule, et M. Vennin explique : « *Les conseillers sont tous des militants. Ils vont sur le terrain, ils écoutent les associations. Cela permet une gestion fine et attentive, et la population stéphanoise le perçoit.* » M. Vennin souligne, d'autre part, que « *sur les douze ou quinze cents questions traitées chaque année par le conseil des adjoints, qui se réunit une fois par semaine, il y en a peut-être une trentaine qui soulèvent une difficulté entre les communistes et nous* ». Estimant que la gauche a dû sa victoire, en 1977, à la dynamique de l'union, les socialistes s'efforcent d'en préserver les conditions et évitent les éclats. Attitude timorée ? « *Il n'y a pas eu de problèmes tels qu'il nous faille rompre l'accord municipal* », déclare M. Debout. « *Nous respectons le contrat municipal* », dit, en écho, M. Bruyère.

(1) SEMASET : Société d'économie mixte d'aménagement de Saint-Etienne ; CIVSE : Compagnie immobilière de la ville de Saint-Etienne.

1977, premier tour, inscr. : 120.991 ; suff. expr. : 74.070. Un. g. (M. Sanguedolce, P.C.), 33.279 ; maj. (M. Durafour, rad., maire sortant), 32 265 ; U.J.P.-Mouv. des dém. (M. Fournier, U.J.P.), 6.158 ; ext. g. (M. Duraj., L.C.R.), 2.368.

Second tour, insc. : 120.911 ; suffr. expr. : 84.719. Un. g., 43.600, 45 élus ; maj., 41.119.

Nouveau conseil : 22 P.C., 15 P.S., 5 rad. g., 3 P.S.U. (actuellement : 23 P.C., 14 P.S., 4 rad. g., 3 P.S.U.).

Sortants : 18 mod., 16 C.D.S., 3 div. g., 2 rad

Prochain article :

BÉZIERS, LE MAIRE A FAIT CIRCULER LE BALLON

Le conflit de Châtenay-Malabry

LES MAIRES COMMUNISTES DES HAUTS-DE-SEINE PROTESTENT CONTRE L'ATTITUDE DE M. VONS (P.S.)

Les dix maires communistes qui dirigent des municipalités d'union de la gauche dans les Hauts-de-Seine ont protesté, mercredi 9 avril, contre la suspension des délégations des quatre adjoints communistes de Châtenay-Malabry (*le Monde* du 8 avril). Ils estiment que « *l'union de la gestion municipale doit être préservée, conformément aux engagements communs approuvés par les électeurs de Châtenay-Malabry en 1977. C'est pourquoi*, ajoutent-ils, *nous exigeons l'annulation immédiate de cette grave mesure de division* ».

Les maires communistes font remarquer que, « *à Châtillon-sous-Bagneux, les élus socialistes n'ont pas voté le budget* », et que « *aucune mesure de rétorsion ne s'est appliquée à leur encontre* ». Ils justifient l'attitude des élus communistes de Châtenay-Malabry — qui avaient refusé le budget présenté par le maire socialiste, M. Jean Vons — par le fait que ce budget est en augmentation de 26 % sur le précédent.



POISSY : le P.S. dénonce la « gestion solitaire » du maire

La municipalité d'union de la gauche élue à Poissy (Yvelines) en 1977 fonctionne dans un climat de discorde. Le maire, M. Jean Tricart, communiste, ancien député, conduit sa mairie avec autorité. Le climat, très tendu en coulisse dès les premiers mois, se détériore maintenant au grand jour, et les séances publiques du conseil sont souvent houleuses. On comptait, à l'origine, treize conseillers communistes, treize socialistes, un radical de gauche et quatre « divers gauche » (deux personnalités locales choisies par le parti communiste, deux autres par le parti socialiste). L'adjoint radical de gauche, M. Yvon Bertrand, faisait donc la décision. Sur les deux sympathisants socialistes, l'un est passé dans le camp du P.C. et le second, M. Jean-François Berthe, a préféré donner sa démission après « *de trop grandes désillusions* ».

Le parti communiste est, de surcroît, renforcé par la rivalité qui oppose les élus socialistes partisans de M. Mitterrand et ceux qui se réclament de M. Rocard, rivalité qui revêt une certaine importance dans la principale ville de la circonscription de M. Michel Rocard.

Parmi les motifs de querelle entre les élus socialistes et communistes, on relève : la gratuité des livres scolaires pour les élèves de l'enseignement privé (le P.C. est pour, le P.S. est contre), la création d'un syndicat intercommunal d'informatisation de la gestion de Poissy et des deux communes communistes voisines, Achères et Carrières-sous-Poissy (le P.S. est farouchement contre, mais l'ordinateur vient d'être loué à la SOGIR, une société contrôlée par le P.C.), et la politique d'information municipale.

Avant les élections législatives de 1978, les élus communistes avaient rédigé seuls un numéro du bulletin municipal qui vantait les mérites de M. Tricart, rival de M. Rocard.

Dernièrement, le parti socialiste a publié un tract dénonçant « *la gestion solitaire* » du maire. Celui-ci, redoutant d'être mis en minorité en raison de l'absence de plusieurs élus communistes, avait préféré annuler *in extremis*, le 30 janvier, une réunion publique du conseil municipal.

DAMIEN RÉGIS.

1977, premier tour : inscr., 20 061 ; suffr. expr., 13 846 ; Un. g. (M. Tricart, P.C.), 5 855 ; maj. (M. Pinel, R.P.R., maire sortant), 5 622 ; écol. (M. Poli), 2 369.

Second tour : inscr., 20 017 ; suffr. expr., 14 638 ; Un. g., 7 548, 31 élus ; maj., 7 090.

Nouveau conseil : 13 P.C., 13 P.S., 4 div. g., 1 rad. g.

Sortants : 21 div. maj., 10 R.P.R.

LA CIOTAT : le P.C. gouverne seul

De notre correspondant

Marseille. — A La Ciotat, une « fausse liste » d'union de la gauche avait été élue, en mars 1977, au premier tour, sous la direction de M. Georges Romand (P.C.). Quatorze « *socialistes unitaires* », qui avaient refusé de s'effacer devant la liste « officielle » du P.S., conduite par M. Charles Bonifay, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et qui avaient pour cette raison, été exclus de leur parti, avaient fait liste commune avec quatorze communistes, auxquels s'ajoutaient trois « démocrates » (personnalités proches du P.C.) sur la base d'un accord prévoyant de gérer ensemble la mairie.

En 1979, M. Romand, âgé de soixante-douze ans, s'est démis de son poste de maire pour « *raison de santé* » et a été remplacé par M. Louis Perrimond, premier adjoint (P.C.). On a dit, alors, que la manœuvre avait été préparée de longue date, M. Romand, plus populaire à La Ciotat, servant de « locomotive » pour faire élire la liste et devant s'effacer ensuite pour laisser la place à M. Perrimond, qui n'avait jamais réussi à se faire élire sur son seul nom.

Les rapports n'ont cessé de se dégrader entre les partenaires jusqu'au 26 octobre 1979, où, au cours d'une séance du conseil municipal, les élus du groupe socialiste unitaire ont annoncé leur décision de se démettre de leurs délégations d'adjoints « *pour protester contre les pressions bureaucratiques des élus du P.C.* ». Ils ont cependant conservé leurs mandats de conseillers municipaux. Un « démocrate », M. Thomas, ex-adjoint à l'urbanisme, a suivi leur exemple.

Le prétexte de cette dissidence était le refus des socialistes unitaires d'admettre que le président de la commission du personnel dût rendre des comptes sur les embauches de femmes de service dans les écoles ; les élus du P.S. estimaient que ce président devait avoir le pouvoir de décider seul. On le voit, le motif est plutôt mince. Pour les élus communistes et le maire, l'attitude des socialistes revient à dénoncer l'accord passé avant les élections, qui prévoyait une gestion sur la base d'un programme communal avec des commissions dont les présidents appartiendraient à un groupe et les vice-présidents à l'autre.

Depuis lors, la tension demeure. Avec ses seize élus sur trente et un (quatorze communistes plus deux « démocrates ») et deux ou trois « socialistes unitaires » qui, selon les cas, votent ou non avec lui, le P.C. gouverne seul à la mairie de La Ciotat.

JEAN CONTRUCCI.

1977, premier tour : inscr., 19 209 ; suffr. expr., 14 281 ; Renouveau dém. (M. Romand, P.C.), 7 180, 31 élus ; V.G.S.D. (M. Bonifay, P.S.), 4 810 ; maj. (M. Mucci, R.P.R.), 2 291.

Nouveau conseil : 14 P.C., 14 ex-P.S., 3 div. g.

Sortants : 13 P.S., 5 s. étiq., 3 ex-P.S., 3 P.C., 3 C.D.S. (M. Graille, ex-P.S., maire sortant, ne se représentait pas).

Les députés poursuivent l'examen de la loi d'orientation agricole

Mercredi 9 avril, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale poursuit, en seconde lecture, la discussion du projet de loi d'orientation agricole.

Dans la discussion des articles, les députés repoussent un amendement de M. COINTAT (R.P.R.) visant à supprimer l'article premier qui développe les objectifs et les finalités de la politique agricole. Par 282 voix contre 87 (le groupe socialiste ne prenant pas part au vote), elle repousse également un amendement de M. BALMIGERE (P.C.) tendant à supprimer dans cet article la référence aux *« principes de la politique agricole commune »*.

A l'article premier bis, qui concerne les composantes de la politique agricole, M. Cointat défend — sans succès — un amendement de suppression en expliquant que, dans les quatre premiers articles du projet, *« il n'y a pas une idée nouvelle qui ne soit déjà dans l'arsenal législatif »*.

Sur proposition de M. STASI (U.D.F.), l'Assemblée adopte un amendement incluant dans les moyens de cette politique *« la préservation du patrimoine national d'espèces végétales et de races animales domestiques »* et, contre l'avis du ministre de l'agriculture, deux amendements de MM. CLAUDE MICHEL et BESSON (P.S.), précisant et explicitant la part de la politique de la montagne et de la politique d'aménagement rural et d'action régionale dans l'ensemble de la politique agricole.

L'Assemblée supprime, sur proposition de M. Cointat, un article introduit par le Sénat demandant au gouvernement de faire prendre en compte les objectifs de la loi d'orientation dans les décisions communautaires.

● LE CONSEIL D'ORIENTATION

A l'article 2, qui concerne la création du Conseil d'orientation de la politique agricole et alimentaire, l'Assemblée adopte un amendement de M. CLAUDE MICHEL précisant que le Conseil est également consulté sur *« la définition, par l'autorité administrative compétente, des règles de mise en marché et de commercialisation par produit ou groupe de produits, lorsqu'il n'existe pas d'organisation économique ou interprofessionnelle dans le secteur considéré, ou lorsqu'elle n'arrive pas à définir de telles règles »*. Revenant sur le texte qu'elle a voté en première lecture, l'Assemblée décide que le Conseil a un rôle uniquement consultatif et non délibératif, puis elle repousse plusieurs amendements de M. ANDRE PETIT (U.D.F.) en faveur de l'agriculture biologique.

En ce qui concerne les aides de l'Etat affectées à l'orientation des productions, sur proposition du rapporteur, M. CORNETTE (R.P.R.), et après une modification du gouvernement, il est précisé que celles-ci *« sont réservées, progressivement, aux producteurs ayant souscrit, à titre individuel ou collectif, des contrats de production, de collectes ou de mise en marché conformes à des contrats types définis par l'autorité administrative compétente après consultation du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire »*. En outre, les dispositions relatives aux contrats d'intégration s'appliqueront quel que soit le statut juridique du co-contractant de l'agriculteur.

L'Assemblée adopte un amendement de M. DE BRANCHE (U.D.F.) relatif à la garantie des créances des producteurs intégrés, et privant de la protection de la loi de 1964 sur les contrats d'intégration les agriculteurs concluant un contrat avec une coopérative, lorsque ce contrat porte clairement la marque de l'esprit coopératif.

A l'article 3, qui prévoit la création d'un Fonds de promotion des produits agricoles, les députés adoptent un amendement de M. COINTAT précisant que ce Fonds a notamment pour but d'améliorer la balance des changes.

● LES ORGANISATIONS INTERPROFESSIONNELLES

En séance de nuit, l'Assemblée nationale examine l'article 4 qui prévoit une modification de la législation relative aux organisations interprofessionnelles. Elle adopte un amendement de M. CORNETTE précisant les relations qui devront exister entre les organisations régionales et l'organisation nationale correspondante. Après avoir repoussé un amendement de M. A. PETIT (U.D.F.), dont le but était de donner aux agrobiologistes la possibilité de disposer de filières alimentaires interprofessionnelles distinctes, les députés adoptent un amendement de M. MAYOUD (U.D.F.), président de la commission spéciale, prévoyant une procédure qui permet à l'instance de conciliation d'intervenir en cas de problème posé à l'occasion du fonctionnement des interprofessions, ainsi qu'un amendement de M. DOUSSET (app. U.D.F.) limitant le délai dans lequel cette conciliation doit intervenir.

Sur proposition de M. Cornette, il est prévu, en cas d'échec de la conciliation, que les litiges seront déférés soit à l'arbitrage — l'arbitre statuant alors en dernier ressort — soit aux tribunaux de l'ordre judiciaire.

Par deux cent soixante-quatre voix contre deux cent onze, l'Assemblée repousse un amendement de M. CLAUDE MICHEL élargissant le prélèvement des cotisations interprofessionnelles sur les produits importés à l'ensemble des productions soumises à cotisation, *« de manière à établir les règles de la concurrence »*.

● PRODUITS D'APPELLATION

Sur proposition de M. CORNETTE, les députés adoptent ensuite un amendement stipulant que les structures représentatives des producteurs de denrées subsistent lorsqu'elles bénéficient d'une appellation d'origine contrôlée ou d'un label homologué pour lesquels une réglementation spécifique a été édictée, et qu'elles ne peuvent être intégrées sans leur consentement dans une organisation interprofessionnelle.

Un amendement de M. BOYON (R.P.R.), précisant que les accords conclus dans le cadre d'une organisation interprofessionnelle de portée plus générale ne s'appliquent pas à ces producteurs, est adopté, ainsi qu'un amendement de M. CESAR (app. R.P.R.) excluant les appellations d'origine de la procédure des labels agricoles.

● DISPOSITIONS SOCIALES

Dans le chapitre consacré aux dispositions sociales, l'Assemblée adopte plusieurs amendements qui ont pour effet de rétablir le texte que les députés ont adopté en première lecture, en ce qui concerne la définition d'un nouveau critère d'affiliation à la M.S.A. (Mutualité sociale agricole).

Par 284 voix contre 202 sur 489 votants et 486 suffrages exprimés, l'Assemblée décide de déclarer irrecevable un amendement du groupe socialiste visant à abroger l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public, issu du décret en date du 15 janvier 1980.

Les députés décident ensuite de rétablir des dispositions, supprimées par le Sénat, prévoyant que les terres incultes récupérables sont prises en considération pour la détermination de l'assiette des cotisations sociales que doivent acquitter les personnes relevant du régime agricole de protection sociale.

En ce qui concerne la réforme et la revalorisation des retraites agricoles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement disposant que, à la fin de la période d'harmonisation du régime de base agricole avec le régime général, un décret pourra instituer un régime facultatif d'assurance-vieillesse complémentaire. Sur proposition du rapporteur, l'exigence de quinze ans d'activité agricole pour l'allocation de vieillesse qui est attribuée sans condition de ressources est rétablie. Est adopté un amendement du rapporteur supprimant une disposition, introduite par le Sénat et tendant à accorder, en zone de montagne, des droits spécifiques en matière de retraite forfaitaire aux pluri-actifs dont l'activité agricole est secondaire.

Sur proposition de M. Cointat, les députés adoptent un amendement précisant que le bénéfice de la loi de juillet 1977 tendant à l'abaissement de l'âge de la retraite des déportés et des internés est ouvert dans le cadre du régime social agricole, sans condition d'affiliation et de cotisations.

L'Assemblée adopte un amendement du rapporteur supprimant une disposition, introduite dans le texte par le Sénat, qui prévoyait que les exploitations séparées de deux conjoints ne peuvent bénéficier d'un régime d'aide plus favorable que celui dont bénéficient les époux mettant en valeur une seule exploitation similaire.

● LE PRIX DES TERRES

Pour les dispositions relatives au prix des terres, les députés suivent le rapporteur de la commission et décident de prendre en compte l'ensemble des valeurs vénales retenues pour les mutations à titre onéreux, mais aussi à titre gratuit. En outre, les informations figurant au répertoire des valeurs des terres agricoles, qui sera établi dans chaque commune avant le 1er janvier 1985, constituent un élément d'appréciation du juge pour la fixation de la valeur des terres.

La séance est levée, jeudi 10 avril, à 0 h. 20.

L. Z.

M. BLANC (P.R.) SOUHAITE QUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SOIT MIEUX EXPLIQUÉE

M. Raymond Barre a reçu mercredi après-midi 9 avril à l'hôtel Matignon une délégation du bureau politique du parti républicain composée de MM. Jacques Blanc, secrétaire général, Marcel Lucotte et Jean-Claude Gaudin, secrétaires généraux adjoints, qui ont souligné *« la nécessité d'un supplément d'explication de l'action gouvernementale hors de toute agitation et en s'appuyant sur le bon sens »*.

Au terme de cet échange de vues, M. Blanc a indiqué que le premier ministre avait *« parfaitement compris le sens de cette démarche »*, mais répondu qu'il appartenait aussi *« aux relais soutenant le gouvernement »* de mieux expliquer la politique suivie par celui-ci. Le secrétaire général du P.R., qui estime que trois dossiers sont particulièrement mal perçus par l'opinion publique — la politique agricole, la politique du ministre de l'éducation et les problèmes relatifs à la Sécurité sociale, — a assuré M. Barre que, pour sa part, le parti républicain s'efforcera d'*« intensifier »* sa participation à ces *« explications »* qui lui paraissent

M. CHINAUD : le rôle du Parlement est incontestablement insuffisant.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui était, mercredi après-midi 9 avril, l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, a notamment déclaré, à propos du travail parlementaire : *« Là où je trouve que le rôle du Parlement est incontestablement insuffisant — mais le Parlement y a sa part de responsabilité, lui aussi, — c'est dans son contrôle de l'action gouvernementale, du suivi de la mise en œuvre des décrets d'application des textes législatifs que nous avons votés, où quelquefois l'administration reprend, par la plume du décret, l'inverse du résultat politique obtenu par l'action parlementaire. Ceci n'est pas bon.*

» A cet égard, je crois qu'il appartient au gouvernement d'accepter que le Parlement puisse mieux contrôler son action, mieux suivre l'application des textes votés et, par-là même, qu'on recrée une possibilité d'équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Mais (...) le Parlement ne peut retrouver son rôle que si, dans la réalité des faits, il ne siège pas deux jours par semaine et ce un mois sur deux. C'est tout le problème du cumul des mandats. »

La situation sociale en Martinique

« LA PRÉSENCE DES GENDARMES MOBILES A SUFFI A RÉTABLIR LE CALME » souligne M. Christian Bonnet

En réponse à une question d'actualité posée par M. Louis Odru, député communiste de la Seine-Saint-Denis, sur la situation sociale à la Martinique, M. Bonnet, ministre de l'intérieur, a affirmé mercredi 9 avril devant l'Assemblée nationale : *« Il n'y a pas pour l'instant de mouvements sociaux graves à la Martinique ; mais, ces derniers mois, celle-ci a été le théâtre de grèves longues et répétées qui, trop souvent, ont été accompagnées d'actes illégaux tels qu'occupations de locaux, tentatives de séquestration de cadres, blocage de Fort-de-France et destruction de matériel informatique. Ces atteintes à l'ordre public ont provoqué un sentiment d'insécurité qui, aussitôt, a été exploité par les extrémistes. Aussi était-il du devoir du gouvernement de réagir aux troubles et de rassurer la population. Il l'a fait sans se livrer à aucune action répressive et sans créer aucun incident : la seule présence des gendarmes mobiles a suffi à rétablir le calme. »*

Pour sa part, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui est actuellement en voyage dans l'île, a estimé, mercredi, à Fort-de-France : *« L'ordre public s'obtient par l'adhésion populaire et la confiance dans un gouvernement, non par les forces de police et la contrainte. »*

Le Monde

société

Les prolongements de l'affaire de Broglie

L'affaire de Broglie a été évoquée, mercredi 9 avril, à l'Assemblée nationale lors de la séance réservée aux questions d'actualité. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a affirmé sur son honneur qu'aucun des hauts responsables de la police du ministère de l'intérieur ni le ministre lui-même n'avaient eu connaissance des deux notes de la dixième brigade territoriale publiées par « le Canard enchaîné ». Et il a ajouté qu'il gardait sa confiance à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire. M. Alain Peyrefitte est intervenu pour indiquer que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pourra ordonner, si elle le juge nécessaire, un supplément d'information.

D'autre part, Mᵉ Francis Szpiner, avocat de Pierre de Varga, a adressé aux présidents des groupes parlementaires une lettre leur demandant d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la procédure de mise en accusation devant la Haute Cour de justice. Cette démarche vise M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur lorsque Jean de Broglie a été assassiné le 24 décembre 1976.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bonnet : M. Ducret a pris ses responsabilités, je lui garde ma confiance

M. HENRI EMMANUELLI, député socialiste des Landes, a évoqué l'affaire de Broglie, mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale au cours de la séance consacrée aux questions d'actualité. Il a notamment déclaré à ce sujet : « *On meurt beaucoup depuis quelque temps, brutalement et mystérieusement, mais l'opinion ne peut plus tolérer que notre vie publique prenne ces allures de mafia, de règlements de comptes, de far-west.* »

Lui répondant, M. BONNET, ministre de l'intérieur, a indiqué : « *Les informations qui parviennent chaque jour à la direction de la police judiciaire sont nombreuses — parfois plusieurs centaines — et, avant d'entamer une action, celle-ci doit effectuer un tri en appréciant leur crédibilité. Le 1ᵉʳ avril 1976, un inspecteur de police fit état, dans un rapport destiné au commissaire chef de la dixième brigade territoriale, d'une information fournie par un indicateur et annonçant, pour les jours suivants, l'émission massive de faux bons du Trésor pour plusieurs milliards. Des dispositions ont été immédiatement prises par l'office central pour la répression du faux-monnayage pour pouvoir, le cas échéant, intervenir dans la région méditerranéenne où devait se situer l'imprimerie, dès que des éléments plus concrets seraient portés à la connaissance de ses services. Aucune émission suspecte n'eut lieu. Six mois plus tard, le 27 septembre (1), le même inspecteur, sur la foi de renseignements émanant du même indicateur, transmit un nouveau rapport au commissaire chef de la dixième brigade territoriale : l'opération pouvait se déclencher d'un moment à l'autre. L'indicateur précisait que trois personnes étaient impliquées dans l'affaire : un restaurateur, M. de Varga, un député, M. Jean de Broglie, un expert financier, M. Ribemont. Il indiquait qu'ils étaient également mêlés à des trafics de véhicules volés, d'or, de faux dollars et de drogue ; il ajoutait, enfin, que, à la suite d'une indélicatesse du député lors des affaires précédentes, celui-ci devait être exécuté par ses complices.* »

« *Le chef de la dixième brigade territoriale*, a ajouté M. Bonnet, *transmit ce rapport à son directeur, M. Ducret, qui, estimant ces indications trop fantaisistes, jugea peu opportun de les porter à la connaissance de la hiérarchie. La brigade financière fut cependant alertée, mais ses investigations ne confirmèrent nullement l'existence des trafics évoqués. Après le meurtre de Jean de Broglie, le 24 décembre 1976, en compagnie de l'informateur, le commissaire se présenta le 26 janvier 1977 au cabinet du juge d'instruction. Ils l'informèrent alors verbalement de la totalité des renseignements fournis par cet indicateur. Verbalement, en effet, puisqu'une règle de déontologie policière veut que l'identité d'un informateur soit toujours préservée. Il ne m'appartient pas de porter une appréciation sur la suite de l'affaire, en raison du secret de l'instruction. En revanche j'ai le devoir, pour lever toute ambiguïté, de préciser que les deux notes n'ayant été transmises ni à l'autorité administrative ni à l'autorité judiciaire, la première ne saurait être accusée d'avoir caché quelque chose à la seconde. M. Ducret a pris ses responsabilités. Je lui garde ma confiance. Que celui qui ne s'est jamais trompé lui jette la première pierre ! Après lui, j'atteste avec gravité et sur mon honneur que ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le cabinet du ministre de l'intérieur de l'époque, ni le ministre lui-même, n'ont eu connaissance de ces deux notes, et que toutes les insinuations à ce propos sont totalement dénuées de fondement.* »

Une intervention de M. Peyrefitte

M. Bonnet a ensuite — fait inhabituel — passé la parole à M. Peyrefitte. Le garde des sceaux a indiqué pour sa part : « *Je ne peux répondre que dans la limite de mes attributions. Pour dissiper certaines interprétations erronées, je crois utile de préciser que l'instruction d'une affaire criminelle se déroule en deux temps : le premier devant le juge d'instruction, le second devant la chambre d'accusation de la cour d'appel. J'ajoute que le secret de l'instruction couvre ces deux phases et subsiste jusqu'à la cour d'assises, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture d'un débat public. L'instruction de l'affaire de Broglie entre dans cette deuxième phase : la cour d'appel de Paris est maintenant saisie. Cette juridiction souveraine évoquera l'affaire le 23 avril prochain. Il lui appartiendra, si elle le juge nécessaire, au terme d'un débat contradictoire au cours duquel les avocats de toutes les parties se seront exprimés, de décider si un supplément d'information va ou non être demandé. Le secret de l'instruction m'interdit d'en dire davantage.* »

(1) En réalité, il s'agit du 24 septembre sur la foi des documents publiés par *le Canard enchaîné*.

● *Mᵉ Francis Szpiner, défenseur de M. Pierre de Varga*, vient d'adresser une lettre aux présidents des groupes parlementaires leur demandant d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la procédure de mise en accusation devant la Haute Cour de justice. Cette requête fait suite à la plainte pour violation du secret de l'instruction déposée le 18 décembre 1979, après la conférence de presse de MM Poniatowski, Ducret et Ottavioli, le 29 decembre 1976. La Cour de cassation en a confié l'instruction à M. Guy Georgin, juge d'instruction au tribunal de Lyon, mais celle-ci ne concerne que les deux responsables de la police, car seule la Haute Cour de justice peut être saisie du cas de M. Poniatowski. Pour cela, il faut que le dixième au moins des députés signent la proposition de résolution.

● *A l'émission « Face au public »*, sur France-Inter mercredi soir 9 avril, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré à propos de l'affaire de Broglie : « *Il a été député d'un groupe que je préside. Pour ma part, il y a des grandes périodes sacrées dans la vie d'un homme jusques et y compris sa mort. Et c'est ce qui fait que je me suis rendu, parce que c'était un député du groupe, à ses obsèques. Sur le plan des responsabilités parlementaires qui furent les siennes, chacun sait que je fais partie de ceux qui ont évité qu'il en ait d'autres.* »

Bizarre

M. Michel Poniatowski ignorait, jusqu'à leur publication par *le Canard enchaîné*, l'existence de deux rapports de police sur un projet d'assassinat du prince Jean de Broglie. M. Christian Bonnet confirme. Il jure, sur son honneur pour défendre celui de son prédécesseur, qu'il sait que M. Poniatowski ne savait pas.

« *Comment peut-il savoir que Ponia ne savait pas ? Il n'en sait rien. Cela me paraît impensable que Poniatowski ne l'ait pas su.* » Les explications du ministre de l'intérieur n'ont pas convaincu M. Jean Falala. Pour le député R.P.R. de la Marne, l'affaire n'est pas plus claire aujourd'hui qu'hier. Il n'était pas le seul, mercredi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale à faire part de sa perplexité, sitôt terminée la réponse de M. Bonnet à la question posée par M. Henri Emmanuelli (P.S., Landes). Communistes et socialistes continuent de s'interroger et M. Emmanuelli souhaite que ses amis relancent le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux sur cette affaire mercredi prochain. « *Ils sont embarrassés* », estime M. Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire).

« *Bizarre* », dit M. Falala. « *Curieux* », dit M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, « *curieux que Poniatowski qui prétendait s'occuper de tout n'ait pas été au courant* ». S'il avait été ministre au moment des faits, M. Hector Rolland (R.P.R., Allier) aurait sans la moindre hésitation « *foutu à la porte tous les directeurs* » de la police.

En revanche, les explications du gouvernement ont paru vraisemblables à M. Yves Guéna (R.P.R., Dordogne). C'est aussi l'avis de M. Antoine Rufenacht (R.P.R., Seine-Maritime) qui n'a « *pas de raison de mettre en doute* » la parole de M. Bonnet dont l'engagement « *solennel et ferme* » l'a visiblement impressionné. « *Bonnet*, dit-il, *n'a pas l'habitude de s'avancer à découvert. C'est un prudent.* »

Les giscardiens abondent en ce sens. De toute façon « *l'opinion s'en fiche* », affirme M. Charles Millon (U.D.F., Ain). « *Les gens s'en contrefichent* », surenchérit M. Henri Ferretti (U.D.F., Moselle). M. Millon tient réunion sur réunion dans sa circonscription et on ne lui a jamais posé la plus petite question sur les « affaires ». L'« opinion » en a vu d'autres et, pensent-ils, elle en entendra d'autres d'ici à l'élection présidentielle.

« *C'est l'année des histoires à tiroirs. Ce tiroir-là refermé, on en ouvrira un autre* », estime M. Ferretti qui ne s'étonne pas que M Poniatowski ait pu rester si longtemps dans l'ignorance de rapports de police jugés par trop « *fantaisistes* ». « *Des menaces, des informations selon lesquelles un député va se faire flinguer, il y en a tout le temps. S'il fallait chaque fois en tenir compte...* »

Des menaces, M. Jean Foyer en a reçu pas plus tard que la semaine dernière, en sa qualité de président de la commission des lois et de représentant du « *pouvoir pourri* ». Leur auteur, qui les lui a transmises par l'intermédiaire de l'A.F.P., se réclame du groupe Action directe. La police en a tenu compte puisqu'elle a mis à la disposition de l'ancien garde des sceaux un fonctionnaire chargé de sa « *protection rapprochée* ». Elle a même fait retarder, le 8 avril au soir, son arrivée dans un grand hôtel parisien où il a participé à un colloque, sur la foi d'informations qui, vérifications faites et précautions prises, se sont révélées fantaisistes...

J.-Y. L.

L'État-théâtre

(Suite de la première page.)

Au-delà des hommes, en effet, c'est sur le fonctionnement des autorités de l'Etat qu'il convient de s'arrêter. Pour constater que le doute est partout et qu'il n'est plus temps pour quiconque de se draper dans le manteau d'une vertu rapiécée.

La police, principalement, que son silence à l'égard de ses chefs rend ou bien grotesque, ou bien, par abstention, complice passive d'un meurtre. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude.

Grotesque, la police le serait de n'avoir réellement pas pris au sérieux les informations dont elle est d'ordinaire plus comptable et qui coïncidaient si bien, en l'occurrence, avec ce que l'on savait de la victime éventuelle. Les Renseignements généraux, jusqu'à plus ample informé, ne recrutent pas chez les débiles mentaux... Les dénégations de M. Bonnet sonnent, dans ces conditions, le creux, plus que tout autre chose.

Elles sonnent aussi, à bien écouter les paroles de l'actuel ministre de l'intérieur, la fin de la crédibilité des chefs de la police. Quoi ! On préparait le meurtre d'un ancien ministre et aucun de ces chefs n'aurait été en mesure de le savoir ! De qui se moque-t-on ? Ou bien c'est vrai et de tels maîtres ne dirigent plus que sur le papier : la République n'a plus de police. Ou bien c'est faux, et...

Ou bien c'est faux.

Là est la question. On ne sait que choisir qui serait moins déshonorant pour la police, pour ses chefs, pour leur ministre et pour l'Etat qu'ils servent.

Ah, c'est vrai, il y a les déclarations de M. Jean Ducret, le directeur de la police judiciaire : « *J'ai tout dit au juge d'instruction.* » Et alors ? Puisqu'il y a aussi les silences du juge répliquant (si furtivement) : « *Je n'ai rien à dire.* »

Cette réserve, ce secret de l'instruction dont se prévaut le magistrat, auraient-ils pesé à ce point si quelques paroles décisives et incontestables sorties de sa bouche avaient suffi à faire taire les rumeurs, à effacer le soupçon que l'on voit sourdre en tout lieu ? C'est trop de prudence, c'est aujourd'hui trop de révérence consentie à la loi. Pour tirer son épingle du jeu, la justice n'aura pas trop de la subtilité qui est sa marque.

Respectons les déclarations de M. Jean Ducret, que l'on sait à quatre mois de la retraite, ainsi qu'il n'a pas manqué de le préciser alors qu'on ne l'en sollicitait pas. Le voilà, pour l'instant, promu bouc émissaire consentant. Mais, au-delà de lui — fonctionnaire en sursis, — n'y a-t-il pas d'autre explication à fournir que cette affirmation triomphante des lacunes officielles ? Puisque c'est bien le titulaire de la place Beauvau qui scande ces lacunes : « *Ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le cabinet du ministre de l'intérieur d'alors, ni le ministre lui-même n'ont eu connaissance* » [des notes publiées par le *Canard enchaîné*].

On connaît ce vieux principe, venu du fond des âges et adopté par tous les peuples : « *Nul ne peut* (pour se tirer d'« affaire ») *se prévaloir de sa propre faute.* » Si l'Etat, par l'intermédiaire de son ministre de l'intérieur, en est réduit toutefois à cet expédient, quelle est en réalité l'étendue des fautes officielles ? A défaut de savoir d'où vient, d'encore plus profond, l'assassinat ?

PHILIPPE BOUCHER.

« LA MORT DE CHARLES BIGNON EST PUREMENT ACCIDENTELLE » estime-t-on au palais de justice de Versailles

Aucune information n'a été ouverte par le parquet de Versailles après la mort de l'ancien député R.P.R. de la Somme, M. Charles Bignon, cinquante-neuf ans, tué dans un accident de la route le 29 mars sur l'autoroute A 10, près d'Ablis (Yvelines). Après dix jours d'enquête effectuée par le peloton de gendarmerie de l'autoroute, le parquet a décidé de ne procéder à aucune inculpation, apprend-on de source judiciaire. « Il s'agit d'un accident de la circulation tout à fait banal et il n'y a aucun mystère autour des circonstances de la mort de cet ancien parlementaire », *précise-t-on au palais de justice.*

M. Charles Bignon, qui fut député gaulliste de la troisième circonscription de la Somme de 1968 à 1978, avait dîné le vendredi soir 28 mars chez des amis à Orléans. Il regagnait Paris au volant de sa voiture avec, à ses côtés, une passagère, une femme d'une cinquantaine d'années, qui affirme être « *une amie proche et de longue date* », lorsqu'une violente dispute les opposa. « *J'ai demandé à Charles Bignon de m'arrêter sur le bord de l'autoroute si la conversation devait se poursuivre sur le même ton jusqu'à Paris* », a indiqué la passagère aux gendarmes.

Des déclarations de la passagère et des constatations des gendarmes, il ressort que la voiture de M. Bignon était arrêtée sur la voie dite lente lorsqu'a surgi un poids lourd danois. « *Je n'ai vu aucune lumière ni aucun feu devant moi*, a dit le chauffeur. *Mon camion a percuté la voiture et l'a traînée sur plusieurs dizaines de mètres, puis le véhicule a pris feu.* »

L'autopsie du corps de M. Bignon, entièrement carbonisé, n'a pas permis d'apporter un quelconque élément. « *Mais il ne peut s'agir que d'un accident, et il est inutile de chercher plus loin les causes de la mort de l'ancien député, même si celui-ci fut un proche collaborateur du prince Jean de Broglie* », estime les enquêteurs.

● *M. Patrick Allenet de Ribemont*, qui a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire de Broglie, « *proteste de la manière la plus ferme contre sa mise en cause dans cette regrettable affaire.* » M. de Ribemont rappelle que « *sur la foi de ses rapports de police, et avant toute enquête judiciaire, il avait été mis en cause par le ministre de l'intérieur de l'époque, et ajoute que dès son interrogatoire au fond, par le juge d'instruction, il a été remis en liberté, sa bonne foi ayant été reconnue, et qu'après plus de trois années d'information judiciaire il a bénéficié d'un non-lieu* ». M. de Ribemont indique qu' « *il n'a jamais participé, ni de près ni de loin, à quelque trafic que ce soit et qu'il n'a de liens avec le prince Jean de Broglie que pour l'achat de la rôtisserie la Reine Pédauque.* »

SCIENCES

A Grenoble

LE PROFESSEUR SPRINGER NOUVEAU DIRECTEUR DE L'INSTITUT LAUE-LANGEVIN

L'institut Max von Laue-Paul Langevin (ILL) de Grenoble vient de nommer son nouveau directeur : le professeur Tasso Springer, du Centre d'études nucléaires de Juelich (R.F.A.). Il succède, à compter du 1ᵉʳ avril, à un Britannique, M. John White, qui réintègre son poste à l'université d'Oxford. M. Springer assurera les fonctions de directeur de l'ILL jusqu'en octobre 1982 et sera assisté dans sa tâche par deux directeurs adjoints dont l'un, M. Brian Fender, est britannique, et l'autre, M. Jacques Joffrin, est français.

L'institut Max von Laue-Paul Langevin, que M. Springer est appelé à gérer, exploite à Grenoble un réacteur à haut flux de neutrons qui permet de mener des expériences de physique, de chimie et de biologie. Réalisé en coopération par les Français et les Allemands à l'origine, l'ILL est devenu un institut « trinational » depuis que la Grande-Bretagne a demandé, en juillet 1974, à participer à ses activités.

Pour promouvoir le solaire l'AFEDES se fixe de nouveaux objectifs

L'association française pour l'étude et le développement des applications de l'énergie solaire (AFEDES), que la création, en février 1978, du commissariat à l'énergie solaire (COMES) avait reléguée dans l'ombre, cherche des voies nouvelles pour assurer sa mission. Sous l'impulsion de son nouveau président, M. Maurice Claverie (1), cette association de cinq cents membres regroupant des chercheurs, des industriels et des particuliers, ambitionne d'être désormais une sorte de société savante servant d'interlocuteur aux spécialistes.

Consciente du fait que l'existence du COMES et des services qui lui sont attachés lui a fait perdre à la fois son rôle de centre d'information du public — pris dans son sens le plus large — et ses activités sur la normalisation des mesures et des équipements solaires, l'AFEDES se propose de reprendre la publication des cahiers spécialisés qui portent son nom. Ses responsables espèrent en faire une sorte « *d'encyclopédie pratique du solaire à l'usage d'un public techniquement cultivé* ».

Outre ses activités d'édition, l'AFEDES souhaite se donner un rôle plus international en rapport avec la position de la France dans le solaire. A terme, cette volonté pourrait se traduire par son adhésion à l'International Solar Energy Society et par un rapprochement avec les membres de la Coopération méditerranéenne pour l'énergie solaire (COMPLES). Toutes actions que l'organisation de journées d'études (cinq ou six par an), de symposiums à caractère scientifique et technique, la mise en place de relations avec les différentes associations régionales françaises et le lancement d'études spécifiques pour le compte du COMES, devraient renforcer.

(1) Directeur adjoint du Programme interdisciplinaire de recherche pour le développement de l'énergie solaire (Pirdes) au C.N.R.S.

Faits et jugements

Un même auteur pour les triples meurtres de Béziers et de Carqueiranne ?

L'expertise balistique effectuée par le professeur Guy Eyral, directeur de l'institut de médecine légale de Montpellier, chargé de dire si les balles qui ont tué, le 18 janvier dernier, les trois victimes du triple assassinat de Carqueiranne (Var) avoué par Joseph-Thomas Recco, ont pu être tirées par la même arme utilisée le 22 décembre 1979 pour le meurtre des trois caissières du magasin Mammouth, de Béziers (Hérault), aurait conclu à une similitude quasi totale entre les projectiles examinés.

Les examens pratiqués auraient permis de relever une cinquantaine d'analogies entre les balles soumises à comparaison.

Cependant, si l'expertise proprement dite est terminée, M. Eyral n'a pas encore achevé la rédaction de son rapport, qu'il doit remettre le 21 avril à M. Yves Chevallier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Béziers.

● *Mort d'un détenu à Châlons-sur-Marne.* — Dominique Regnault, âgé de vingt-deux ans, détenu au quartier de haute sécurité de la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne, a été découvert mort dans sa cellule au matin du mercredi 9 avril. Les premières constatations font penser à un suicide. Cependant, une information a été ouverte et une autopsie ordonnée. Dominique Regnault avait été condamné à onze ans de réclusion criminelle le 26 mars dernier par la cour d'assises de la Marne, qui l'avait déclaré coupable de plusieurs vols à main armée.

● *Un motard de l'escorte du roi du Maroc*, M. Yvon Toulleron, appartenant à la compagnie républicaine de sécurité de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), a été gravement blessé au cours d'une collision, mercredi 9 avril, à 12 h. 30, près de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne). Le cortège, en provenance de Betz-le-Château (Indre-et-Loire), se rendait à l'aéroport de Roissy-en-France.

Dans la même région, le 31 mars, une voiture escortant les membres de la famille royale du Maroc avait percuté un véhicule venant en sens inverse. L'accident avait fait un mort et six blessés (*le Monde* du 5 avril).

● *Incendies de forêts en Provence.* — Plusieurs incendies de forêts se sont déclarés en Provence dans la journée du mercredi 9 avril. Le plus important, attisé par le mistral, a ravagé une douzaine d'hectares de résineux entre Alès et Bagnols (Gard) avant de pouvoir être circonscrit. Le feu a encore détruit une dizaine d'hectares près de Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

« Le Canard enchaîné » demande une contre-expertise de ses machines à écrire

Toujours inculpés de recel de documents administratifs volés, MM. Roger Fressoz et Claude Angeli, respectivement directeur et rédacteur en chef adjoint du Canard Enchaîné *viennent de faire demander par leur avocat, Me Roland Dumas, une contre-expertise des vingt et une machines à écrire dont dispose leur journal.*

Cette demande fait suite à l'information ouverte après la publication par l'hebdomadaire des feuilles d'imposition de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Marcel Dassault.

Après l'arrestation, le 10 octobre 1979, d'un ancien vacataire du ministère des finances, M. Dominique Marie, trouvé en possession d'une liste dactylographiée portant des noms de personnalités, une première expertise ordonnée par le magistrat instructeur, M. Emile Cabié, et confiée au professeur Pierre-Fernand Ceccaldi, chef du service de l'identité judiciaire, avait conclu à une similitude entre cette liste et les particularités de frappe d'une machine à écrire de marque Olympia appartenant au *Canard enchaîné*.

Mais comme M. Marie, aujourd'hui remis en liberté, a toujours affirmé n'avoir jamais rencontré les dirigeants du journal et que ces derniers soutiennent de la même façon n'avoir jamais été en relation avec lui, MM. Fressoz et Angeli estiment que les résultats de l'expertise des machines à écrire ne peuvent être retenus sans nouvel examen.

Dans la note qu'ils ont adressée au juge d'instruction, ils sollicitent donc la désignation de trois nouveaux experts, dont un spécialiste de la marque « Olympia ». Ils souhaitent en outre que cette nouvelle expertise se déroule en leur présence et sous le contrôle d'un expert de leur choix.

USAGERS CONTRE S.N.C.F. : JUGEMENT LE 14 AVRIL

Le juge des référés devait examiner, le vendredi matin 7 mars, la plainte déposée par deux mille cinq cent quatre-vingt-un usagers des transports en commun qui réclament à la S.N.C.F. le remboursement de la fraction du coupon de carte orange correspondant aux journées de grève de janvier. La présidence du tribunal de grande instance de Paris a décidé que la cause sera plaidée devant une juridiction collégiale et non pas devant un juge unique, le lundi 14 avril.

« *C'est reconnaître l'importance de l'affaire qui pourrait faire jurisprudence pour plusieurs centaines de milliers d'usagers*, remarque, dans un communiqué, le Comité d'usagers des transports d'Ile-de-France. *C'est bien la première fois qu'un aussi grand nombre d'usagers des transports réclament collectivement devant les tribunaux le remboursement d'un service payé et non rendu.* »

Selon un jugement rendu à Lille

UN ARCHITECTE QUI NE PAIE PAS SA COTISATION EST TOUJOURS INSCRIT A L'ORDRE

Il ne faut pas confondre liste et tableau. Pour avoir diffusé auprès d'éventuels clients (les villes et les administrations notamment) une liste d'architectes qui ressemblait trop au tableau officiel de l'ordre, le conseil régional du Nord vient de se faire rappeler... à l'ordre par le tribunal de grande instance de Lille.

Assigné en référé par un architecte volontairement « oublié » sur cette liste parce qu'il n'était pas à jour de toutes ses cotisations, le conseil régional devra diffuser une liste rectificative sous quinzaine, avec une astreinte de 500 F par jour de retard.

L'architecte récalcitrant, M. Claude Guislain, est membre du Syndicat de l'architecture, qui recommande à ses membres de payer une cotisation minimale à l'ordre, dont il conteste l'utilité.

Pour construire, les architectes sont tenus d'être inscrits au tableau, et il est évident que l'absence de leur nom sur une telle liste est un préjudice à leur activité. Le jugement de Lille semble indiquer que le non-paiement de la cotisation ne peut entraîner ce qui apparaît comme une radiation.

La punition imaginée par le conseil du Nord est considérée par le tribunal comme une « *voie de fait insusceptible de se rattacher à la mission de service public dévolue au conseil régional pour la tenue du tableau et comme un trouble manifestement illicite dans l'exercice de leur activité à l'égard des professionnels volontairement omis* ».

● *Un journaliste de l'Agence de presse Libération (A.P.L.) — un hebdomadaire de Nantes — et une jeune femme domiciliée à Paris* ont été gardés à vue dans les locaux de la brigade criminelle du quai des Orfèvres, le premier pendant quatre jours, et la seconde pendant cinq jours, à la suite de l'information ouverte après l'arrestation d'un groupe soupçonné d'appartenir à l'organisation Action directe. Tous deux ont été remis en liberté mercredi soir 9 avril. Il leur était reproché d'avoir servi d'intermédiaire pour la location d'appartements ayant abrité des terroristes présumés. L'A.P.L. précise d'autre part que la police a procédé à une perquisition dans ses locaux et dénonce « *la procédure d'exception employée sur une simple présomption sans que puisse intervenir un avocat* ». L'A.P.L. ajoute que « *ces interventions policières servent à créer un climat d'intimidation* » et pourraient « *entraîner une assimilation possible entre le terrorisme et leur journal qui veut être une presse différente* ».

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Quinze des inculpés du 2 avril sont maintenus au secret

Une quinzaine de personnes, parmi les dix-neuf terroristes présumés inculpés le 2 avril par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 4 avril), ont été mises au secret par ce magistrat lors de leur inculpation, en application de l'article 116 du code de procédure pénale qui prévoit, en son second alinéa (ordonnance du 23 décembre 1958) : « *Le juge d'instruction a le droit de prescrire l'interdiction de communiquer pour une période de dix jours. Il peut la renouveler, mais pour une nouvelle période de dix jours seulement. En aucun cas l'interdiction de communiquer ne s'applique au conseil de l'inculpé.* »

M. Legrand estime que cette mesure est tout à fait indispensable, imposée par les nécessités de l'instruction, notamment pour les ressortissants italiens impliqués dans cette affaire. La première période de dix jours se termine samedi 12 avril.

L'avocat de Mlle Olga Girotto, l'une des inculpées, Mᵉ Jean-Pierre Mignard, s'étonne de l'emploi de cette procédure exceptionnelle : « *Même à la Cour de sûreté de l'Etat elle est rarement appliquée*, indique-t-il. *La difficulté que nous avons habituellement est d'obtenir que les détenus soient ensemble, alors qu'on préfère les isoler. Mais cela n'a rien à voir avec la mise au secret qui implique des conditions carcérales dures. Je sais que dans cette affaire trois personnes au moins sont détenues au quartier de sécurité renforcée de Fresnes, d'autres à celui de Fleury.* »

Certains avocats, bien qu'étant en relation avec les familles de quelques inculpés — qui n'ont pas encore pu communiquer avec eux — n'avaient toujours pas reçu, mercredi 9 avril, la lettre les désignant comme défenseurs.

Au moment de leur inculpation, il semble que les intéressés n'aient pas demandé l'assistance immédiate d'un avocat sur le point précis de leur mise en détention. Le délai maximal de cinq jours fixé pour l'audition des inculpés assistés d'un défenseur, qui peut déposer une demande de mise en liberté, ne leur a donc pas été appliqué.

Après leur arrestation, les 27 mars et 28 mars, les terroristes présumés sont restés six jours en garde à vue, comme le prévoit la procédure de la Cour de sûreté de l'Etat. Ils ont ensuite été inculpés, le 2 avril ; depuis on ne sait rien de quinze d'entre eux, si ce n'est que la plupart ont désigné des avocats avec lesquels ils ne sont toujours pas en relation. Certains ne savent toujours pas qu'ils ont été choisis, d'autres ont reçu la lettre les désignant, le 8 ou le 9 avril seulement — Jo. S.

APRÈS L'ÉVACUATION DU CAMPUS DE GRENOBLE

Une procédure judiciaire est engagée à l'encontre de 138 personnes

De notre correspondant

Grenoble. — L'évacuation par la police, dans la nuit du 8 au 9 avril, des cent trente-huit étudiants qui occupaient depuis trois semaines le bâtiment administratif de l'université scientifique et médicale (*le Monde* du 10 avril), et les menaces qui pèsent désormais sur les étudiants étrangers interpellés, puis conduits pour vérification d'identité à l'hôtel de police, risquent d'être, à l'issue des vacances universitaires de Pâques, un nouvel élément mobilisateur pour les trente mille étudiants grenoblois.

Dans un communiqué commun, le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et l'union départementale C.F.D.T. estiment que « *les autorités universitaires, loin de prendre sérieusement en considération la nature des revendications étudiantes, n'hésitent pas à prendre la responsabilité d'un fichage, voire d'expulsion d'étudiants étrangers* ». Le parti communiste, pour sa part, demande que des garanties soient données afin qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des étudiants interpellés.

Le commissaire Souterène, directeur départemental des polices urbaines, a indiqué, mercredi soir, que même les étudiants étrangers qui ne portaient sur eux aucun papier ont été relâchés. Toutefois, les cent trente-huit personnes interpellées ont fait l'objet d'une procédure pour occupation de bâtiment administratif qui sera transmise au parquet. Le président de l'université scientifique et médicale, M. Gabriel Cau, a déclaré qu'il ne déposerait pas de plainte contre les étudiants qui occupaient le bâtiment administratif de son université.

C'est la première fois que la police intervient sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères pour faire évacuer des bâtiments occupés. Au cours d'une conférence de presse, M. Cau a expliqué que cette occupation empêchait, depuis trois semaines, toute surveillance du « *patrimoine administratif* », toute « *sauvegarde des dossiers à entreposer* », qui se trouvaient ainsi menacés.

Le président de l'université scientifique et médicale a fait observer, en outre, que la police a pénétré sur le campus « *dans des conditions tout à fait exceptionnelles, puisque celui-ci est actuellement dans une période non universitaire* ». Enfin, M. Cau a précisé : « *Si l'on n'accepte pas les règles universitaires, alors il n'y a plus de franchise universitaire.* »

CLAUDE FRANCILLON.

SOCIÉTÉ

LES SABOTAGES CHEZ PHILIPS ET C.I.I.-HONEYWELL-BULL A TOULOUSE

La revendication des attentats par Action directe paraît « fantaisiste » aux enquêteurs

Toulouse. — « Ça commence à bien faire avec Action directe ! » Ce policier toulousain vient de s'énerver. C'est le premier. D'autres s'étaient contentés de reprendre d'un ton las leurs explications pour la dixième fois.

De notre envoyé spécial

Parce qu'en fait les enquêteurs de la sûreté urbaine ou du Service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) concernés à un titre ou à un autre par la recherche des auteurs du double sabotage d'installations informatiques commis ce week-end à la société Philips Data System, puis dans la nuit du 8 au 9 avril au siège toulousain de la C.I.I. Honeywell-Bull (« le Monde » du 10 avril) expriment un point de vue identique : la revendication de ces actions par des membres d'Action directe paraît fantaisiste.

« *N'importe qui a pu par téléphone joindre l'A.F.P. quarante-huit heures après les faits et se faire passer pour un membre de cette organisation* », note un policier du S.R.P.J. Le premier communiqué signé « Action directe des 27-28 mars », par référence à l'arrestation d'une vingtaine de personnes suspectées d'appartenir à ce groupe, ne contient, selon les policiers, aucune précision. Même l'indication concernant l'éventuel travail informatique que la société Philips Data System pouvait effectuer pour le compte de la défense nationale n'était pas une information inconnue : dans son édition du lundi 7 avril, *la Dépêche du Midi* laissait déjà entendre que l'entreprise pouvait compter le ministère de la défense nationale parmi ses clients.

Les policiers toulousains estiment aussi que le second communiqué signé Action directe (A.D.) est tout aussi suspect. Les enquêteurs n'ont pas retrouvé dans les locaux visités les indices que les inconnus affirment y avoir laissés : un sigle Action directe tracé sur le sol et les restes d'un cocktail Molotov placé dans une bouteille de bière de marque Kronenbourg. L'autre groupe ayant revendiqué le sabotage des installations de programmes de Philips Data System, le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs), a davantage de chances de se voir reconnaître la paternité de cet attentat. La direction de la société a, en effet, admis mercredi 9 avril que toutes les précisions apportées par le CLODO — la place de certains objets dans le bureau du directeur, ou l'intitulé de certains dossiers — étaient justes.

Les policiers toulousains ne cachent pas leur surprise de voir la Cour de sûreté de l'Etat se saisir de l'information sur les détériorations de matériel. « *Il semble y avoir eu une légère précipitation à Paris* », note-t-on. Sans doute, croit-on dans la capitale à l'existence d'une branche toulousaine d'Action directe ou à la possibilité qu'un groupe de militants oubliés par la rafle des 27 et 28 mars se soient réfugiés dans le Sud-Ouest.

« *C'est bien une thèse parisienne* », expliquent encore les policiers avec ironie. Toulouse, c'est vrai, ne croit pas détenir dans ses murs quelques « *terroristes échappés* ». Même l'attentat à l'explosif commis le 30 mars contre un commissariat du sud de la ville, signé par Action directe et dont la revendication n'a semble-t-il pas été contestée par la police parisienne, a été ici jugé fort suspect. « *C'est dans la tradition toulousaine de faire sauter des commissariats dès qu'on arrête des militants à Paris* », note Mᵉ Anne Daugé, du barreau de la ville. On relève une demi-douzaine de cas semblables depuis quatre ans. Toulouse a toujours eu le sens du « *plastic de solidarité* ». Cette fois encore on a pu usurper l'identité d'un groupe malmené par la justice de l'Etat.

La confusion, il est vrai, peut naître très aisément. Ville de forte tradition libertaire, très engagée dans le passé aux côtés des « anars » espagnols, ville aussi de repos et de repli pour les militants recherchés à Madrid ou à Rome, Toulouse n'est jamais très éloignée par l'esprit des actes commis au nom de l'anarchie. La ville rose constitue aussi une étape importante dans l'épopée d'Action directe. Certains membres de cette organisation, comme Jean-Marc Rouillan, actuellement en fuite, suspecté d'être l'un des auteurs de l'attentat récent au ministère de la coopération, y ont vécu plusieurs années. C'est à Toulouse qu'ont été fondés, en 1973, les GARI, l'une des deux composantes indirectes d'Action directe. C'est ici qu'ont été commis les attentats et quelques coups de force retentissants des GARI et, pour finir, qu'une dizaine de militants clandestins ont été arrêtés en 1974 (*le Monde* du 1ᵉʳ avril).

Depuis deux ou trois ans, on assiste à Toulouse à la percée d'« *un courant inspiré de méthodes non violentes et plutôt drôles* », différent apparemment des méthodes d'Action directe, comme l'explique un observateur de ce micro-milieu. Certains groupes de la ville s'intéressent de près à la recherche de fichiers : le 16 novembre 1979, un commando « police » dérobe « le dossier de l'îlotage » dans un commissariat et rend public son contenu. Trois mois plus tard, d'autres inconnus dérobent « le fichier des voleurs » d'un grand magasin du centre de la ville — Printafix — et communique les fiches à la presse (*le Monde* du 20 février).

« *Les sabotages chez Philips Data System et chez C.I.I.-Honeywell-Bull procèdent apparemment des mêmes intentions* », notent les policiers et les milieux proches des anarchistes toulousains. Sensible par tradition au « *recul des libertés individuelles* », le militantisme clandestin semble avoir ici cerné sa cible : le fichage des citoyens et, au-delà, le cerveau manipulateur, l'âme du progrès moderne : l'ordinateur.

Comme par le passé, l'anarchisme toulousain s'épanouit toujours à travers des courants et des groupuscules divers. Il agit toujours de manière décentralisée. Mais il pourrait cette fois avoir trouvé son inspiration. Les policiers, conscients de cette orientation nouvelle, étudient quelques dossiers oubliés concernant des attaques commises contre des sociétés d'informatique ou des organismes privés et publics disposant de fichiers, comme cet attentat, le 24 novembre 1977, à l'ancien siège de Philips Data System.

Personne ne croit plus à Toulouse à l'existence d'une branche régionale d'Action directe. Mais le CLODO et ses frères existent bel et bien et ils sont partis en guerre contre les ordinateurs. Les policiers en sont à ce point persuadés qu'ils surveillent depuis le 8 mars le siège d'I.B.M., seule société informatique jusqu'ici épargnée.

PHILIPPE BOGGIO.

La peur de l'ordinateur

L'ordinateur fait peur. Une peur diffuse, irraisonnée, à la mesure de l'ignorance de ses détracteurs, qui sont aussi — ce n'est pas le moindre paradoxe — ses bénéficiaires. Cette crainte n'est pas sans rappeler celle de l'an mille qui tenaillait, raconte-t-on à tort, les populations du dixième siècle, à ceci près que les risques que fait courir aux habitants de la planète le grand ordinateur n'ont rien d'imaginaires.

Depuis que les pays développés ont recours à l'informatique, dirigeants et spécialistes ne manquent pas de rappeler les espoirs qu'elle suscite et les dangers qu'elle recèle. Au cours de la semaine « Informatique et société », M. Giscard d'Estaing s'est félicité de l'existence de ces « techniques puissamment novatrices », *mais reconnaissait que le stockage illimité d'informations pouvait* « soumettre les hommes à des volontés occultes de savoir et de contrôle ».

C'était le 28 septembre. Quatre mois plus tard, on apprenait que le gouvernement venait de mettre la dernière main à un projet d'informatisation des cartes d'identité des Français et des titres de résidents étrangers. Les remous suscités par cette entreprise de fichage, maladroite dans sa présentation et dangereuse dans ses conséquences, n'ont pas fini de s'apaiser, malgré les reculs successifs du gouvernement, qui a dû renoncer à engranger dans les ordinateurs du ministère de l'intérieur la plupart des données concernant les émigrés et qui découvre aujourd'hui la nécessité de faire approuver ce projet par le Parlement.

Le fichage et la redoutable efficacité que lui donne l'informatique n'obnubilent pas les seuls spécialistes. En l'espace d'un mois, la C.F.D.T. a organisé un colloque sur ce thème, la C.G.T. multiplié les mises en garde et les protestations, et l'on a vu resurgir l'hypothèse, jamais infirmée malgré les dénégations officielles, de la conservation par la gendarmerie du fichier des juifs établi sous l'occupation.

Il y a quatre mois était créé, à l'initiative des militants de gauche et d'extrême gauche, un Centre d'information et d'initiatives sur l'informatique, dont le sigle (C.I.I.I.) rappelle, à dessein, celui de l'une des sociétés visées à Toulouse. S'il va de soi que rien ne permet d'attribuer à ces militants les sabotages en question, il n'est pas interdit de créditer leurs auteurs du souci de réagir contre les excès du fichage.

Ces excès mobilisent aujourd'hui les enseignants contre les dangers — que certains ne jugent pas écartés — du dossier scolaire ; les travailleurs sociaux contre le repérage des enfants et des familles à risques (projets GAMIN et AUDASS), et — on l'a vu il y a quelques jours — des appelés du contingent contre les fichages de la sécurité militaire.

Quelques heures après le deuxième attentat de Toulouse, un de nos lecteurs s'inquiétait d'une rumeur attribuant au ministère de l'intérieur la possibilité de connaître, grâce à ses ordinateurs, le montant du compte en banque de tous les citoyens. De telles rumeurs dénotent un sentiment d'inquiétude largement partagé. S'il est probablement exagéré d'attribuer à cette crainte la cause directe des attentats de Toulouse, leurs auteurs n'ignoraient pas qu'elle donnerait à leur geste une large publicité.

Paradoxe

Paradoxalement, la France possède, avec la loi du 6 janvier 1978, une des législations les plus protectrices du monde. La création par la puissance publique d'un fichier automatisé est soumise à l'avis de la commission de l'informatique et des libertés qui vérifie, comme pour les fichiers d'entreprises non publiques, qu'il ne porte atteinte « ni à la vie privée ni aux libertés individuelles ou publiques ».

« Un droit d'accès », c'est-à-dire de communication, est reconnu à tout citoyen, ainsi qu'un droit de rectification en cas d'erreur. Mais qui connaît cette loi ? Pas le simple citoyen auquel le grand ordinateur inspire une crainte légitime. Ni les auteurs de ces attentats. Ou, s'ils la connaissent, c'est qu'ils ne croient pas à son efficacité, pas davantage qu'aux déclarations officielles dans ce sens. On mesure, en disant cela, la responsabilité de la commission de l'informatique et des libertés qui doit bientôt se prononcer sur le projet d'automatisation des cartes d'identité des Français.

Il existe des similitudes entre l'informatique et l'énergie nucléaire : mêmes craintes irrationnelles, même risque de développement incontrôlé, même saut dans l'inconnu. Mais les manifestations du cap Sizun comme le Plogoff informatique de Toulouse ne doivent pas tromper. Comme pour le nucléaire, la contestation porte moins sur la nécessité de ce que le rapport Nora-Minc appelle « l'informatisation de la société » *que sur la manière dont cette politique est conduite et expliquée : on ne fera croire à personne que la sécurité des détenteurs de cartes d'identité passe par leur fichage.*

Résultat : l'enjeu du débat se déplace. C'est moins le risque, que rappelle Jacques Thibau dans la France colonisée, *d'une domination industrielle et culturelle américaine qui est perçu, que les dangers que ferait courir aux Français une société soumise, comme l'a dit pertinemment le chef de l'Etat, aux* « volontés occultes de savoir et de contrôle ». *Sur cela, il serait bon de réfléchir afin de prévenir d'autres gestes irraisonnés et symboliques, comme ceux de Toulouse.*

BERTRAND LE SENDRE.

UN SIGNAL D'ALARME

(Suite de la première page.)

Dans un monde où la violence devient une nouvelle drogue, il est prudent de disperser le plus possible les centres de décisions, les nœuds de communications, les stocks de programmes. On a commencé heureusement à le faire. Sans doute, la grande peur de l'ordinateur central a quelque chose d'un peu naïf dans un pays qui n'est pas totalitaire. Mais la psychose est là, et elle peut conduire à des actions de désintégration du système, aux conséquences graves pour l'usager, voire pour la nation.

Le rapport Nora-Minc avait déjà insisté sur le risque d'une certaine forme de management moderne qui tend « à multiplier les centres névralgiques dont la mise hors de circuit paralyse une organisation immense ».

« *Small is beautiful* », disait E. Schumacher. La petite taille — comme dans l'infanterie — est aussi plus sûre. Le développement des micro-processeurs permet d'éparpiller de plus en plus le traitement des données. L'informatique sécrète elle-même ses contre-poisons. Cela ne suffit pas pour éviter tout danger : les attentats de Toulouse sont là pour le prouver. Puissent-ils au moins servir de signal d'alarme !

PIERRE DROUIN.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Les anciens internés du camp de Gurs* sont invités à participer au congrès constitutif de l'Amicale qui se tiendra le 21 juin, à Gurs, dans la salle municipale. Les anciens de Gurs et les familles des disparus (combattants républicains espagnols, volontaires des brigades internationales, immigrés antifascistes, patriotes et résistants français, juifs allemands de la région de Bade, juifs français et de diverses nationalités) peuvent s'adresser au bureau provisoire de l'Amicale des anciens de Gurs, 14, rue du Maréchal-Joffre, 64000 Pau.

CARNET

Naissances

— Marylène et Philippe DEBAUPTE SAINT PAUL sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Adrien,

le 7 avril 1980, à Lille.
146, rue Bonte, 59130 Lambersart.

— Daniel et Julie-Ingrid HYMANS et Charles, ont la joie d'annoncer la naissance de

Georges,

le 31 mars.
335, avenue Louise, 1050 Bruxelles.

Mariages

— Ella SLUBICKI et André EXTERMANN sont heureux de faire part de leur mariage en toute intimité le 11 avril 1980.
Genève (Suisse).

Décès

RAYMOND LANTIER

Mme Raymond Lantier, son épouse, a la douleur de faire part du décès, survenu le 2 avril 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Raymond LANTIER,
membre de l'Institut,
conservateur en chef honoraire des musées nationaux,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire du Corpus Signorum Imperii romani,
Honorary Fellow de la Société des antiquaires de Londres,
membre de l'Institut archéologique allemand,
membre de l'Académie des sciences et littérature de Mayence,
membre de l'Académie d'histoire de Madrid,
membre de l'Académie des sciences de New-York,
membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon,
ancien professeur à l'Ecole du Louvre.

Les obsèques ont eu lieu le 9 avril 1980, dans le caveau de famille, au Pin (Calvados), dans la plus stricte intimité.
8, rue Armagis,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

[Né en 1886, Raymond Lantier s'est, au début de sa carrière, spécialisé dans l'archéologie préhistorique et romaine de l'Espagne, dont il est devenu un des maîtres reconnus. Il a été ainsi un des premiers membres de l'Ecole des hautes études hispaniques de Madrid (1913-1914). Après la première guerre mondiale, il est nommé inspecteur des Antiquités et Arts de la Tunisie (1921-1926) et participe alors à l'exploration archéologique de ce pays. Revenu en France, il devient adjoint au conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, auquel il succède par la suite (1926-1956). Outre plusieurs ouvrages qui ont longtemps fait autorité, il a participé à la « Revue archéologique » et a été rédacteur en chef de « Préhistoire ». Il avait été élu en 1946 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.]

— Nous apprenons le décès de

Louis AURIOL,

survenu le 7 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Né le 23 septembre 1892, Louis Auriol était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur de la marine nationale (1918-1935), puis ingénieur en chef aux Etablissements Luchaire (1936-1940), répartiteur des métaux non ferreux (1946-1948), directeur général de la société pour la fabrication des munitions d'artillerie (1948-1956). Il avait terminé sa carrière comme président des Fonderies et Laminoirs d'Harfleur (1955-1958). Décoré de la croix de guerre 1914-1918, Louis Auriol était officier de la Légion d'honneur.]

— Le pasteur et Mme Guy Bonnal,
M. et Mme Robert Bonnal,
Le professeur et Mme Joël Bonnal,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Gaston BONNAL,
chirurgien consultant des hôpitaux de Marseille,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mars 1980, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Hameau de Varanges, 71640 Givry.
23 bis, rue A.-Dumas, 78380 Plaisir.
4192 Seny-Tinlot (Belgique).

— Mme Jacques Bonno, son épouse,
Christophe, Frédéric, Emmanuel, ses enfants,
Mme Maurice Bonno,
Mme Louis Laroye,
M. et Mme Yves Bonno et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bonno et leurs enfants,
Mme Françoise Corbeil et sa fille,
M. et Mme Jacques Laroye et leurs enfants,
Mlle Colette Laroye,
M. Yves Dubois,
M. Philippe Laroye,
ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Courtois, Dewasmes et Busnel,
Ses amis, ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Jacques BONNO,

décédé à Reims, le 7 avril 1980, dans sa cinquante-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 11 avril, à 16 heures, en l'église Saint-André à Reims, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, avenue de l'Europe, 51100 Reims.
19, rue Werlé, 51100 Reims.

— Mme Marguerite Broussaudier,
Mme Jeanne Hercent, M. Hercent et leurs enfants,
Mme Paule Fauconnier, M. Fauconnier et leurs enfants,
Mme et M. Pierre Broussaudier et leurs enfants,
Mme et M. Jean Broussaudier et leurs enfants,
Mme Anne-Marie Candelier et M. Candelier,
Mme et M. Jean-Paul Le Bail et leurs enfants,
Mme Alice Boileau,
Mlle J. Oliva,
Mlle Léa Bichon,
Les familles Tardieu, Coquillaud, Lavergne, Audonnet, Landrea, Boileau, Garoby, Legendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvain, Jean-Baptiste BROUSSAUDIER,
agrégé de lettres,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
proviseur honoraire du lycée Saint-Exupéry (Saint-Raphaël),
chevalier des Palmes académiques,
décoré de la croix de guerre 1939-1945,
du Mérite agricole et du Mérite sportif,

survenu le 19 mars 1980, dans sa soixante-dix-septième année à Saint-Raphaël (Var).
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 22 mars 1980, à Massignac (Charente).
75, avenue de Villepey,
83700 Saint-Raphaël.

— Mme François Françon,
Le docteur et Mme Jean Françon et leurs enfants,
Mlle Antoinette Françon,
Le professeur André Françon,
Mlle Marcelle Françon,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur François FRANÇON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
membre correspondant de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 5 avril 1980, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 12 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.
55, rue des Mathurins, 75008 Paris.
12, rue Albert-Iᵉʳ,
73100 Aix-les-Bains.

— Clermont-Ferrand, Pointe-à-Pitre.
M. et Mme Jean-Louis Fryszman, leurs enfants et toute la famille, font part du décès du

docteur Edouard Elie FRYSZMAN,

survenu à Paris, le 30 mars 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Vichy dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Georges Hahn,
Mlle Andrée Pouget,
M. et Mme René Pouget et leurs enfants,
Mlle Suzanne Massacrier,
M. et Mme Gabriel Cayrel,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Christophe HAHN,

survenu le 4 avril 1980.
Ses obsèques ont été célébrées le lundi de Pâques, en l'église des dominicains de Toulouse.
19, rue Gustave-Courbet,
31400 Toulouse.

— Philippe et Sergine Lobut, son fils et sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

Christiane LOBUT,

survenu le 7 avril 1980.
Les obsèques auront lieu le lundi 14 avril 1980, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris (17ᵉ), sa paroisse, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Laurent Michel-Dansac,
M. et Mme F. Michel-Dansac et leurs enfants,
Monique Michel-Dansac,
M. et Mme P. Michel-Dansac et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent MICHEL-DANSAC,

survenu à Paris, le 6 avril 1980.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 10 avril en la basilique métropolitaine Notre-Dame de Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

— M. Pierre Laurent et ses enfants,
M. et Mme Yves Baron et leurs enfants,
M. et Mme Georges Boutin et leurs enfants,
M. Georges Hourdin, son frère,
Ses cinquante-quatre arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis POTIRON,
née Suzanne Hourdin.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Clément de Nantes, le mercredi 9 avril, à 14 heures.
38, rue Victor-Hugo, 29200 Brest.
Impasse Pénaud,
52, rue de la Bastille, 44000 Nantes.
14, rue Malherbe, 44000 Nantes.
1, rue Charles-Desvergne,
Bellevue, 92190 Meudon.

— Le docteur et Mme René-Jacques Ravot,
Yves, Jérôme et Catherine Ravot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RAVOT,
ingénieur I.C.P.,

leur père et grand-père, le 25 mars 1980.
103, avenue Emile-Zola, Paris (15ᵉ).

Remerciements

— Les enfants et toute la famille de

Mme Godefroy WAPLER,
née Madeleine Imbert,

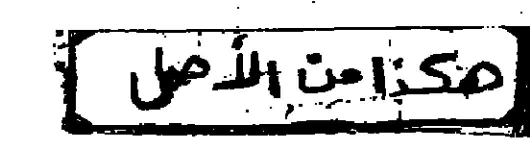
profondément touchés par les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus depuis sa disparition, remercient toutes les personnes qui se sont ainsi associées à leur deuil.

Anniversaires

— Ce 11 avril 1980 est le septième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
I.E.N.C.T.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.



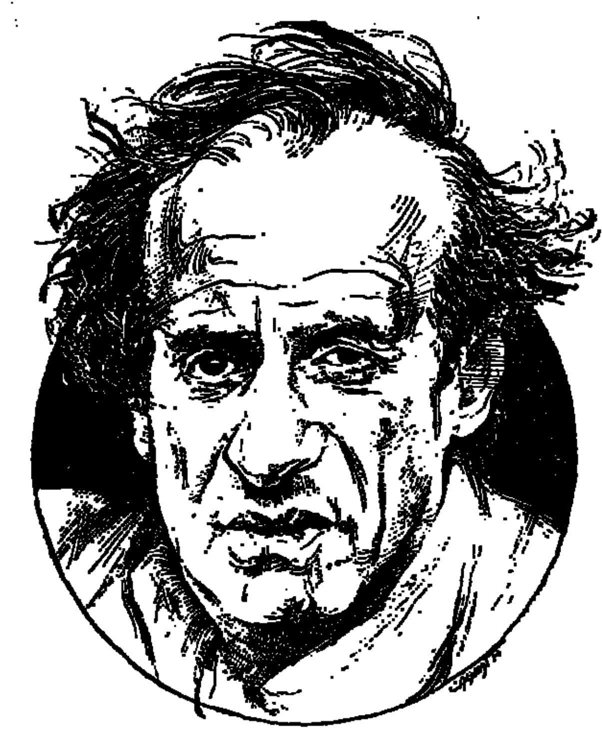
Le Monde DES LIVRES

Élie Wiesel et la douleur juive

● Du communisme messianique à la persécution soviétique, l'histoire d'une grande désillusion.

LE judaïsme, le communisme. De l'un à l'autre, une attirance. Les juifs furent nombreux dans les rangs communistes aux premiers jours. Tout se passe comme si deux messianismes se recouvraient. L'un religieux aurait en se laïcisant conduit à l'autre, d'inspiration terrestre. Alors comment expliquer les purges dont furent victimes dès avant la guerre et plus systématiquement après, dans les sombres années 50, les juifs d'Union soviétique ?

Le nouveau roman d'Elie Wiesel pose cette question sans vraiment la résoudre. Un roman n'a pas à donner de réponse, mais à faire surgir des interrogations, des conflits tragiques par leur incohérence. Les raisons profondes sont laissées en suspens. Le lecteur peut conclure au dévoilement funeste d'une vocation ou être frappé par un destin bien plus fondamental : l'antisémitisme ne céderait devant rien, pas même devant la communion idéologique. Vous restez juif aux yeux des communistes, avant d'être communiste. Mais n'est-ce pas au fond cette permanence qu'Elie Wiesel revendique ?



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

Un tournant romanesque

Le roman conserve toutefois assez d'ambiguïté pour être un roman, et, il l'est de bien d'autres manières encore, opérant à ce titre un tournant dans l'œuvre de son auteur qui oscillait entre le témoignage autobiographique (*la Nuit, l'Aube, le Jour*) et le lyrisme méditatif (*le Mendiant de Jérusalem*, prix Médicis, *Célébration biblique*, etc.).

Il est vrai que le destin personnel d'Elie Wiesel avait de quoi nourrir une création. Arraché avec tous les siens, en 1944, d'une bourgade de Transylvanie, Sighet, il connut à quinze ans l'enfer d'Auschwitz où périrent sa mère et sa plus jeune sœur, puis celui de Buchenwald où son père, qu'il n'avait pas quitté, mourut sous ses yeux. Libéré de ce dernier camp un mois avant la capitulation allemande, il fut dirigé sur la France avec un groupe d'orphelins juifs, rescapés comme lui. C'est à cette circonstance fortuite que la langue française doit d'avoir gagné un écrivain de plus, qui s'est fait le héraut de la souffrance juive au vingtième siècle.

Parlant le yiddish de naissance, ayant acquis l'hébreu, fixé aux Etats-Unis dont il est devenu citoyen en 1963, Elie Wiesel a choisi d'écrire en français son premier livre, *la Nuit*, préfacé par François Mauriac, et il a continué depuis. La notoriété qu'il a acquise dans sa patrie d'adoption s'est faite à partir des traductions de ses livres, publiés chez nous en édition originale. Le fait est assez rare pour être rappelé.

Le Testament d'un poète juif assassiné, c'est l'irruption d'Elie Wiesel en plein romanesque. Le héros cette fois ne doit plus rien à l'auteur si ce n'est une enfance pieuse vécue dans les traditions hassidiques. Mais il a quelque vingt ans de plus que lui, différence d'âge qui peut expliquer les différences de destin. Le poète Paltiel Kossover deviendra communiste, tentation qui n'a jamais effleuré Elie Wiesel. Certes, comme son ami Ephraïm, Paltiel croit ainsi hâter la venue du Messie. « *Si Ephraïm avait employé des thèses proprement marxistes, je lui aurais tourné le dos*, dit-il. *Mais plutôt que de citer Engels, Plekhanov ou Lénine, il invoquait notre espérance messianique commune. Et je ne pouvais qu'approuver : il plaidait pour la justice des victimes, la dignité des esclaves.* »

Dès lors l'abîme se creuse entre lui et les siens. Parti pour l'Occident, Paltiel parcourra notre histoire à grandes enjambées au service d'une révolution dont l'Union soviétique lui paraît être la patrie. Cette révolution qui doit libérer l'homme, donc le juif, de l'horreur des fanatismes et des pogroms, il la servira à Berlin où, impuissant devant la trahison des masses, il assiste au triomphe du nazisme ; en France sous le Front populaire, tandis que, dessillant les yeux de certains mais pas les siens, commencent les grands procès de Moscou ; volontaire international, il la servira encore, sans en démordre, en Espagne.

Que restait-il de la Terre promise ?

Les camps de concentration allemands ne se refermeront pas sur lui : avant la déclaration de guerre il a pu gagner l'U.R.S.S. Mais que reste-t-il de l'ancienne Terre promise dans ce pays, devenu par le pacte germano-soviétique l'allié de Hitler ? Dans la stupeur, les juifs ont retrouvé leur peur ancestrale, à laquelle l'attaque allemande apporte comme un soulagement. Paltiel Kossover, en tant que brancardier, fossoyeur, participe à la guerre. Il en réchappe mais pour se retrouver sept ans plus tard dans les geôles soviétiques, accusé de mépriser l'homme par trop grand amour de l'humanité juive. Et dans sa prison il rédige ce « testament » qui est l'histoire d'une poignante et incompréhensible désillusion.

Ce testament, un sténographe sans éclat, Zupanev l'a recueilli, et le transmet au fils de Paltiel, Grisha, né trois ans à peine avant l'internement et la secrète exécution de son père. Ce Grisha est muet, non pas de naissance mais parce qu'on a voulu le vider de sa mémoire. Zupanev et lui, intervenant à tour de rôle dans le roman, en coupent le déroulement linéaire et sont chargés de transposer l'histoire en littérature, par superposition des récits, va-et-vient entre les époques. Vingt ans plus tard, en effet, Grisha a rejoint Israël où il transcrit de mémoire le rapport de Zupanev sur son père, mort martyr d'une cause qu'Elie Wiesel nous donne pour erronée : Paltiel se serait trompé de Messie.

Ainsi ce livre qui paraissait d'abord sans réponse trouve une solution religieuse. On ne peut nier que sa force tragique en soit affaiblie. De même qu'en atténue la dimension humaine un symbolisme qui mélange le terrestre et le divin et fait surgir aux côtés de Paltiel Kossover, personnage bien inséré dans l'histoire, la mythique figure d'un prophète, d'un chercheur de Messie, qui apparaît, disparaît, chaque fois que Paltiel cherche le sens de son douloureux destin.

Mêler l'historique et le mythologique, comme réussit à le faire un Michel Tournier, suppose un très fin doigté. Faute de quoi l'assomption de la réalité en mythe ne s'opère pas. Dans le cas d'Elie Wiesel, il reste un roman qui traverse notre histoire, témoigne de ses tragiques malentendus, mais qui ne possède ni la force d'impact ni la qualité littéraire de cette autre grande histoire d'une désillusion, sans prolongement métaphysique, qu'est le récent livre de Jorge Semprun *Quel beau dimanche*. *Le Testament d'un poète juif assassiné* peut en être rapproché. Mais chez Jorge Semprun nous voyons un communiste s'arracher au communisme, hors de toute malédiction et sans que pèse sur lui la faute d'avoir abandonné une religion pour une autre. Le message y gagne en valeur universelle.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE TESTAMENT D'UN POETE JUIF ASSASSINE, d'Elie Wiesel. Le Seuil, 296 p., environ 50 F.

(Lire page 15 l'article de Jacques Cellard sur le roman de Reine Silbert : Il faut toujours quitter la Pologne, *qui évoque le calvaire des juifs dans ce pays, pendant la deuxième guerre mondiale.)*

« Black bird » de Tony Cartano

Gare à la folie d'écrire...

UN octogénaire finit ses jours au Bellevue Hospital de New-York. Il y est entré en août 1945, pour cause de folie, sous le nom de Blackbird, professeur de piano dans le Bronx. Mais les carnets qu'il remplit et qu'il laisse traîner à l'intention de son médecin, le docteur Clockwork, suggèrent qu'il aurait changé plusieurs fois d'identité et d'état.

Il serait né peu avant le siècle, à Vienne, sous le nom de Huka. Son père, juif et boucher, aurait désiré qu'il observe sa religion et devienne commerçant. Lui aurait préféré les lettres. Il serait tombé tuberculeux, et amoureux d'une petite Française venue écouter Freud à Vienne. Au vu de son premier manuscrit, un éditeur berlinois l'aurait attiré dans la capitale allemande, où il aurait fréquenté les cabarets des années folles, et leurs danseuses.

Il aurait séjourné à Paris dans un petit hôtel tenu par une nymphomane. Il aurait aimé une certaine Milena, maîtresse d'un banquier et journaliste, qui mourrait déportée à Ravensbrück.

La mort de son père, assassiné par des nazis, lui aurait fait plutôt plaisir. Le docteur Clockwork en déduira qu'après avoir été Huka, auteur célèbre de *l'Homme creux*, *Mort d'un désir*, et avant de devenir Blackbird, petit musicien du Bronx, son client a pu ne faire qu'un avec le pianiste Antoine Choucas, engagé incognito dans les Brigades internationales après un parricide fameux...

par Bertrand Poirot-Delpech

CONTINUONS au conditionnel, pendant que nous y sommes. Ce destin mangé aux mites et aux mythes aurait pu nous captiver. Lieux, époques et réminiscences sont chargés de romanesque. On repère avec émotion et amusement les allusions à la jeunesse de Kafka, la Vienne du temps de Freud, le Berlin des cabarets, le Paris érotomane d'Henry Miller, les brigades de Malraux. Entre deux guerres, deux Europes, deux continents, deux identités : quel beau roman s'annonçait, sur l'ambiguïté et l'impossible cohérence d'un homme, à l'image de son temps !

Au lieu d'exploiter ces ressources réalistes qu'il s'était lui-même ménagées en bon professionnel — il est l'auteur de cinq romans, dont *le Conquistador* (1973) et *le Singe hurleur* (1978), — Tony Cartano a préféré approfondir la folie du personnage principal, dans ce qu'elle a d'intemporel.

JE crois qu'il a eu tort, parce que le cas clinique a bien moins d'intérêt que l'époque qui l'a causé en partie, et qu'il est traité sans vraisemblance.

Depuis plus de trente ans qu'il est interné, le malade est censé jouer à cache-cache avec le médecin, lequel tiendrait un journal passionné de ses investigations, et n'hésiterait pas à aller vérifier en Europe les dires de son patient. Cartano n'est pas seul à imaginer un médecin aussi zélé. Plusieurs romans sont bâtis, chaque année, sur l'hypothèse d'un bon docteur attaché aux moindres souvenirs du narrateur. Je ne sais ce qu'en pensent les hommes de l'art, mais il est tentant de voir dans cette situation une transposition des rapports psychanalytiques, et non une vision plausible de ce qui se passe entre un psychiatre et un dément profond, parmi des dizaines.

Blackbird ne se comporte d'ailleurs, ni ne s'exprime, comme un malade justifiant trente ans d'asile. A part quelques textes où il se prend pour diverses espèces d'oiseaux, il manifeste seulement le nombrilisme banal de tout intellectuel sur un divan. Les préoccupations et le style du médecin ne se distinguent bientôt plus de ceux du héros, pour qui l'histoire et les autres, femmes comprises — et là réside peut-être son vrai mal, — comptent moins que son obsession d'écrire, fortement liée à sa manie de se masturber.

(Lire la suite page 15.)

LA PASSION SELON SINGER

● Des nouvelles où il est question de fantômes et d'amour...

ON s'en serait douté, surtout après *Shosha* (1), roman des amours enfantines en Pologne : la grande « affaire » pour Isaac Bashevis Singer, reste celle du cœur. En témoignent ces nouvelles magnifiques. Nous voilà donc partis pour un long voyage, depuis Paris d'après guerre, depuis les lugubres banlieues argentines jusqu'aux gratte-ciel new-yorkais, aux fragrances du printemps lisboète. Voyage dans le temps aussi car, derrière cet itinéraire, se dessine une géographie différente, la carte du Tendre du passé aux odeurs de café littéraire varsovien et du village juif rayé de l'atlas polonais.

Les compagnons du voyage nous sont familiers. Nous avons déjà rencontré, dans les écrits antérieurs du lauréat de l'Académie suédoise, ces intellectuels juifs en mal d'assimilation, ces rabbins un peu fous, ces sorciers, ces artisans et ces financiers, survivants d'un monde englouti. Qu'il s'agisse de Hanka, pâle fantôme amoureux qui surgit dans la pampa *(Hanka)* ou d'une femme de New-York possédée par un dibbouk *(l'Admiratrice)*, qu'il soit question d'un homme qui partage le lit de deux superbes sœurs, rescapées de l'enfer hitlérien *(Histoire de deux sœurs)* ou de la famille marrane (2) qui héberge à Lisbonne le conteur *(Shabbat au Portugal)*, tous ces personnages sont les détenteurs d'un héritage lourd mais précieux, celui d'un Dieu, d'un Livre d'une Loi. Les Romains, l'Inquisition, les chambres à gaz, ne sont jamais parvenus à le liquider.

Depuis les Grecs et les troubadours jusqu'à Stendhal et Proust, l'amour du beau ou l'amour courtois, l'amour passion ou l'amour « cristallisation » a toujours été une invention des Occidentaux. Bien sûr, il y a eu le roi Salomon et sa reine lointaine, exotique. Beaucoup plus tard, prisonniers des interdictions, obligés par la Loi aux rigueurs de l'endogamie, victimes d'une extermination sans précédent, comment réagiront les juifs de Singer, les survivants, à l'emprise insidieuse de l'Éros ?

Dans *la Sorcière*, Mark Meitels, Polonais « israélite », ne croit qu'en des faits « scientifiques ». Marié (mal), il est professeur dans un cours privé pour demoiselles de la bonne société. Elles l'aiment. Il ne les aime pas. Pourtant la passion de Bella, monstrueuse créature d'un bestiaire fellinien, dans sa violence, dans son animalité, permet à Mark d'éprouver la perception du sacré. Dans *Sam Palka et David Vishkover*, Sam Palka, petit émigré polonais, devient propriétaire cossu à New-York. Il est tout aussi mal marié que le héros précédent. L'inconfort se traduit par un dédoublement de sa personnalité : sous le nom de David Vishkover, il se fait passer pour un courtier miséreux et trouve la femme de sa vie dans un quartier de travailleurs immigrés, une juive de Pologne, belle et pieuse comme un ange du passé. Il fera son bonheur sans jamais lui dévoiler sa véritable identité, même quand sa mégère légitime disparaît. « *Car*, dit le héros, *que deviendrait-elle si elle apprenait la vérité ? Au lieu d'être l'épouse de Palka, le riche, elle deviendra la veuve d'un pauvre courtier.* »

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 16.)

(1) Stock, voir « le Monde des livres » du 13 avril 1979.

(2) Marranes, juifs ibériques convertis par contrainte mais fidèles, secrètement, à leur religion initiale.

Le « prince » et son double

● Un portrait féroce sous la plume de Casamayor.

CASAMAYOR a imaginé que le chef de l'Etat écrivait au chef de la police. C'est une sorte de confession dédaigneuse. D'entrée, le « prince » marque ses distances avec son serviteur. S'il a donné suite au bizarre projet de lui écrire sans passer par « les voies officielles », c'est qu'il a « cédé », naturellement, « à l'affectueuse sollicitation de [ses] amis ». Mais que le chef de la police n'y voie pas l'aveu de quelque faiblesse ni la promesse de quelque familiarité. « *Ne vous y trompez pas, n'en prenez pas l'avantage, risible, de vous croire de mes relations.* » Les deux hommes n'appartiennent pas à la même espèce.

L'un restera toujours prisonnier de sa condition « roturière ». L'autre est le bénéficiaire d'une préméditation de l'histoire. Sa naissance le destinait à gouverner les hommes, ainsi qu'à gérer les affaires. L'élite est son milieu naturel, comme le prouve cette manière de parler, que ses collaborateurs s'efforcent d'imiter. « *L'élite*, dit-il, *c'est la catégorie des favoris, favoris de la fortune, ou de l'instruction, ou du tyran, et, bien souvent, des deux ou des trois à la fois. Vous n'en êtes pas.* »

Le chef de l'Etat n'évoque pas sans réticence les besognes dont est chargé le chef de la police. Il aimerait mieux faire semblant de les ignorer. Mais, en écrivant ce texte insolite, il tient au moins pour quelqu'un sa « promesse d'étonner ». Et puis, le « prince » y trouve l'occasion de méditer sur l'art de conduire une nation.

Casamayor dévoile, cruellement, la stratégie du *libéralisme avancé*, à travers cette lettre imaginaire. Quand on est forcé de « contrarier les citoyens », dit le chef de l'Etat, il faut éviter de « provoquer leurs actes », et « provoquer [seulement] leurs protestations », car elles sont inoffensives. On peut même considérer qu'elles servent les intérêts du pouvoir, car elles soulagent les gens de leur colère, sans modifier leur sort. De plus, elles raffermissent la réputation libérale du régime qui les autorise... C'est la tyrannie modérée, ou timorée, qui peut entraîner « une réaction violente ». « Les maîtres qui vont trop loin, mais sans aller assez loin », courent à leur perte. Le pouvoir, s'il entend se maintenir, doit se montrer excessif, ou revêtir le masque de la tolérance. Le « prince » a pris le second parti.

Cependant, il laisse entrevoir un regret. « *Vous pouvez demeurer conservateur sans voir entamer votre crédit. Je vous envie* », écrit-il au chef de la police. Casamayor compose un portrait féroce du chef de l'Etat, dans cette confession fictive. Mais la peinture donne souvent une impression de vérité, notamment lorsque l'auteur fait dire à son personnage : « *Je m'applique à estomper les contours de ce qui pourrait passer pour mon opinion.* » Le « prince » de Casamayor apparaît assez désabusé pour tenir ce propos déconcertant sur les mœurs politiques : « *Comment espérer être crédible quand on ment visiblement, sinon parce que le climat de la société tout entière est un climat de mensonge qui est accepté par tous ?* »

Nous entrons dans le vif du sujet quand le chef de l'Etat révèle, avec des mots prudents, les raisons qui lui ont fait écrire sa lettre. Il se défend d'être « un homme sous influence ». « *Vous n'observerez pas chez moi*, dit-il, *ces réactions... qu'une sensibilité mal contrôlée provoque chez mes contemporains affaiblis et surmenés.* » Cependant, il a ressenti les doutes de ses proches à l'égard du chef de la police. Leurs craintes l'ont d'abord surpris. Ensuite, lorsqu'il s'interroge, il commence à les partager. Ce personnage inquiète, à cause de ses privilèges, et du caractère souvent secret de ses activités. Doit-on le considérer comme un rival possible ? Jusqu'où vont ses ambitions ? « *Je ne pense pas*, note le « prince », *qu'un homme petit puisse nourrir un grand dessein. Mais, quand je vois tant de grands hommes nourrir de tout petits desseins... je me demande si l'inverse n'est pas vrai.* »

Le chef de l'Etat essaie vainement de se rassurer : « *Je sais bien que vous ne faites pas de politique... Mais je pourrais vous confier que, moi non plus, je n'en fais pas. Je gère.* » L'inquiétude qu'il éprouve augmente peu à peu, malgré toutes les raisons qu'il se donne pour la dissiper. Mesurant sa dépendance à l'égard du chef de la police, il tente même de le séduire : « *Supposons qu'un régime autoritaire vous fascine... Laissez passer du temps et vous verrez les citoyens plus soumis encore que vous ne l'espérez. Chacun sa manière. Informez-vous de la mienne.* »

Le « prince » finit par ressentir la peur vulgaire de n'importe quel citoyen devant un policier. Il se retrouve dans la situation d'un coupable qui avoue, et se libère, sous le regard de l'inquisiteur. Etonné, fasciné, le chef de l'Etat découvrira que c'est son ombre qu'il craint ; il comprendra que c'est à son double, maléfique et nocturne, qu'il a fait ces étranges confidences.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE MAITRE ET SON DOUBLE. LETTRE AU CHEF DE LA POLICE, par Casamayor. Ed. Encre, 174 pages. Environ 42 francs.

la vie littéraire

Un anti-roman jeune d'un siècle

Sur la table de Flaubert, au jour de sa mort, le 8 mai 1880, dans la chambre aux écritures de Croisset, à côté de l'encrier-crapaud, les brouillons du dernier chapitre de *Bouvard et Pécuchet*, ou plutôt de ce qui devait clore, mais non conclure, la première partie de ce monument baroque médité pendant vingt ans à contretemps, à contre-science, à contre-roman par le génie pervers de l'homme-plume. La Société des études romantiques inaugurait l'année Flaubert au Collège de France, les 22 et 23 mars, par un hommage au plus « hénaurme », au plus irritant, au plus énigmatique, au plus actuel des écrits flaubertiens. « *Le plus saisissant canular de notre littérature* », disait Malraux.

Roman inachevé donc, mais qui pourrait bien être « interminable » puisqu'il se condamne à produire les matériaux de son récit, puis à reprendre le récit de ses matériaux. Et, parmi eux, le fameux *Dictionnaire des idées reçues* où la Bêtise parle seule, ou cette voix insidieuse du « on » social. L'ensemble du dispositif ressortit au « grotesque triste » dans lequel la différence s'abolit entre sérieux et non sérieux au profit d'un « comique absolu ». Plusieurs communications ont mis en relief ces apories de l'œuvre et ces limites où le roman devient parodie de tous les romans et de tous les styles possibles, procédant par d'« étranges greffes » entre les discours et par « clichage » des savoirs. En abyme sans doute, dans cette Babel d'ironie, l'inénarrable histoire du duc d'Angoulême. Certaines discussions portèrent justement sur le rapport ambigu à l'Histoire, qui conduit les deux bonshommes, à travers la monarchie de Juillet, la révolution de 1848 et le 2 décembre, à faire aussi leur apprentissage politique : on peut relire *Bouvard* comme un conte philosophique, à la lumière de *l'Education sentimentale*.

« Autour de *Bouvard et Pécuchet* » : quelques exposés éclairaient de biais le massif insolite, y faisant apparaître le constant projet du recours à l'illusion contre le faux, à l'art contre le réel et la fascinante pesanteur des choses.

CLAUDE DUCHET.

Les héritiers de Freud

En 1939 déjà, Edouard Pichon, psychanalyste et grammairien, ironisait dans la *Revue française de psychanalyse* au sujet du style de Lacan : « *Il serait*, écrivait-il, *de l'intérêt de tous les psychopathologistes qu'il se dégageât d'une certaine cuirasse où son esprit se châtre : cuirasse faite à la fois d'un jargon de secte et d'une préciosité personnelle. Ses ouvrages en sont déparés.* »

Ce texte, qui s'intitule : « La famille devant M. Lacan », est reproduit dans le dernier numéro de la revue *Confrontation*. Son directeur, René Major, l'a fait suivre d'une belle et vigoureuse défense de Lacan signée Elisabeth Roudinesco. A juste titre, elle s'offusque des campagnes de presse dirigées contre la « personne » du célèbre analyste. La dernière en date l'aura particulièrement chagrinée : elle est parue dans *Actuel* (avril 1980) : Patrick Rambaud y rapporte tous les ragots qui circulent autour du maître. Si une légende dorée nimbe Freud, c'est, en revanche, une odeur de soufre qu'exhale le docteur Mabuse de la psychiatrie parisienne.

Dans le même numéro de *Confrontation* (printemps 1980, Ed. Aubier-Montaigne) et qui, décidément, est passionnant, on lira deux études singulièrement désabusées concernant la psychanalyse : l'une de Melita Schmideberg, la propre fille de Mélanie Klein, l'autre de Serge Viderman qui écrit notamment : « *La pusillanimité de la pensée psychanalytique fait qu'elle tarde à renoncer aux génuflexions rituelles qui la rassurent, sans voir qu'elle est en voie d'embaumement.* »

A tous les lecteurs, enfin, qui ne sont pas du sérail et qui souhaitent mieux connaître Freud et sa postérité, on conseillera le dernier numéro du *Magazine littéraire* (avril 1980) intitulé : « Les héritiers de Freud ». Dominique Grisoni, Michel Contat, Christian Delacampagne, Catherine Clément, Jacques Nobécourt, François George et Pamela Tytell ont rassemblé à leur intention un dossier aux incontestables vertus pédagogiques. — R. J.

vient de paraître

Romans

LUCE AMY : *l'Amour de Sren.* — Les souvenirs d'une femme, devenue veuve. Un éloge de l'amour conjugal. (Grasset, 158 p.)

HENRI TROYAT : *Viou.* — Une héroïne de huit ans, « qui transforme en lumière tout le gris de l'existence ». Flammarion, 211 p.)

Contes

GILBERT CESBRON : *Leur pesant d'écume.* — L'auteur destinait ses contes aux « paresseux » et aux « flâneurs ». (Laffont, 218 p.)

Nouvelles

DIANE DE MARGERIE : *Ailleurs et autrement.* — Le charme et les pièges de l'imaginaire... (Flammarion, 203 p.)

Critique littéraire

JEAN BLOT : *Marguerite Yourcenar.* — Sur les chemins divers de l'auteur des *Souvenirs pieux*... (Seghers, 181 p.)

Mémoires

JEAN DELAY : *Avant Mémoire II. D'une minute à l'autre.* — La suite de l'enquête que l'auteur a menée sur ses ancêtres. Le deuxième volume de cette chronique familiale insolite va jusqu'en 1736. (Gallimard, 312 p.)

Biographies

ANNE CHISLOM : *Nancy Cunard.* — Portrait d'une Anglaise qui fut mêlée à la vie littéraire et politique française et américaine dans la première moitié du vingtième siècle et qui mourut à Paris en 1964. (Trad. de l'anglais par Jacqueline Huet et Jean-Pierre Corasso, Olivier Orban, 367 p.)

Ecrits intimes

SIMENON : *le Prix d'un homme.* — Le quinzième volume du journal que l'auteur dicte au magnétophone. Les propos tenus par Simenon du 5 au 17 décembre 1977 occupent tout le livre. (Presses de la Cité, 186 p.)

Lettres étrangères

VASSILIS VASSILIKOS : *L'Eau de Kos.* — Un avocat inventeur d'une « eau miracle » perturbe la vie de son pays. Par l'écrivain grec, né en 1934, auteur de *Z*. (Traduit par Françoise Huart.) Gallimard, « Du monde entier », 220 p.)

GREGORIO MANZUR : *Solstice du jaguar.* — Un roman sur l'Argentine intérieure. Par un écrivain, né en 1936, à Mendoza. Traduit par Antoine Berman (Fayard, 240 p.)

Psychanalyse

IMRE HERMANN : *Parallélisme.* — Une série de biographies psychanalytiques (Darwin, Fechner, Cantor...) rédigées par un disciple hongrois de S. Ferenczi (Trad. du hongrois par E. Fuzessery et N. Sels, Ed. Denoël, 310 p.)

Philosophie

LUDWIG WITTGENSTEIN : *Grammaire philosophique.* — Ces notes rédigées entre 1930 et 1933 constituent le commentaire du *Tractatus logico-philosophicus.* (Trad. de l'allemand et présenté par Marie-Anne Lescourret. Ed. Gallimard, 494 p.)

MAURICE CLAVEL : *Critique de Kant.* — Le testament philosophique de Maurice Clavel. (Avant-propos de J.-T. Desanti. Ed. Flammarion, 646 p.)

Sciences humaines

GILBERT ROUGET : *La Musique et la transe.* — Une théorie originale des relations de la musique et de la possession. (Préface de Michel Leiris. Edit. Gallimard, 500 p.)

MARSHALL SAHLINS : *Critique de la sociobiologie.* — Une réfutation vigoureuse des thèses d'Edward O. Wilson, fondateur. (Trad. de l'anglais par J.-F. Roberts. Ed. Gallimard, 192 p.)

Du même auteur : *Au cœur des sociétés.* — Une défense de l'interprétation symbolique de la culture contre les utilitarismes de toutes sortes. (Trad. de l'anglais par S. Fainzang. Edit. Gallimard, 302 p.)

Histoire

MAURICE DAUMAS : *L'Archéologie industrielle en France.* — Les débuts français d'une nouvelle discipline historique. Après les pyramides et les temples grecs, les usines du dix-neuvième siècle deviennent l'objet d'une investigation archéologique. (Robert Laffont, 460 p.)

MILOVAN DJILAS : *Une guerre dans la guerre.* La révolution de Tito (1941-1945). — Les mémoires d'un compagnon de Tito, aujourd'hui dissident et analyste critique du phénomène de la « nouvelle classe ». (Robert Laffont, 450 p.)

PIERRE BIARNES : *l'Afrique aux Africains.* — Un livre pour essayer de comprendre l'évolution politique des nations d'Afrique noire francophone, depuis leur indépendance. (Armand Colin, 480 p.)

Politique

ROLAND PASSEVANT : *les Communistes au quotidien.* — Les militants communistes dépeints par un grand reporter de *l'Humanité-Dimanche.* (Grasset, 416 p.)

Société

PASCAL MALLET : *Le Québec pour quoi faire ?* — Avant le référendum de juin 1980 sur la souveraineté-association du Québec, un journaliste, installé depuis cinq ans au Canada et correspondant de l'A.F.P. à Montréal, étudie l'évolution de ce pays vers son indépendance et l'exemple neuf de « nationalisme avancé » que représente cette révolution tranquille. (Grasset, 316 p.)

ROGER GODINO : *Construire l'imaginaire.* — Sous ce beau titre, et sur le ton d'un récit d'aventures, Roger Godino raconte comment il a créé la station des Arcs, dans les Alpes. L'auteur nous fait également réfléchir sur les problèmes de l'« innovation » dans notre société. (Presses de la Cité/Solar, 191 p.)

Arts

ANDRE CHASTEL : *l'Image dans le miroir.* — Un choix des chroniques artistiques d'André Chastel, publiées dans *le Monde* de 1950 à 1976. (Idées/Gallimard, 471 p.)

Gastronomie

JEAN FERNIOT : *Carnet de croûte.* — Un écrivain et journaliste gastronome raconte son « tour de France ». (Laffont, 275 p.)

en poche

Un classique de la littérature populaire

TRAVAUX de Georges Navel, publié en 1945, demeure avec *Parcours*, du même auteur, un des classiques de la littérature populaire. A cheval sur la littérature prolétarienne du dix-neuvième siècle et la littérature ouvrière et paysanne du vingtième siècle. Encore empreint des traditions du compagnonnage et du grand esprit anarcho-syndicaliste et libertaire, mais déjà imprégné et ventilé par le grand souffle venu de la révolution d'Octobre dont l'auteur a, sans les partager longtemps lui-même, pu mesurer les effets sur ses compagnons de travail. C'est le livre-charnière entre une condition encore individualiste du travail, même si elle était inhumaine, et la robotisation moderne, même humanisée. C'est l'adieu à une certaine dignité du travail.

Il est intéressant, à cet égard, de comparer les livres et le style de Navel avec ceux de nos actuels contempteurs du travail (métro, boulot, dodo), post-imitateurs et déformateurs de Céline. Navel ne se croit pas obligé d'employer un langage faussement populaire ou populacier. Il n'avale pas les négations. Il use d'un style classique, sans esbroufe, mais d'une grande précision et justesse de termes, et qualité de sentiments. Navel est encore d'un temps où l'on ne méprisait pas sa condition de travailleur, où l'on n'écrivait pas sur elle comme on vomit ou comme on crache, où on l'aimait, sans pour autant dissimuler — se dissimuler — ses misères et son exploitation, où il existait une morale ouvrière, aussi exigeante, sinon plus, que la morale courante, faite de dignité, de fierté, et de la satisfaction du savoir-faire.

Mais il annonce également le temps de la révolte. Navel, ouvrier itinérant, passant de l'usine au terrassement et de l'atelier aux champs, est à la recherche d'un équilibre de vie, d'une activité qui le satisfasse pleinement. Et cette plénitude, le travail, même assumé totalement, ne la lui apporte pas. Il est un esclave libre, qui choisit ses chaînes, ou en change. Mais ce sont toujours des chaînes. Et la rançon de sa liberté, c'est la solitude, une solitude contre laquelle il lui faut mobiliser toutes ses forces de caractère et de stoïcisme.

« *Travailler pour la société et non pour un parasite quelconque, ça m'aurait bien plu* », laisse-t-il un moment échapper.

Serait-ce suffisant pour empêcher l'homme seul conscient de sa précarité comme l'est Navel d'être la proie de ses errances ?

PAUL MORELLE.

★ TRAVAUX, de Georges Navel. Folio, 250 pages. Environ 16 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *l'Empire des signes*, de Roland Barthes (« Champs », Flammarion), *les Mots dans la peinture*, de Michel Butor (« Champs », Flammarion), *l'Italie de Mussolini*, de Max Gallo (Marabout), le roman d'Antonine Maillet, *Mariaagélas* (Marabout), et *le Théâtre*, de Carlo Goldoni (choix et préface de Nino Frank, notices et notes de Corinne Lucas, Garnier-Flammarion).

en bref

● **TROIS EDITIONS DE LA RELATION DE VOYAGE D'ALVAR NUNEZ, CABEZA DE VACA**, un conquistador qui, de 1527 à 1537, parcourut le sud de l'Amérique du Nord et publia le récit de son odyssée, en langue espagnole, en 1542, viennent de paraître en traduction française : l'une, préfacée par Yves Berger avec une traduction et des commentaires de Bernard Lesfargues et Jean-Marie Auziers chez Actes Sud (collection « Espace-Temps »), l'autre présentée et annotée par Jean-Marie Saint-Lu, dans une traduction de H. Ternaux-Compans au Mercure de France (collection « Le temps retrouvé »), la troisième, à partir de la même traduction (1837), préfacée, annotée et revue par Patrick Menget, chez Fayard, dans la collection « La bibliothèque des voyageurs ».

● **DANS LE CADRE DU DEUXIEME FESTIVAL DU CINEMA DU TIERS-MONDE**, qui se tient au cinéma Olympic (Paris), jusqu'au 29 avril 1980, Gérard de Cortanze — directeur de la collection « Barroco » aux éditions Flammarion — organisera un débat le 27 avril à 21 h. 30, à l'issue de la projection du film tiré du roman de Mario de Andrade, « Macounaïma », dont la traduction française vient d'être publiée par les éditions Flammarion (voir « le Monde des livres » du 18 janvier 1980). Un débat réunira G. Lapouge (écrivain et journaliste), M. Carelli (écrivain brésilien, directeur de la revue « Alphée ») et Jacques Thiériot (traducteur du roman de Mario de Andrade et adaptateur de la version théâtrale qui sera présentée cette année au Festival de Nancy). (Cinéma Olympic, 10, rue Boyer-Barret, Paris-14e, 542-67-42.)

● **LE COMITE INTERNATIONAL POUR LA LIBERATION D'ABDELLATIF LAABI** renouvelle ses appels en faveur du poète marocain (condamné à dix ans de prison en 1972), et en faveur d'un autre écrivain, Abraham Serfaty (condamné à vie en 1977). Un nouveau procès devait se tenir, en effet, le 10 avril au Maroc contre ces deux hommes, « pour une affaire secondaire de flagrant délit (distribution de tracts, participation à manifestation, reconstitution de ligue dissoute) ». Le comité rappelle que Laâbi « est sujet à de très graves malaises cardiaques » et que Serfaty est, lui aussi, « très affecté physiquement ». (Adresse du comité Esprit, 19, rue Jacob, 75006 Paris).

● **LUNEAU-ASCOT EDITEURS.** — Une nouvelle maison d'édition, dirigée par Michel Luneau et Félix Ascot, vient de se créer à Paris. Son siège est situé 9, rue Ampère, dans le dix-septième arrondissement. Son dessein est de publier des ouvrages littéraires français ou en traduction, comme en témoignent les trois premiers livres qui viennent de sortir, roman, nouvelles ou récit d'auteurs déjà connus : « A dos de Dieu », de Marcel Moreau ; « l'Opéra de Beaucaire », de Jack Thieuloy, et « l'Arbre au féminin », d'Hubert Juin. Ultérieurement, cette maison publiera l'ensemble des Ecrits sur l'art de Marcel Arland.

● **LE PRIX DES ECRIVAINS COMBATTANTS** a été remis à Paul Guth pour son dernier ouvrage « Moi, Joséphine, impératrice » paru chez Albin Michel.

● **LE PRIX DU SUSPENSE FRANÇAIS** a été attribué à Caroline Camara pour son premier roman « le Désosseur » dans la toute jeune collection « Engrenage » dirigée par Alex Varoux aux éditions Jean Goujon.

● **UN COLLOQUE SUR « L'ANTHROPOLOGIE EN FRANCE »** se tenait à Paris en avril 1977. Sous ce titre viennent d'être publiés, aux éditions du C.N.R.S. (570 p., 225 F), les communications et les débats des divers participants, dont G. Condominas, A. Burguière, M. Augé, M. Godelier, A. Ducros, etc.

roman

« Pleure, mon peuple bien aimé »

● ***Le calvaire des juifs de Pologne 1935-1945.***

RADOM, à une centaine de kilomètres de Varsovie, est aujourd'hui une ville polonaise moyenne et banale d'une centaine de milliers d'habitants. Il n'y a plus guère de juifs à Radom. Trente mille d'entre eux, à l'époque près de la moitié de la population de la ville, y furent massacrés en 1941-1942 par les nazis. A la libération, la communauté juive de Radom était réduite à trois cents personnes. Dans la voïvodie même, près de quatre cent mille d'entre eux avaient été assassinés.

C'est à Radom, en 1918, que naît Hannah Rubin. Sa mère meurt en couches, presque aussitôt remplacée au foyer par tante Léa, et ses années d'enfance se passent dans un bonheur raisonnable, entre Menachem, son frère aîné, et Bolek Rowicz, le garçon de feu et de charme qu'elle aime dès le premier jour d'une passion exclusive.

En dépit de la bonne volonté de quelques-uns, on ne fraternise pas entre juifs et Polonais : heureux encore si l'on peut s'ignorer et vivre entre soi. Le vieux maréchal Pilsudski s'est promis de ne faire des Polonais qu'un seul peuple, juifs compris, et sa mort (1935) marque le début des ennuis. Oh, pas bien gros : du petit pogrom tapageur, de la « ratonnade » d'étudiants.

Mais les plus avisés savent déjà qu'il faut quitter la Pologne. Aux portes du pays, l'Allemagne hitlérienne « combat la souillure raciale » et se prépare à la guerre. La police polonaise traque les jeunes communistes, le plus souvent juifs, dont le frère de Bolek, organisateur de grèves. Bolek lui-même est menacé. La veille de son départ pour les Etats-Unis, Hannah se donne à lui.

Elle-même, à la fois désemparée par le départ de Bolek et inquiète, profite d'un visa touristique (nous sommes en 1937, et c'est l'Exposition universelle de Paris) pour gagner la France, où l'attend un soupirant de son enfance, Yankel Jacoubovitch, qui a déjà, lui aussi, quitté la Pologne. Yankel n'est qu'un petit ouvrier à façon, pauvre, mais libre et à l'abri.

Les quelques heures que passe Hannah à Berlin, entre deux trains, lui valent une retrouvaille miraculeuse. Bolek ! Bolek devenu le très Américain Bart Rawson, journaliste déjà connu, en poste à Berlin pour une chaîne de radio des Etats-Unis ; en fait, occupé surtout à donner aux quelques juifs qui peuvent encore en profiter les moyens de gagner l'Amérique.

Pour Hannah aussi, il est encore temps. Yankel n'est pour elle qu'une façon d'oublier, de faire une fin, un ami et un mari attentif, rien de plus. Elle refusera cependant de partir pour les Etats-Unis et d'y devenir Mme Rawson. Elle a donné sa promesse à Yankel ; et puis quoi ! Il faut bien que le roman se fasse !

Hannah Jacoubovitch terroriste

Une rencontre aussi : celle de Manfred von Aulsbach, un jeune diplomate allemand, modérément nazi, qui rejoint son poste à Paris. Là-bas, tout se passe plutôt bien d'abord. C'est la misère, mais la misère chaleureuse et sereine des foyers juifs de Paris. Les Français, ceux du moins que côtoie Hannah, ne sont pas positivement racistes. Pour eux, un pauvre ouvrier juif est ouvrier et pauvre, d'abord. Et Hannah est si touchante dans son apprentissage du français et de la France !

Yankel, lui, a signé son engagement au 2e régiment de marche des volontaires étrangers. Mais baste ! Il n'y aura pas la guerre ! Et les premiers mois de la « drôle de guerre » égratignent à peine l'inlassable optimisme de ces déracinés, qui sont à cent lieues d'imaginer jusqu'où va déjà, et moins encore jusqu'où ira, la « solution finale » des nazis.

Passage Sainte-Avoye, Hannah ne vit plus guère que pour Célia, « leur » fille, celle de deux ou trois nuits de Berlin près de Bolek-Rawson. Mais Yankel tombe au combat. Veuve, Hannah se laisse bientôt enrôler dans un groupe de « terroristes apatrides » ; autrement dit, de résistants juifs. Désormais, elle ne vit plus que pour cette guerre, leur guerre : la guerre des juifs, a dit Bolek.

Repérée, elle se fera sauver de justesse, et en payant de sa personne, par Manfred von Aulsbach que fascine sa beauté. Grâce à lui, elle passe au Portugal, et de là à Londres pour rejoindre les Polonais libres. Célia, elle, a été sauvée, de justesse aussi, par le bon sens et le courage d'une vendeuse de boulangerie de la rue Rambuteau, Sylvette, amie et compagne des mauvais jours d'Hannah. De Provence, où l'a emmenée Sylvette, Bolek-Rawson pourra la faire passer aux Etats-Unis.

Comment ne pas deviner qu'à Londres, Hannah retrouvera, enfin et pour toujours, son beau, son héroïque Bolek ? Et que, devenue Mme Rawson, elle coulera, la guerre finie, des jours presque heureux entre l'homme de sa vie et leur fille ?

Presque. Il n'y a pas de jour tout à fait heureux pour les quelques survivants d'un peuple assassiné. Oui, il fallait quitter la Pologne.

Tel est, dans son mouvement essentiel, le très beau livre de Reine Silbert. Historiquement, c'est un document un peu complaisant peut-être pour les Français. Non, hélas, les juifs de France persécutés n'ont pas toujours et par tous été entourés de cette sympathie active que décrit Reine Silbert.

Mais quelle chaleur, quelle douceur, quelle forte émotion baignent tout le livre ! Il est écrit sans adresse ni maladresse : simplement, intelligemment, sans effets, tant le sujet, visiblement, a porté l'auteur. Qu'il présente de surcroît le profil caractéristique du best-seller, qu'il mérite de devenir un « Pleure, mon peuple bien-aimé » des juifs de Pologne, qui s'en plaindra ?

JACQUES CELLARD.

★ **IL FAUT TOUJOURS QUITTER LA POLOGNE, roman de Reine Silbert. 371 p. Olivier Orban éditeur. Environ 59 F.**

QUI EST REINE SILBERT ?

Reine Silbert est née en 1942, près de Paris, dans la « cache » qui permit à ses parents d'échapper aux rafles et à la déportation. Son père était venu de Varsovie dès 1924, et sa mère, de Radom en 1936 (comme Hannah dans le roman).

Elle est l'auteur de deux romans-essais d'inspiration féministe : *l'Inexpérience* (1967, R. Laffont), et *les Simples Rencontres* (1970- J.-C. Lattès), qui ont, dit-elle, *« moyennement marché parce qu'ils venaient un peu tôt »*.

Elle a travaillé plus de six ans à *Il faut toujours quitter la Pologne*, accumulant les témoignages, les documents, les recoupant, les vérifiant, avant de les intégrer dans une intrigue simple et émouvante.

Gare à la folie d'écrire...

(Suite de la page 13.)

LA folie, et la folie d'écrire, reviennent dans quantité de romans, depuis presque une génération. Le thème méritera d'être retenu comme un signe des temps. Mais non comme un heureux ressort littéraire. La remarque ne vise pas seulement Cartano, et c'est pourquoi elle vaut qu'on s'y attarde.

La démence est le type du faux bon sujet. Il faut être Dostoïevski pour triompher de ses écueils. Faute de réalité vérifiable, le lecteur devient exigeant sur la qualité du délire au cœur duquel on l'installe. *A fortiori*, si le malade se dit écrivain de qualité. Ce sont des choses qu'il ne suffit pas d'affirmer. Cela se prouve. Un paragraphe d'Artaud, et nous voilà dans la douleur, insupportablement. S'il s'agit d'ajouter aux innombrables essais ou fictions tournant autour du besoin irrépressible d'écrire pour défier la mort, etc..., ce n'est pas la peine.

LOGIQUEMENT, il appartiendrait aux directeurs littéraires des maisons d'édition de mettre les auteurs en garde contre ces dangers et d'améliorer leur travail.

Car tout ne relève pas du jugement subjectif, en littérature. Sauf pour quelques génies par siècle, qui peuvent se permettre de tout réinventer, il existe des règles de métier, comme dans tout artisanat. Les auteurs de théâtre le savent, eux que le contact tangible avec le public — et son éventuel ennui — rend plus modestes. Giraudoux ne pensait pas déchoir en suivant les leçons de Jouvet.

Mais tout se passe comme si les écrivains d'aujourd'hui croyaient pouvoir se passer de conseil, et comme si les éditeurs avaient renoncé à leur en donner, publiant sans trop y regarder, à la façon dont on prend un ticket de loterie. Mieux épaulé, Cartano aurait pu réussir un livre passionnant. En tout cas, il n'aurait pas écrit (page 249) : « *L'hébétude de mon âme s'est trouvée lancée aux trousses d'invectives multicolores* », ni, à deux reprises « *aie* » au subjonctif à la place de « ai » indicatif (pages 208 et 258)...

Avant de se donner à lire, qu'on prenne la peine de se relire ! Le public, au moins lui, a droit à cet égard. Et l'avenir de la « chose écrite » est à ce prix.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **BLACKBIRD, de Tony Cartano, Buchet-Chastel, 334 pages, environ 60 F.**

poésie

Entre la paix et l'absence

● ***La paix éblouie et tremblante de Jean Mambrino.***

LE dernier recueil de Jean Mambrino, *l'Oiseau-Cœur*, paraît précédé, dans le même volume, des rééditions de *Clairière* et de *Sainte Lumière*, deux titres devenus introuvables. Cette initiative permet au lecteur d'accompagner le poète sur un parcours de plusieurs années, et de sentir l'élan de son inspiration, cette montée de joie qui porte toute son œuvre et l'exhausse vers une paix éblouie et tremblante.

Les pelouses recueillent
braises et pierreries
de la pluie si petite
à nos lèvres qui fondent

Ailes et feuilles
palpitent
dans l'aube aussi ronde
qu'une goutte de pluie.

C'est dans l'humble merveille et le fugace instant que Jean Mambrino reconnaît toute la beauté du monde et le goût de l'éternité. Il faut des mots très simples à cette intuition suffocante où l'homme cesse d'être la mesure de toute chose et, par ce renoncement même, s'intègre à l'harmonie de l'être. Aussi peut-on dire qu'il n'y a pas d' « états d'âme », chez Jean Mambrino : on chercherait en vain, dans son œuvre, ces intermittences du cœur, ces battements d'espoir et de mélancolie qui font la vie de la poésie romantique. Il regarde, il écoute, il respire, et la rose, l'oiseau, la neige, suffisent à l'irruption d'une émotion cosmique, où se révèle la plénitude de l'instant.

Dira-t-on qu'une influence joue sur une partie de son œuvre récente — l'influence du Haï Ku, dont il est si proche parfois ? L'attention au présent est en effet chez lui centrale, comme chez tels poètes d'Extrême-Orient. Mais un tout autre souffle l'anime en de nombreux poèmes. Au-delà du ravissement de l'instant parfait, le jeu de l'infini et de l'inconnaissable s'y laisse apercevoir : nuit des mots, peur de la pensée, abîmes ouverts, peut-être, loin du secret naïf de la goutte de pluie et de l'aube, toutes deux également rondes. Ces abîmes, c'est sur eux que le poète prend appui :

Rien ne te protège
de la nuit
de la plaine
sous la grêle des étoiles
toi dont le front s'appuie
contre l'inanité du vent.

Inutile l'ombre de ce chêne
au feuillage transparent
comme un ciel sans lumière.

C'en est fait
rien ne te protège
ton péril
est ta paix.

Par un renversement de l'ordre naturel, la paix se fonde sur le péril accepté, comme la joie sur le sentiment tragique de la fugacité des êtres. Ainsi l'inspiration de Jean Mambrino, si elle peut être dite religieuse, l'est *à sa source même* : dans ce consentement profond à ce qui est, dans l'abandon de tout l'être à une création qui comprend *aussi* l'absence, et l'attente sans réponse promise.

A l'orée de la neige
rien ne vient
— qu'une brise.

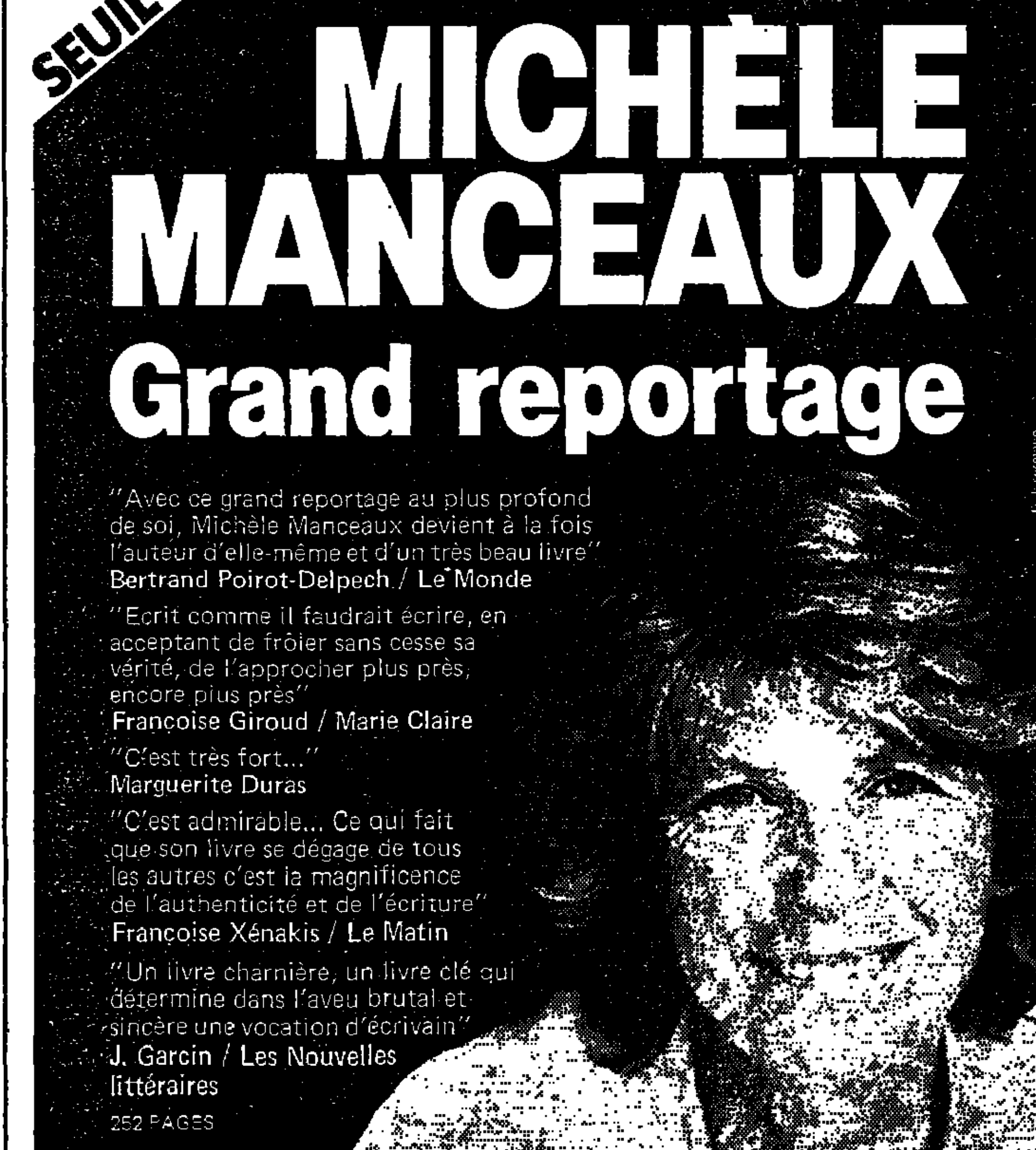
L'attente est visite
du rien
qui te protège.

Te suffise
la pensée de la neige
que tu abrites.

Bleu comme l'aube, *l'Oiseau-Cœur* est le chant d'une adoration.

JOSANE DURANTEAU.

★ **« L'Oiseau-Cœur », de Jean Mambrino, Stock, 328 pages. Environ 65 F.**



lettres étrangères

Ritsos ou la clairvoyance

● *Quand l'image poétique met en valeur l'inhumanité du monde.*

A soixante-dix ans, Yannis Ritsos est toujours un des plus grands poètes vivants. Des plus actuels, aussi : il faut le lire et relire pour ne pas oublier le monde qui nous entoure, son existence autant que sa vraie nature. La publication de l'œuvre du poète chez Gallimard continue heureusement sans heurts : à peine a-t-on pu lire le recueil précédent qu'on tient en main un volume nouveau, dans l'excellente traduction de Gérard Pierrat (le mot est d'ailleurs faible : le texte se lit simplement comme un texte original).

Quatre parties composent l'ensemble : *Chrysothémis*, *Phèdre*, *le Sondeur* et *le Heurtoir*. Si le dernier texte est une série de brèves « notations », les trois premiers, par contre, relèvent de la veine « rhétorique » de l'auteur. Dans *le Sondeur*, plusieurs voix se chevauchent, se complètent et se superposent, pour porter à des dimensions presque théâtrales une réflexion imagée sur la vie. Dans *Chrysothémis* et *Phèdre*, le drame est réduit au récit d'un seul être : ce sont les derniers des monologues dont *la Maison morte*, en 1962, ouvrait le cycle, et qui font revivre, sous une forme renouvelée, des personnages de la mythologie classique.

Le renouvellement, il est vrai, engloutit la légende originelle presque sans résidu. Ritsos ne joue pas, comme d'autres, sur des analogies entre le passé et le présent, sur des échos qui remontent vers l'homme actuel des profondeurs de sa mémoire. Aucune leçon, ici, à tirer de l'histoire : Chysothémis, chez Ritsos, ne dit que l'éternelle actualité de la mort, Phèdre n'est qu'une incarnation exemplaire de la présence tyrannique du désir. Le poète lui-même, au soir de sa vie d'homme — pourtant riche en expérience, — n'a aucune sagesse à nous transmettre : *« Toujours ce même désir,/ ce même péché inaccompli »*.

★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

Bien que l'« innocence première » — comme on peut voir, — soit partie, l'homme, au terme de son existence, reste toujours la « table rase » des origines. La seule richessse qu'il puisse léguer aux autres c'est, en fait, sa capacité d'étonnement : *« Oui, je ne suis pas rassasiée. Je m'oublie parfois en regardant un nuage au couchant (...)/ ; il m'arrache à mon air grave, bien que je sente/l'approche de la nuit derrière tous ses éclats... »*

Cette « amnésie » elle-même, il est vrai, n'est pas sans rapports avec l'expérience : Ritsos, de toute évidence, parle également en militant « repenti » — sans rien désavouer — en celui qui, après avoir « épousé » le marxisme officiel, en vient à penser que *« La seule injustice, c'est la vie elle-même »* (*Phèdre*). N'empêche que sa poésie, moins réductible qu'une autre à une anecdote, est aussi et surtout un discours « méthaphysique ». La question du sens des choses y est certes posée, tout d'abord, à travers son mouvement même, au niveau concret du langage et de la forme. Bien entendu, certaines formulations directes peuvent être plus fortes que telles images, trop ciselées, un hermétisme trop complaisant — comme celui de certains poèmes courts, — peut s'avérer décevant à côté d'un simple détail empirique. La plupart du temps, cependant, l'image de Ritsos est éclairante dans la mesure même où elle est opaque.

S'inventant elles-mêmes, fragment par fragment, comme un rêve diurne sur la réalité, les « histoires » racontées par ses poèmes ne colmatent par les brèches de celle-ci ; elles ne font que reconstituer le réel, dans tout ce qu'il a de concret, à un autre niveau, conservant non seulement son énigme mais aussi son étrangeté. Leur fluidité ne comble pas la distance entre les phénomènes : leur éclairage « méditerranéen », la clarté presque coupante de leur langage font plutôt apparaître toute chose comme *« complètement dissociée de l'atmosphère, de toute cause, scindée,/ seule, disparate, sans suite, sans conséquence, sans rapport »*. Renonçant à son rôle habituel, celui de nous rendre le monde familier, l'image poétique, ici, met au contraire en valeur son inhumanité. Cruelle, parfois à la limite du supportable, sa lumière glacée n'en est pas moins celle de la lucidité.

PETR KRAL.

★ **CHRYSOTHEMIS, PHEDRE**, suivi de **LE SONDEUR, LE HEURTOIR**, de Yannis Ritsos, poèmes traduits du grec par Gérard Pierrat, Gallimard, du monde entier, 287 p., environ 67 F.

La passion selon Singer

(Suite de la page 13.)

Il se dégage de ces textes une foi parfois joyeuse, parfois tragique et désespérée dans la vie. Le récit *le Fataliste* en témoigne admirablement. Sans doute, le personnage principal, Benjamin, scribouillard besogneux, avait quelques idées bizarres sur la théorie moderne du « temps courbe ». Donc, fataliste, il prétendait que ce qui est advenu se répète dans l'éternité. C'est pourquoi, lorsque la jolie fille, riche et intelligente, dont il est amoureux sans espoir, lui propose de se coucher sur les rails, au risque de sa vie, il accepte, à condition qu'il puisse l'épouser s'il sort de l'épreuve vivant. Narquoise, la jeune fille accepte le défi. Ils se marieront et auront quatre enfants.

La chute de ces contes pour adultes n'est pas toujours un *happy end* doux amer. Il y a aussi l'acceptation de la mort, sereine, mais non résignée. Dans *Amour tardif*, le richissime octogénaire Harry Bendiner vit retiré et maussade à Miami. Il rencontre sa voisine de palier, une veuve, sa cadette de trente ans, en tombe follement amoureux, et, miracle, cet amour, pas sénile pour un sou, se trouve entièrement partagé. Le lendemain de leur premier déjeuner commun, moment unique de magie, il reçoit d'elle quelques mots qui expriment tout : *« ... Je dois aller là où est mon mari... Récitez le kaddish* (3) *pour moi. J'intercéderai pour vous là où je vais. »*

Dans ces textes de passion, mais aussi d'ironie, le sacré se mêle au profane à chaque instant. Leur lecture, qui ravit de par le bonheur de la traduction, permet de mieux comprendre la pensée de Singer lorsqu'il écrit : *« En littérature, comme dans nos rêves, la mort n'existe pas. »*

EDGAR REICHMANN.

★ **PASSIONS**, d'Isaac Bashevis Singer, nouvelles traduites de l'anglais par Marie-Pierre Bay et Jacqueline Chnéour, Stock, col. « Nouveau cabinet cosmopolite », dirigée par André Bay, avec note de l'auteur et glossaire, 308 pages. Environ 54 F.

(3) Prière en langue araméenne récitée aussi par les orphelins qui expriment leur confiance et leur soumission à la volonté divine.



Le Chamfort de Göttingen

● *Lichtenberg, rationaliste et « douteur ».*

G. C. LICHTENBERG est méconnu en France. Malgré André Breton, qui révéla son humour caustique ; malgré Marthe Robert, qui, en 1947, publia une traduction de ses *Aphorismes* au Club français du livre. Son nom n'évoque guère que le fameux *« couteau sans lame auquel manque le manche »*, encore que, comme le note Marthe Robert, la paternité de cet objet insolite ne lui soit pas toujours attribuée sans hésitation...

Souvent comparé à Chamfort, dont il fut contemporain, Georg Christoph Lichtenberg (1742-1799) passa l'essentiel de sa vie à Göttingen, où il enseignait la physique expérimentale ; on lui doit notamment la découverte de figures électriques qui portent son nom. Ce savant, à la curiosité universelle et à l'esprit libre, jetait dans ses cahiers, dans ses « *Sudelbücher* » (livres-brouillard), comme il les appelait, ses pensées quotidiennes, ses expériences, ses méditations. A sa mort, son frère en assura la publication.

Contre la tyrannie intellectuelle

A les lire, Lichtenberg apparaît essentiellement comme un « *douteur* » ; on comprend qu'il ait séduit Schopenhauer, qui voyait en lui le penseur par excellence, autant que Nietzsche et Freud. Ce dernier le tenait pour son précurseur par l'intérêt qu'il portait aux rêves et à l'inconscient. Rebelle à toute forme de tyrannie intellectuelle, ce rationaliste — qui haïssait l'Eglise et les prêtres, mais admirait l'œuvre d'un mystique comme Jacob Böhme (1) — n'oubliait jamais que même chez l'homme le plus évolué la raison reste impuissante pour l'essentiel, à abolir l'âge de pierre et à exorciser ses démons.

Dans l'excellente préface qu'elle donne à la réédition des *Aphorismes* de Lichtenberg, Marthe Robert rappelle que la vie de Lichtenberg ne fut pas toujours en accord avec ses idées : en même temps qu'il couvrait de sarcasmes les effusions des romantiques, il installait chez lui une fillette de douze ans — une petite marchande de fleurs ambulante — à laquelle il adressait des lettres d'un lyrisme échevelé.

Le refus de l'illusion de soi-même

Ce qui nous touche aujourd'hui encore chez Lichtenberg, c'est le refus exemplaire de l'illusion sur soi-même ; il explore ses abîmes intérieurs avec la même passion qu'il observe le monde physique. Sachant qu'il ne suffit pas de parler raison pour être une créature raisonnable, *« il tire les conséquences*, écrit Marthe Robert, *de ce qu'il apprend en se contemplant dans son propre miroir, sans complaisance et sans morosité, avec une impassibilité imprégnée d'une bonne dose d'ironie. »* Il nous enseigne deux choses essentielles, les seules sur lesquelles il ne transigea jamais : garder à notre esprit l'habitude du doute et à notre cœur celle de la tolérance. Plus une troisième, plus inaccessible encore : l'absence absolue d'opinion, condition indispensable à la paix de l'âme.

ROLAND JACCARD.

★ **APHORISMES**, de Georg Christoph Lichtenberg, trad. de l'allemand et préface par Marthe Robert, Ed. Les Presses d'Aujourd'hui, 267 p. Environ 56 F.

(1) *Les Epîtres théosophiques*, de Jacob Böhme, viennent d'être édités en français dans une traduction de Bernard Gorceix aux éditions du Rocher (28, rue Comte-Félix-Gastaldi, Monaco).

Sur les traces de Stevenson

● *Une vie d'aventure et de voyages, comme un roman.*

ROBERT-LOUIS STEVENSON, romancier, conteur : on pense à *l'Ile au trésor*, aux aventures de *David Belfour*, sans oublier le fameux *Docteur Jekyll*, flanqué de son alter ego, *Mister Hyde* ; inoubliables pages qui enchantèrent, et enchantent toujours, les longues soirées des amateurs d'aventures (1). Stevenson fut aussi un voyageur impénitent : ses Carnets en témoignent. Ce sont sur ces traces-là, et surtout dans ce sillage, que nous entraîne Rodolphe Jacquette, l'auteur de *Tusitala ou la vie aventureuse de R.-L. Stevenson*.

Première photographie : à cinq ans, « *au pays de courtepointe* », nous découvrons un bambin émerveillé — parfois terrifié — par les histoires extraordinaires que lui raconte une nurse dévouée. A treize ans, le voici qui lance un modeste magazine où sont publiés de petits feuilletons écrits par l'écolier Stevenson. L'adolescence se déroule moins bien, en raison des conflits qui opposent le jeune homme à son père. Ce dernier souhaiterait voir son fils devenir ingénieur ; Robert-Louis fait la sourde oreille, puis, pour arranger les choses, condescend à décrocher un diplôme... d'avocat.

La question familiale réglée, Stevenson décide de vivre un peu plus à sa guise. Cet esprit indépendant n'a nulle envie de rester moisir dans un bureau et encore moins dans une ville. En juillet 1876, avec un ami, il organise un périple en canoé sur les rivières et les canaux du Nord. Deux ans plus tard, seul cette fois, il effectue son fameux *Voyage avec un âne dans les Cévennes*. Ce ne sont pas de grandes expéditions, mais qu'importe, elles fournissent au jeune écrivain ample matière à récit.

Après de nombreux aller et retour effectués entre la France et l'Angleterre, Stevenson s'embarque pour les Etats-Unis. Il va y épouser une citoyenne américaine, Fanny Osbourne, qui jouera dès lors un rôle important dans sa vie et son œuvre. A cette époque, l'Ecossais est estimé dans les milieux littéraires, cependant que le grand public l'ignore. Les choses vont changer avec la publication de *l'Ile au trésor*, un énorme succès de librairie confirmé par le titre suivant, *Docteur Jekyll et Mister Hyde* : c'est la gloire.

Pourtant, il reste une ombre au tableau. Depuis son plus jeune âge, le romancier souffre de graves troubles pulmonaires qui, à plusieurs reprises, ont mis ses jours en danger. Un voyage dans les mers du Sud le tente. A l'utile, le besoin de se refaire une santé, il joindra l'agréable, la découverte de paysages exotiques. En juin 1888, il quitte San-Francisco à destination des terres du Pacifique. C'est un beau voyage, un grand voyage.

Six ans durant, Stevenson va explorer les îles Hawaï, Marquises, Touamotou, etc., pour se fixer définitivement, malade encore, aux îles Samoa. Victime d'une hémorragie cérébrale, il mourra dans cet archipel sans avoir revu sa chère Angleterre.

Rodolphe Jacquette nous raconte un homme généreux, sensible, profondément humaniste, dont la vie tout entière sera consacrée aux voyages et à l'écriture. Pour un peu, on croirait lire un roman ; le style de R. Jacquette y est pour quelque chose, plein de verve, chaleureux. C'est un ami qu'il nous fait rencontrer, un ami qui méritait bien ce beau livre.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **TUSITALA OU LA VIE AVENTUREUSE DE R.-L. STEVENSON**, par Rodolphe Jacquette, Editions Seghers, 248 p., environ 66 F.

(1) Les principaux récits de R.-L. Stevenson ont été réédités dans la collection « 10-18 ».

correspondance

Saint-Denis la Rouge

Nous avons reçu de M. Jean-Paul Brunet, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Orléans, et auteur du livre Saint-Denis la Rouge *qu'Emmanuel Todd a présenté dans le Monde des livres du 14 mars, la lettre suivante :*

L'article d'Emmanuel Todd appellerait bien des remarques, mais je voudrais attirer l'attention sur un seul point fondamental. On lit à la fin de cet article qu'entre 1930 et 1935, « la classe ouvrière parisienne et dionysienne découvre simultanément la discipline politique et la discipline sexuelle », car « au plus fort de la stalinisation de la région parisienne, s'effondre dans la classe ouvrière le nombre des naissances illégitimes, hors mariage, signe certain d'une moralisation au sens bourgeois du terme ».

L'idée est de prime abord séduisante, encore qu'un peu simple. Mais elle ne repose rigoureusement sur aucun fondement :

— Je crois avoir montré clairement dans mon livre que la classe ouvrière avait rejeté la « stalinisation » (cf. l'effondrement des effectifs militants).

— Mais surtout, si l'on observe, entre 1930 et 1935, une *légère* diminution du taux de naissances illégitimes dans la classe ouvrière, cette diminution se fait sentir à travers tout l'entre-deux-guerres et apparaît plus prononcée encore dans la bourgeoisie (cf. quelques chiffres ci-dessous) : double raison de ne pas mettre cette « moralisation » au compte d'une éventuelle « stalinisation ».

TAUX DE NAISSANCES ILLEGITIMES (en pourcentage)

	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Saint-Denis	15,9	14,2	15,2	15,5	15,6	14,7	16,5
Neuilly-sur-Seine .	14,1	13,0	11,5	8,9	7,2	6,0	6,5

(Source : *Annuaire statistique de la ville de Paris*, un volume par an depuis 1889.)

[Selon l'« Annuaire statistique de la ville de Paris » le nombre des naissances illégitimes à Saint-Denis tombe de 252 en 1930 à 170 en 1935. La population de la ville étant à peu près stationnaire entre ces deux dates, ces chiffres représentent une chute de 32 % de la fécondité illégitime. Simultanément, le nombre des naissances légitimes tombe de 1329 à 986, soit une chute de 26 %. Jean-Paul Brunet, en faisant le rapport (constant du nombre des naissances illégitimes (qui chute) au nombre des naissances totales (qui chute) s'emploie à faire disparaître une mutation démographique d'une ampleur exceptionnelle.

Les chiffres concernant Neuilly ne sont pas représentatifs. Avant-guerre, les naissances n'étaient pas enregistrées au lieu de domicile de la mère mais au lieu de naissance de l'enfant (procédure modifiée au début des années 50). Neuilly, ville remplie de cliniques, sert à l'époque de lieu de naissance à des individus domiciliés dans l'ensemble de la région parisienne, comme en témoigne son taux de natalité anormalement élevé : 19 pour mille habitants en 1935 contre 14 pour mille à Saint-Denis. — E. T.]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

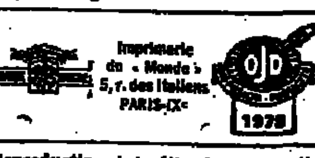
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.





L'aide-lecture.

Avec Tito. Contre Tito.

"Une guerre dans la guerre"
La révolution de Tito (1941-1945)
par Milovan Djilas.

Le 4 juillet 1941, les envahisseurs se sont partagé la Yougoslavie. Le Bacha va à la Hongrie, la Macédoine à la Bulgarie, la Slovénie à l'Allemagne, le Montenégro à l'Italie. La Serbie est rayée de la carte ; son ethnie martyrisée est massacrée.

De l'Etat yougoslave né au lendemain de la Première Guerre mondiale, il ne reste rien sauf des ruines.

Alors, naît la volonté libératrice du parti communiste yougoslave. Il est convaincu d'être le seul à pouvoir regrouper toutes les résistances en une force commune qui devra lutter contre l'occupant et son collaborateur, l'ancien ordre établi.

Le premier intérêt de ce livre, c'est qu'il apporte une contribution historique de tout premier ordre sur un épisode de la guerre beaucoup trop méconnu. Le deuxième est dans son auteur même, Milovan Djilas. Il a été le compagnon des premiers jours de Tito, frère dans la révolte. Avec lui, il s'est emparé du pouvoir à Belgrade au terme d'une effroyable guerre fratricide. En 1954, il abandonne ses privilèges, dénonce ce qu'il appelle "la vraie nature du communisme, nécessairement totalitaire, exclusif et isolé". Il choisit la prison.

Collection "Notre époque".

Vécu.

"La leçon d'imagination"
Une femme au pays des managers
par Florence Vidal.

Un destin bourgeois tout tracé : Sciences-Po, un beau mariage, un foyer à tenir. Un réveil douloureux vers les trente ans, un divorce et l'entrée dans le monde du travail. Florence Vidal commence par la "pub", côté "créatif", puis après des stages aux sacro-saints USA, elle devient "psychologue en créativité". Elle plonge alors dans le monde des managers pour leur donner chaque jour et en direct une "leçon d'imagination". Aujourd'hui, elle raconte vingt ans dans les usines, les ateliers, chez les PDG, dans les affaires ou le business, dans l'enseignement à l'ENA. C'est drôle, parfois méchant, souvent tendre. C'est comme un portrait de "l'intérieur" de la société de consommation à la française. Avec, en plus, inattendu : le regard de la femme.

Collection "Vécu".

Cri d'amour.

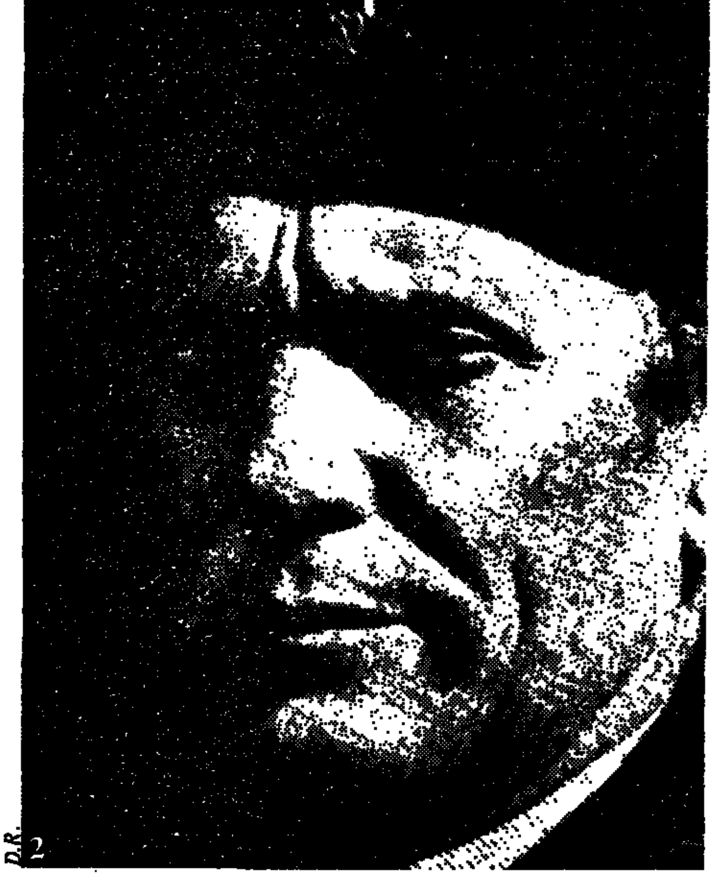
"Moi j'irai à Dreux"
par Françoise Renaudot.

Un jour votre enfant naît. Il est prématuré. En danger. On le sauve, cet enfant, votre enfant, pas celui des autres. Alors viennent des années d'angoisses, d'hôpitaux, d'opérations et d'espoirs ponctués par cette phrase : s'il vit...

Rien de larmoyant dans ce récit, rien de ces sentiments convenus ou artificiellement racontés dont on se détourne comme du malheur des autres. Non, le talent de Françoise Renaudot (le mot est trivial devant un tel sujet), c'est qu'elle n'a peur ni des mots, ni des émotions ni des sentiments : elle écrit ce qu'elle vit et ce qu'elle éprouve, sans fard et sans fausse pudeur. Et cette autobiographie déchirante devient un grand livre d'amour et d'espoir.



Leslie Wong-Contact.



D.R.



Sophie Bassouls. Dominique Gurdjian.



Philippe Rulland-C.E.D.

1. Marguerite Yourcenar 2. Tito pendant la guerre 3. Françoise Renaudot 4. Ivry Gitlis. 5. Jean Ferniot

Yourcenar.

"Marguerite Yourcenar"
par Jean Blot.

Marguerite Yourcenar parle de tout, sauf d'elle-même, écrit Jean Blot. Même dans le "questionnaire de Proust" reproduit ici, la première "dame en vert" reste une énigme. Jean Blot va alors passer son œuvre au crible d'une analyse qui, à travers le texte, tente de retrouver l'écrivain et non "la femme qui porte maintenant son nom". Il semble pourtant que cette femme lui inspire un respect tendre et dans son érudite lecture, il y a autre chose qu'un simple travail de bibliothécaire savant. Non, il y a une admiration presqu'amoureuse qui rend l'érudition simple et nous fait partager, s'il en est besoin, la passion.

Signalons la remise en vente par Robert Laffont de "Ce que savait Maisie" de Henry James, traduit par Marguerite Yourcenar. Evénement important quand on sait que pour Marguerite Yourcenar la traduction compte autant que l'écriture.

Editions Seghers.

Fiction.

"Les soldats de la mer"
par Yves et Ada Rémy.

La Fédération ? De quel pays s'agit-il ? Où sommes-nous ? Quand sommes-nous ? Quelle époque ? Quel monde ? Quels combats obligent les soldats à jouer aux héros ? Celui-là à courir après son double ? Cet autre à vivre un passé de mort et de sang ?

Guerre éternelle, monde, époque où tous les mythes sont possibles, où chaque homme vit pleinement son destin.

Ce livre est comme l'épopée d'un monde ignoré et qui existe pourtant, quelque part entre le peuple de l'océan et les terres inconnues. Ou en nous, peut-être ? La qualité du premier livre de cette nouvelle collection fait attendre les suivants avec impatience.

Collection "Les fenêtres de la nuit". Editions Seghers.

Cesbron.

"Leur pesant d'écume"
par Gilbert Cesbron.

"Oh, mes contes, disait Gilbert Cesbron, c'est pour les paresseux et les flâneurs !".

Si la paresse est la capacité de se mêler au cours des choses, et si flâner est l'art de s'abandonner aux choses du cœur, alors les trente-neuf histoires qui composent ce recueil sont pour les paresseux et les flâneurs.

Et pour ceux qui veulent retrouver la chaleur de cette grande voix.

Lyrique.

"L'âme et la corde"
par Ivry Gitlis.

Il y a eu les parents exilés, l'Ukraine, la Roumanie, la naissance à Haïfa, la musique, le premier violon à cinq ans, l'Europe, Paris, le Conservatoire, la rencontre avec Enesco, la "volonté de capter l'étincelle", la guerre, les concours, la musique toujours, mai 68... : monde et violon liés. Attachés ensemble en un chant unique qu'Ivry Gitlis nous raconte ici. Un destin où tout se mêle comme dans la vie. La force de cette biographie, c'est qu'elle est tendue, unique, émouvante et simple comme la musique d'Ivry Gitlis.

Collection "A jeu découvert".

Découverte.

"L'archéologie industrielle en France"
par Maurice Daumas.

Le goût de l'archéologie industrielle arrive à peine dans l'opinion publique. On a vu pourtant l'intérêt grandissant avec lequel on commence a s'interroger sur ce qui est précisément notre passé industriel, de Viollet-le-Duc à Baltard. On ressent autant de curiosité devant une usine de 1860 abandonnée que devant les vestiges d'un atelier du Moyen Age.

L'intérêt de ce livre, c'est qu'il est déjà une "somme". Il fait le tour complet d'un savoir encore jeune. Mais la découverte de la richesse de notre patrimoine industriel reste le plus grand sujet d'étonnement. Et on se surprend à éprouver autant de plaisir devant cette "histoire d'usines" que devant les histoires de l'art.

Relié. Illustré de 294 documents in-texte.

Collection "Les hommes et l'histoire".

Originel.

"Et Dieu ressuscita à Dendérah"
par Albert Slosman.

L'Atlantide, civilisation aboutie, est emportée par un grand cataclysme. Au terme d'un long exode, les survivants* s'installent dans une boucle fertile de l'Egypte, guidés par leurs grands prêtres. A Dendérah. Et là, renaît, presque dans l'ombre, une nouvelle civilisation.

Au-delà d'une nouvelle lecture des hiéroglyphes – elle s'oppose à celle de Champollion –, Slosman analyse les traces de résurgence dans la culture égyptienne de cette civilisation de l'Atlantide. A la lumière de cette théorie, beaucoup d'interrogations disparaissent, en particulier celle sur la naissance d'une idée qui fera son chemin : le monothéisme. C'est l'élément central du livre. Il surprend, comme Slosman surprend par son érudition, étonne par sa précision. C'est passionnant.

* Du même auteur "Le Grand Cataclysme" et "Les survivants de l'Atlantide".

Collection "Les portes de l'étrange".

Gourmand.

"Carnet de croûte"
Le Tour de France d'un gastronome
par Jean Ferniot.

Jean Ferniot se proclame une "excellente mémoire gustative". Sûrement, mais nous proclamons, nous, son excellente capacité à transmettre les plaisirs du palais. De la saveur avant toute chose : ce pourrait être sa devise. Sur le bout de la langue, comme il connaît aussi la saveur des mots, il nous emporte de table lorraine en table gasconne, de pays picard en Roussillon, de Périgord en Angoumois. On se balade de turbot en bugne, de poularde en poisson. La France se livre à table, c'est là que Jean Ferniot l'a croquée, dans ses diversités, ses richesses, ses douceurs. On voudrait être son hôte, alors on se laisse entraîner.

ces livres sont en vente chez votre libraire.



Ces informations vous sont présentées par Robert Laffont.



J.M.H. CONSEIL

essais

L'Union soviétique analysée par Alain Besançon

● ***Des thèses naguère scandaleuses et passées à l'état de vulgate.***

DES éléments divers que contient ce recueil d'Alain Besançon, *Présent soviétique et passé russe*, ont pu faire scandale, lors de leur parution première, quand ils furent d'abord publiés sous forme d'articles séparés, de préfaces ou de « court traité ». Les thèses qui les caractérisent, et c'est le plus bel hommage qu'on puisse leur rendre, sont passées pourtant, dans bien des cas, en 1980, à l'état de vulgate : elles sont méditées par les personnes qui pensent, à défaut d'être acceptées par les personnes qui militent.

Le déchiffrement des structures soviétiques donne d'entrée de jeu toute sa valeur au primat de l'idéologie. Zinoviev a proposé sur ce point les définitions essentielles. On croit, par le biais de la foi, à une religion révélée ; on est convaincu rationnellement par la science ; on adhère simplement, du bout des lèvres ou du fond des tripes, à l'idéologie. Sincère ou pas, peu importe : l'essentiel est qu'on accepte de parler le langage idéologique, même quand il n'est guère convaincant. Il suffit que l'idéologie ait pris force de loi : dès lors, elle intimide les gouvernés ; elle engendre du pouvoir pur au profit des groupes dirigeants ; elle reçoit l'hommage de ceux qu'elle subjugue ; ils acceptent en la parlant de « *dire le contraire de ce qu'ils pensent, en attendant de penser le contraire de ce qu'ils croient* ». On peut s'assimiler l'idéologie par adhésion libre, ou la subir comme une sodomisation : de toute manière, une fois victorieuse, elle est là plantée comme une écharde dans le corps social qu'elle tétanise.

Foi ou cynisme ?

Un débat sur ce point oppose Besançon à ses critiques, et même à ses proches. Les personnes au courant admettent aujourd'hui que l'idéologie officielle des soviets donne du réel une image renversée ; ils savent qu'un kolkhoze n'est pas une vraie « ferme collective », il est simplement le symbole inefficace et lourd d'une ancienne expropriation paysanne, intervenue dans les années 30 : quant au principe du socialisme triomphant, toute question de superpuissance militaire (incontestable) mise à part, il se traduit surtout, à Perm ou Volgograd, par le fait d'attendre pendant quatre heures de queue pour acheter une botte de carottes. Dans ces conditions, faut-il admettre que les dirigeants de l'U.R.S.S. entretiennent avec l'idéologie qu'ils patronnent un rapport *cynique ?* Ils l'utiliseraient dans ce cas comme source inépuisable de puissance et de légitimité, mais sans y croire. Ou bien s'agit-il d'une *croyance naïve ?*

Besançon pense que si l'hypothèse cynique se vérifiait totalement, l'idéologie finirait par tomber en morceaux. On verrait alors s'instaurer en U.R.S.S. une vérité nue du pouvoir, basée sur la seule substance survivante, celle que concrétise le nationalisme grand-russe. On aboutirait, l'armée rouge aidant, à un national-bolchevisme. Cette évolution (hypothétique) serait dangereuse pour le régime : il y perdrait les systèmes de pensée (communiste) qui le légitiment à la face du monde. Il est tellement plus commode de pouvoir réprimer un courageux patriote lituanien en le traitant, Lénine en main, de « *nationaliste bourgeois* » qui s'oppose à « *l'amitié des peuples* »... Parions donc que la variante cynique ne se réalisera pas dans un avenir proche.

L'ouvrage offre aussi une analyse cyclique des réalités intérieures et extérieures de l'U.R.S.S. En politique intérieure, l'alternance oppose les périodes de NEP (« Nouvelle politique économique ») et celles de communisme de guerre. La NEP (1921) avait été promulguée par Lénine en vue de restaurer momentanément l'économie paysanne et privée ; à défaut de cette restauration, la Russie, saignée par la guerre civile et par l'expérimentation utopique, allait sombrer dans un incurable désastre.

En général, le mot NEP, à défaut d'un meilleur terme, symbolise pour Besançon les différentes époques au cours desquelles le pouvoir soviétique tolère un certain développement de la « société civile » ; ne serait-ce que sous la forme de la corruption et du marché noir, qui tiennent lieu de commerce et de capitalisme efficaces ; ne serait-ce que sous la forme d'une science (physique, voire sociologique) qui devient relativement indépendante du parti-Etat.

Même les années Brejnev, malgré leur rudesse interne, sont proches, de ce point de vue, d'une sorte de NEP : elles ne s'identifient point à l'atroce dureté du communisme de guerre. Celui-ci, par contre, a sévi en Russie de 1917 à 1920 ; ou, sous Staline, de 1929 à 1939 et de 1945 et 1953 : il représente un moment de l'histoire au cours de laquelle le pouvoir se lance à toute vapeur, et, s'il le faut, parmi des flots de sang et des années de goulag, dans la réorganisation utopique du corps social. A la limite, il peut s'agir de la révolution culturelle en Chine, et plus encore du Cambodge de Pol Pot. L'utopie khmer rouge voulait tout changer, tout purifier : elle s'attaquait donc au fondement même de la société, y compris à sa substance familiale et biologique ; ce qui à la longue menaçait de détruire l'utopie elle-même !

En politique extérieure, Besançon diagnostique les successions alternées des périodes de détente et de guerre froide. A ce propos, les Etats d'Occident, dans leurs relations avec l'U.R.S.S., achoppent sur un paradoxe : les phases de détente et de NEP (par exemple pendant les années 1960 et 1970) sont aussi celles au cours desquelles le régime de Moscou profite au maximum des succès qu'il accumule... grâce aux tolérances internes qu'il consent à la société civile, aux économistes, aux technocrates militaires, aux savants, etc. C'est en relaxant, décrispant, détendant que Brejnev a pu, au passage, acquérir le contrôle d'un certain nombre de pays en Afrique et en Asie. On voit que Besançon, avec ce genre d'arguments, se situe tout à fait à l'opposé d'un homme comme Samuel Pisar, qui croit qu'on « amolira » le Kremlin en faisant du commerce et des affaires avec les dirigeants russes.

La préséance de l'U.R.S.S.

Les premiers chapitres du livre, relatifs à l'histoire russe, soulèvent davantage de problèmes qu'ils n'en résolvent. L'Angleterre fut le premier des pays à réaliser la révolution industrielle. Pourquoi ? Est-ce parce qu'elle avait du charbon, des protestants, des colonies ? Ou tout cela à la fois ? Les historiens en discutent encore. De même, dans un autre ordre d'idées, la Russie a précédé bien d'autres nations dans la voie du communisme.

Besançon tente d'expliquer cette préséance de l'U.R.S.S. par certaines arriérations d'autrefois ; il les tient pour spécifiques : elles concernent la noblesse, l'Eglise, la paysannerie et l'Etat russes avant 1917. Pourtant notre auteur admet volontiers, sur ce point, que la spécificité russe n'a guère de sens : le système bolcheviste en effet s'est appliqué par la suite avec un égal succès quant à la pérennité du pouvoir, et avec un égal insuccès quant à la performance économique, dans des pays comme la Tchécoslovaquie, le Vietnam, Cuba... La liste n'est pas close.

Le communisme a accumulé de telles victoires depuis 1917 qu'on peut bien lui prédire (en extrapolant) une expansion plus vaste encore au prochain siècle. On ne peut même pas absolument exclure que la France, à l'occasion d'une crise internationale qu'il est difficile de définir à l'avance, finisse par rejoindre, dans trente ou cinquante ans, le vaste bercail des pays du « socialisme réel ».

En lisant le livre de Besançon, on peut donc se donner l'immense plaisir intellectuel de se représenter à l'avance ce que serait une France définitivement communiste : il est agréable d'apprendre ainsi, en quelque quatre cents pages, à quelle sauce, éventuellement, on sera croqué.

Ł. LE ROY ‥DURIE.

★ PRESENT SOVIETIQUE ET PASSE RUSSE, d'Alain Besançon Pluriel, Le livre de poche, 358 pp environ 26 F.

Jean Ziegler, sociologue de l'espérance

« LA *Politique, à quoi bon ?* », « *la vie ? une cause perdue* » : en cette fin de siècle désenchantée, où le désespoir, dans certains milieux, se porte comme la Légion d'honneur, le nouveau livre de Jean Ziegler est singulièrement tonifiant. Enfin un intellectuel qui ne joue pas les Cassandre ! Qui, au contraire, débusque — démasque — les prophètes de malheur. Qui croit dans l'efficacité d'un combat pour un monde plus juste. Et qui, loin de rendre les armes, s'en sert à bon escient — sans se tromper de cible. On n'a pas oublié *une Suisse au-dessus de tout soupçon* (1) ; on n'oubliera pas davantage *Retournez les fusils !*

La violence du capital

Se présentant comme un « *manuel de sociologie d'opposition* », cet ouvrage vient à point : il comble un vide théorique ; nullement déçu par l'histoire, et convaincu de la validité de certains concepts majeurs de la problématique marxiste *(aliénation, exploitation, impérialisme)*, J. Ziegler fournit ici à ses compagnons de lutte — « *les exploités* » — « *des armes utiles pour la compréhens‥n de la société* ».

Dénonçant à juste titre les faux-semblants du discours objectiviste (l'objectivité, c'est ce ‥i reste quand on a soigneusement gommé les références socio-historiques de ses analyses), il rappelle, au début de son ouvrage, que la sociologie est une arme qui « *libère ou opprime* ». Loin d'être neutre, elle participe (le plus souvent) à l'entretien du système, mais elle peut aussi expliciter le non-dit du discours que la société tient sur elle-même, démonter les mécanismes par lesquels elle se reproduit ou occulte la vérité de sa pratique.

Bien mieux : par le savoir qu'elle constitue, elle contribue, éventuellement, à modifier une situation. Avant que Roger Bastide ne révèle les richesses culturelles des communautés africaines déportées en Amérique latine, ces sociétés relevaient principalement d'une observation médicale : leur pharmacopée passait pour une science des poisons, leurs rites, pour des transes hystériques ! Les travaux de R. Bastide n'ont évidemment pas sup‥imé l'exploitation des Noirs brésiliens, mais, en modifiant la perception qu'ils avaient d'eux-mêmes, ils les ont aidés à reconquérir leur identité.

A l'exemple de ceux dont il se revendique l'héritier ou le compagnon (G. Politzer, C. Lefort, J. Baudrillard), J. Ziegler souhaite « *pouvoir contribuer d'une manière aussi efficace au progrès de la justice* ». Bon pédagogue, il trouve dans l'histoire présente ample matière pour illustrer son propos ; quand il parle, la violence du capital, la conscience de classe, l'impérialisme cessent d'être des entités. Ils prennent figure humaine — ou inhumaine. La violence du capital ? Ce sont (entre autres) ces quatorze millions d'enfants morts de faim ou de maladie en 1979 — au moment même où les Nations unies célébraient *l'Année internationale de l'enfant*. L'« aide » alimentaire au tiers-monde ? C'est Nestlé, qui, boycottant le régime d'Allende, double ses bénéfices sous Pinochet. La « *conscience homogénéisée* » (aliénée) ? Ce sont ces 75 % de téléspectateurs suisses incapables de dire si les émissions qu'ils regardent chaque jour sont « *plutôt de gauche* » ou « *plutôt de droite* ».

(1) Le Seuil, Paris, 1976, 180 pages.

Pourquoi désespérer ?

Exposant les « *principes élémentaires d'une sociologie d'opposition* », c'est finalement un tableau du monde actuel que cet ouvrage présente. Mais — et c'est l'un des mérites de J. Ziegler, — ce tableau, si sombre soit-il, ne conduit pas au pessimisme : une sociologie de gauche ne peut être qu'une sociologie de l'espérance, à l'image même des combats qui, ici et là, se poursuivent.

J. Ziegler les évoque dans les dernières pages de son livre : en Suisse, les travailleurs de la Fédération de la métallurgie viennent d'obtenir du patronat que les dispositions du nouveau contrat collectif s'appliquent dans toutes les entreprises — y compris dans les filiales du tiers-monde ; dans d'autres pays d'Europe, se constituent des fonds de solidarité pour venir en aide aux grévistes d'Amérique latine ; au Japon, les employés de Nestlé refusent de produire davantage pour ne pas briser la grève de leurs camarades péruviens.

Oui, pourquoi désespérer ? La démission d'une grande partie de l'intelligentsia européenne (qui s'explique d'abord par le déclin des classes moyennes dont elle fait partie, quand elle s'imagine parler au nom du prolétariat) ne doit pas cacher, comme l'arbre la forêt, les luttes qui se déroulent ailleurs. J. Ziegler a raison de rappeler que « *dans de nombreuses régions du monde, le combat n'a jamais cessé* » ; que « *la révolution est à inventer* » ; que « *les fronts du refus sont partout en chantier* ».

Nécessaire à tous ceux qui veulent comprendre « *le drame de notre temps* », puisse ce beau livre réveiller aussi les désespérés en chambre. Et les convaincre qu'il est grand temps de « *retourner les fusils* ».

MAURICE MASCHINO.

★ RETOURNEZ LES FUSILS ! MANUEL DE SOCIOLOGIE D'OPPOSITION, de Jean Ziegler, Le Seuil, 214 pages. Environ 54 F.

La vision politique de Pierre Fougeyrollas

● ***L'interminable agonie du capitalisme.***

COMME c'est réconfortant, par ces temps de gauche honteuse, un intellectuel qui ne craint pas de se réclamer du marxisme et à qui les mots « révolution », « masses » et « lutte des classes » ne donnent pas la nausée. Réconfortant et rafraîchissant.

L'année dernière Pierre Fougeyrollas nous avait livré ses réflexions sur l'état des sciences sociales. Elargissant le propos de ses précédents ouvrages, il formulait une critique sévère de ces « savoirs fragmentaires » qu'il juge incapables de s'ériger en sciences véritables et de fournir, à l'instar du marxisme, une méthode d'investigation des processus sociaux.

C'est à ces processus que Pierre Fougeyrollas consacre cette année un nouveau livre qui forme avec le premier un ensemble saisissant par la densité de la synthèse et la puissance de l'argumentation. Dans ce second ouvrage, l'auteur nous expose sa vision du monde actuel, depuis la genèse du système social dans lequel nous vivons jusqu'aux prodromes des bouleversements qui, selon lui, se préparent.

Dans une fresque où se mêlent raccourcis historiques, analyses économiques et interprétations politiques, c'est à toute l'évolution du capitalisme et du socialisme qu'il nous fait assister : à la naissance et au développement du mouvement ouvrier ; à l'apparition, à partir de 1917, d'un mouvement révolutionnaire mondial où viennent s'inscrire les processus de décolonisation et la révolution chinoise ; à la mise en place par les Etats capitalistes, face à la crise de 1929, de mécanismes d'intervention qui se sont maintenus depuis lors ; au blocage des forces productives commun aux pays riches et aux pays pauvres, comme conséquence de la propriété privée des instruments de production ; à l'éclatement de la dernière crise, en 1972, donc avant l'augmentation du prix des hydrocarbures et par suite de la création pendant vingt ans de capitaux fictifs ; à la complicité des superpuissances dans leur lutte commune contre le « mouvement révolutionnaire des masses ».

Comment se fait-il que, en dépit de l'ampleur de sa pensée et du rythme tonifiant de son écriture, Pierre Fougeyrollas ne parvienne pas à forcer notre conviction ? Ne chicanons pas l'auteur sur ses partis pris ni sur la violence des condamnations qu'il prononce. Ce qui nous gêne davantage, ce sont bien plutôt certaines des prémisses sur lesquelles repose cet ouvrage et certaines des conclusions qu'elles implique. Des prémisses qui sont des postulats, alors qu'on les présente comme des vérités d'évidence. Ainsi la thèse, qui n'est d'ailleurs guère nouvelle, selon laquelle le système capitaliste serait entré dans sa « crise finale » et son « agonie historique ». Jugement abrupt, que l'on pourrait à la rigueur accepter comme l'expression d'un vœu, mais certes pas comme celle d'une réalité.

Quel parti pour la révolution permanente ?

Quant aux conclusions de ce livre, elles présentent parfois de singulières contradictions. Comment Fougeyrollas peut-il concilier la vision manichéenne qu'il a du monde (il y a de l'Albigeois en lui) et son indulgence inattendue envers certains aspects du Mal ? Certes, il juge avec la même sévérité les socialismes bureaucratiques et les fronts populaires, le castrisme et les progressismes tiers-mondistes, les démocraties libérales et les travaillismes réformistes, seuls la Commune, Trotski et Guevara trouvant grâce devant lui. Mais pourquoi réclame-t-il, au nom de la révolution prolétarienne, la destruction de l'Etat soviétique, alors qu'il semble épargner les Etats-Unis et la Chine populaire ? Qu'est-ce qui vaut donc à ces deux derniers un traitement de faveur ? Seraient-ils moins dangereux pour la révolution ? C'est en tout cas une étrange conception de l'équilibre des forces dans le monde et de l'avenir du socialisme que celle qui aboutirait à en remettre le sort à un bipolarisme sino-américain.

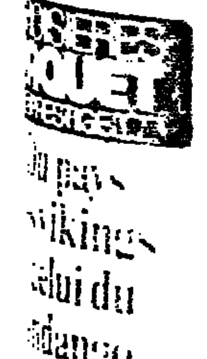
Autre contradiction, plus gênante encore, dans l'appréciation que porte Fougeyrollas sur le rôle des masses. Si en effet celles-ci sont source de toutes les vertus, comment se fait-il qu'elles ne fassent jamais preuve de celles qui seraient nécessaires pour contrôler efficacement les appareils qu'il leur arrive de mettre en place ? Comment leur faire confiance, puisqu'elles sont si souvent flouées — c'est le constat même de l'auteur — après la victoire des mouvements qu'elles soutiennent ?

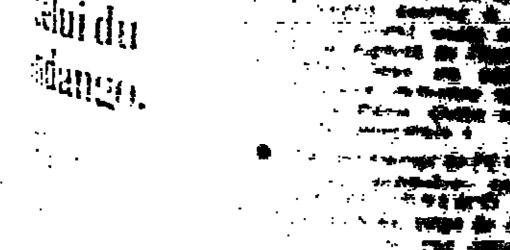
Peut-être est-ce pour cela que Pierre Fougeyrollas conclut à la nécessité de créer un parti capable de diriger la révolution permanente qu'il préconise. Mais comment imaginer qu'un tel appareil puisse être différent de ceux qui l'ont précédé et ne pas devenir à son tour une bureaucratie de plus ? C'est en effet ce qui s'est toujours produit jusqu'à présent. A moins que ce parti ne soit d'un type nouveau et d'un modèle encore inconnu. Cela pourrait être l'objet d'un autre livre que de le décrire.

On aimerait que Pierre Fougeyrollas, avec la rigueur qu'il met à analyser un monde dont il souhaite la destruction, nous propose aussi l'instrument qui permette d'en construire un autre.

YVES DELAHAYE.

★ LES PROCESSUS SOCIAUX CONTEMPORAINS, de Pierre Fougeyrollas. Payot, 320 pages, environ 73 F.











RELIGION

Le voyage en France de Jean-Paul II du 30 mai au 2 juin

Pour le sixième voyage depuis le début de son pontificat, Jean-Paul II a choisi de visiter la France du 30 mai au 2 juin prochains. Pour le pape, il s'agit d' « une courte visite pastorale, au cours de laquelle j'aurai dans le cœur et dans l'esprit les aspirations de tous les habitants de la chère et noble nation française, ainsi que les fins poursuivies par l'UNESCO, au siège de laquelle je me rendrai, le lundi 2 juin, pour y prendre la parole » (nos dernières éditions).

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, aurait invité plusieurs chefs d'Etat — notamment les rois Baudouin de Belgique et Juan Carlos d'Espagne — à venir à l'UNESCO à l'occasion de la visite du pape.

« C'est avec une grande joie que l'Eglise de France accueille la nouvelle de cette visite », a déclaré le cardinal François Marty. Le programme du voyage n'est pas encore établi définitivement. L'archevêque de Paris a cependant déclaré à l'A.F.P. que deux choses sont sûres : il y aura une messe solennelle à Notre-Dame — et peut-être une veillée de jeunes — et une rencontre avec l'épiscopat français, avec tous les évêques, du moins ceux qui seront en mesure de se rendre à Paris. Cette rencontre pourrait être organisée au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux, dans la banlieue parisienne.

Il est également question d'une messe célébrée en plein air à Paris. Mais on ne sait encore où. Rien non plus n'est définitivement mis au point en ce qui concerne la visite du pape en province. On parle d'Ars, dans l'Ain, où saint Jean-Baptiste Marie Vianney exerça son ministère, et de Lisieux, ville où est morte sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

La fille aînée de l'Église ?

Lorsqu'il arrivera à Paris, à la fin du mois prochain, Jean-Paul II sera le premier pape régnant à visiter la France depuis cent soixante-seize ans : exactement, depuis le sacre de Napoléon Ier par Pie VII, le 2 décembre 1804. L'événement, qui se voulait un geste de réconciliation, marqua, de fait, un des points les plus bas dans l'histoire des relations entre la France et le Saint-Siège.

Pie VI, prédécesseur immédiat de Pie VII, était mort en exil à Valence, dans la vallée du Rhône, en 1799, à la suite de l'occupation de Rome, l'année précédente, par les troupes du Directoire. Malgré le concordat, conclu en 1801, qui rendait une existence légale au catholicisme français, ainsi que la présence de Pie VII à Notre-Dame — pour assister, impuissant, au couronnement de Napoléon Bonaparte par lui-même — les relations entre l'empereur et le pape se dégradèrent rapidement, à cause de la ruse en politique du premier et de l'intransigeance, en matière religieuse, du second.

Devant le refus de Pie VII d'annuler le premier mariage de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon, irrité par sa neutralité, en tant que chef spirituel, face au « blocus continental » dirigé contre l'Angleterre, l'empereur occupe Rome, puis annexe les Etats pontificaux. Le pape excommunie les forces françaises, responsables de ce dernier acte, en 1809. Napoléon riposte aussitôt en le faisant enlever, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1809. Enfermé à Savone jusqu'en juin 1812, puis transféré au château de Fontainebleau, Pie VII ne pourra quitter la France pour regagner Rome qu'en 1814, à la chute de l'Empire.

Des relations particulièrement étroites

Si aucun pape, depuis lors, n'a foulé le sol français — malgré le désir qu'en exprimèrent Pie XII, Jean XXIII, Paul VI et même Jean-Paul Ier — on peut dire que les relations entre l'Eglise de France et le Saint-Siège, bonnes ou mauvaises, ont toujours été particulièrement étroites. Pendant longtemps, l'Eglise française a mérité son titre de « fille aînée de l'Eglise », même si elle s'est montrée parfois turbulente ou ingrate et si Rome s'est comportée plus en marâtre qu'en mère...

Avec le successeur de Pie VII, Léon XII (1823-1829), pape de la Sainte Alliance, une période de tensions s'ouvre et couvre les pontificats de Pie VIII (1829-1830) et Grégoire XVI (1831-1846), qui ont condamné le catholicisme libéral défendu par Lamennais, et de Pie IX (1846-1878), pape de l'encyclique *Quanta cura*, qui condamne le libéralisme, le rationalisme, le naturalisme et le socialisme, et du *Syllabus errorum*, qui condamne quatre-vingts erreurs politiques, philosophiques et religieuses. Le même pape fut l'homme du concile Vatican I et de l'infaillibilité pontificale, qui faisaient partie de l'offensive des ultramontains contre les gallicans.

S'ensuit une période d'ouverture sociale et de conservatisme doctrinal avec Léon XIII (1878-1903), auteur de l'encyclique *Rerum novarum*, charte chrétienne du travail ; Pie X (1903-1914) qui, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, condamna *le Sillon* de Marc Sangnier, puis le modernisme ; Benoît XV (1914-1922) qui œuvra pour rétablir la paix ; et Pie XI (1922-1939), qui protesta contre le nazisme et condamna le marxisme et l'Action française avant de commémorer le quarantième anniversaire de *Rerum novarum* dans son encyclique *Quadragesimo anno* et d'encourager le lancement de l'Action catholique.

Les papes « français »

Les liens entre l'Eglise de France et le Saint-Siège se resserrent avec l'avènement de Pie XII (1939-1958). Le cardinal Eugenio Pacelli était venu en France à plusieurs reprises en tant que légat du pape, dont il était considéré comme le « fils spirituel ». Il est venu à Lourdes en avril 1935 à l'occasion de la clôture de l'Année sainte. En juillet 1937 il a assisté à Lisieux à la dédicace de la basilique Sainte-Thérèse, et, sur le chemin du retour, a prononcé un sermon à Notre-Dame de Paris sur la vocation chrétienne de la France, qui était un hommage officiel au rôle joué par ce pays dans la catholicité.

La fin du pontificat de Pie XII marque un nouveau refroidissement, cependant, à partir de la publication, en 1950, de l'encyclique *Humani generis*, qui vise plusieurs théologiens français. Le climat s'alourdit avec la condamnation successive, par Rome, de plusieurs mouvements d'Eglise, de théologiens connus comme les Pères Congar, Chenu et de Lubac, et enfin de l'expérience des prêtres-ouvriers. Dans cette dernière affaire, même l'intervention personnelle auprès du pape des cardinaux français se révèle vaine.

Mgr Angelo Roncalli, futur Jean XXIII (1958-1963), en revanche, avait de la sympathie pour la vie religieuse en France, y ayant vécu, comme nonce apostolique, pendant neuf ans, de 1944 à 1953. Nommé cardinal cette année-là, c'est à Paris, au palais de l'Elysée, qu'il reçut la barrette rouge des mains du président Vincent Auriol. Devenu patriarche de Venise, le cardinal Roncalli a assisté, à Lourdes, en 1957, aux cérémonies marquant le centenaire des apparitions de la Vierge.

C'est peut-être Paul VI (1963-1978), toutefois, qui mérite le titre de pape le plus « français » de l'histoire. Il était de formation et de culture françaises, ayant traduit en italien, lorsqu'il était aumônier national de la Fédération de la jeunesse universitaire catholique, *Trois Réformateurs*, de Jacques Maritain, et *la Religion personnelle*, du Père Léonce de Grandmaison. Il reçut au Vatican, à plusieurs reprises, son ami Jean Guitton. S'adressant aux évêques français, lors du concile Vatican II, il leur confia : « *Les idées germées en France se répandent à travers toute la chrétienté, au point que l'un de nos lointains prédécesseurs pouvait parler de votre nation comme du « four où » se cuit le pain intellectuel de la » chrétienté.* »

Jean-Paul Ier (26 août-29 septembre 1978) n'avait pas de liens particuliers avec la France, alors que le cardinal Karol Wojtyla, qui est devenu Jean-Paul II le 16 octobre 1978, avait déjà visité la France trois fois. Simple prêtre, l'abbé Wojtyla a passé, en 1947, un mois au séminaire polonais de Paris, et a eu à cette occasion des contacts avec la Mission de France. En 1965, alors qu'il était archevêque de Cracovie, il a célébré à Paray-le-Monial une cérémonie pour le bicentenaire du culte du Sacré-Cœur, avant de se rendre à la communauté œcuménique de Taizé. Enfin, en juillet 1977, le cardinal Wojtyla a passé quelques jours à Paris, où il était l'hôte du cardinal Marty.

Interrogé sur la signification du voyage de Jean-Paul II, l'archevêque de Paris a insisté sur le « *caractère pastoral* » de la visite : « *Pierre vient nous voir comme un pasteur*, dit-il, *qui vient nous confirmer dans la foi et la communion, et aussi nous aider dans les réalités concrètes d'aujourd'hui.* » Les relations sont-elles tendues entre Paris et Rome ? Le cardinal a répondu : « *Il n'y a pas tant de difficultés que cela. L'Eglise de France a des problèmes, mais toutes les Eglises en ont.* »

Un nouveau tournant

« *Les évêques de France*, a ajouté le cardinal Marty, *se réuniront en assemblée plénière à l'occasion de cette visite. Nous lui dirons la vie de notre Eglise, les problèmes qui se posent... Il nous aidera à les comprendre, à les réaliser.* » Lors de ses précédents voyages au Mexique, en Pologne, en Irlande, aux Etats-Unis, Jean-Paul II s'est adressé aux différents épiscopats nationaux pour évaluer leur action et tracer les orientations futures. En sera-t-il de même à Paris ?

Le remplacement du cardinal Marty à la tête de l'archidiocèse doit intervenir prochainement, et les rapports que le pape a demandés sur la situation du catholicisme français — celui, que l'on dit sévère, du cardinal Bertoli, qui est venu en France l'année dernière (*le Monde* du 11 mars), et celui du nouveau nonce, Mgr Angelo Felici — donnent à penser que Jean-Paul II est perplexe devant une Eglise qu'il connaît mal.

Annoncera-t-il lui-même le nom du nouvel archevêque de Paris ? Le cardinal Marty ne le pense pas, car, a-t-il dit, « *les résultats de l'enquête diocésaine ouverte sur les problèmes religieux de la capitale n'ont pas encore été envoyés à Rome* ».

« *La fille aînée de l'Eglise n'est plus française, mais polonaise* », a-t-on pu écrire récemment. Si le pape compare l'Eglise de France avec le « modèle polonais », il aura évidemment des surprises. En tout état de cause les relations privilégiées entre la France et le Saint-Siège semblent subir une éclipse, car l'influence française au Vatican est en baisse. La visite du pape marquera-t-elle un nouveau tournant dans une histoire déjà mouvementée ?

ALAIN WOODROW.

● *Saint François d'Assise a été proclamé patron de l'écologie par Jean-Paul II*, a annoncé, le dimanche 6 avril, à Assise (Italie), le cardinal Silvio Oddi, légat pontifical pour la basilique de saint François. La bulle pontificale, écrite en latin, porte la date du 31 novembre 1979. Le document affirme que saint François a été proclamé patron de l'écologie en raison de son attachement à la nature, « *qu'il considérait comme un don merveilleux de Dieu à l'humanité* ». — (A.F.P.)

Les premières réactions

● *Les cardinaux Roger Etchegaray*, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, et François Marty, archevêque de Paris : « *L'évêque de Rome, successeur de Pierre, vient comme pasteur de l'Eglise du Christ. Il est pour nous le garant de l'unité dans la foi, le témoin de l'Evangile destiné à tous les peuples. Il vient aussi en serviteur de la dignité de l'homme. Ce sera, pour tous les catholiques français, une immense joie de le recevoir à Paris. Cette visite est avant tout pastorale.* »

● *Le secrétariat de l'UNESCO* : « *C'est la première fois dans l'histoire de l'UNESCO que le pape se rend au siège de l'organisation. L'action que celle-ci n'a cessé de mener sur le plan mondial, depuis sa création, en 1946, pour le maintien de la paix et le respect des droits de l'homme en resserrant la collaboration des nations par l'éducation, la science, la culture et l'information rejoint certaines des préoccupations majeures maintes fois exprimées par le Saint-Père.* »

● *Un communiqué publié par l'Elysée* déclare que le président de la République se réjouit d'accueillir en France Sa Sainteté Jean-Paul II. Cette visite, précise le communiqué, répond à l'invitation qu'il avait faite au souverain pontife, lorsqu'il s'ét[illegible]u à Rome au mois d'octobre 1978.

● *Le premier ministre* : « *La France est heureuse d'accueillir le pape Jean-Paul II, et j'espère que l'hommage qui lui sera rendu témoignera du respect que les Français lui portent* », a déclaré, mercredi 9 avril, M. Raymond Barre en sortant de l'Elysée.

● *Le pasteur Georges Richard-Molard*, directeur du service information de la Fédération protestante de France, a déclaré qu'il se réjouissait de la visite de Jean-Paul II en France.

Soulignant cependant que certains propos tenus par le pape en Pologne n'étaient pas « *dans l'axe œcuménique* », il a indiqué qu'il avait « *l'ardent désir de voir progresser l'œcuménisme* » et a souhaité l'organisation d'une rencontre entre catholiques, orthodoxes, protestants et anglicans à l'UNESCO.

● *Le secrétaire administratif de la Libre Pensée*, M. Maurice Azoulay, enfin, s'est élevé contre l'invitation adressée au pape par le président Valéry Giscard d'Estaing. Le président de la République, a-t-il dit, « *oublie ceux qui ne croient pas ou qui croient à autre chose !* ». La France, a-t-il ajouté, est « *un Etat laïque* ».

La Libre Penseée envisage d'organiser une manifestation, soit devant l'UNESCO, soit devant le monument à Emile Combes (qui proposa en 1905 la loi de séparation des Eglises et de l'Etat).

● *Toutes les étapes du voyage de Jean-Paul II* seront transmises en direct par Antenne 2, annonce le service de presse de la chaîne.

Au cours des différentes éditions des journaux précédant la visite de Jean-Paul II, la rédaction d'Antenne 2 présentera une chronique de l'Eglise de France. Le 29 mai, le témoin de l'actualité d'« Antenne 2 midi » sera le cardinal François Marty, archevêque de Paris.

A TF 1, la direction de l'information fait savoir qu'elle couvrira le voyage du pape à Paris comme elle l'a fait pour tous les déplacements du souverain pontife, en lui accordant une attention toute particulière.

SPORTS

Victoire de Nantes sur Valence (2-1) en Coupe d'Europe

Un minimum d'avance pour un maximum d'occasions

Les footballeurs de Nottingham Forest, détenteurs du trophée, et du Real Madrid ont pris une sérieuse option sur la qualification pour la finale de la Coupe des clubs champions européens, prévue le 28 mai à Madrid, en battant leurs adversaires respectifs de l'Ajax Amsterdam et de Hambourg par 2 buts à 0, mercredi 9 avril, à l'occasion des matches « aller ».

En Coupe des clubs vainqueurs de coupe, ce sont au contraire les visiteurs qui ont « a priori » réussi les meilleures opérations : la Juventus de Turin, qui a su résister à dix pendant une heure sur le terrain d'Arsenal (1 à 1) à Londres, et Valence, qui a su exploiter sa seule occasion de but pour repartir de Nantes avec un handicap minimum (2 à 1). Enfin, dans la Coupe de l'UEFA, qui s'est transformée en demi-finale en une coupe de la R.F.A., le Bayern de Munich a battu Francfort par 2 à 0, et Moenchengladbach, détenteur du trophée, a « limité les dégâts » à Stuttgart (2 à 1).

De notre envoyé spécial

Nantes. — Le match aller des demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe, disputé mercredi 9 avril à Nantes, et remporté par le Football Club de Nantes, aux dépens du Football Club de Valence, par deux buts à un, a été pour l'équipe française celui des occasions manquées. Les deux buts marqués par l'Espagnol Arias contre son camp sur un tir d'Henri Michel et par Bruno Baronchelli, un par mi-temps, ne donnent guère l'idée de la domination nantaise et des franches possibilités de prendre un plus net avantage sur le club espagnol, bousculé plus d'une heure durant.

Faute de disposer d'une grande sécurité pour le match retour, qui aura lieu à Valence le 23 avril, les Nantais auront en tout cas fait la preuve qu'ils savent désormais monter sans complexe et sans se décourager à l'assaut des buts adverses.

Tour à tour, Amisse, Baronchelli, Rampillon, Pécout, Enzo Trossero et Touré ont eu d'autres buts au bout du pied ou de la tête, et quelquefois il s'en est vraiment fallu d'un rien pour que le score ne soit aggravé. Ainsi lorsque Rampillon a tiré sur le poteau, ainsi lorsque Baronchelli, complètement démarqué et à 5 mètres des buts, n'a pas eu le réflexe de tirer instantanément, ainsi dans les dernières secondes de jeu, lorsque Touré n'a pas su davantage saisir sa chance. En fait, l'impression générale, partagée par les Espagnols, était que Valence, compte tenu de la physionomie générale de la partie, avec deux buts à un, s'en sort fort bien.

Encore que l'on doive se garder de porter trop vite un jugement sur Valence en fonction de ce que le club espagnol a montré le 9 avril, il semble que les Nantais, pourvu qu'ils jouent bien le coup au match retour, ont de bons atouts dans leur camp.

Force est de reconnaître que, aidés par le sort ou non, ils ont su y parvenir et qu'ils ont raison eux aussi de penser qu'ils sont désormais bien placés pour prendre part à la finale de la Coupe des coupes contre Juventus ou Arsenal.

Avec en plus un avant de pointe aussi efficace que l'Argentin Mario Kempes, meilleur buteur de la coupe du monde, tout est effectivement possible pour Valence. Kempès en a fait la démonstration mercredi soir à Nantes en concrétisant en but la seule réelle occasion qui s'est présentée. Même si dans cette circonstance précise la chance s'est montrée bonne complice — son tir dévié dans la cage par le gardien nantais Bertrand Demanes pouvait peut-être passer à côté, — Kempès est tout à fait dans la lignée des très grands chasseurs de buts dont le talent est fait de vivacité, de coup d'œil, d'intelligence. A Valence, pour le match retour, où il sera mis plus souvent à contribution par une équipe qui aura à cœur et besoin d'attaquer, le rôle de celui ou de ceux qui auront la charge d'essayer de le neutraliser ne sera pas facile.

C'est d'autant plus probable que Mario Kempès malgré toutes ses qualités, n'a pas encore vraiment séduit le public valencien, qui lui reproche de ne pas être aussi brillant qu'avec l'Argentine en Coupe du monde. Le même grief est fait en Espagne à l'Allemand Rainer Bonhof, qui vient de Moenchengladbach et que l'on n'a guère vu à son avantage mercredi soir.

Classé quatrième du championnat espagnol, le F.C. Valence joue son va-tout en Coupe des coupes et c'est sur la motivation qui en découle que Di Stefano fonde l'essentiel de ses espoirs. Celui qui a été un technicien d'avant-garde et, avec Pelé, le plus habile joueur de tous les temps, cinq fois vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions avec le Real Madrid, n'a pas pour le reste communiqué au F.C. Valence son sens inné du football moderne, fait de jeu total, de polyvalence et d'une égale capacité à attaquer comme à défendre. A travers les mots, et malgré la réserve qu'il s'impose, on sent ce que sont les regrets d'Alfredo Di Stefano de ne pas avoir fait école dans les clubs dont il s'est occupé. Pour toutes ces raisons, la Coupe des coupes est aussi importante pour Di Stefano que pour ses joueurs et c'est une équipe déterminée à la diable que Nantes aura à affronter le 23 avril à Valence. Chacun en avait bien conscience mercredi soir.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS. — *Six Français étaient engagés au tournoi de Johannesburg, doté de 75 000 dollars de prix. Trois d'entre eux ont réussi à passer le premier tour aux dépens de Sud-Africains : Patrice Dominguez, vainqueur de Byron Bertram, 7-6, 6-0 ; Patrick Proisy, qui a battu Schalk Van Der Merwe, 2-6, 6-1, 6-4, et Dominique Bedel, qui a dominé André Zietsman, 6-3, 6-2. En revanche, Christophe Freyss a été battu par l'Argentin José-Luis Clerc, 7-5, 6-4, Eric Deblicker s'est incliné devant l'Israélien Shlomo Glickstein, 6-3, 6-2, et Gilles Moretton a été éliminé par l'Américain Victor Amaya, 6-3, 6-3.*

INFORMATIONS «SERVICES»

TOURISME

Animaux en balade

Le transport des animaux familiers obéit à certaines règles, différentes selon que les bêtes voyagent en train, en avion, en bateau ou en voiture.

● EN TRAIN. — Les animaux de petite taille doivent être transportés en cage ou, à défaut, dans un sac. Votre chien, s'il est de taille importante, pourra voyager avec vous à condition que vous preniez toutes les précautions nécessaires à la tranquillité et à la sécurité des voyageurs, et que ces derniers n'expriment aucune opposition. L'animal doit, en principe, être muselé.

● EN AVION. — L'avion n'est pas interdit aux animaux, mais vous devez, avant de partir, prévenir le centre de réservation que vous désirez emmener votre compagnon avec vous. Les chats et les chiens de petite dimension sont admis à voyager en cabine à proximité de leur maître s'ils sont placés dans un sac ou un petit panier. Si vous possédez un animal de taille moyenne, il pourra aussi s'installer auprès de vous, sous réserve de l'accord du commandant de bord.

Si votre chien est volumineux, il devra obligatoirement effectuer le voyage en soute, à l'intérieur d'une cage spéciale.

La plupart des animaux supportent mal les longs trajets en avion : vous devrez donc penser à administrer un calmant au vôtre. En outre, certains pays exigent que les animaux soient vaccinés : adressez-vous à votre centre de réservation ou à un vétérinaire pour remplir cette formalité.

● EN BATEAU. — A bord des navires français, les conditions de transport des animaux dépendent de la compagnie maritime que vous avez choisie et de votre destination. Les bateaux disposent généralement d'un chenil où les chiens de grande taille séjournent durant toute la traversée. Les bêtes de petite dimension (chats, chiots, chiens peu encombrants) peuvent, dès lors qu'elles sont propres, être admises dans la cabine de leur propriétaire.

Toutefois, si vous vous rendez dans un pays dont les mesures sanitaires interdisent le débarquement d'animaux, vous ne pourrez emmener le vôtre, même s'il reste à bord pendant une escale. Pour que votre chien ou votre chat soit accepté sur un bateau, vous devez, de toute façon, fournir un certificat de bonne santé de moins de dix jours, et un certificat de vaccination antirabique de moins de six mois.

● EN VOITURE. — Les animaux supportent bien les voyages en voiture. Certains gros chiens ont cependant besoin de se détendre de temps en temps lorsqu'ils effectuent un long périple. Le mieux est de placer votre animal à l'arrière du véhicule. Vous pouvez, en outre, l'isoler des passagers grâce à un grillage ou à un filet. En cas d'accident, les blessures de l'animal seront prises en charge, si vous n'êtes pas vous-même responsable, par l'assurance de l'automobiliste fautif. Les éventuelles assurances souscrites en faveur des membres de votre famille ne joueront pas : chats et chiens ne sont pas considérés comme tels...

★ **Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.**

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2648

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							■
III					■				
IV						■			
V					■				
VI		■		■					■
VII						■	■		
VIII				■					
IX					■				
X						■		■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Sont bons à lécher. — II. Qui ne risque donc pas de heurter. — III. Administré ; Sèche, pour une réparation. — IV. Dans les Ardennes ; Bâton pastoral. — V. Noire quand elle est profonde ; Posé parfois par celui qui veut prendre un bouquin. — VI. Vieux jeu. — VII. Capitale pour un duché ; Ne fixe pas sur une identité. — VIII. Prénom féminin ; Nom qu'on donne parfois à ce qui est piquant. — IX. Coule dans les Alpes autrichiennes ; Qui peut présenter de grosses carpes. — X. Ville de Suisse. — XI. Fournit de l'huile.

VERTICALEMENT

1. Couverts de clous. — 2. Pas insensible ; Il y en a cinq (sans compter le bon !). — 3. Capables de dévorer. — 4. Peut être un peu rouge quand il est fleuri ; Comme l'œil quand on n'est pas touché. — 5. Pas annoncé ; Vit en parasite quand il est rouge ; Symbole pour un métal rare. — 6. Utile pour celui qui ne veut pas s'étendre ; Note ; Coule chez des voisins. — 7. Peuvent former des dépôts ; Invoquée par celui qui voulait la moitié. — 8. Cultivées par ceux qui veulent faire du commerce. — 9. D'un auxiliaire ; Comme la peau quand on repart.

Solution du problème n° 2647

Horizontalement

I. Marécages. — II. Acétylène. — III. Ro ; Glane. — IV. Quignons. — V. Us ; Ré. — VI. Etre ; Zédé. — VII. Tiens ; Sen. — VIII. Equité ; Té. — IX. Suse ; Lyot. — X. Rumeur. — XI. Osés ; Eure.

Verticalement

1. Marquetés. — 2. Acoustiques. — 3. Ré ; Reus. — 4. Et ; Greniers. — 5. Cygne ; St. — 6. Allô ; Elme. — 7. Géantes ; Yeu. — 8. Enns ; Détour. — 9. See ; Fenêtre.

GUY BROUTY.



Au sommaire du prochain numéro :

DIVORCÉES ET HEUREUSES DE L'ÊTRE

Certaines femmes, après l'expérience du mariage choisissent de rester seules et paraissent bien s'en porter.

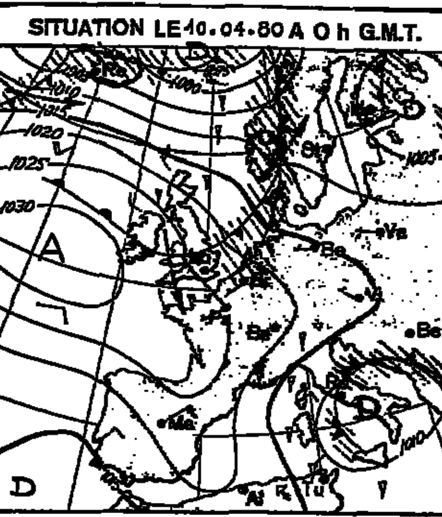
par Liliane Delwasse

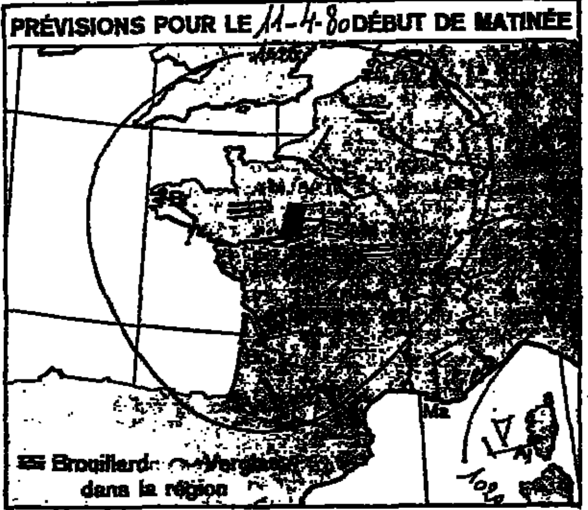
CATHERINE KAROLYI, LA COMTESSE ROUGE

Descendante de la haute aristocratie hongroise, et ralliée au régime de Kadar, la comtesse Karolyi a traversé toutes les tempêtes de l'histoire d'Europe centrale.

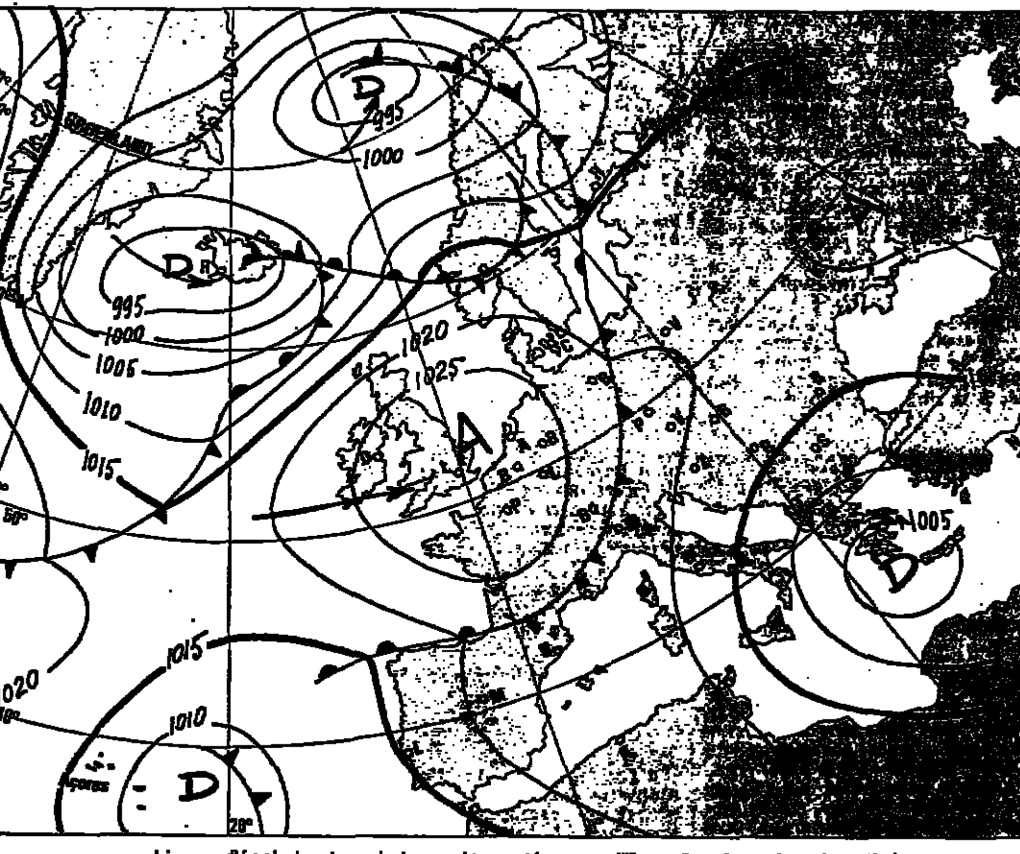
Un entretien avec Gilbert Comte

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 avril à 0 heure et le vendredi 11 avril à 24 heures :

Un anticyclone venant de l'Atlantique se décalera vers l'est et atteindra la France.

Vendredi 11 avril, sur la moitié nord du pays, des nuages et quelques bancs de brouillard au lever du jour seront suivis de périodes ensoleillées progressivement plus belles l'après-midi et le soir.

Dans la moitié sud, à l'exception de quelques ondées sur la Corse, le temps demeurera peu nuageux, mais la matinée sera fraîche, avec des gelées sur l'Aquitaine et le Massif Central. En général, les vents deviendront faibles et les températures maximales seront en hausse.

Le vendredi 10 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 avril ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 12 et 0 ; Bourges, 8 et 0 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et —1 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 11 et —2 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 9 et —1 ; Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 13 et 0 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 12 et —1 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 12 et 2 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 11 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 2 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 25 et 13 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 8 et —2 ; Genève, 9 et —1 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 12 et 5 ; Madrid, 16 et 2 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 13 et 10 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 11 et 6 ; Stockholm, 6 et —2 ; Téhéran, 24 et 15.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 avril 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 13 juillet 1978 fixant certaines dispositions particulières applicables aux agents de bureau de la police nationale ;

● Relatif au statut particulier de certains agents des services médicaux des établissements d'hospitalisation publics et de certains établissements à caractère social ;

● Modifiant le décret du 10 mars 1972 portant application de l'article 18 du décret du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat ;

● Relatifs au changement de dénomination de l'Ecole nationale des techniques industrielles et des mines de Douai et de l'Ecole des mines d'Alès.

PARIS EN VISITE

VENDREDI 11 AVRIL

« La Manufacture des Gobelins et ses ateliers », 14 h. 45, avenue des Gobelins, Mme Guillier.

« Manufacture de Sèvres », 15 h., vestibule du musée, Mme Bouquet des Chaux.

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre racontés aux jeunes », 15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Hulot.

« Les automates de Jacques Damiot », 15 h., 12, rue du Centre à Neuilly, Mme Legrégeois.

« Tapisseries du Musée du Louvre », 15 h., porte des Antiquités égyptiennes, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'impressionnisme », 15 h., Musée du Jeu de paume (Arcus).

« L'art et le sport », 17 h., Centre culturel de Boulogne, 22, rue de la Belle-Feuille (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 1, rue de Fourcy (M. de La Roche).

« L'Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

COLLOQUES

UNE SEMAINE DE LA PENSÉE RATIONALISTE

Une Semaine de la pensée rationaliste se déroulera à Paris (ultérieurement dans différentes villes de province) du 21 au 25 avril. Les séances quotidiennes comporteront un exposé et une discussion et auront lieu salle de la Libre Pensée, 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, de 19 à 20 heures. Elles seront animées par Jacqueline Marchand, agrégée, secrétaire générale de l'Union rationaliste ; Albert Beaugeon, président de l'Union des athées ; Robert Dalian, secrétaire général du comité de liaison de l'athéisme ; Ernest Kahane, Albert Memmi et René Pommier, professeurs ; René Labrégère, directeur de *la Raison* ; Roger Labrusse, président national de la Libre Pensée.

★ Entrée par abonnement, l'abonnement pour les cinq séances n'étant que de 35 F — à adresser à l'ordre de « la Voix des athées », C.C.P. Paris 16 172 70 F (10, rue Pierre-Brossolette, 91350 Grigny). On peut joindre 15 F pour recevoir les trois premiers numéros de ce mensuel. Le Comité de liaison de l'athéisme, qui organise cette Semaine, assurera la « Tribune libre » de FR 3, lundi prochain 14 avril, à 18 h. 55.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

A l'audience publique du Tribunal de Grande Instance de Paris, 17e Chambre correctionnelle, en date du 28 mars 1979, le Tribunal a déclaré Claude ESTIER en tant qu'auteur principal, coupable du délit de diffamation publique envers particulier, Michel DEBRÉ, en raison de l'article paru dans le numéro daté du jeudi 2 mars 1978 de « LA LETTRE DE L'UNITE », infraction prévue et réprimée par les articles 29, al. 1er, 32, al. 1er de la loi du 29 juillet 1881, a relaxé Georges FILLIOUD, cité comme rédacteur en chef ; condamné le prévenu à 800 F d'amende ; reçu la partie civile, Michel DEBRÉ en sa constitution et condamné le prévenu, par toutes voies de droit, à lui payer la somme de UN FRANC symbolique à titre de dommages et intérêts.

Décision confirmée par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris en date du 12 décembre 1979.

Me Jean-Claude WOOG, avocat.

BREF

FORMATION PERMANENTE

DÉCOUVERTE DE LA NATURE. — La Maison de l'Isle-Adam organise un stage « nature » de découverte du milieu naturel et d'étude de son fonctionnement. Six journées (en général des mercredis) et une soirée, entre le 23 avril et le 4 juin, à la Maison de la nature de l'Isle-de-Champagne à l'Isle-Adam, à 30 kilomètres au nord de Paris.

★ **Maison de l'Isle-Adam, parc Manchez, 95290 L'Isle-Adam, tél. 469-21-38.**

ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES. — L'Union française des centres de vacances et de loisirs organise, durant l'année, des sessions de formation préparant au brevet d'aptitude de la fonction d'animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA), réservées aux personnes âgées de plus de dix-sept ans. Deux sessions franco-britanniques, quatre sessions franco-allemandes, une session « échanges internationaux de jeunes ».

★ **U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. 577-62-29.**

LOISIRS

A CHEVAL EN FRANCE. — L'Association nationale pour le tourisme équestre et l'équitation de loisirs (ANTE) vient de publier son guide « Tourisme équestre en France 1980 » : les associations, les clubs, la réglementation, les itinéraires de randonnée, des adresses pour les séjours, les manifestations.

★ **ANTE, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris, tél. 277-48-56.**

PATINAGE. — Le CAPALS, association parisienne, organise à votre intention, avec l'appui technique de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, un cours de patinage, tous les mercredis, de 10 heures à 12 heures. Participation financière : 50 F pour trois mois.

★ **Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, au 359-6-69 ou 359-72-06 (postes 323, 326, 327).**

LE VEL' D'HIV' DE SAINT-ÉTIENNE. — La Fédération française des usagers de la bicyclette (la FUBICY) proteste contre le projet de la municipalité de Saint-Etienne « d'édifier un vel' d'hiv' dans cette ville, alors que la « capitale du cycle » est parmi les grandes villes françaises l'une des toutes dernières en ce qui concerne les facilités (donc la sécurité) de circulation offerte aux cyclistes ».

★ **7, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg, tél. (88) 32-32-38 (le matin).**

VIVRE A PARIS

PISCINES PLUS CHÈRES. — Les tarifs des entrées individuelles dans les piscines gérées par la Ville de Paris passent à 5,60 F pour les pleins tarifs, à 2,80 F pour les tarifs réduits.

VIE QUOTIDIENNE

TOUTE PERSONNE PEUT OBTENIR LA COMMUNICATION INTÉGRALE DE SON CASIER JUDICIAIRE

La Lettre de la chancellerie indique dans son numéro du 15 mars que, en vertu de la loi du 14 janvier 1980, toute personne qui le désire peut obtenir la communication intégrale de son casier judiciaire. « *Avant cette loi*, précise le ministère de la justice, *les particuliers ne pouvaient recevoir que le bulletin n° 3, lequel ne contient que les condamnations les plus graves. Cette limitation était justifiée par le fait que le bulletin n° 3 était en général demandé par les employeurs. Or, il n'était pas opportun d'y laisser figurer des condamnations légères qui auraient pu être un obstacle à l'obtention d'un emploi.* »

« *Désormais*, ajoute le ministère, *toute personne peut demander au procureur de la République de son domicile — ou du consul de France le plus proche si elle habite à l'étranger — la communication du relevé intégral de son casier judiciaire. Cette communication est strictement personnelle et se fait dans les locaux du tribunal, mais aucune copie n'est délivrée de façon à éviter des divulgations préjudiciables à l'intérêt de la personne concernée.* » Les personnes qui le souhaitent peuvent néanmoins obtenir, comme par le passé, une copie du bulletin n° 3.

La Lettre de la chancellerie précise encore que « *si l'intéressé conteste une mention figurant sur le relevé intégral de son casier judiciaire, il doit en saisir le procureur de la République* ».

« *Le casier de police technique — qui contient uniquement les condamnations à l'emprisonnement pour crime ou délit — peut être consulté dans les mêmes conditions. La demande doit également être présentée au procureur de la République* », conclut le ministère.

Le Monde

culture

THÉATRE

Tout sur le couple

(Suite de la première page.)

Après quoi, les spectateurs et les spectatrices sont séparés, passent dans des couloirs jalonnés de portes fermées, de bureaux vides d'où parviennent des fragments d'interviews. Toujours séparés par sexe, on se retrouve face à face, de chaque côté d'une rue dont le bitume mouillé s'écaille. Là, se rejoignent et s'éloignent comme des boules de mercure des personnages venus de chez Peter Handke (« la Femme gauchère »), Prévert (« Quai des brumes »), Gorki (« les Estivants »), Büchner (« Woyzeck »)... Cette partie se termine sur Brecht, « la Noce chez les petits-bourgeois », qui reprend ailleurs, commençant la troisième partie du spectacle.

Spectateurs et spectatrices réunis, assis sur des gradins, suivent en voyeurs ce qui se passe dans les différentes pièces d'un immeuble. Dans la rue, se jouaient des vies qui se croisent. Cette fois, elles sont ancrées. Les textes vont de Michel Deutch (« l'Entraînement du champion »), à Maïakovsky (« les Bains » et la Correspondance), en passant par la Salamandre (« Attention au travail ») et pour finir, les deux retraités de « Loin d'Hagondange », de Wenzel, et leur existence entravée.

C'est un travail gigantesque qu'a accompli la Comédie de Caen tout entière : Michel Dubois, Daniel Besnehard, Michel Chaigneau et aussi Loius Taulelle et William Underdown, les scénographes et les comédiens : Valia Boulay, Michel Chaigneau, Gérard Chaillou, Pierre Dios, Jean-Claude Frissung, Sylvie Herbert, Martine Laisné, Claudine Mavros, Claude Yersin. Ils sont neuf à interpréter des centaines de personnages, passant rapidement de l'un à l'autre, y entrant de plain-pied sans avoir le temps de nuancer une approche. De plus, à de rares exceptions près, les caractères sont décalés de leurs éléments d'origine. Les distorsions imposées à Molière ne sont qu'un exemple parmi d'autres.

Ce travail gigantesque, très bien réalisé avec soin et sensibilité, frôle cependant l'anthologie scolaire. En définitive, les implications d'un collage ne sont pas plus vastes que lorsqu'il s'agit d'une histoire classique. Ce sont toujours les mêmes clichés qui reviennent dès que l'on parle de couple et de solitude, quel que soit le talent de celui qui parle. Le talent, il s'exprime dans ce qui entoure les clichés, dans la manière de les faire décoller. Et ici, est donnée la matière brute des clichés, ils sont supposés se faire valoir, mais il arrive qu'ils se ternissent les uns les autres. De plus, le procédé entraîne un déploiement de mise en scène. Michel Dubois expérimente à son tour le « trajet » dans un décor hyper-réaliste, pourquoi pas ? Le sentiment de déjà-vu n'atteint que les privilégiés pouvant se déplacer d'un théâtre à l'autre. Cependant, le fait même qu'il soit ressenti marque la limite d'une recherche, dont le but est de provoquer un rapport autre entre le texte et le public. Effectivement, le jeu de rapprochement et d'éloignement est plus aigu quand on voyage dans un décor. Mais l'éducation de l'œil tue la surprise, les codes s'apprennent vite, les habitudes s'installent et les conventions. Le collage, le trajet, répondent sans doute à un besoin, représentent certainement une étape positive. Mais seulement une étape. La question est à présent : où mène-t-elle ?

COLETTE GODARD.

★ Créteil, Maison de la culture, 20 h. 30, du 16 au 20 avril. Le 19 et le 20 est organisé dans la ville un parcours auquel participeront les journalistes de la revue *Autrement* — qui sort un numéro sur le couple — et les acteurs de la Comédie de Caen. Le parcours sera jalonné de « tables rondes », il y sera parlé d'amour, de l'amour, du désamour. — Renseignements : 899-90-50.

« Home », de David Storey

Deux hommes parlent de choses et d'autres : les titres du journal, le froid qu'il fait, des histoires de gens.

L'un est assez tranchant, cherche l'obstacle. L'autre resterait plutôt dans les brumes. Ils ne paraissent pas intimes. Chacun parle pour soi. Cependant, il fallait qu'ils parlent, c'est un besoin.

Bientôt deux femmes, sur ces chaises de jardin, prendront leurs places. Elles aussi vont se dire des choses qu'elles ont et n'ont pas à se dire.

Ils sont les pensionnaires d'une maison de santé psychiatrique. L'auteur de *Home*, David Storey, a, de ce sujet, une pratique prolongée ou une intuition sûre. Le dialogue qu'il écrit est juste. Il ne comprend aucune bêtise. Mot pour mot, malade ou pas, tout un chacun parle ainsi. C'est à des fissures transversales imperceptibles qu'il apparaît que ces femmes et ces hommes sont là sans doute pour longtemps. Car David Storey ne tombe pas dans les théories chic à la mode, dans le donquichottisme facile. Ces gens-là vont rester internés tout simplement parce que personne, dehors, dans la vie, ne voudra d'eux. Ils compliqueraient trop la marche des événements dans une entreprise, un magasin, dans la rue. Ils provoqueraient trop de gêne. On ne les rassemble pas entre des murs dans le but de leur faire du bien, ni d'ailleurs du mal. On les rassemble d'abord pour simplifier la vie d'autrui. Ce faisant, on leur fait effectivement un mal supplémentaire, auquel ils sont sensibles. Et qu'ils essaient d'atténuer, d'oublier un peu, en ayant entre eux les conversations que ré-invente avec tact David Storey.

Par confrontation, l'écoute de ces dialogues permet une saisie privilégiée des dialogues des personnes libres, c'est-à-dire : qui restent en liberté. On dirait qu'il y a, chez ces personnages de Storey, une application, un scrupule, et aussi une petite fièvre, à se saisir des choses, par les mots. Mais il est difficile de faire, chez eux, la part de ce qui est une intention plus ou moins accomplie ou une autodéfense latente contre le fait d'être enfermé, observé, écouté, ou un défi à l'égard des citoyens du dehors qui s'expriment sans chape sur le dos.

Quoi qu'il en soit, les personnages de cette pièce sont privés de tant de libertés essentielles, de tant d'actions vitales, que cet acte de parler, de parler entre eux, se pratique un petit peu comme un mystère, sous des apparences de banalité. On est prudents. Les mots tâtent, comme des cannes d'aveugle. On a des moments de fanfaronnade. On a l'air de prospecter un paysage inconnu. On a l'air aussi de vérifier le terrain, de voir si des choses sont restées à leur place, et de se réclamer, parmi ces choses, une place à soi, que peut-être l'on n'occupe plus, mais à laquelle, justement, on manque.

Quand deux personnes parlent ensemble, elles s'écoutent l'une l'autre très rarement. C'est vrai « dans la vie », hors des hôpitaux, malgré qu'on en ait. Et c'est la même chose à l'intérieur des hôpitaux, mais là, cette loi de non-écoute crée une inquiétude plus aiguë.

La traduction de Marguerite Duras est exemplaire. Aucun effet d'écriture. Une fabuleuse richesse d'ondes, de sensation vive, de respect ouvert, sous une ligne entièrement simple. Ah ! si Marguerite Duras avait le temps de traduire Eschyle, Shakespeare, Goethe, nous accéderions à ces théâtres-là de plain-pied.

Home est sobrement mis en scène par Max Naldini et joué comme il faut par Dominique Desroset, Elisabeth Lorca, Jean-Pierre Françon, Francis Lemonnier, Bruno Multon.

MICHEL COURNOT.

★ Coupe-chou, 20 h. 30.

CINÉMA

« Yanks », de John Schlesinger

L'Histoire sentimentale

On pouvait penser que cinéastes et scénaristes avaient achevé d'explorer les possibilités romanesques de la deuxième guerre mondiale, mais voilà que John Schlesinger *(Un dimanche comme les autres, Macadam cow-boy)* revient filmer dans son pays d'origine, l'Angleterre, le séjour des soldats américains, en 1943, avant le débarquement. On pouvait surtout se dire qu'il n'y avait peut-être plus ni plaisir ni surprise à attendre de ce genre de sujet.

Or, *Yanks* apporte l'un et l'autre, à condition, bien sûr, que l'on accepte de s'installer, pendant deux heures vingt, à l'intérieur d'un univers purement cinématographique, c'est-à-dire rêvé, dont la grande qualité est de mettre en relief, en couleurs, en images, un pan d'événements sur lequel on ne se posait pas *a priori* beaucoup de questions.

Dans *les Européens*, de James Ivory, l'Europe débarquait avec sa frivolité aussi brillante qu'ancestrale dans le Nouveau Monde puritain. C'est la même confrontation ici, mais en sens inverse : les Américains viennent bousculer le rigorisme anglais, et tenter d'imposer leur morale du bonheur individuel.

Le scénario est simple, habituel : Schlesinger propose trois hommes et trois femmes, construit trois histoires d'amour qu'il montre en alternance avec une habileté bien hollywoodienne. Les hommes sont américains, il y a un officier et deux soldats, dont un jeune gars de l'Arizona, Matt (Richard Gere, un peu lent, très beau), qui est le héros principal. Les femmes sont anglaises et ne se déclassent pas : Vanessa Redgrave, bouleversante, fait partie de la haute société, joue du violoncelle et réconforte les blessés, fréquente l'officier, William Denave. Matt, lui, aime Jean, la fille de l'épicier, dont le fiancé, Ken, est au front.

L'accueil des Américains par les Anglais est digne, peu chaleureux, parce que justement les maris, les fils, les frères, sont absents, et sont peut-être en train de mourir tandis que ceux-là dansent, boivent et mangent. Schlesinger met en scène la confrontation collective avec autant de bonheur que les relations individuelles. Les accents et les mentalités, différentes, le racisme à l'intérieur de l'armée des « yanks », qui indigne les Anglais, les vieilles dames britanniques (leurs cigarettes, leur thé, et leur franc-parler), les gosses, les grands vélos noirs, tout un monde surgit, gai ou douloureux, riche en détails astucieusement révélateurs, avec une foule de personnages secondaires très bien vus et joués.

Pour le spectateur d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique, il y a peut-être beaucoup d'images que nous dirions d'Epinal. Pour le public français, *Yanks* devrait être, ni plus ni moins, un spectacle plein d'attraits et d'informations.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITION

AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Hartung, les taches et la forme

Pendant l'année 1922, un jeune homme de Leipzig, qui veut être peintre, fait des taches sur des feuilles de papier. Il se cherche et cherche. Quoi ? Il l'ignore. Mais aujourd'hui nous le savons. L'art abstrait était en train de naître. Il réclamait la liberté d'inventer une manière nouvelle de représenter, non pas seulement la nature-nature, mais aussi d'autres natures. Tandis que les peintres abstraits géométriques, tentant d'intégrer le modernisme industriel dans la sensibilité artistique, inventent une nature mécanicienne, Hartung, homme seul, peint sans l'intermédiaire des images la nature humaine.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris montre les œuvres de ces années de formation, de 1920 à 1938, dans une exposition très soignée et accrochée avec une certaine ferveur par M. Berne-Joffroy, qui voit en ce peintre le fondateur de l'art abstrait lyrique. Depuis que Cézanne a démontré la possibilité d'une organisation plastique dégagée de la figuration, l'abstraction est devenue la tentation de l'art moderne. Ainsi la célèbre série d'aquarelles abstraites de 1910-1911 de Kandinsky intitulée « Impressions ». Mais, comme le précise M. Johannes Langner dans le numéro spécial de la Revue de l'art (¹) *sur la peinture allemande, au tournant du siècle, ces « Impressions », loin d'être tout à fait abstraites, interprètent les rythmes internes d'un paysage en lignes et en surfaces colorées.*

L'originalité de Hartung est qu'il fait des taches apparemment sans rapport avec la réalité, et cependant destinées à rendre visibles la pensée, l'émotion, l'énergie... Mais elles n'étaient que balbutiements en 1922, l'année de la disparition de Rorschach, l'inventeur du « test des taches », *qui permet l'interprétation des pensées enfouies dans l'inconscient. Les taches de l'artiste ressemblent curieusement à celles du psychologue, mais ce que Hartung tente sans le savoir, c'est de tirer de ces formes informes qui viennent fortuitement, puis volontairement, un langage plastique, reconnaissable et lisible par chacun. Tout cela ne devait se clarifier que plus tard dans son esprit.*

Dans sa jeunesse, Hartung, influencé par Corinth, ne se sentait proche des expressionnistes allemands que pour s'en éloigner. « Les expressionnistes, *dit-il,* peignaient leurs sentiments avec force, mais dans le chaos des formes.

« Il avait commencé par une tentative de sainteté », *disait Paulhan de Hartung, qui traversait alors une crise mystique. C'est donc sur ce sentiment religieux et dans une certaine confusion de l'esprit qu'il découvre Rembrandt, son dessin rapide et allusif, où l'expression déborde la stricte signification de l'image. A l'instar de Kandinsky, il pense que l'expression pourrait se suffire à elle-même, sans images, par une composition abstraite.*

⁂

A Paris — Hartung s'en souvient non sans amertume — l'art peut aussi être affaire de croyance. La chapelle des peintres géométriques abstraits procédait à une certaine hygiène de l'art : pour eux, Hartung introduisait dans cette abstraction une déviation romantique antimécanicienne, pour ainsi dire antimoderne. Eux, peignaient avec l'appui d'une position théorique. Lui, allait à tâtons, n'écoutant que son sentiment. Dans la présentation de peinture abstraite de la galerie Charpentier, on ne consentait qu'à contre-cœur à le laisser exposer, et encore..., à part, dans un couloir sans éclairage. Les enseignements de Léger et de Lhote dans l'atelier desquels il va, dès son arrivée en France en 1926, ne lui permettent pas de se révéler. Et, désirant mettre de l'ordre dans l'influx des taches, il regarde du côté de la section d'or pour composer sur des principes.

Mais il se perd dans un labyrinthe d'incertitudes. Il a raconté comment il a « un jour tout abandonné pour reprendre ses dessins de 1922 », *pour remonter à la source, aux taches informelles, et cette fois avec toute son expérience, sa volonté de clarté et de pureté plastique, sans références à la réalité, sinon à la sienne même. Il fait, en 1927, des dessins, puis, en 1933, des peintures, qui sont les premières œuvres d'art expressionnistes abstraites, avant la lettre. Ce sont les signes d'une émotion intérieure mus par l'énergie de la main et du corps.*

Durant les dernières années de la guerre, il dessine sur de simples feuilles volantes. Il est trop pauvre pour avoir un atelier et acheter des toiles pour peindre : celles qu'il fait en ces années, il les réalise à partir de ses dessins « pour ne pas prendre le risque de gâcher des toiles, en copiant même les accidents », *selon le principe de la peinture gestuelle d'improvisation, et* « pour rester frais », *comme le lui avait conseillé son ami Jean Hélion.*

La peinture d'action, l'action painting, *vient plus tard après 1345. Les Américains sont les premiers à la nommer, à propos de Pollock et de Kline. Mais Hartung est celui qui l'a inventée. Et c'est l'objet de cette exposition - dossier qui démontre, prenant appui sur des dessins, des peintures, des dates et aussi sur la genèse d'une œuvre inquiète et nocturne, la lente montée des tâches de Hartung.*

JACQUES MICHEL.

★ « Hartung, œuvres de 1920 à 1938 » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par M. Berne-Joffroy. Jusqu'au 31 septembre.

★ « La Revue de l'art » n° 45, consacré à l'art allemand au tournant du siècle. Etudes sur Caspar David Friedrich et Carl Friedrich Schinkel ; sur les fresques des Nazaréens à la Casa Bartholdy ; sur Courbet et Marées ; Le « cas » Boecklin ; Kandinsky ; les politiciens du village de Wilhelm Leibl.

■ Le film cubain « Portrait de Teresa », de Pastor Vega, a remporté le prix de la meilleure production latino-américaine de l'année au vingtième Festival international de Carthagène (Colombie).

Les projets du ministère

Nouveaux statuts, nouveaux lieux

Les quatre commissions (secteur privé, subventionné, audiovisuel, auteurs) réunies depuis décembre 1979 à l'instigation de M. Jean-Pierre Angrémy, directeur du Théâtre et des spectacles, ont terminé leurs travaux. Les résultats ne sont pas encore publiés, mais, d'ores et déjà, le ministère sait que, s'il voulait en tenir compte totalement, son budget devrait faire plusieurs bonds en avant.

Pour l'instant, il étudie les modalités d'une collaboration avec la télévision qui permettrait dans un but de diffusion de constituer une sorte de vidéothèque dont il assumerait les frais techniques. Il étudie également l'aménagement et le renouvellement des structures dans le secteur subventionné, pour mieux les adapter aux conditions de travail et de production. Il s'agit d'abord de trouver une formule moins contraignante que celle des centres dramatiques, mais qui assurerait à des compagnies implantées (le T.P.L. de Jacques Kraemer, à Thionville, le Théâtre Action de Renata Scant, à Grenoble, les Drapiers de Gaston Jung, à Strasbourg) des moyens et une stabilité sur plusieurs années. D'autre part, la préfiguration d'un centre dramatique d'Auvergne, dont la base serait Clermont-Ferrand, serait confiée à l'équipe Jean-Louis Hourdin, Jean-Paul Wenzel, Olivier Périer.

L'établissement de ces nouveaux statuts est prioritaire, puisque M. Jean-Pierre Angrémy espère pouvoir classer « hors commission », avec une somme supérieure à 400 000 F, vingt-cinq compagnies — la commission d'aide a demandé le classement de cinquante-huit compagnies. Les auteurs également seront subventionnés. Il s'agirait de publier des textes — Hachette et les Editions Lattès sont intéressées — dont certains seraient accompagnés d'un « chèque-production », somme versée à l'auteur à partir du moment où sa pièce serait montée.

L'idée-force de M. Jean-Pierre Angrémy est de financer des programmes plutôt que des hommes et des établissements. Mais ce sont les hommes qui déterminent les programmes, et ils ont besoin d'établissements pour les réaliser. La part de l'Etat dans le budget du Fonds de soutien doit être révisée en ce sens. Aide au « premier établissement », aide aux « nouveaux directeurs », qui peuvent être des hommes de recherche comme Daniel Mesguich et Jean-Claude Fall, ou se tenir davantage dans les normes commerciales comme Jacques Seiler et Regis Santon. Mais c'est à eux de trouver leurs lieux d'action. Les anciens cinémas, les ateliers, sont explorés minutieusement, et si le Vieux-Colombier reste disponible, l'imbroglio juridique dans lequel il est empêtré n'est pas encore résolu. La Ville de Paris est appelée à collaborer avec le ministère pour financer les aménagements nécessaires ou l'achat des baux. Les négociations les plus engagées sont celles qui concernent l'Athénée pour Jean-Pierre Miquel (*le Monde* du 7 mars), et M. Jean-Pierre Angrémy pense toujours installer André-Louis Perinetti en septembre 1981 au Théâtre de Paris, bien que les Spectacles culturels de France, qui, avec Patrick Bourgeois et Gérard Chambis, ont pris une location-gérance d'un an, souhaitent acquérir les fonds. Quoi qu'il en soit, l'événement de la saison 1981-1982 sera Antoine Vitez à Chaillot.

Le budget de la culture devrait être considérablement augmenté pour que, en 1981, priorité soit donnée à la création dans des conditions qui ne soient pas misérables. Il est probable que ce que M. Jean-Pierre Angrémy nomme les « associations-paravent » telle l'ATAC (Association technique d'action culturelle) y laisseront une partie de leurs subventions ou tout au moins seront réorganisées. — C. G.

Les choix du conseil municipal de Lyon

Le trente-cinquième Festival de Lyon aura lieu du 10 au 30 juin. A cette occasion seront inaugurés le Théâtre de l'Ouest lyonnais et la Maison de la danse. L'auditorium Maurice-Ravel et l'Opéra abriteront les concerts et les spectacles de variétés. Le Théâtre romain de Fourvière accueillera les Ballets Russillo, Myriam Makeba, et une pièce de Shakespeare montée par Denis Llorca, candidat soutenu par la ville pour la direction du Centre dramatique-Théâtre du VIIIe, avant que le ministère de la culture et de la communication choisisse Jacques Weber.

Le Festival, municipal, est placé sous l'autorité de Me Joannès Ambre, adjoint aux affaires culturelles. En juin dernier, il avait tenté d'organiser un concours des jeunes compagnies, qui s'est soldé par un échec notamment auprès du public, et qui ne sera pas renouvelé. Les difficultés, d'ailleurs, ne manquent pas au conseil municipal, bien que son budget culturel soit des plus importants, et que celui affecté aux compagnies s'élève à 2 300 000 francs. Trois salles sont en voie de réalisation, les travaux de réfection de l'Opéra et des Célestins sont à l'étude. Mais ceux de l'Eldorado — dirigé par Bruno Boeglin et siège du Novothéâtre — n'ont pas encore été examinés, « *pour des raisons étrangères à la volonté de la ville* », déclare sans plus de précision le maire, M. Francisque Collomb. Or, parmi les compagnies lyonnaises, qui sont nombreuses et actives, le Novothéâtre domine par la personnalité de Bruno Boeglin et son expérience. Pourtant, sa subvention municipale reste fixée à 200 000 francs versés en deux fois.

C'est cependant pour éviter ce genre d'absurdités que Me Joannès Ambre avait demandé la formation d'une commission consultative siégeant à la mairie, réunissant des journalistes de toutes tendances, et présidée par M. Michel Corvin, professeur à Lyon-II.

L'histoire d'une commission

Les onze membres ont pris leur travail très au sérieux, ont soigneusement étudié les activités des troupes, leurs réussites et leurs échecs. Ils ont pris leurs responsabilités en refusant le saupoudrage des subsides, en réclamant une aide prioritaire efficace, donc suffisante, pour celles qui font preuve de « qualité », critère subjectif, mais les onze membres de la commission ont été acceptés pour leurs compétences. Ils ont déjà démissionné, car la Ville n'a tenu aucun compte de leurs votes et de leurs délibérations.

A particulièrement provoqué leur irritation, le sort fait au Novothéâtre et à Ligeon-Ligeonnet, qui, malgré son talent à présent reconnu hors de Lyon, s'est vu attribuer 50 000 F « *sous condition* ». La commission proteste contre la surestimation injustifiée de certaines compagnies au détriment de celles qu'elle avait retenues. Elle proteste contre un transfert de responsabilités, la ville intégrant aux subventions de création des sommes prévues pour l'aménagement des locaux, elle dénonce des pressions politiques. Me Joannès Ambre a rappelé que le conseil municipal est libre de ne pas suivre les vœux de la commission, a rappelé ses efforts, a nié les pressions politiques, s'est étonné qu'on lui reproche de confondre budget de création et d'aménagement, a proposé à la commission de « *citer les exemples de villes où se pratique une réelle politique de création afin de s'en inspirer* »... Il est dommage que Me Joannès Ambre ne se soit pas tout simplement inspiré des travaux de la commission. — C. G.

THEATRE ANTOINE

JACQUES MARTIN

joue sa comédie

"UNE CASE DE VIDE"

nouvelle version

A partir du 14 avril

Le Restaurant

PRUNIER «Madeleine»

« Toute la Mer »

sera ouvert

tous les jours

Réservations, 260-36-04

9, rue Duphot, PARIS-1er

VIRGINIA WOOLF - 50e
LES ATHEVAINS :
UN SILENCE A SOI

Reprise exceptionnelle à partir du 11 Avril

« Confession haletante où nous réapprenons superbement que l'écriture... naît du corps tout entier. » — Les Nouvelles littéraires.

« Monique Fabre a tissé un texte original et authentique... qu'elle joue avec la fragilité et la force des génies qui meurent de lucidité... » — Caroline Alexander, *Paris-Hebdo.*

« Rien ne vient rompre le sortilège très élaboré de ces propos... pour notre enchantement secret... » — Roger Maria, *la Vie ouvrière.*

« Evocation intelligente et sensible... Merveilleuse transposition théâtrale. » — Aline Jaufret, *France catholique.*

ARTISTIC-ATHEVAINS
45 bis, rue Richard-Lenoir
75011 PARIS
Tél. 272-26-77 ou 379-06-18

Tous les soirs à 20 h. 30 sauf mercredi et dimanche - Matinées samedi à 15 h., dimanche à 17 h.

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

VENDREDI 11 AVRIL

S. 1 - Objets d'arts, meubles de style. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 20 - Ameubl. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

LUNDI 14 AVRIL (Exposition samedi 12)

S. 1 - Salon G... Tableaux, bibel., meubles anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 2 - Appareils photographiques. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 4 - Bibelots, bel ameublem. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 6 - Gravures, livres anc. et mod. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 17 - Objets d'art, mobilier. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 19 - Objets d'art et de très bel ameublement principalement du XVIIIe. Mes Ader, Picard, Tajan.

MERCREDI 16 AVRIL (Exposition mardi 15)

S. 1 - Objets d'art et de bel ameublement principalement du XVIIIe. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. J.-P. Dillée, G. Lévy-Lacaze.
S. 4 - Bib., mobil. Me le Blanc.
S. 10 - Salon Bâtonnier Toulouse, Atel. Mme Toulouse. Bel ensemble d'ameublement et objets d'art. Me Millon.
S. 13 - Bons meubles de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 17 - Bibel., meubles XIXe. Me Deurbergue.

JEUDI 17 AVRIL (Exposition mercredi 16)

S. 12 - Céramiques anc. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Nicolier.

VENDREDI 18 AVRIL (Exposition jeudi 17)

S. 2 - Très important ensemble d'estampes de Marie Laurencin (2e vte). Mes Ader, Picard, Tajan. Mlle D. Rousseau.
S. 3 - Autographes et documents histoire. Me Wapler.
S. 6 - Livres XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe. Me le Blanc. M. Leguéltel.
S. 7 - Tableaux, pierres de lare et objets d'art. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 8 - Archéologie orientale. Art islamique. Tapis d'Or. Mes Ader, Picard, Tajan. M. L. Arcache.
S. 14 - Tableaux anc., mobilier XVIIIe et XIXe. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Lemonnier, Fabre.
S. 17 - Beau mob. Me Delorme.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 265-24-48.
BOISGIRARD DE HEECKEREN, 33, fg Montmartre (75009), 770-66-84.
DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-43.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68 - 770-15-53 - 523-17-33.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES
Sorano, Vincennes (374-73-74), 18 h. : la Vie en pièces.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. 15 : le Vingtième Age.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : les Pauvres Gens.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Faust.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Tartuffe.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Et Jean-Paul Farré chante aussi.
Centre Pompidou (277-12-33), débat, 18 h. 30 : Quelle politique pour la langue française aujourd'hui ?
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Moshe Efrati Koi Demama Dance Company; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : Timoleon one mach ; 20 h. 30 : Amélia ; 22 h. 15 : Marc Michel Georges.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic-Athevains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h.: Audience Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (207-53-47), 18 h. 30: Klown Compagnie ; 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionette, un mari-honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30: Harold et Maude.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30: la Mémoire.
T.A.I. Théâtre d'essai (274-11-51), 20 h. 45 : le Journal d'un fou.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 avril

Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Dans la région parisienne

Champigny, Centre O. Messiaen (880-11-01), 20 h. 30 : Orchestre d'enfants de Perpignan, dir. M. Druet.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : le Lega.
Vincennes, Petit Scrano, 21 h. : Pad'Pomme'Ad.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-80), 21 h. : les Dimanches indécis de la vie d'Anna.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M Caradec.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Jacques Loubello et Jeanne Baegne.

Les concerts

Radio-France, studio 106, 18 h. 15 : English Chamber Music, direct. D. Josefowitz (Mozart, Bellini, Haydn), grand auditorium ; 19 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Savouret (C. Ives) ; studio 105, 20 h. 30 : Quatuor de percussions de Paris, Quintette à vent Taffanel (Onslov, Hubeau, Roussel).
Lucernaire, 19 h. 30 : Micheline Cumant (Piechowska, Marco, Weber).
Centre culturel canadien, 20 h. 30 : L. Daoust (Archer, Pépin, Jones).
Cité des Arts, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro, cours d'interprétation pianistique.
Eglise réformée du Saint-Esprit, 18 h. 30 : G. Harlé (Liszt, Brahms, Franck).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Gérard Badini, Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Alvin, J.-L. Chautemps, J.-P. Mas, D. Humair ; 22 h. 45 : El Grande Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. : Max Roach Quartet ; 22 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano, J.-L. Chautemps.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Groupe Lo.
Gibus (700-78-88), 22 h. : The Unforgettable.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : Trio J. Vidal.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Trio D. Lockwood, F. Couturier, J.-P. Celea.

La danse

Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
Théâtre des Ch.-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (Mahler).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h. : Johan, de M. Stiller ; 18 h. et 22 h. : Cinéma italien (18 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini ; 22 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, d'E. Petri) ; 20 h. : Inédits du Festival du cinéma italien : le Voyageur du soir, d'H. Tognazzi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Le cinéma muet : 15 h. : Anne Boleyn, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Fig Leauves (Sa Majesté la femme), de H. Hawks ; le grand décor à Hollywood : 19 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURÉLIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47); Olympic, 14e (542-67-42).
C'ETAIT DEMAIN (Angl., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-97-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (F.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (F.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

Les films nouveaux

LE PRÉ, film italien des frères Taviani. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14e Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE, film québécois de Morgane La Liberté et d'Alain d'Aix. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs, H. Sp.
LE FILS PUNI, film français de Philippe Collin. Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CHERE INCONNUE, film français de Moshe Mizrahi. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (**), film franco-israélien de Michal Bat-Adam. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN, film anglais de Terry Jones. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS, film américain de John Schlesinger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84). V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ENTOURLOUPE, film français de Gérard Pirès. Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Bretagne, 6e (222-57-97); Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE, film franco-belge de Alain Vandercollie. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AU BOULOT JERRY, film américain de Jerry Lewis. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
KISS CONTRE LES FANTOMES, film anglais de Gordon Hessler. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

V.O. : MARIGNAN - QUINTETTE
V.F. : BALZAC - ABC - GAUMONT LES HALLES - CLICHY PATHÉ
7 PARNASSIENS - LA FAUVETTE - MADELEINE - GAUMONT
GAMBETTA - CAMBRONNE - MULTICINÉ CHAMPIGNY - GAUMONT
EVRY - AVIATIC Le Bourget - ULIS Orsay - STUDIO 78 Maisons-Laffitte



ROSALYN TURECK

RÉCITAL LE 15 AVRIL 1980 à 21 h.
SALLE GAVEAU



Jean-Sébastien BACH
Concerto Italien
Quatre Duos
Fantaisie Chromatique et Fugue
Rosalyn Tureck, piano

DISQUE CBS 76899

MASTER CBS WORKS

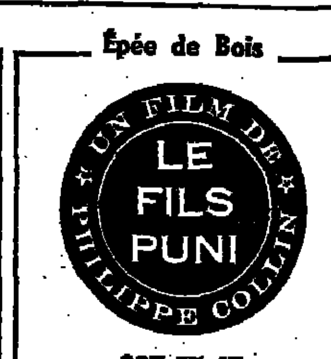


UGC BIARRITZ • UGC OPERA • RACINE • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE

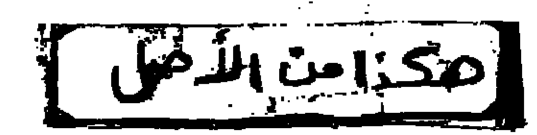




Épée de Bois



337-57-47









SPECTACLES

LA GUERRE DES POLICES (F.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 15e (320-99-34).
MON ILE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 14e (380-30-11).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Colisée, 8e (359-29-46. — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (337-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; h. sp.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp. V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIVE LES FANTOMES (Tch., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) H. Sp.
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les festivals

CINEASTES ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : le Camion.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Féline. Place aux jeunes.
FELLINI (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Fellini-Roma ; Satyricon.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. 10 : Portier de nuit ; 18 h. 15 : Amarcord ; 20 h. 30 : Salo ; 22 h. 30 : Rocky Horror picture show.
STUDIO 28, 18e (606-37-07) : Bastien Bastienne.
ENFANCES (v.o.), Action La-Fayette, 9e (878-80-50) : le Garçon aux cheveux verts.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Temps modernes.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
WOODY ALLEN (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). I : Annie Hall. II : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc. Le Ballon rouge.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11). 18 h. 30 : le Lauréat ; 20 h. 30 : John and Mary ; 22 h. 15 : la Récidiviste ; ven., sam., 24 h. : Lenny. — II. 22 h. : les Hommes du président.
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.), 13 h. 30 : la Poursuite impitoyable ; 15 h. 45 : les Quatre Malfrats ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Votez McKay.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Grande Farandole.
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Rideau déchiré.
ACACIAS, 17e (754-97-83), 14 h., 16 h. : Laurel et Hardy ; 18 h. : Ma femme est une sorcière ; 20 h. : Profession reporter ; 22 h. : To be or not to be.
CINEMA FRANÇAIS (ALAIN RESNAIS), Olympic, 14e (542-67-42) : La guerre est finie.
MARGUERITE DURAS, Olympic, 14e (542-67-42) : India Song.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Port de la drogue.
WAJDA (v.o), Quintette, 5e (354-35-40) : le Bois de bouleaux ; Méli-Mélo.
BURT LANCASTER (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) : Jugement à Nuremberg.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : l'Important, c'est d'aimer ; Parfum de femme (v.o.) ; Taking off (v.o.) ; If (v.o.) ; le Locataire ; Roméo et Juliette (v.o.) ; Macbeth (v.o.).
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Richard III.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). — I : 14 h. : Un tramway nommé Désir ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : les Diables ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique. — II. : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 : Easy Rider ; 17 h. 50 : Lenny ; 20 h. : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.
PASOLINI (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60). — I. : les Mille et Une Nuits. — II. : les Contes de Canterbury.
SCHROETER - HERZOG (v. o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23). 12 h. et 24 h. : Les nains aussi ont commencé petits ; 14 h. et 18 h. : la Mort de Maria Malibran ; 16 h. : Signes de vie ; 20 h. : le Pays du silence et de l'Obscurité ; 21 h. 30 : Flocons d'or.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). — I. : 11 h. 45 : la Ballade sauvage ; 14 h. : Quoi de neuf Pussycat ? ; 15 h. 45 : l'Epouvantail ; 17 h. 45 : Un après-midi de chien ; 19 h. 50 : Orange mécanique ; 22 h. 20 : Bonnie and Clyde. — II. : 12 h. : la Dernière Valse ; 14 h. 15 : l'Incroyable Hulk ; 16 h. 10 : l'Année dernière à Marienbad ; 18 h. : Queimada ; 20 h. : Midnight-Express (v.f.) ; 22 h. 10 : Délivrance.

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-48-29). 12 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). 22 h. 40.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 15 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA REVOLTE DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LES YEUX BANDES (Esp., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 10 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Je suis coupable.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
Madame auto ou le volant au féminin.
19 h 10 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
« Alambda », réal. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, J. Balutin...
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
Au sommaire : *Le dernier scénario du Pentagone : les Russes débarquent en Californie ; Les prisons : le pari de la sécurité ; Ces drogues qu'on appelle douces.*
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « Terreur dans la nuit ».
Film américain de B. G. Hutton (1973), avec E. Taylor, L. Harvey, B. Whitelaw, R. Lang, T. Britton, B. Dean.
Une femme, après la mort tragique de son mari, souffre de troubles psychiques. Elle croit avoir vu commettre deux meurtres dans la maison voisine, mais la police ne trouve rien. Est-elle folle ?
Le réalisateur a cherché à faire frémir avec de gros effets qui prêtent plutôt à rire. Elizabeth Taylor est mal employée.



DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un balcon en forêt ».
Film français de M. Mitrani (1977), avec H. Balsam, A. Walle, Y. Alfonso, S Martina, J. Villeret, J Charby, B. Crommbey L. Vercelletto, P Prantz.
D'octobre 1939 à mai 1940, dans la forêt de l'Ardenne à la frontière belge, un lieutenant et trois soldats français attendent, dans un petit poste avancé, l'offensive allemande. Admirable transposition du récit de Julien Gracq. Images impressionnistes d'une nature changeant au fil des saisons. Poids du temps et prescience de la mort.
23 h 10 Figaro-ci, Figaro-là.
Michèle Pena, soprano colorature, interprète des œuvres de Rossini, Offenbach, Delibes et J. Strauss.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : les microbes ont-ils des pattes ? A l'écoute de la Terre : les îles volcaniques françaises.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'aventure, avec M. Rolland, guide de haute montagne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la trois.

20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, G Esposito, B. Altariba, Bourvil, S. Monfort, J. Urbain, S. Reggiani, L. Baroux. (Rediffusion.)
Deuxième partie. — *En 1832, Jean Valjean, rentier à Paris, vit avec Cosette devenue jeune fille. Celle-ci aime un étudiant pauvre, Marius ; Thénardier et Javert retrouvent Jean Valjean.*
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les poumons face à l'environnement.
20 h., Echec et musique... avec N. Engel et G. Suares.
20 h. 55, « Jenufa », de Janacek, chanté en tchèque, en direct du Grand Théâtre de Genève. Avec S. Cervena, contralto ; L. Dvorakova, soprano ; G. Benackova, soprano ; J. Jonasova, mezzo ; W. Ochman, ténor ; J. Kachel, ténor, et les chœurs et orchestre du Grand Théâtre de Genève, dir. B. Klobucar.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert : « Sérénade pour cordes » (Elgar), « Concerto pour hautbois » (Bellini), « Concerto pour cor » (Haydn), « Crisantemi » (Puccini), « Symphonie en si bémol » K 319 (Mozart), par l'English Chamber Soloists ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Hommage à Dürer » (Zbar). « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » (Prokofiev), « Nobilissima visione » (Hindemith), par l'Orchestre National de France, dir. P Stoll, avec R. Pasquier, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Ecrits sur la musique de chambre ; 23 h., Inédits et références : Villa-Lobos, Ginastera, Mozart ; 1 h., Jazz Forum : Eurojazz 80.

Vendredi 11 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Wickie le Viking.
Les trésors de l'île au volcan.
14 h 15 Croque vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h 30, Bricolage ; 14 h 35, Variétés ; 14 h 40 Infos nature ; 15 h, Le tour du monde des marionnettes ; 15 h 5, Variétés ; 15 h 10, Arago X 001 ; 15 h 20, Téléfilm : Six ours et un clown.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le rival.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Diététique : le lait ce n'est pas seulement pour les enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Folle de Chaillot ».
En direct du Théâtre de l'Odéon.
Pièce de J. Giraudoux, mise en scène de M. Fagadau, avec A. Ducaux, G. Casadesus, L. Conte, L. Delamare...
Pour les giralduciens nostalgiques.
21 h 45 Pleins feux.
Magazine d'actualité culturelle de José Artur, présenté au Théâtre de l'Odéon pendant l'entracte.
22 h 15 Théâtre : « la Folle de Chaillot ».
Deuxième partie.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les premières chances.
15 h Série : Vivre libre.
Les mangeurs d'hommes de Merti.
16 h Quatre saisons.
Le Festival du film d'humour à Chamrousse.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... les potentats.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Réal. B. Gantillon. Avec C. Allégret, G. Beller, A. Château, A. Lacombe...
Léone.
21 h 35 Apostrophes.
Le pouvoir et le bonheur.
Avec Mmes E. Demey, *Paul Reynaud, mon père*, L. Murat, *Colbert*, F. Vidal, *la Leçon d'imagination*, MM. P. Kast, *le Bonheur ou le pouvoir*, M. Valensi, *Une mémoire locale : Naples et son maire*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».
Un des meilleurs moments du feuilleton de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville : Arnaud, le petit garçon, filmé en classe, sans commentaires.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour tous : Maurice Sendak ; Bricolopédie : le garage.
18 h 55 Tribune libre.
De la femme à l'homme, avec Romain Gary.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : De l'autre côté du Rio Grande.
Reportage de G. Mury et P. Demont.
21 h 30 Vie et mort d'Untel.
D'après une nouvelle de S. Martel et P. Duprez ; réalisation P. Vincent ; avec J.-P. Zehnacker, A. Doutey, M. Rayer, P. Kindt, P. Peltier, L. Langley, P. Vandendriessche.
Un jour, un homme achète un livre, découvre que les pages sont blanches, sauf celles de la fin, qui le concernent d'un peu trop près...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (la monnaie et l'art) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Si un président » de Mokovitch.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (G. Onslow).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec J. de Gravelaine.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : I. Kamiya, E. Saydam, piano.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « La joie souffrance », de Z. Oldenbourg (2e partie).
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Besançon.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Pablo Casals.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan », d'après P. Istrati
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le proton est-il stable ?
20 h., « Le chant profond », avec J. Tsatsos, F. Perroux et N. Coutouzis.
21 h. 30, Black and blue : Carnaval en Haïti, avec C. Humbiot. Musiques populaires, musiques de la rue, la chanson-pointe, la meringue, la cadence-rampa et la musique rare.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Poules.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : l'Opéra du vingtième siècle : Beethoven, Puccini, Wagner, Verdi, Berg, Boulez, Masson, Pousseur, Janacek, Bach, Koering.
12 h., Musique de table : Musique de charme, Schoenberg : « la Nuit transfigurée » ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les collectionneurs ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., De l'Irlande au Languedoc ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : Liszt, Daniel-Lesur, Dvorak.
18 h. 3, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) « Tapiola » (Sibelius), « Concerto pour piano n° 24 en ut mineur » K 491 (Mozart), « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : P. Berglund, avec P. Rosch, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : sonates pour piano (Beethoven) ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Ginette Neveu (Sibelius, R. Strauss) ; 0 h. 5, Les acousticiens et le cinéma.

M. MARCHAIS AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » LE 29 AVRIL

M. Georges Marchais participera le 29 avril à des « Dossiers de l'écran » consacrés au congrès de Tours. Le débat suivra un film de Jean Elleinstein et Yves Ciampi, *le Grand Fossé*, réalisé pour Antenne 2.

DEUX CHARGÉS DE MISSION POUR LES RADIOS LOCALES

Deux chargés de mission responsables des stations expérimentales de radio locale viennent d'être nommés par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France.

Il s'agit de M. Jean-Yves Le Huédé, qui aura la responsabilité des émissions qui seront lancées au mois de mai, dans la région lilloise, et de M. Daniel Hamelin pour le département de la Mayenne, où « l'expérience », confiée à Radio-France en liaison avec FR 3, devrait débuter en juin. Rappelons que trois stations de ce genre doivent au total être mises en place.

M. Jean-Yves Le Huédé, après avoir été le correspondant de R.T.L. à Lille, est, actuellement, l'envoyé spécial de Radio-France pour le Nord-Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne.

M. Daniel Hamelin anime quotidiennement, de 11 heures à 12 heures, une émission sur France-Inter.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 AVRIL

— *Mme Monique Pelletier*, ministre déléguée à la condition féminine, est l'invitée du journal d'Antenne 2 à 12 h. 45.

VENDREDI 11 AVRIL

— *M. Jean Malaurie*, directeur de recherches au C.N.R.S., participe au journal d'A 2, à 12 h. 45.

PRESSE

● *Un nouveau mensuel, « Afrique touristique »* est mis en vente ce jeudi 10 avril, dans les kiosques au prix de 10 francs. Lancé par M. Simon Lubaki, ancien directeur des relations extérieures du bi-mensuel *Afrique-Asie*, la nouvelle revue, tirée à soixante mille exemplaires sur cinquante-six pages, est diffusée en Europe et en Afrique.

★ « Afrique touristique », 33, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris. Tél. : 344-10-21.

● *Le bureau de l'U.G.I.C.T.-C.G.T.*, syndicat regroupant les cadres et techniciens de la C.G.T., a souligné dans un communiqué publié le 9 avril que le métier de journaliste, comme la fonction de cadre, « *se caractérise par l'engagement de la responsabilité personnelle de celui qui l'exerce* ». Ce syndicat commente ainsi les critiques adressées au *Matin de Paris* par plusieurs organisations de la C.G.T. sur les récentes informations du quotidien concernant l'activité syndicale de M. Georges Marchais en 1955 (*le Monde* du 4 avril).

● *La section du Nord du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège* déclare que pour ce syndicat, « *soucieux de son indépendance, il n'est pas question de mettre son fichier à la disposition d'une organisation, quelle qu'elle soit* ». La section estime aussi ne pas avoir été mise en cause par le quotidien *Liberté*, publié à Lille, qui accusait le syndicat d'avoir fourni son fichier à M. Claude Perdriel, directeur de la publication et de la rédaction du *Matin de Paris* pour le lancement du futur quotidien *le Matin du Nord* (*le Monde* du 1er avril).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Une société d'équipements industriels en forte expansion
filiale d'un groupe international
recherche pour PARIS, son

Contrôleur de Gestion

90.000 F. ±

Nous souhaitons intégrer à notre équipe de Direction Financière un CADRE de 27 ans minimum, qui aura une expérience d'environ 4 ans en entreprise dans les domaines finance/comptabilité et un niveau d'études supérieures en gestion.

IL SERA RESPONSABLE DE :
- l'élaboration et du contrôle des budgets annuels ;
- la réalisation d'études économiques et financières ;
- l'amélioration des techniques et méthodes de gestion.

CES DIFFERENTES INTERVENTIONS EXIGERONT DE LUI :
- de grandes capacités d'initiative et de créativité ;
- une aptitude certaine aux contacts humains ;
- la capacité de mener à terme des études concrètes,
- une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel sous no 53320 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS Débutants

Grande École ou équivalent

- Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.
- Pour des travaux de programmation dans le cadre d'une étude de nouvelles architectures de calculateur.

Nationalité française exigée.

Adr. C.V. et prétentions sous N° 53.957, à L.C.T., B.P. 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous bénéficiez en tant que salarié d'un congé-formation de 1 200 heures

l'Institut de Gestion Sociale vous propose 9 mois de préparation professionnelle et d'entraînement aux fonctions de

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION
15 candidats seront sélectionnés

DIRECTION D'UNITÉ ET CONTROLE DE GESTION
10 candidats seront sélectionnés

Ces deux cycles, conçus en liaison avec des entreprises, alternent travaux d'étude et d'application. Certains enseignements sont communs.

Ils débuteront le 18 avril 1980.

Les dossiers de candidature doivent être demandés en précisant l'orientation à :

Programme
Management avancé et gestion sociale

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif.
25, rue François-Ier - 75008 Paris

---

emplois régionaux

Important Groupe Électronique Français
recherche pour son établissement des

PAYS DE LOIRE

DEUX DESSINATEURS-PROJETEURS NIVEAU V - 1

de formation B.T.S. Bureau d'Etudes, ils ont acquis, après 5 années d'expérience, des connaissances particulières en plastique et tôlerie fine appliquées aux matériels électroniques.

Adresser C.V., photo et prétentions N° 53.377 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CANON PHOTO CINÉMA

recherche

LE COORDINATEUR DE SES AGENCES APRÈS-VENTE

Le titulaire du poste rattaché immédiatement au directeur du département aura pour mission l'articulation des relations des agences avec le siège et ses différents services.

- L'amélioration des procédures budgétaires, administratives et logistiques.
- L'animation et la gestion des ressources humaines constituées par le personnel des agences.
- L'implantation de nouvelles agences et leur organisation.

Homme de contact et de communication, très disponible, ayant une bonne maîtrise des processus physiques d'approvisionnement et des circuits administratifs, il devra mettre en place un véritable système de relations structurées et fluides contribuant à une gestion dynamique de l'ensemble.

Poste basé au siège de la direction S.A.V. impliquant de fréquents déplacements en province et à Paris.

30 ans minimum, formation et expérience axées sur les problèmes de gestion d'organisation.
Une connaissance du secteur de l'après-vente constituerait un atout supplémentaire.
Rémunération en fonction du profil du poste et de l'expérience.

Adr. lettre man., C.V. + photo à : Dir. du pers. Canon Photo Cinéma, 30, boulevard Vital-Bouhot, 92521 Neuilly-sur-Seine.

---

emplois internationaux

INGÉNIEURS DE RÉSERVOIR
GÉOLOGUES PÉTROLIERS
SPÉCIALISTES
DANS SIMULATION DE RÉSERVOIR

DeGolyer and MacNaughton, une société internationale spécialisée dans le conseil pétrolier, recherche ingénieurs de réservoir, géologues et spécialistes dans simulation de réservoir, diplômés d'une Grande Ecole et ayant au moins cinq années d'expérience dans le domaine de « réservoir engineering » ou de géologie du pétrole.

Leur disponibilité personnelle doit leur permettre de se déplacer à Dallas, Texas, certains des frais de déplacement leur étant remboursés, où ils s'occuperont à la réalisation des tâches importantes au sein du département international. Une connaissance d'anglais-français est indispensable et ils doivent être disposés à faire parfois des voyages.

Ces situations leur permettent d'obtenir une rémunération intéressante et les possibilités d'avenir dans la société sont très bonnes.

Les candidats intéressés pourront adresser leurs résumés, dont la discrétion leur est assurée, à :
Mr. Edward V. Corps
DeGolyer and MacNaughton
12B The Avenue
Dallington
Northampton NN5 7AN
England.

ENS. CATHO. DU GABON recr. profs de maths, Sc. Phys. et Français, envoyer C.V. : Sœur ANTONIA, B.P. 1318 LIBREVILLE GABON URGENT DEUG minimum.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Société Internationale spécialisée dans les services de Télécommunications

recherche

JEUNE INFORMATICIEN

pour supporter activités techniques et commerciales. La personne recherchée présentera des connaissances en matière de hardware, de software, de réseaux et de langages évolués de programmation. Anglais courant.

Rémunération suivant expérience et références.

Env. C.V. et prét. sous référ. n° T 019.175 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BUREAU VERITAS
recherche pour PARIS

INGENIEUR

ayant au moins une expérience de 5 ans pour prendre responsabilité système et production IBM 370.
Connaissance exigée VM/CMS, DOS/VS, FORTRAN et PL/1.

Env. CV, photo et prétentions sous réf. n° 14 à BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31, rue Henri Rochefort 75821 PARIS CEDEX 17

Emplois et Entreprises

Importante Société d'Assurances utilisant gros système en cours d'évolution
RECRUTE
POUR SON SERVICE
DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS

Analyste Programmeur

titulaire DUT Informatique, MIAGE, INSA etc...

Jeune expérience souhaitée, mais non indispensable. Libéré obligations militaires, libre rapidement. Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux. 5x8. restaurant d'entreprise. 13ème mois et primes diverses.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 7102 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Cadres économistes pr former association d'étud. pr création d'entrepr. Ecr. C.V. à Alex, B.P. 256. Paris 75827 cedex 17

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets en temps réel.
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS-DL 1
CII H.BULL 66
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80-Motorola
M. le Chef du Personnel, 26, rue Daubenton, 5e - 337-99-22.

TEST CONSOMMATEUR
Recherche Messieurs utilisateurs de RASOIRS MECANIQUES et ayant une peau sensible pour avis sur nouveaux produits de rasage. Indemnité ou cadeau en remerciement de votre participation. Appeler Claire PESSEL au 233-37-59.

Urgent pour CLAMART postes stables
DESSINATEURS
catalogues techniques (niveau projeteur)
Tél. pr rendez-vous : 735-96-50.

WABCO-WESTINGHOUSE
Etablissements de SEVRAN
RECHERCHE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
expérimenté, niveau DUT, langage bobol (ANS), notions Fortran appréciées. Connaissance C.I.C.S. I.B.M. 370/138 ss DOS/VS. Envoyer C.V. détaillé à : Mme GRELE, référence 51.016, B. P. n° 2. — 93270 SEVRAN.

SOCIETE D'EDITION cherche pour région Nord de Paris
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ayant acquis expérience de la gestion moderne sous toutes ses formes, personnel, comptable et financière.
Ecrire sous le n° 53.564 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Importante entreprise rech. Cadre administratif H.E.C. Sup de Co + DECS, expér. Audit appréciée. - 297-49-95

WABCO-WESTINGHOUSE
Etablissements de SEVRAN
recherche :
PROGRAMMEUR SYSTÈME
min. 3 ans expér. s/système Connais. C.I.C.S. appr. Env. C.V. Connais. CICS apprec. Env. CV dét. à Mme GRELE, réf. 51.015, B. P. n° 2. — 93270 SEVRAN.

secrétaires

Entreprise recrute
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Expér. confirmée, 35 ans min. Envoyer C.V., photo et prétent., à REGIE-PRESSE no T 019204 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE TRANSIT Proche banlieue NORD recherche
STÉNODACTYLO
Bilingue ANGLAIS
Envoyer C.V. et prétent. sous réf. 8.871 à L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transm.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Europe), demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e

occasions

MOQUETTE A SAISIR
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
beau velours synthétique : 20 F le m2 T.T.C.
Téléph. : 658-81-12

traductions

Demande.

TRADUCTION D'ARABE
Traducteur indépendant effectue trad. techn. en arabe, composition et mise en pages, réalisation publicitaire. Travail soigné et rapide. Tarifs modér. Tr. b. réf. Téléph. : 780-88-92, ou écr. : HOSNI, 20, rue du Gl-Leclerc - 92270 Bois-Colombes

demandes d'emploi

H., 32 ans, célib., licencié en droit, dipl. notaire, connaiss. gestion, rech. responsab. ou direction, même dans pays limitr. Ecr. no 2158 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme 50 ans, cadre, tr. sérieuses référ., spécialisé gestion stock, direction dépôt et distribution, rech. région parisienne emploi similaire toutes branches. T. CLEMENT - 986-61-56

Cadre supér. pétrolier licencié raisons économiques, 58 ans, 30 ans expér. ravitaillement ds groupe international ch. situat. Ecr. no 2.150, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur retraité alerte, tél. appart. centre Nice recherche emploi GARDIEN non payé, belle résidence secondaire avec parc, jardin, moyennant logement hors-vacances. S'occupera travx entretien maison et jardin. - Ecr. HAVAS, 06011 NICE Cedex, Réf. 0197.

Jeune fille cherche à garder enfants, région indifférente. Disponible. Logée si possible. Ecr. no 6207, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend R5 TL 1975 70 000 km, 9 000 F. Tél. : après 19 h. : 554-48-09.

8 à 11 C.V.

À VENDRE 504 - 11 CV. Inj. auto., toit ouvrant, bon état. Année 1973. — 7.000 F. Tél. : 741-13-79 — Bur. 045-20-48.

divers

104 - 305 - 504 - 505
1980, peu roulé, garanties. Auto Parts (15e) - 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
398.38.35

box-parking box-parking

A VENDRE
PARKING CHAMPS-ÉLYSÉES
2 EMPLACEMENTS
(voitures de 4 m. ou 4,5 m.)

Ecrire : O.P.G. - C.P.A.
25, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN
sous le n° 674,

ou tél. 252-82-15, poste 2288.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

PRÈS PLACE VICTOIRES
ds imm. classé, 2-3 p. de caractère, poutres appar. CALME. H. LE CLAIR - 563-71-94.

3e arrdt.

32, RUE DES GRAVILLIERS, appart gd luxe, exceptionnel : 100 m2, grenier perdu, cour, jardin. S/pl. ce jr. de 15 à 19 h.

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : hôtel classé, 75 m2, séjour + chambre, grand standing. GARBI : 567-22-88.

5e arrdt.

CENSIER Bel immeuble Très grand STUDIO (poss. 2 p.), gde cuis., tt confort. 430.000 F - 734-36-17.

Appt près CONTRESCARPE, Imm. P. de T., 3e étage, 5 Pces, tt cft, 100 m2 : 1.100.000 francs, sans park., 1.150.000 francs av. parking. Téléphone : 707-13-98.

7e arrdt.

VANEAU
62 m2 : 3 PIECES
Travaux - 354-42-78.

QUAI D'ORSAY
5 pièces, 186 m2, 4e étage. Jolie vue sur la Seine.
BOURDAIS. - 766-51-32

EXCEPTIONNEL Plein sud 225 m2 6 P. sur **CHAMP-MARS** Exclusivité FRANK ARTHUR Téléphone : 766-10-69

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du STUDIO au 4 P., GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

13e arrdt.

SUPER ITALIE, séj. + 3 chbr., 121 m2, loggia 14 m2, parking, gd standing, piscine, solarium. CALME : 840.000 F. - 535-56-92.

14e arrdt.

ALESIA, beau 5 Pces, 2 bains, 4e étg., récent, bel imm. P. de T. : 950.000 F. Tél. : 222-07-42.

PARC MONTSOURIS **PAVILL.** 3 P., cuis., bains. Très rare 200.000 F + crédit - 805-58-70.

16e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES
VILLE DE PARIS
Entre boulevard Suchet et Champ de Courses d'Auteuil dans immeuble façade pierre : 2 p., 57 m2 ; 3 p., 71 m2 et 74 m2 ; 5 p., 104 m2 ch., 15 m2. Notaire Y. BONNEL. TEL. : 296-16-08.

QUAI LOUIS-BLERIOT proximité de la Seine, jardins. Immeuble en pierre, 1930. BEAU DOUBLE LIVING
4 chbres 130 m2
grand confort, calme + chambre de service. Px 1.280.000 F. LACHAL 501-58-58.

BD SUCHET
Ds imm. stand. pierre de taille, asc., parking, bel appt 5 pièces + de 120 m2, hall, gd double séjour sur balcon, cuis. claire, 3 chbres sur balc., bains, salle d'eau, w.-c., nombreux rangts, cave + chbre service desservie par asc. - Prix 1.280.000 F.
ACE 30, rue Anatole-France LEVALLOIS - 757-15-85

MUETTE GRAND LIVING + 2 CHAMBRES, tout confort, immeuble récent. H. LE CLAIR - 563-98-54

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUSS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
5 PIECES 143 M2 cuisine, bains
A rénover + chambre de service
PRIX 1.280.000 F
Vendredi, sam., de 11 h à 17 h : **55**, BOUL. MURAT ou TEL. 723-96-85

17e arrdt.

WAGRAM
BEAU petit 2 pièces refait neuf URGENT 169.000 F. TEL. : 325-75-42.

GD standing, 7 P., 220 m2, bel imm., 10.000 F le M2 - 223-07-63.

20e arrdt.

FACE Mo SAINT-FARGEAU IMMEUBLE RECENT
5 PIÈCES 120 M2
grande cuisine équipée, 2 salles de bains, nombreux rangements, balcon, chauffage central individuel. Px 690.000 F. + 29.000 F parking. LACHAL S.A. 501-58-58.

78 - Yvelines

ST-CYR-L'ÉCOLE
Particulier vend appt 80 m2, 4 p., tt cft, proximité : écoles, commerces et forêt. Px : 350.000 F. T. : 460-32-92.

Fontenay-le-Fleury : 4/5 Pièces, 90 m2, compr. entr., séj. dble, 3 chbres, S. de B., dressing, cave, park. - Prix : 330.000 F. I.N. : 045-29-09.

91 - Essonne

ANTONY, appartement 1972 : 93 m2, 5 Pièces, 2 parkings. 290.000 F. Pessard : 666-00-03.

JUVISY, à 5 minutes gare, bel appartement, 3 Pièces, 80 m2, parking. Téléphone : 930-28-96.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Dans immeuble récent tout confort, Téléphone, SOLEIL APPARTEMENTS 3 PIECES + GD STUDIO rez-de-jardin. TEL. : 720-90-64.

BOULOGNE, face bois, immeuble récent, 100 m2, 1er étage : séjour double, 2 chambres avec terrasse, chambre service, parking. Tél., GARBI : 567-22-88.

94 Val-de-Marne

RARE VINCENNES
MAISON STYLE RUSTIQUE excellent état duplex gd séjour, cheminée, 2 chambres, tt cft, 420.000 F. MICOT. T. 344-43-87.

NOGENT, récent, beau studio : 40 m2 hall, placards, grande cuisine, tout confort, état parfait, 245.000 F. Téléphone : 345-82-72.

CHATEAU VINCENNES près bois, beau 4 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B., chauffage central, 630.000 F. — 345-82-72.

Province

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON CAP-BRUN
« PORT MEJEAN »
18 appts très haut standing, dans parc naturel de 2 hectares, accès direct à la mer. Rens. SOMECO, BP 594, 83400 HYERES - T. (94) 65-38-30 ou s/place : 3018 av. de la Résistance - 83100 TOULON, Téléph. : (94) 41-31-14

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 mètres) station été-hiver près des GETS, studios à partir de 100.000 F avec 20.000 comptant + crédit, 2 et 3 Pièces. Location par société spécialisée ERIGE-VENTE - B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-82-89.

Vends appartement à NICE, F3, tout confort, dans résidence avenue Pollemi, bas Cimiez. Prix : 350.000 F. T. (93) 61-77-25 H. R.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 556-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, rech. 3 ou 4 Pièces, Paris ou Neuilly, paiement comptant chez mon notaire. M. THOMINE : 260-64-71.

appartements occupés

CLIGNANCOURT
15, rue Poulet, imm. P. de T., tapis escal., beau 3 Pces s/rue, cuis., wc. Possib. bains, occupé dame seule âgée. Prix 180.000 F avec 36.000 F + crédit. Voir le propriétaire, vendredi, 14 à 16 h.

immeubles

EUROPA, 54, r. Amsterdam-8e, achète, urgence, imm. occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou banlieue - 328-13-57

PAIE COMPTANT
Murs de boutiques libres ou louées PARIS - Tél. : 563-45-62

ACHÈTE PARIS
Immeuble loué. Bonne construction, de préférence pierre. Avec travaux à réaliser : ravalement, toiture, ascenseur, confort intérieur, etc. - Adresser proposition à : GIBOIRE, 1, place Général-Giraud, 35000 Rennes.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

A vdre, PARIS 11e
BD DE CHARONNE
local de bureaux pouvant éventuellement conven. à commerce, surface : 114 m2, façade : 11,79 m2 s/boulevard. Prix : 580.000 F. Téléph. : H.B. au 954-82-31

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

viagers

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite discrète

locations non meublées Offre

Paris

70, BD FLANDRIN, immeuble 1960 envir., gd 3 Pces, tt conft, 5.000 F + charges. — 874-76-47.

Immeuble jamais habité, duplex 65 m2, cuisine équipée, bains, 2 w.-c. : 3.000 F + charges ; 2 Pièces, cuisine équipée, bains : 2.000 F + charges. Téléphone : 296-15-63 - Poste 286.

Square des Arts-et-Métiers : magnifique appartem. 300 m2, luxe, posibilité profess., loyer intéressant. — 288-45-14, matin.

Limite Neuilly, récent, luxueux Studio 32 m2 + jardin privatif, cuis. équipée, téléph., parking, 1.890 F charg. compr. 621-18-80.

CENSIER Immeuble récent, exceptionnel
TRES GD STUDIO 66 M2
2.300 F ch. comprises. 325-28-77.

Région parisienne

Propriét. loue direct. 5 P. Pour visite s'adr. 48 bis, bd Rabelais, 94 - SAINT-MAUR-DES-FOSSES le vendredi 11 avril, de 9 à 17 h.

Bon Courbevoie, Propriét. loue direct, 6e étg., calme et neuf : 2 Pces, entr. + cuis. + S. de B. Impeccable. Balcon. Parking. Disponible imméd., 1.900 F. C.C. Tél. : 574-96-60, pour R.-V.

locations non meublées Demande

Paris

PPAIRES, LOUEZ SOUS 24 H, VOS APPTS SANS FRAIS
261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F. max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. 2 à 6 p. vides ou meublés.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTSEN — 555-84-23.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

Pour mai et juin, recherchons pour étudiante devant finir année de droit studio meublé, très confortable, état impec., prox. communicat. faculté Nanterre. Tél. à part. samedi 12 avril au : 224-50-89 ou 524-56-54.

fonds de commerce

Chamonix plein centre
La Résidence
LOUIS LACHENAL
Location de commerces toutes surfaces, emplacement exceptionnel dans galerie commerciale rez-de-chaussée de l'immeuble.
Renseignements et vente sur place
267, rue J.Vallot, Chamonix
Tél. (50) 53.24.19

Chamonix - Documentation gratuite à P.I.I. Services
19, rue Lafayette, 75009 Paris - Tél. 280.40.14.
M3.80
Nom ______ Adresse ______
______ Code postal ______

villas

100 km Paris
EST - CHAMPAGNE
proxim. autoroute 1 h. PARIS.
Bord Marne, quai privé

BEL RÉSIDENCE XIXe S.
7 pces av. bs + mais. ann 5 p av. bns, bel. réc. 80 m2, chem époque Louis XIII, bar anglais, le tout refait en parfait état. Parc boisé, arbres centenaires 13 000 m2, bassins sources, ruisseau, serre et communs. Gd standing. Px. justif. : 1.700.000 F crédit 50 %. - Tél. : 798-50-97

hôtels-partic.

NEUILLY - BINEAU
AVEC JARDIN
Plein sud. Etat remarquable. 300 m2. Garage 2 voitures.
Claude ACHARD 624-76-97

forêts

AUX PORTES
d'AIX-EN-PROVENCE
massif forestier, 230 ha chênes, pins, avec très belle vue sur Sainte-Victoire. Possib. d'une construction. Viabilité facile.
1.800 000 F.
JOHN CHEETHAM
13410 Lambesc. T. : (42) 28-00-14

maisons de campagne

2 0KM PAU
Av. maison de campagne, style béarnais, construite 1969 (200 m2 environ en tout : étage surélevé, garage sous-sol, etc.) sur lisière, bourg tous commerçants ; jardin gazonné fleuri clôturé : 1.000 m2. Px 500.000 F Tél. (68) 54-10-89

PIED DU VERCORS
PROXIMITE VALENCE
GRANDE FERME
EN PIERRE
En partie restaurée.
Px : 260.000 F - Crédit possible. CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

AVEYRON
Près ST-AFFRIQUE ds hameau
DEMEURE PAYSANNE
comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitat. à aménager de 3 pces sur caves voûtées + gd grenier. Px 150.000 F, Crédit possible. CATRY - Tél. (91) 54-92-93.

DROME-SUD
GRIGNAN
AU PAYS DE Mme SEVIGNE, des truffes et du bon vin, à l'ombre du célèbre château :
A VENDRE :
1) MAISON 7 Pces, eau, électr., conviendrait tous commerces. Px : 195.000 F.
2) MAISON, 2 gdes pces, poss. mezzanine, eau, électr., double w.-c. Px : 75.000 F.
3) MAISON ANCIENNE à restaurer, caves voûtées, nombr. possibilités. Px : 45.000 F.
CREDIT POSSIBLE
CATRY - Tél. (91) 54-92-93.

AVEYRON
PRES CITE TEMPLIERE DE LA COUVERTOIRADE
MAISON DANS HAMEAU
av. jardin, dépendances, cave, eau, électr. Px 140.000 F. Crédit possible. CATRY au (91) 54-92-93

AVEYRON
GORGES DE LA DOURBIE
NID D'AIGLE
Maison ds petit village fortifié, vue splendide du haut de la falaise. Habitable de suite + 3 p. + grenier aménageable. Px : 170.000 F, crédit possible. CATRY - Téléph. : (91) 54-92-93

40' MER TOURTOUR
MAISON DN XVIIIe SIECLE
ds le village, en pierres, 3 étag. proche d'un square, av. possibil d'aménager une grande terrasse en toiture. Vue dégagée, façade principale au sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé. Site exceptionnel. Px avec 36.000 F cpt le jour de la réservation, 144.000 F le jour de l'acte sur 20 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. Tél. 16 (94) 70-63-38

15 KM DU PUY-EN-VELAY
DANS HAMEAU TRES CALME
FERME TYPIQUE
Gros œuvre parfait état. Eau, électr Tr. belle vue. Expo Sud. comprenant : 1) 1 maison habitation. 3 pces habit. Cheminée monumentale, avec cour et jdin. 2) 1 Ecurie surmontée d'une grange, 400 m2 sur 2 plans. 3) 1 maison à aménager intérieurement avec cour. 4) Bois de pins non attenant de 1.700m2
Prix : 250.000 F le tout.
CATRY, tél. ce jr : (90) 74-11-59 jours suiv H R (66) 46-10-04

pavillons

RUEIL PRES RER
5 Pces, tt conft, petit jardin. 615.000 F. 534-57-40

JUVISY Beau pavillon
meulière, 7 pièces, tout confort, refait neuf, sur 500 m2 jardin 590 000 F 325-75-42.

terrains

GROUPE MÉ[illegible]A
rech. terrains, toutes régions, toutes superficies, pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix.
39, RUE DES MATHURINS, PARIS (8e) - 266-57-22.

SOCIETE RECHERCHE
TERRAIN A LOTIR
avec arrêté de lotissement France-Sud. Minimum 100 lots possibles. Ecr. Société CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

propriétés

A vendre tres belle affaire 20 km Cognac
— un logis charentais (7 pièces) tt cft ;
— une maison charentaise (en retour d'équerre), grd séjour 45 m2, 5 chbres + locaux commerciaux comprenant : magasin d'antiquités 100 m2 + niv. de 60 m2, magasin contigü de 35 m2 avec loggia, appt rustique avec mezzanine : séjour, cuis., s. de bns, 2 chbres. Le tout sur terrain 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potage et fruitier.
Ecr. no 6209 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cantal, 25 km Aurillac, alt. 700, pet. hameau, belle maison régionale, gd conft, part. état Rez-de-ch. sur caves, sél. 42 m2, chem., salon, 2 chbres, toil., cuis., 2 w.-c. 1er : 4 chbres, 2 bns, w.-c., terras. s/jard. Vastes dép., grange, gar., 400.000 F ou maison seule 250.000. S'adr. Me Y. Clary, 15700 PLEAUX

77 SAINT-CYR-SUR-MORIN
propriété fin du XIXe rénovée 7 pces, 2 s. de bns, sur ter. 1.300 m2, clos, tt cft, gar., dép. 650.000 F. après 19 h. 023-81-83

NIMES
hauteurs, proche centre ville imposante mais. maître r.-de-ch + 2 étages, 300 m2 habitables, belles salles réception 12 pièces, tout confort, vue plein sud, *Jardin en terrasses.*
Prix 1.550.000 F avec 20 %.
AVIS 30, rue Nationale, NIMES
(16) 66-67-55-77 ou 274-24-45

AIX-EN-PROVENCE
QUARTIER RESIDENTIEL
Magnif. bastide bien constr. plein Sud Vue sur Sainte-Victoire, superficie totale 500 m2, très belle réception, 5 chbres av. s. de bns, logemt. de gard., gd gar., conft. parfait, décorat. luxueuse et de bon goût, piscine bien aménagée. Parc boisé 8.000 m2. Prix : 2.700.000 F.
JOHN CHEETHAM
13410 Lambesc. T. (42) 28-00-14

propriétés

VAL DE LOIRE, à vendre totalité ou depar. une grande maison bourgeoise 18e + parc, 35 ha bois, 35 ha verger irrigué pleine production (possibilité location pour verger). Ecrire réf. no T 019227 M Régie-Presse 85 bis, rue Reaumur. 75002 Paris

manoirs

PROCHE LIVAROT (45 km de Deauville) - Vue panoramique except. Ensemble comprenant : 1) Un manoir du 18e. Séjour, salon, cuis., 1 chbre. Etage : 3 ch. + 2 s. de bains. Poutres, cheminée. 2) Une mais. d'amis en colombages. 4 pces + salle de bains, petites finitions à prévoir. Chauffage central dans ensemble. 3) Une grange colombages. 4 boxes. Grenier. 4) Pressoir pierres et colombages, 150 m2 au sol. 5) 2 garages. Terrain 4,50 ha : 800.000 F. Tél. : 261-28-12, après 18 h.

domaines

VEND
DOMAINE AGRICOLE 500 HA
LIBRE - TOURAINE
Terres drainées Taillis 65 ha. Rivières. Chasse.
HOUDIARD - B P. 83 LAVAL
Téléph. : (43) 56-61-60

Achèterait vaste Domaine boisé 250 *km maximum* Sud Paris.
Ecrire : 200, 200 ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

châteaux

Château 18e-19e siècle, bord de Seine, 15 km en aval de Rouen. 18 pièces. 11 hectares. Téléph. : 325-88-70

Château en Sologne, équipé pr loger et nourrir 100 personnes, entouré 25 ha forêt. 4.000.000 F. Les Grillons, 32, av. Dr-Gley-20e

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente Pal. Justice PARIS. Le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 h. EN 2 LOTS

1) APPART. PARIS (15e)
5 Pces princ., cave, 1 ch. de serv.
R.D. VICTOR, 49-51 et rue du Hameau no 48.

2) APPART. PARIS (14e)
2 pces, cave + empl. pour voit
R. DES PLANTES no 21 et 21 bis.

M. A. P. :
1) 350.000 F - 2) 200.000 F
S'ad. Me BOISSEL, Avocat, 14, rue Sainte-Anne, à PARIS. T. : 261-01-09.

Vte s/Sais. Pal. Just. Bobigny (93) Cité Administ. 22 AVRIL, 13 h. 30
PAVILLON D'HABITATION
LE BLANC-MESNIL (93) 14, rue Corneille
MISE A PRIX : 50.000 F.
Pour ts rens. Me BUISSON, avoc. à PONTOISE (95). T. 032-31-62.

Vente sur saisie immobilière
Mercredi 16 avril 1980, à 10 h.
Pal. de Just. de VERSAILLES, 3, pl. A.-Mignot
EN UN SEUL LOT
UN TERRAIN
sis à LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)
Sente des Petits-Bois - Lieu dit « Le Froid-Cul », d'une ccc 2.000 m2
M. à P. : 350.000 F
Pr les rens. Etude Me JEAN, avocat à VERSAILLES, 4, pl Gambetta. Tél. 950-27-12. Greffe du Trib. de Gde Inst. de VERSAILLES.

Vte s/Sais. Pal. Just. Evry (91)
Mardi 15 avril 1980, à 14 h.
APPART. à CHILLY-Mazarin (91)
DOMAINE DU CHATEAU
Avenue Mazarin sans no et Rue Verte, no 5. 3 Pces, cellier, parking.
MISE A PRIX 65.000 F
Consig. Pr. enchérir s'adr. pr rens.
Me DU CHALARD. Avocat à Evry. (91) - 077-15-57

Vte Pal. Just. Evry (91) 22 avr. 14 h.
2 PAVILLONS à MORANGIS (91)
6 et 8 bis, rue des Pinsons
M. à Px 80.000 F - 50.000 F. S'adres.
S.C.P. ELLUL GRIMAL, Avocat. T. 077-96-10 à Evry (91) 3, rue du Village. S/place pr visiter.

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel, 24 avril 1980 à 14 h.
PAVILLON à VILLIERS-le-Bel (95)
« Résidence les Roses » 5 PIECES
Mise à Prix 20.000 F
Me BUISSON, avoc. 032-31-62
S'ad. 29, r. P.-Butin à Pontoise (95)

Vte après Liquidation des Biens au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 h.
EN UN LOT
à PARIS (19e)
rue Pradier, numéro 13
CUISINE, CHAMBRE, REMISE
Lot no 26 du régl. de copro. Au r.-d.-c. une cuisine de 3,67 m2, bât. C.
Lot no 21 du régl. de copro. R.-d.-ch. une chambre de 12,20 m2. Bât. B, avec accès par lot no 26 et droit au W.C. commun du r.-de.-ch.
Lot no 28. Bâtiment D r.-d.-ch. Bâtiment à usage de remise occupés.
Mise à prix : 7.000 F.
S'adr. Me J. LYONNET DU MOUTIER Avt 182, r. de Rivoli. 260-20-49.
Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, Paris-5e. Au Greffe des Criées du Trib. de Gde Instance PARIS S/les lieux pr visiter.
Prêt pos. C.F.F et GRINDLAY'S BANK S.A

Vente sur saisie immobilière
Palais de Justice de BOBIGNY
Mardi 29 avril 1980, à 13 h 30
EN UN SEUL LOT
PAVILLON à BLANC-MESNIL
(Seine-Saint-Denis) 7, rue Molière
Cont. 406 m2 environ
Compr. r.-d.-ch. entrée, cuisine, salle de séjour, 2 chambres, s. d. bns, W.C. Ss-sol garage, buanderie.
MISE A PRIX : 98.000 F.
Pr ts rens. s'adr. à Me J. SCHMIDT, Avt, 17, rue Faraday, 227-71-10 et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 28 AVRIL 1980, à 14 h
EN CINQ LOTS :

1er, 2e et 3e lots - 3 STUDIOS
dépendant de l'immeuble 17, rue Greneta et 4, rue Marie-Stuart,
à PARIS (2e arrondissement)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS chaque lot

4e lot - UN STUDIO
dépendant de l'immeuble sis 45, rue de Verneuil,
à PARIS (7e arrondissement)
Libre de location et d'occupation - MISE A PRIX : 45.000 FRANCS

5e lot - UN STUDIO
dépendant de l'immeuble sis 54, avenue des Gobelins,
à PARIS (13e arrondissement)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
TOTAL DES MISES A PRIX : 165.000 FRANCS

Pour renseignements s'adresser à 1o) Me P. REGNAULT, Avocat à PARIS, 43, rue de Courcelles, à PARIS-8e, 763-33-37 - 2o) Me WISLIN, Avocat au barreau de Nanterre, 7, avenue de Madrid, à NEUILLY (92), 747-25-30. A tous Avocats près les Trib. de Gde Inst. de PARIS, NANTERRE, CRETEIL et BOBIGNY - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A

VENTE au Tribunal de Gde Inst. à Nanterre, mercredi 16 avril 1980, 14 ...
PAVILLON à SCEAUX (92) et jouissance TERRAIN DE 630 m2,
25, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.
Mise à Prix : 800.000 F **S'ad. Me BOISSEL, avoc., Paris** 14, rue Sainte-Anne. Tél. 261-01-09.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 heures
UN APPARTEMENT à PARIS 11e arrt
dans un immeuble 29, boulevard Voltaire,
au 2e étage, comprenant : antichambre, salon, salle à manger, bureau, 2 chambres, salle de bains, cuisine, cabinet de toilette, w.-c., formant le lot no 4 du règlement de copropriété et parties communes y afférentes ;
OCCUPE
au sous-sol : 2 caves portant les numéros 6 et 7 du plan des caves ; au 6e étage : 2 chambres de domestiques portant les numéros 2 et 3.
MISE A PRIX : 160.000 Francs
S'adresser à : 1) Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er), tél. 260-20-49 ; 2) Me JARRY, avocat, 50, boulevard Malesherbes, Paris (8e) ; 3) au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; 4) sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
4 appartements et 1 chambre
(dont 1 APPARTEMENT de 104 m² environ)
à PARIS, entre
le boulevard Suchet
et le champ de courses d'Auteuil
le mardi 22 avril à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris
Mes Mahot de la Quérantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés
14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. 260.31.12

VENTE après licitation au Palais de Justice de Nanterre, le mercredi 30 avril 1980, à 14 heures
EN TREIZE LOTS
dépendant d'un immeuble sis à
BOULOGNE - BILLANCOURT (92)
1 bis, boulevard Jean-Jaurès
2 LOCAUX COMMERCIAUX - 10 APPART. - 1 CHAMBRE

1er lot - LOC. COM. r.-de-ch., g., bout., arr.-b., LABORAT., 1 ch. M. à P. 250.000 F.
2e lot - LOC. COM. r.-de-ch., dr., bout., arr.-b., LOGEM. MISE A PRIX 175.000 F.
3e lot - APPT. 1er ét. dr., compr. 4 p., entr., cuis., s. bns, w.-c., cave. M. à P. 220.500 F.
4e lot - APPT. 2e ét. prte dr., 4 p., ent., cuis., pend., s. eau, w.-c., cave s/-sol. M. à P. 266.000 F. Libre de loc. et d'occupat.
5e lot - APPT. 2e ét., g., cpt. 3 p., ent., s. bs, c., déb., w.c., 1 ch., 5e ét., Mise àPrix : 175.000 F.
6e lot - APPT. 3e ét., dr., 4 p. ent., c., s. eau, pd. w.c., déb., 5e, cave. M. à P. : 157.500 F.
7e lot - APPT. 3e ét. g. cpt 4 p., ent., cuis., s d'eau pend., w.c., chambre, 5e ét., déb., cave s/sol. M. à P. : 259.000 Francs Libre location et occupation.
8e lot - APPT. 4e ét., dr. cpt. 4 p., ent., cuis., sal. bns pend., w.c., balcon, débarras. 5e ét., cave s/sol. M. à Px : 252.000 Francs Libre de location et occupation.
9e lot - APPT. 4e ét. g., cpt., 4 p., ent. cuis., sal. bns Mise à Prix : 259.000 Francs. Libre de location et occupation. penderie, w.c., débarras. 5e étage.
10e lot - APPT. 5e ét. dr., face esc. compt. 2 pces, ent. cuis., salle eau, cave s/sol. Mise à Prix : 87.500 Francs.
11e lot - APPT. 5e ét., g., face esc. cpt., 2 pces, ent. cuis., toilette, cave sous-sol. Mise à Prix : 68.500 Francs.
12e lot - APPT. 5e ét., porte fond couloir gche, 1 pce cuis., toil. M. à P. : 45.500 Francs.
13e lot - CHAMBRE au 5e ét. M. à P. 14.000 F. Libre de location et d'occupation

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) Me André BOUTHINON, avocat, 59, rue de Silly, Boulogne-Billancourt (92), tél. 605-08-75 ; 2) Me Jean DEFOSSEZ, avocat à Paris, 116, boulevard Haussmann ; 3) Me Dominique DOISE, avocat, 68, boulevard de Courcelles ; 4) à tous avocats postulant près Trib. de Gde Inst. de Nanterre, Paris, Bobigny Créteil ; s/-lx pr visit.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice à PARIS
Le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 heures
ENSEMBLE IMMOBILIER à ALFORTVILLE (94)
RUE MARCEL-BOURDARIAS, NUMEROS 58-60
à USAGE INDUSTRIEL et d'HABITATION
Contenance 1 106 mètres carrés
MISE A PRIX : 500.000 Francs
S'adresser à Maître BERNARD DE SARIAC, Avocat à PARIS, 70, avenue Marceau, téléphone : 720-82-38 -. Maître FERRARI, Syndic à PARIS
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S A

VENTE sur conversion de saisie immobilière, au Palais de Justice de Paris, le LUNDI 28 AVRIL 1980, à 14 heures,
en 5 LOTS à PARIS (6e)
DANS UN IMMEUBLE RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, No 60
5 APPARTEMENTS ET CAVES

1er LOT : APPARTEMENT, Bât. A, 4e étage, compr. : entrée, salle à manger, chambre et cuisine, lot no 10 du règlement de copropriété.
OCCUPE - MISE A PRIX : 40 000 FRANCS.
2e LOT : APPARTEMENT, Bât. A, 5e et 6e étages, compr. : séjour, chambre, cuisine et w.-c. ; les 2 niveaux communiquant par escalier particulier ; lot no 12 du règlement de copropriété. Une CAVE, sous-sol Bât. C, escalier D, lot no 211 du règlement de copropriété.
OCCUPE - MISE A PRIX : 40 000 FRANCS.
3e LOT : APPARTEMENT, Bât. B, 4e étage, compr. : entrée, salle à manger, salon, 2 chambres, cuisine et w.-c., lot no 115 du règlement de copropriété.
OCCUPE - MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
4e LOT : APPARTEMENT, Bât. B, 2e étage, compr. : entrée, salle à manger, 2 chambres, cuisine et w.-c., lot no 107 du règlement de copropriété ; 2 CAVES au sous-sol, Bât. B, escal. B, lot no 140 du règlement de copropriété.
OCCUPE - MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
5e LOT : APPARTEMENT, Bât. B, 4e étage, compr. : entrée, salle à manger, salon, 2 chambres, cuisine et w.-c., lot no 116 du règlement de copropriété ; une CAVE au sous-sol, Bât. B, lot no 131 du règlement de copropriété.
OCCUPE - MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adresser à : Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er), tél. 260-20-49 ; Me J. SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday (17e) ; Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, Paris (5e) ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE sur licitation au Palais de Justice à Evry (Essonne), rue des Mazières, le Mardi 22 Avril 1980, à 14 heures.
UN CHALET A PORNICHET (44)
dénommé « Montcalm » - 5, avenue de la Chapelle.
Cadastré section AD numéro 438 pour 865 m2.
MISE A PRIX : 200.000 Francs
Possibilité de baisse d'un quart et même d'un tiers.
Consignation indispensable pour enchérir.
Pour renseign. s'adresser à 1) Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes (91), tél 496-14-18 ; 2) S.C.P. ELLUL, GRIMAL, avocats, 3, rue du Village, Evry (91), tél. 077-96-10 ; 3) au greffe du Tribun. de Grande Instance d'Evry, où le cahier des charges est déposé.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 24 AVRIL 1980, à 14 h.
PROPRIÉTÉ A VIDAUBAN (VAR)
Quartier Jas d'Aille - Contenance 5 454 mètres carrés
MISE A PRIX : 100.000 Francs
Pour tous renseignements s'adresser à Maître BERNARD DE SARIAC, Avocat à PARIS, 70, avenue Marceau, téléphone : 720-82-38 - Maître WILLIAM THIELLAND, Avocat, 1, avenue Thiers, à Grasse - Maître FERRARI, Syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli.
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

POUR NETTOYER LES PLAGES BRETONNES

Le préfet des Côtes-du-Nord a demandé l'envoi de deux nouvelles compagnies de militaires

Un nouvel effort de nettoyage sera nécessaire pour débarrasser la côte de Granit rose du pétrole du « Tanio » avant le 1er juin. C'est ce qu'a constaté, mercredi 9 avril, le préfet des Côtes-du-Nord, M. Jean-Pierre Foulquié, au P.C. Polmar de Saint-Brieux. Les multiples chantiers, comme la diversité de leurs activités, posent en effet un problème de coordination des moyens et de plein emploi des matériels. Deux nouvelles compagnies de militaires ont été demandées.

La colère des Trégorrois s'est manifestée mardi soir 8 avril au cours des réunions extraordinaires de conseils municipaux des communes affectées par la marée noire. A Perros-Guirec, le conseil municipal a décidé d'inviter les habitants à renvoyer leur carte d'électeur à l'Elysée.

Au cours d'une visite des chantiers, mercredi matin le sous-préfet de Lannion, M. Le Coz, a été pris à partie par plusieurs jeunes gens, et sa voiture aspergée de pétrole.

Vendredi 11 avril, le conseil général des Côtes-du-Nord se réunit en session extraordinaire sous la présidence de M. Charles Josselin (P.S.). Il entendra Me Hugio, son avocat dans le procès de l' « Amoco-Cadiz », et plusieurs experts européens. D'autre part, M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer et, à ce titre, responsable, par délégation du premier ministre, du dossier du « Tanio », exposera le même jour aux élus bretons les mesures envisagées pour colmater les brèches de l'épave, et indiquera quelles sociétés ont été choisies — et selon quel calendrier — pour effectuer les travaux, vraisemblablement à partir du 20 avril.

Une délégation d'élus des Côtes-du-Nord et du Finistère sera reçue par le président de la République le 23 avril, a annoncé, jeudi, le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Marie Poirier. Cette délégation devrait ensuite se rendre à l'hôtel Matignon pour une séance de travail à laquelle participeront les ministres concernés. A l'Assemblée nationale et au Sénat, le mercredi 9 avril, le gouvernement s'est longuement expliqué sur le naufrage du pétrolier malgache le 7 mars et sur ses conséquences. Notons que M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, maire de Carnac, a déclaré en tant qu'élu breton : « Une certaine discrétion s'impose si l'on veut garantir à la Bretagne les conditions d'une saison d'été convenable pour elle-même et ses hôtes. »

La France n'est pas hostile à l'établissement d'un fichier européen sur l'état des pétroliers, indique M. Le Theule devant le Sénat

Le Sénat a largement débattu, mercredi 9 avril, au cours de l'après-midi et en séance de nuit, de la pollution maritime et des conséquences du naufrage du pétrolier *Tanio*. Premier orateur, M. LE ?ORS (P.C., Hauts-de-Seine), a notamment reproché au gouvernement de n'avoir pas suivi les conclusions de la commission d'enquête sénatoriale sur l'*Amoco-Cadiz*. Son attitude à l'égard des assureurs lui paraît, d'autre part, « démissionnaire ». Le rôle de la Mission de la mer lui semble, enfin, nulle. « *Lourde* affirme-t-il, *est la responsabilité de ceux qui ont refusé la nationalisation des compagnies pétrolières* ».

M. MARCELLIN (R.I., Morbihan) demande où en sont les travaux de colmatage de l'épave, et il lui est répondu aussitôt que le choix des entreprises sera fait le lendemain (10 avril) et que les travaux dureront de quatre à six semaines. Il déplore que les préfets n'aient pas encore reçu d'instructions pour consentir aux sinistrés les avances forfaitaires qui ont été annoncées. L'ancien ministre de l'intérieur poursuit : « *Après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz, *des dispositions avaient été prises pour le contrôle des pétroliers remontant vers Rotterdam. Ces contrôles sont-ils appliqués également aux pétroliers descendant vers le golfe de Gascogne ? Je n'en suis pas sûr ! Ne faudrait-il pas engager de nouvelles négociations à ce sujet avec l'organisation mondiale ?* »

M. CHANTY (R.P.R., Loire-Atlantique) qualifie de « *bricolage* » les mesures de sécurité et de police qui ont été prises après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*. « *Le comble de cet échafaudage bricolé est le système des remorqueurs, loués à prix d'or pour deux d'entre eux avec des combinaisons financières indignes d'un Etat comme la France, à des armateurs étrangers qui font la loi. Je dégage tout de suite*, conclut-il, *la responsabilité du ministère des transports et du ministre des armées, qui ont été mis hors de cette affaire, et je condamne avec la dernière des énergies l'incapacité de la Mission de la mer, qui porte toute la responsabilité. Je demande la suppression de cet organisme totalement inutile et parasitaire.* »

M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines) souligne que le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* a coûté 80 millions au seul département du Finistère. « *C'est le contribuable français qui a payé*, déclare le président de la commission des finances, *et rien n'a pu encore être obtenu des sociétés étrangères responsables ni des assureurs.* »

M. LOMBARD (Un. centr., Finistère) estime que le problème de la prévention, comme celui de la lutte contre la pollution reste entier. Les moyens humains et financiers pour les résoudre font défaut. « *Le plan Polmar*, conclut-il, *signe des catastrophes arrivées, n'est pas précédé d'un plan « pré-Polmar ». De nouveaux matériels, simples et efficaces, sont conçus, mais, faute d'argent, on en reste à un stade artisanal. Cependant, l'étranger suit de près ces travaux dont la France même semble se désintéresser.* »

Pour M. NOE (P.S., Essonne) les gouvernements européens sont paralysés par les intérêts privés et il est grand temps de réagir.

M. LE THEULE, ministre des transports, commence par faire le récit chronologique des événements qui ont précédé le naufrage du *Tanio*, puis qui ont conduit à la pollution du littoral. Il indique l'ampleur des moyens de lutte mis en œuvre et aborde la question du sort de l'épave. L'Etat français sera remboursé car le *Tanio* était normalement assuré. Les personnes privées seront indemnisées « *par des avances de l'Etat dans les meilleurs délais et dans les conditions équivalentes à celles qui ont été retenues pour* l'Amoco-Cadiz, *c'est-à-dire notamment sur la base des déclarations fiscales. Des groupes de travail ad hoc sont d'ores et déjà constitués dans chaque département pour examiner les dossiers en liaison avec les professions : celui des Côtes-du-Nord travaille déjà.* »

Le ministre décrit ensuite la situation juridique (complexe) du *Tanio* et de sa cargaison. Il souligne : « *Le pavillon malgache n'est pas un pavillon de complaisance* ».

Du ciment pour colmater les fissures

M. Le Theule ajoute : « *La France est le seul pays du monde occidental possédant des intérêts maritimes importants à prendre des initiatives et des positions sans ambiguïté, en dépit des réticences de plusieurs de nos partenaires européens. Nous poursuivons la lutte contre les navires intérieurs aux normes. L'accord de La Haye intervenu, en mars 1978 sur l'initiative de la France entre huit pays riverains de la mer du Nord est en voie d'extension à l'Irlande et à l'Italie. (...) Nous achèverons en 1981 la mise sur pied de notre réseau de centres de surveillance.*

(...) Nous achevons en 1980 l'installation des quinze centres de sécurité chargés dans les ports principaux d'appliquer la réglementation relative à la sécurité des navires tant français qu'étrangers ; vingt emplois ont été créés à cet effet en 1980. »

« *Nous poursuivons nos efforts*, conclut-il, *pour renforcer ce contrôle et parvenir à un système de déclaration obligatoire des navires préalablement à leur entrée au port, avec description de l'état technique et des pièces de sécurité. Le rassemblement de toutes ces informations sur les navires dans un fichier unique, par exemple au niveau européen, vient naturellement à l'esprit. Nous n'y sommes pas opposés et nous ferons bientôt des propositions à ce sujet à nos partenaires, à la suite de celles, récentes, du commissaire européen aux transports.* »

Au terme de la séance de nuit, et répondant à de nouveaux orateurs (MM. PALMERO, Un. cent., Alpes-Maritimes ; LEMARIE, Un. cent., Côtes-du-Nord ; PRIGENT, Un. cent., Finistère ; et YVON, Un. cent., Morbihan), le ministre des transports a apporté la précision suivante : « *Il n'est pas normal qu'un bateau de 26 000 tonnes se casse brusquement, si déchaînée que soit la mer. Et de fait, la cassure n'a pas été aussi brusque qu'on le dit : elle a demandé, semble-t-il, plus d'une heure. Aussi faut-il se demander quel était l'état du fond du* Tanio *? Quand on a mis l'arrière en cale sèche, on a eu la surprise de découvrir du ciment colmatant des fissures dans certaines citernes. Quant aux conditions de chargement, elles sont discutées, le commandant ayant péri dans le naufrage. Nous n'aurons de certitude à cet égard que grâce à l'examen des dossiers techniques.* »

● *La C.F.D.T. : le sort des veuves et des orphelins de l'équipage.* — L'Union fédérale maritime C.F.D.T. constate et dénonce dans un communiqué « *la très grave incurie des pouvoirs publics démontrée par la quasi-absence de mesures sérieuses et les déclarations contradictoires des responsables du gouvernement* ».

La C.F.D.T. s'étonne « *de ce qu'aucune autorité ne se soit exprimée sur les dispositions que comptent prendre les sociétés pétrolières en ce qui concerne la prise en charge matérielle des veuves et des orphelins des membres de l'équipage disparus dans le naufrage du* « Tanio ».

● *Le CELIB : parler de colmatage n'est pas sérieux.* — « *Il n'est pas sérieux de parler de colmatage de l'épave du* Tanio *et de présenter cette technique comme une solution, même provisoire*, a affirmé dans un communiqué le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB). *En refusant d'entreprendre dès à présent le renflouement de l'épave, alors que les conditions sont les plus favorables, le gouvernement accepte implicitement de courir le risque que les 10 000 tonnes encore contenues dans le* Tanio *se répandent dans la mer.* »

TRANSPORTS

Vives réactions au Sénat contre la prorogation de l'obligation des codes en ville

M. Le Theule, ministre des transports, interrogé au Sénat, mercredi 9 avril, par MM. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, et Jean Cluzel (Un. centr., Allier) sur l'expérience des codes en ville, a nettement indiqué qu'il n'était pas question pour le gouvernement de revenir sur cette mesure.

Cinq mois d'application ne lui ont pas permis, a-t-il précisé, de faire des constatations concordantes. Les réactions des usagers sont très diverses selon les régions et les organismes consultés. Le ministre cite à ce sujet l'Académie de médecine, où « *l'unanimité n'a pu se faire sur les solutions à préconiser* ». Quant au reproche majeur qui est fait à la décision gouvernementale d'octobre 1979 : l'obligation par temps de pluie provoquerait une réduction de la visibilité, M. Le Theule lui oppose le fait que cette obligation est réglementaire depuis 1975. MM. Chirac et Lecanuet, qui, en tant que maires de Paris et de Rouen, demandent l'abrogation de la mesure, ont été, souligne-t-il, cosignataires du décret de 1975. « *Les dispositions arrêtées en octobre n'innovaient donc pas. En outre, cette mesure s'inscrit dans l'action que conduisent les pouvoirs publics depuis une dizaine d'années afin de réduire le nombre et la gravité des accidents de la route.* »

« *J'espère*, conclut le ministre, *que la totalité des automobilistes finiront par se résoudre à l'usage des codes, qui constituent l'une des composantes de la sécurité. Le gouvernement n'est pas disposé à revenir sur les mesures prises. Entêtement ? Non : volonté d'inciter nos compatriotes au maximum de discipline pour lutter contre le fléau des accidents de la route (...). Les feux de croisement sont l'une des composantes de la sécurité. Travailler aux progrès de la sécurité routière est un impératif ; je vous rappelle les chiffres : plus de douze mille morts, plusieurs centaines de milliers de blessés. Nous ne pouvons nous satisfaire de ce bilan. Quelles seraient les réactions si, dans notre pays, vingt-cinq avions gros porteurs s'écrasaient chaque année ?* »

M. EDOUARD BONNEFOUS reproche au gouvernement de n'avoir tenu aucun compte de l'avis du Sénat qui, le 6 décembre dernier, par 282 voix contre 2, réclamait l'abrogation de la mesure. Il estime aussi que l'obligation de l'usage des codes en ville est dangereuse et coûteuse en carburant. Président de la commission des finances, il évalue ce coût à 2 milliards 700 millions de francs par an. Huit cent mille litres d'essence de plus par jour rien que pour la région parisienne.

M. BONNEFOUS conteste l'affirmation du ministre sur la position de l'Académie de médecine : le 25 mars dernier, celle-ci a adopté à l'unanimité les conclusions du rapport du professeur Alexandre Monier. Le groupe de travail que ce physiologiste présidait concluait en déclarant « *non souhaitable* » le maintien de l'obligation des codes en ville comme étant cause de « *troubles de la vue* ». « *Le danger de votre décision*, conclut M. Bonnefous (ancien ministre des transports), *c'est son caractère obligatoire. Alors que vous parliez d'abord d'une expérience, je suis inquiet de vous entendre proclamer l'espoir que tous les automobilistes se rangeront à votre sentiment. Cette obstination est une lourde erreur.* »

M. JEAN CLUZEL n'est pas moins sévère. Il reproche au gouvernement de se décharger de ses responsabilités sur les technocrates. Puis il souligne l'hostilité des associations, et celle surtout des maires des grandes villes, sans distinction de tendance. « *Laissez*, déclare-t-il, *les automobilistes français responsables d'adapter l'intensité de l'éclairage de leurs véhicules aux nécessités de la sécurité et en fonction de l'heure, des conditions atmosphériques, mais aussi de la qualité de l'éclairage urbain lorsqu'il s'agit de conduite en ville. Et, si vous voulez néanmoins imposer l'utilisation des codes en ville, alors, dégagez d'abord les crédits nécessaires à la réalisation d'un éclairage urbain satisfaisant ; après, il n'y aura plus de problèmes. D'ici là, que chaque automobiliste soit responsable d'adapter sa conduite, comme lui en fait l'obligation le code de la route : car là comme ailleurs l'excès de réglementation nuit au bon exercice des responsabilités.* »

Reprenant la parole, le ministre des transports précise que la mesure contestée conserve bien « *un caractère expérimental. Elle ne doit pas être*, conclut-il, *ressentie comme une brimade.* »

A. G.

Une bonne mesure mal préparée

La décision de M. Joël Le Theule, ministre des transports, de prolonger l'expérience des codes, ne manquera pas de provoquer, une fois de plus, des commentaires acides de certaines municipalités et associations d'automobilistes, qui ont réagi, depuis le 15 octobre 1979, à la mesure prise par le gouvernement. Plusieurs raisons ont motivé ces critiques.

La décision de rendre obligatoire l'usage des codes en ville, même si elle a pour origine la décision de la conférence européenne des ministres des transports recommandant que la mesure soit rendue obligatoire dans chaque pays d'Europe avant le 1er janvier 1982, a été appliquée, en France peut-être trop hâtivement et sans informations préalables des usagers par le comité interministériel de la sécurité routière. Première conséquence de cette hâte : les phares des automobilistes, mal réglés (dans une proportion qui dépasserait 60 % des véhicules), sont à l'origine de la mauvaise visibilité constatée par les usagers de la route.

Les municipalités n'ont, d'autre part, pas eu le temps de se préparer à l'application de cette mesure : l'éclairage de certaines villes laisse à désirer. Enfin, dans les grandes villes, où la circulation est importante, l'usage des codes les jours de pluie éblouit et fatigue les conducteurs.

Un certain nombre de municipalités et d'associations d'automobilistes ont vivement réagi à la décision du gouvernement — notamment MM. Lecanuet et Chirac.

La mesure n'est appliquée qu'avec laxisme par les usagers de la route ; d'autre part, la police n'a pas verbalisé les contrevenants, durant la période d'attente annoncée par M. Le Theule. Le mouvement Auto-défense a notamment demandé que l'usage des codes en ville soit remplacé par celui des lanternes plus puissantes. L'Association française des automobilistes a demandé l'abrogation de cette directive.

Les automobilistes se sont rebiffés contre l'usage des codes en ville. Mais leur réaction n'était en fait que l'expression d'un « ras-le-bol » qui se serait appliqué à toute autre mesure. Pris comme tête de Turc avec une régularité de métronome par le comité interministériel de la Sécurité routière qui motive ses décisions (loi contre l'alcoolémie, limitation de vitesse) en les accusant de tous les maux, ils réagissent de plus en plus fréquemment contre ces mesures d'autant plus que le nombre des victimes de la route augmente depuis plusieurs mois.

Paradoxe : alors que les automobilistes reconnaissent dans leur majorité que les feux de position ne sont pas suffisants en ville, l'obligation de rouler en codes a catalysé leur agressivité. Sans doute, une meilleure préparation « psychologique » et technique s'imposait-elle, mais l'expérience des codes devrait être une leçon pour les pouvoirs publics : les automobilistes n'entendent plus être les seuls responsables des accidents de la route et refusent d'être considérés comme des inconscients du volant qu'il faut systématiquement punir.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

URBANISME

UN LIEU PERMANENT D'ANIMATION SERA CRÉÉ DANS LE CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE

Carolyn Carlsen va y ouvrir une école de danse

Le 17 mars 1981 ouvrira à la Défense le centre commercial Les Quatre Temps : 280 000 mètres carrés couverts, 6 300 places de parking, 105 000 mètres carrés de surfaces commerciales (près de 65 % sont déjà retenues). Un objectif : drainer la clientèle de tout l'ouest parisien, de Saint-Denis à Versailles. Ses promoteurs ne manquent ni d'ambition ni de moyens. L'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) aura consacré aux travaux près de 500 millions de francs. La société civile immobilière du centre, dont les actionnaires sont le Crédit lyonnais, la Caisse des dépôts et consignations, diverses sociétés d'assurance et l'EPAD lui-même, dépensera en tout 750 millions ; les commerçants qui s'installeront devront probablement investir quelque 500 millions.

Le succès du forum des Halles peut leur donner à tous quelques espoirs. D'autant que Serete Aménagement est responsable de l'opération dans le cœur du Paris historique, comme à la Défense, ce Manhattan-sur-Seine. Elle réutilise aux Quatre Temps les recettes qui lui ont si bien réussi au Forum. Le centre ne sera pas une simple surface de vente, mais un lieu permanent d'animation : une patinoire, neuf salles de cinéma, une quinzaine de restaurants, un centre de jazz de 1 000 mètres carrés, un théâtre.

Mais la Défense n'est pas les Halles. Les promoteurs doivent ici « frapper » plus fort. Ils ont offert 500 mètres carrés à Carolyn Carlson dont le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris ne disposera bientôt plus de lieu de répétitions. La danseuse pourrait accueillir élèves et invités à l'ombre des tours dès le mois de septembre prochain. Déjà, en mai, elle donnera un spectacle au milieu du chantier du futur centre commercial. La Défense ne sera plus alors simplement un espace pour dormir ou travailler, mais aussi un lieu de vie. — Th. B.

Le ministère de la justice est condamné par le Conseil d'État

Il avait fait construire illégalement 84 logements à Fleury-Mérogis (Essonne)

Personne n'est au-dessus des lois, et surtout pas le ministère chargé d'en surveiller l'application. C'est en quelque sorte la leçon d'un arrêt que vient de prononcer le Conseil d'Etat et qui ne fait rien de moins que condamner le ministère de la justice.

Tout commence il y a plus de dix ans, à Fleury-Mérogis (Essonne), lorsque l'administration pénitentiaire décide d'installer quatre-vingt-quatre logements de fonction pour le personnel de l'immense prison qu'elle est en train d'édifier à proximité. Or, pour ce faire, elle « oublie » de demander un permis de construire. La réaction du maire, M. Clavier (P.C.), ne se fait pas attendre. Ayant fait dresser constat de l'irrégularité par la gendarmerie, il oblige le préfet à délivrer le 17 janvier 1973 un permis *a posteriori*. Mais, comme il ne parvient pas à obtenir le remboursement de 162 000 francs de taxes locales d'équipement, dont un peu plus de 135 000 francs doivent revenir directement à la commune, il entame une procédure devant le tribunal administratif de Versailles. Débouté le 7 décembre 1976, il engage un recours devant le Conseil d'Etat, qui lui a finalement donné gain de cause dans un arrêt rendu le 1er février 1980.

Ainsi, le ministère de la justice est condamné à verser la taxe locale d'équipement plus une somme équivalente au titre de l'amende fiscale. A Fleury-Mérogis, les élus ne cachent pas leur satisfaction, d'autant que cette ville de cinq mille habitants, spécifique, n'a jamais accepté le voisinage « encombrant » de la prison. — S. B.

La grève du nettoiement dans le métro

● La R.A.T.P. ne veut pas « être l'arbitre du conflit »

● Le gouvernement se montre intransigeant

La grève des balayeurs du métro parisien se poursuivait jeudi 10 avril, après l'échec des négociations de la veille. La C.F.D.T. n'a pu se satisfaire de la proposition patronale de fixer à 2,50 F le niveau de la prime quotidienne (actuellement de 1 F) qui, lors des précédentes rencontres, avait déjà été relevée, pour atteindre 2 F.

Côté employeurs, les responsables du syndicat de la manutention ferroviaire et des travaux connexes se refusent toujours à communiquer des informations sur leur position et les revendications des ouvriers.

La C.F.D.T., qui affirme que ses interlocuteurs patronaux prétendent n'être que des « intermédiaires », exige donc de pouvoir discuter avec la direction de la R.A.T.P. Mais celle-ci estime qu'elle n'a pas à intervenir dans ce conflit. Au micro d'Europe 1, M. Jacques Deschamps, directeur général de la Régie, a dit le 10 avril : « *Il s'agit d'un conflit entre employeur et employés de sociétés privées (...). Nous n'en sommes pas les arbitres.* » Après avoir reconnu que la R.A.T.P. serait « *concernée par les conséquences matérielles et financières qu'aura le règlement du conflit* », il a confirmé : « *Je ne peux pas garantir que les conditions du nettoiement resteront les mêmes que maintenant* », alors que les grévistes demandent la garantie de leur emploi. Pour justifier sa position, il a rappelé que le coût du nettoyage était de 70 millions de francs par an, ce qui représente la moitié du coût des divers travaux d'entretien de la Régie, pourcentage qui n'était que de 25 % il y a cinq ans.

Pour sa part, la mairie de Paris est intervenue auprès de la direction de la Régie pour qu'elle accepte de « s'impliquer » dans une négociation tripartite avec les entreprises et leur personnel en grève. Mais la R.A.T.P. sera probablement renforcée dans son attitude par la réponse faite le 9 avril à l'Assemblée nationale par M. Le Theule à la question de M. Lucien Villa, député communiste de Paris. Le ministre des transports a refusé que soient accordés aux grévistes « *certains avantages consentis au personnel de la R.A.T.P.* ».

« *Sinon*, a-t-il dit, *il faudrait ou bien augmenter le coût des transports ou bien accroître les crédits accordés par l'Etat à la R.A.T.P. (...). Il faut en tout cas garantir, au besoin par voie d'autorité, la possibilité de nettoyer les stations.* »

● *Air France emprunte.* — Air France vient de signer avec un groupe de cinq banques un crédit de 32 millions de dollars (141 millions de francs). Ce groupe, formé par le Crédit lyonnais, comprend, en outre, la Banque franco-allemande S.A., la Barclays Bank, le Crédit industriel et commercial, l'International Westminster Bank Limited. Ce crédit a été consenti pour une durée de dix ans.



Le Monde

économie

SOCIAL

UN PREMIER BILAN DES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Les primes compensent parfois l'insuffisance des accords sur les salaires

Le C.N.P.F., depuis plusieurs semaines, multiplie ses professions de foi apaisantes. Le dialogue social reste une nécessité, dit-il, tout en étant incompatible avec la violence. Les entreprises ont besoin d'un syndicalisme responsable et réaliste, qui tienne compte des réalités internationales, vient encore de dire M. Ceyrac. Or si les contacts ne sont pas rompus entre les employeurs et les travailleurs, les négociations demeurent très souvent au point mort.

En déclarant à l'automne qu'une pause sociale était nécessaire, le C.N.P.F. entendait renvoyer au niveau des entreprises les améliorations susceptibles d'être réalisées selon les situations spécifiques. La plupart des employeurs en ont déduit qu'ils pouvaient fermer « le guichet des réclamations ».

Mais le mécontentement des ateliers et des bureaux ne peut être longtemps ignoré sans danger. Et la crispation des salariés s'accroît encore de la tension qui règne entre les syndicats (et parfois dans leurs propres rangs). A tout prendre, un 1er mai « unitaire » conviendrait peut-être mieux au patronat, dans la mesure où il n'aurait plus devant lui des interlocuteurs que leurs divergences actuelles poussent à la surenchère ou incitent au refus de contracter.

Un tel climat n'est évidemment pas favorable à la négociation sur l'aménagement de la durée du travail.

Le mouvement, dit-on, se prouve en marchant, mais les relations industrielles, dans le secteur privé, sont restées des plus statiques depuis le début de l'année, comme il apparaît dans la récapitulation que voici.

Le C.N.P.F. prépare un bilan des décisions intervenues dans de branches industrielles pendant le premier trimestre de 1980 dans le domaine des salaires. Pour les deux premiers mois le nombre des accords conclus est légèrement inférieur à celui des « recommandations » formulées par le patronat, les représentants des travailleurs ayant jugé insuffisantes les propositions qui leur étaient faites.

Les huit accords recensés concernent les compagnies d'assurances, les armateurs, l'ameublement, l'imprimerie, le pétrole, le bâtiment, la pharmacie et le textile. D'une façon générale, ils ont été paraphés par F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. La C.G.T. n'en a approuvé que deux : armateurs et pétrole. Ce qui était aussi le cas pour la C.F.D.T., qui, de plus, a donné sa signature dans les assurances.

Ces accords, dans l'ensemble, garantissent le pouvoir d'achat (avec référence à l'indice officiel des prix) pour 1980, selon les formules qui suivent le coût de la vie de plus ou moins près. L'autre caractéristique porte sur le relèvement des bas salaires, avec un plancher mensuel, variable selon les branches : 2 800 francs dans le pétrole, 2 335 francs dans les assurances, 2 300 francs dans l'ameublement.

Le niveau le plus bas du barème théorique est donc parfois inférieur au SMIC, puisque depuis le 1er mars celui-ci est de 2 326 F par mois (13,32 F de l'heure) sur la base de quarante heures hebdomadaires. Une faible amélioration du pouvoir d'achat n'est prévue que pour les rémunérations les plus modestes et pour quelques primes.

La marge est encore plus limitée dans les neuf recommandations patronales qui visent les banques, la chimie, l'édition, le ciment, le papier-carton, les textiles artificiels, le verre et le bâtiment (où des discussions patronales ont été prises sur les points restés en désaccord).

La progression du pouvoir d'achat étant nulle, il arrive, cependant, que les minima, compte tenu des acquis antérieurs, soient plus élevés que ceux figurant dans des accords approuvés par les syndicats. C'est le cas pour les employés de banque (2 966 F mensuels) et les travailleurs de la chimie (2 774 F).

Dans la métallurgie l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières) fait état de la reconduction des accords sur la rémunération annuelle garantie conclus en 1980, soit près d'une cinquantaine. Ils couvrent, indique-t-on de source patronale, un million quatre cent mille salariés, soit 70 % des effectifs de la métallurgie ; ils avaient été signés dans quarante-trois régions par F.O., dans vingt-huit par la C.G.C., dans vingt et une par la C.F.T.C., dans cinq par la C.F.D.T. et dans une seule par la C.G.T.

L'U.I.M.M. mentionne un second accord. Il porte sur trois aspects de la revalorisation du travail manuel : garanties de fin de carrière des ouvriers, création de deux « échelons supplémentaires » pour les techniciens d'ateliers et majoration des minima hiérarchiques pour les ouvriers et la maîtrise d'atelier. F.O. a approuvé les trois points, la C.F.D.T. et la C.F.T.C. un seul, et la C.G.T. aucun. De plus, le 17 mars, les cinq centrales et le C.N.P.F. ont signé un accord sur le montant de l'indemnité horaire minimale en cas de chômage partiel : 12,70 francs au 1er avril 1980 et 13,60 francs au 1er octobre (y compris l'aide publique).

A la C.G.T., tout en accusant les patrons de bloquer ou de freiner les négociations, les dirigeants mettent l'accent sur les résultats ponctuels, souvent appréciables, acquis par l'action revendicative dans les entreprises. Le bilan des premiers mois de 1980 qui en a été dressé montre que les efforts ont porté, en priorité, sur le relèvement des salaires. Les formules sont variables : majoration en pourcentage, augmentation fixée en francs du salaire horaire, opération de « rattrapage » d'un retard constaté, indexation sur l'indice officiel des prix parfois majoré d'un certain pourcentage, versement d'une prime de vie chère mensuelle (par exemple 40 francs) ou trimestrielle (par exemple 135 francs).

L'éventail des primes

La revalorisation des primes ou la création de nouvelle primes prend des aspects divers : qu'il s'agisse des versements de fin d'année, avec par exemple un « plancher », ou de ceux qui précèdent les vacances. Leur montant est augmenté d'une somme fixe : 450 francs, 800 francs ou 1 000 francs, les bases de calcul sont améliorées, la prime d'assiduité est incorporée, etc.

On trouve aussi, au titre de la « vie chère », des versements exceptionnels forfaitaires (600 francs ou 700 francs), ou des suppléments de 40 francs à 100 francs, etc. ; d'autres pour les transports (90 francs), pour le travail de nuit (60 francs), et toute la palette des primes de panier, de salissures, de bleu de travail. Ici, l'employeur (R.E.R. à Saint-Ouen) paie la carte orange, là, il verse une prime de 65 francs à ceux qui font du secourisme, ailleurs, il relève la dotation au comité d'entreprise (Job), ou bien il augmente de 50 % l'indemnité de départ en retraite (transports urbains de Rouen). La révision des classifications, l'amélioration des bonifications d'ancienneté, elles aussi, permettent d'obtenir des avantages plus durables.

La réduction de la durée du travail sans perte de salaire se heurte toujours au barrage patronal. Cependant, dans les transports, la métallurgie, les papeteries, etc., il arrive que la semaine soit allégée d'une heure ou deux sans répercussion sur la feuille de paie. Ailleurs, les repos compensateurs sont mieux équilibrés, le travail en équipe est réduit de trente minutes, les femmes enceintes travaillent une heure de moins, une demi-journée est accordée pour le « don du sang », le travail est supprimé le samedi. Le congé pour deuil familial est allongé, un « pont » supplémentaire est payé, un congé de fin de carrière peut être pris à six mois de la retraite avec rémunération à 70 %.

Des jours de congés supplémentaires permettent d'atteindre la cinquième semaine de vacances.

Les améliorations de conditions de travail apparaissent rarement. Toutefois, la C.G.T. cite une diminution de cadence de 10 % et la suspension de pénalisation pour tâche mal exécutée. Dans une autre entreprise, elle a obtenu l'amélioration de la mensualisation, avec une réduction du délai de « carence » en cas de maladie, le paiement de stage de formation professionnelle.

Enfin, sur l'emploi, la C.G.T. marque aussi des points : annulation de licenciements (Kléber-Colombes - Hauts-de-Seine) et réduction de leur nombre (Perrine-Guyot, Loir-et-Cher ; S.A.C.M. à Roubaix), embauche chez I.F.P. à Asnières, aux Trois-Suisses à Roubaix ; contrats temporaires transformés en intégrations, etc.

La C.F.D.T., de son côté, constate que, au sujet des rémunérations annuelles garanties, le nombre des accords est plus faible, car les patrons n'ont pas poursuivi les efforts enregistrés dans la période précédente. Néanmoins, les cédétistes ont signé un certain nombre de dispositions sur les bas salaires par secteur : matériel agricole et travaux publics, garage, meunerie, personnel de l'assurance-chômage, sécurité sociale, bijouterie, jouet. Il y en a eu aussi chez Dassault, Mavilor, Air-Equipement, etc.

Le temps de la moisson des grandes conventions novatrices est passé. L'action revendicative, conjuguée avec l'imagination, permet de récolter quelques glanes, mais la pratique contractuelle, à laquelle chacun proclame son attachement, ne survivrait pas longtemps à ce régime.

JOANINE ROY.

A MARCILLY-EN-GAULT (LOIR-ET-CHER)

Les employées puisent dans leurs économies pour relancer une entreprise de confection

De notre correspondante

Blois. — M. Claude Relinger ne se doutait sûrement pas, quand il reprit avec son épouse le petit atelier de confection de luxe de Marcilly-en-Gault, petite commune de sept cents habitants, en plein cœur de la Sologne, que son entreprise serait le cadre, trois ans plus tard, d'une expérience tout à fait étonnante de « participation ».

A la fin de 1976, en effet, tout va bien. La S.A.R.L. Acodso, constituée par M. Relinger, s'assure de plusieurs marchés auprès de grands couturiers parisiens et embauche une trentaine d'employées qui découvrent le métier de « cousette » après avoir été qui employée de maison, qui fermière, qui tout simplement mère de famille. Mais les difficultés commencent. L'approvisionnement en tissus se fait difficile et les aides attribuées dans le cadre de création d'emplois en milieu rural sont refusées à l'entreprise... parce qu'elle a créé plus de dix postes ! Dans le même temps, les « rescapées » de l'ancienne entreprise et quelques nouvelles se syndiquent et, maladroitement, prêtant quelque crédit à des bruits qui font état d'une fermeture prochaine de l'entreprise, freinent sensiblement le rythme de travail avec l'espoir de toucher quelque temps plus tard de substantielles indemnités de licenciement. Plus récemment, des difficultés dans la livraison de la marchandise aux clients entraînent des retards dans le paiement des salaires deux mois de suite. Les ouvrières syndiquées accentuent alors leurs actions et le chiffre d'affaires de l'entreprise finit par baisser de moitié.

Au début du mois de mars dernier, c'est le dépôt de bilan. Mais M. Relinger et son épouse ne veulent pas en rester là, d'autant que les clients sont décidés à rester fidèles à son entreprise. C'est alors qu'il propose aux « cousettes » qui le souhaitent et qui le peuvent de puiser dans leurs économies pour créer une nouvelle entreprise. Une dizaine de femmes apportent de 2 000 à 17 000 francs. Avec quelques capitaux supplémentaires et l'accord du syndic, la S.A.R.L. peut redémarrer sur de nouvelles bases. L'ancienne secrétaire se retrouve à la tête de l'entreprise ; M. Relinger devient chef du personnel et son épouse technicienne.

Aux dernières nouvelles, le petit atelier de Marcilly-en-Gault se porte bien. Les carnets de commandes sont pleins et il est question d'embaucher deux nouvelles ouvrières, une coupeuse et une surjeteuse, pour lesquelles des offres d'emploi ont été lancées.

BÉATRICE HOUCHARD.

PHILIPS VA SUPPRIMER 5 000 EMPLOIS EN EUROPE

Le marasme du marché de la télévision couleur, notamment en Europe, est directement responsable — du moins à en croire les dirigeants de la société — des mauvais résultats de l'exercice 1979 du groupe Philips. Le chiffre d'affaires n'a augmenté en volume que de 6 % et de 7 % en valeur pour atteindre 33,2 milliards de florins, soit un montant inférieur aux prévisions. Le bénéfice net a diminué : 619 millions de florins contre 707 millions en 1978.

Evoquant le problème de la concurrence japonaise dans le domaine de l'électronique grand public, M. Dekker, vice-président de Philips, a indiqué, le 9 avril à Paris, que son groupe était « favorable à une politique de libre-échange ». « Il est cependant regrettable, a-t-il ajouté, que les Japonais ne respectent pas les règles de réciprocité. C'est pourquoi il est urgent que des conversations soient engagées dans ce sens et qu'elles le soient de gouvernement à gouvernement ou entre la Communauté et le gouvernement japonais, car, autrement, les industriels nippons ne réagiront pas. »

En 1980, Philips va procéder à une vaste réorganisation, notamment dans le secteur des tubes de T.V. couleur et du grand public. Les « mesures de rationalisation » de la production — « nécessaires pour améliorer les résultats » — se traduiront par le déplacement de certaines activités vers les pays à bas salaire du Sud-Est asiatique. En Europe, Philips prévoit de supprimer cinq mille emplois (dont mille cinq cents aux Pays-Bas).

Assurance-maladie

REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC UN SEUL DES SYNDICATS DE MÉDECINS

La Fédération des médecins de France (F.M.F.) et les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, commerçants et artisans) ont repris, jeudi 10 avril, sans la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), les négociations pour l'élaboration d'une nouvelle convention.

Ces discussions avaient été suspendues, le 19 mars, à l'initiative des caisses, en raison de la décision de la C.S.M.F. d'appeler ses adhérents à dépasser les honoraires, bloqués depuis juillet 1979. Alors que la F.M.F. souhaitait une reprise rapide des pourparlers, les caisses avaient donné un délai de réflexion à la C.S.M.F. en exigeant cependant que la consigne dite du « tarif syndical » soit rapportée.

Cette organisation maintenant à la fois son appel et son opposition au projet de convention qui, selon elle, institue un double secteur médical (ceux qui respecteraient les tarifs, ceux qui auraient la liberté de fixer leurs honoraires), les caisses ont décidé, mercredi 9 avril, de reprendre les négociations dès le 10 avec la seule F.M.F., syndicat minoritaire, le lieu des négociations demeurant secret pour éviter toute perturbation...

AFFAIRES

La SANOFI cherche à s'assurer le contrôle de l'Institut Pasteur-Production

Le contrôle de l'Institut Pasteur-Production (I.P.P.), jusqu'ici exercé à 66 % par l'Institut Pasteur-Fondation (I.P.F.), pourrait, dans quelques semaines ou quelques mois, passer aux mains de la SANOFI (100 % Elf-Aquitaine). Des négociations ont, en effet, été entamées entre les dirigeants de l'I.P.F. et ceux de ce dernier groupe, déjà actionnaire à 34 % de l'I.P.P., en vue d'établir les conditions dans lesquelles ce changement de majorité pourrait intervenir. M. René Sautier, P.-D.G. de la SANOFI, nous l'a officiellement confirmé.

Les deux parties n'auront donc pas attendu bien longtemps, après le mariage raté entre l'I.P.P. et l'Institut Mérieux, du groupe Rhône-Poulenc (*le Monde* du 2 avril), pour reprendre langue. De fait, ce projet de rapprochement n'est pas nouveau. Il avait été sérieusement envisagé avant la troisième et ultime tentative faite à l'automne dernier pour unir l'I.P.P. à l'Institut Mérieux. L'idée flottait dans l'air depuis octobre 1976, date à laquelle la SANOFI était entrée dans le capital de la filiale industrielle de la Fondation Pasteur. Mais elle n'avait jamais pu se matérialiser dans les faits, la SANOFI n'ayant pas encore atteint la dimension voulue.

C'est chose faite depuis la fin de l'année écoulée, la SANOFI étant devenue, après l'absorption des firmes Parcor et Labaz, le deuxième groupe pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires de 1 210 millions de francs dans cette seule branche industrielle.

Les négociations en cours déboucheront-elles cette fois sur un accord ? L'I.P.P. ne peut se développer seul dans la bio-industrie, secteur plein de promesses que les pouvoirs publics cherchent à promouvoir. Il a besoin pour cela d'un partenaire de poids. Tout le monde est d'accord sur ce point. La renonciation de Mérieux ne pouvait que le pousser à s'entendre avec la SANOFI, seul prétendant en lice, capable, de surcroît, de lui donner la dimension qui lui manque. C'est l'objectif que la SANOFI s'efforcera d'atteindre si elle parvient à ses fins. — A. D.

La Sarthe a pris de l'avance dans l'industrie agro-alimentaire

De notre correspondant

Le Mans. — A l'heure du développement de l'agro-alimentaire, l'agriculture sarthoise s' « industrialise » pour une production de « masse » que situent bien quelques chiffres gargantuesques.

En 1978, la Sarthe qui comptait 508 000 têtes de bétail dont 100 000 « laitières », 165 000 porcs et près de 6 millions de « volailles » (poules et lapins), a produit 4 538 000 hectolitres de lait, plus de 9 millions de douzaines d'œufs, 52 000 tonnes de viande nette bovine et 27 700 tonnes de viande nette porcine... Une « matière première » dont l'abondance justifie la volonté de développer l'industrie « agro-alimentaire », dans ce département pourtant déjà bien pourvu avec ses « usines à rillettes » de la vallée de l'Huisne ; ses usines à lait du Mans, du Lude et de Savigné-l'Evêque ; ses abattoirs industriels de Sablé, Bonnétable et Cherré, dans ce département où il apparait qu'on peut mieux faire encore.

Au demeurant le fleuron de l'actuelle industrie agro-alimentaire sarthoise est un « géant » du genre : l'usine de Cherré de la SOCOPA, leader européen de la viande et 3 145 emplois à la clef pour l'ensemble du groupe qui possède encore d'autres abattoirs à Gacé, dans l'Orne, et à Evron, en Mayenne. Son usine-pilote, c'est justement Cherré, à quelques kilomètres de La Ferté-Bernard, dans un site prédestiné : la vallée de l'Huisne « aux gras pâturages ».

Dans cette usine, le plus important complexe « viande » géré par la SOCOPA, 1 000 personnes sont au « service de la viande », dont 120 à l'abattage et 650 au conditionnement selon les plus récentes exigences de la commercialisation de notre temps.

Le steack haché

S'appuyant sur ce qui existait depuis une dizaine d'années, c'est en 1977 que le complexe de Cherré a été réalisé à partir des dernières techniques d'avant-garde en matière de préparation et de conditionnement de la viande avec pour objectif premier une hygiène rigoureuse afin de s'imposer sur le marché européen. C'est ainsi que les lignes de « production » les plus industrialisées sont celles destinées à la préparation et au conditionnement du steak haché, du « piécé » surgelé, et à la mise sous vide : 25 bovins à l'heure maine-anjou et normands, races « locales », et animaux jaunes de croisement retenus pour leur qualité de viande, plus d'un millier de bovins la semaine...

C'est un chiffre qui a conduit, devant son importance, la SOCOPA à élargir le cercle de sa zone d'achat bien au-delà des frontières du département de la Sarthe pourtant riche en bovins de « viande », mais où les abattoirs se livrent à une dure concurrence aux achats. Les approvisionnements découlent de trois modes d'achats : contrats passés avec des groupements de producteurs ; achats à la ferme ; enfin, par des achats sur les foires et marchés fréquentés jusqu'à 300 kilomètres à la ronde par les prospecteurs-acheteurs de la SOCOPA.

Capable d'une production annuelle de 41 000 tonnes de viande nette, le complexe SOCOPA de Cherré renvoie dans un autre monde la boucherie traditionnelle. C'est véritablement l' « usine » où la spécialisation de chacun à son poste de travail n'est pas sans rappeler la spécialisation qui se rencontre dans l'industrie automobile. 10 000 tonnes par an sont destinées à la vente en « carcasses » aux bouchers de détail ; 15 000 tonnes vont à la préparation de la viande PAD (« prêt à découper ») ; 5 000 tonnes à la fabrication de la viande hachée réfrigérée ; 2 500 tonnes à la viande hachée surgelée ; 2 000 tonnes enfin à la viande en portions emballée sous film et sous atmosphère conditionnée (UVC). Depuis peu la SOCOPA s'est placée dans un créneau bien particulier du marché de la viande de détail, un créneau qui offre de larges possibilités de développement dans l'avenir : celui du steak haché, une fabrication qui appelle à la plus grande rigueur dans le domaine de l'hygiène.

Sous la marque Hilburger, la SOCOPA en conditionne actuellement 200 000 pièces par jour, soit 60 tonnes par semaine en haché « frais » et 40 tonnes par semaine en haché surgelé, une production qui suit rigoureusement, pratiquement au jour le jour, les courbes du marché, le steak haché étant, on le sait, un produit « fragile » dont la commercialisation doit être quasi immédiate et ne souffre pas la « resserre ». Approvisionnant les boucheries de détail aussi bien que les grandes surfaces, dans la région comme dans toute la France, mais davantage les grandes surfaces que les boucheries de détail, la SOCOPA accusait en 1978 un chiffre d'affaires de 70 milliards de centimes.

Un chiffre qui pèse de tout son poids sur l'agro-alimentaire certes, mais aussi sur le revenu agricole de la Sarthe et de la Mayenne, pour ne citer que les deux départements de la région des Pays de la Loire principalement concernés par les activités de la SOCOPA.

JULES BREAU.

ÉTRANGER

En Suède

Le patronat reporte de quatre jours le lock-out de 750 000 ouvriers

De notre correspondant

Stockholm. — *Les négociations centrales sur les salaires d'un million quatre cent mille travailleurs du secteur privé n'ont pratiquement pas avancé d'un pas depuis cinq mois. La commission de conciliation, désignée par le gouvernement, a seulement réussi, mercredi 9 avril, à éviter de justesse un conflit social d'envergure, le plus important dans l'histoire moderne de la Suède.*

La Confédération du patronat (SAF) a accepté de surseoir au lock-out de sept cent cinquante mille ouvriers qui devait entrer en vigueur ce jeudi et durer une semaine. Les employeurs accordent un délai de quatre jours aux médiateurs pour tenter de trouver un terrain d'entente permettant une reprise des négociations.

Les Suédois sont attachés à la paix sociale et continuent de penser que la négociation est le meilleur moyen de résoudre les problèmes. Bien que l'attitude du patronat se soit nettement durcie — du moins en paroles — ces dernières années en raison des difficultés économiques, la décision des employeurs de reporter un lock-out qui aurait des effets sensibles dans les secteurs des transports et des services, montre que l'aile modérée l'a emporté sur la phalange dure. En effet, la Confédération générale du travail (LO) avait rejeté, quelques heures plus tôt, la demande de la commission de médiation de suspendre la grève des heures supplémentaires qui est en vigueur depuis le 27 mars.

La centrale syndicale a incontestablement marqué un point psychologique, et son dirigeant, M. Gunnar Nilsson, était d'ailleurs satisfait de ce pas en arrière de la SAF.

Fin février, le patronat avait hardiment préconisé la *« ligne zéro »*, autrement dit une reconduction en 1980 des dernières conventions collectives, ce qui, en pratique, correspondait à un « gel » des salaires. Il avait indiqué qu'il était inutile de discuter si les syndicats continuaient à réclamer un relèvement des rémunérations. Quelques semaines plus tard, le dirigeant de la SAF, M. Curt Nicolin (qui est également directeur général de la compagnie de construction électrique ASEA), déclarait : *« Il faut être réaliste. Nous ne voulons pas contribuer à une nouvelle détérioration de l'économie suédoise. »*

Ces propos audacieux, dans un pays où la modération est de mise, avaient inquiété plus d'un syndicaliste et surpris même quelques chefs d'entreprise hostiles à la politique de confrontation. Cependant, LO avait précisé ses revendications salariales, demandant une augmentation totale de 11,3 %.

Pour faciliter les discussions, le gouvernement a présenté, le 27 mars, une série de mesures : blocage temporaire des prix pouvant être prolongé jusqu'à la fin de l'année, si les partenaires sociaux concluent des accords pratiquement identiques aux précédents ; baisse de l'impôt pour les revenus annuels compris entre 40 000 et 80 000 couronnes (autant de francs français) ; blocage des loyers ; versement d'une partie des bénéfices des sociétés en 1980 à un fonds d'investissement industriel.

Ces propositions avaient été mal accueillies par les syndicats, qui y voyaient une menace ; mais elles constituent un nouveau cadre des négociations qui pourrait réduire de 5 % à 6 % les revendications des syndicats. Ceux-ci estiment néanmoins qu'elles doivent être complétées par des augmentations brutes de salaires pour préserver le pouvoir d'achat des travailleurs, qui a baissé régulièrement depuis 1977.

Le patronat répond en mettant en avant les augmentations automatiques des charges sociales. Toutefois, le pas en arrière des employeurs, qui renoncent provisoirement au lock-out, semble indiquer qu'ils abandonnent également la « ligne zéro » et qu'ils sont disposés à discuter. La commission de médiation a maintenant quatre jours devant elle pour trouver un terrain d'entente. Sa tâche sera particulièrement difficile.

ALAIN DEBOVE.

En Allemagne fédérale

La politique d'endettement suscite des critiques de l'opposition

Les emprunts contractés à l'étranger par la R.F.A. soulèvent des critiques dans les milieux politiques. Dans une question écrite, le groupe démocrate-chrétien et chrétien-social du Bundestag demande au gouvernement de préciser quel est le montant de ces crédits. Jusqu'à maintenant, un seul pays du Proche-Orient, l'Arabie Saoudite, souscrit des bons émis par l'Etat fédéral pour une somme totale, qu'on ne connaît pas (de même qu'on ignore le taux et la durée de l'opération).

Le prêt du Trésor américain est confirmé

Les chiffres le plus souvent cités sont 5 ou 6 milliards de deutschemarks, ce qui représente un pourcentage important — entre 20 et 25 % — du déficit attendu des finances publiques en 1980 : 34,2 milliards de deutschemarks.

Des négociations s'ouvriraient bientôt avec le Koweït dans le même but.

Un porte-parole du ministère des finances a, par ailleurs, confirmé que le Trésor américain allait prêter 1 milliard de deutschemarks à l'Etat fédéral allemand, en souscrivant des titres d'Etat à taux d'intérêt fixes, selon des conditions qui ne sont pas non plus rendues publiques. Au cours des dernières semaines, les autorités américaines ont été amenées à acheter des montants importants de deutschemarks pour freiner la hausse du dollar sur le marché des changes.

Il n'empêche que ce prêt américain symbolise un retournement complet de la situation, puisque pendant plus de vingt ans, la R.F.A. n'a pratiquement jamais cessé d'acquérir des dollars immédiatement placés en bons d'Etat américains, contribuant ainsi à financer une part du déficit budgétaire des Etats-Unis.

● *Le déficit de la balance ouest-allemande des paiements courants* de la R.F.A. a régressé en février, se situant à 2,1 milliards de marks contre 2,4 milliards en janvier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3250	4,33	— 235	— 210	— 460	— 420	—1010	— 935
$ can. ...	3,6469	3,6568	— 125	— 84	— 218	— 163	— 350	— 242
Yen (100).	1,7273	1,7345	— 33	— 10	— 53	— 25	— 25	+ 19
DM	2,3043	2,3134	+ 63	+ 84	+ 135	+ 166	+ 376	+ 437
Florin ...	2,1087	2,1145	+ 21	+ 41	+ 58	+ 85	+ 185	+ 240
F.B. (100).	14,3500	14,3900	— 558	— 430	—1150	— 920	—2420	—1975
F.S.	2,4347	2,4451	+ 95	+ 122	+ 261	+ 299	+ 733	+ 823
L. (1 000).	4,9200	4,9433	— 240	— 155	— 470	— 340	—1154	— 960
£	9,4182	9,4510	— 424	— 348	— 836	— 706	—1853	—1645

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8 3/4	9 1/8	9 5/16	9 11/16	9 15/16	10 5/16
$ E.-U.....	6 1/8	6 1/2	18 11/16	19 1/16	18 7/8	19 1/8	18 1/4	18 5/8
Florin ...	10	10 3/4	10 1/4	11	10 1/2	11 1/4	11 3/16	11 15/16
F.B. (100).	13	14 1/2	16 7/8	17 5/8	17 1/8	17 7/8	17	17 3/4
F.S.	5 7/8	6 1/8	6 9/16	6 15/16	6 1/4	6 5/8	7 1/8	7 1/2
L. (1 000).	11 3/4	12 1/4	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4	16 1/4	17 3/4
£	16 1/4	17 1/4	17 3/8	18 1/8	17 9/16	18 3/16	17 1/2	18 3/16
Fr. franç..	12 1/4	12 3/4	12 3/4	13	12 3/4	13 1/4	13 3/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

La JAC et l'exploitation agricole dans l'Ouest

« Ce n'est pas cela qu'on a voulu »

De notre correspondant

Rennes. — Missionnaire d'abord, humaniste ensuite, technicienne enfin, la JAC (Jeunesse agricole catholique) est devenue un objet d'études. C'est pour jeter un regard-bilan, et parfois critique, selon les expériences des anciens jacistes, que la station d'économie et de sociologie rurales de l'INRA (Institut national de recherches agronomiques) et l'Institut national de promotion agricole (INPAR) ont organisé récemment, à Rennes, une journée d'études sur la JAC et la modernisation de l'agriculture dans l'Ouest, de 1945 à 1961. Ils espéraient rassembler quelque deux cent cinquante personnes ; cinq cents participants ont suivi les travaux.

Missionnaire, de 1929 à 1944, puis humaniste, de 1944 à 1950, et technicienne, de 1950 à 1961, avant d'éclater dans un monde en mutation (en 1961, elle est devenue la branche rurale du M.R.J.C. — Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), souvent en conflit avec la hiérarchie catholique, elle a apporté, grâce à une nouvelle technique pédagogique, « Voir, juger, agir », d'abord l'espérance à ceux qui, jusqu'au début des années 50, avaient honte d'être paysan, puis le désir, une fois la fierté retrouvée, de faire des choix volontaristes pour un développement qu'elle voulait au service des hommes.

Illustrée par trois études (1), l'influence de la JAC se caractérise par « *une révolution dans les têtes* », conduisant à une évolution de la notion de travail « *qui n'est plus le rachat du péché mais la manifestation concrète d'une liberté de transformation de la nature* », poursuivant ainsi l'œuvre de création. Parmi les jeunes agriculteurs des années 50, les jacistes sont ceux qui ont fait preuve du plus grand souci de formation, de développement et de modernisation. Au cours de la « table ronde » qui a clôturé cette journée, de nombreux intervenants ont souligné l'importance de la référence à l'Evangile et la volonté d'un changement du monde agricole pour être et non pour avoir.

Idéologie traditionnelle

Néanmoins, avec vingt ans de recul, plusieurs jacistes, à l'instar de M. Bernard Lambert, nuancent leur jugement : « *La JAC a aussi été un vecteur du développement de l'agriculture tel que voulu par le capitalisme. Il fallait dégager de la main-d'œuvre et faire produire à bon marché.* » Cantonnée dans une idéologie traditionnelle, particulièrement méfiante à l'égard des idées progressistes, la JAC a fourni bon nombre d'élus locaux, voire nationaux ou européens. Les jacistes ont investi les postes de responsabilité dans le syndicalisme, la coopération et la politique. Si très peu de responsables professionnels s'étaient déplacés à Rennes, c'est sans doute parce qu'ils redoutaient d'entendre cette petite phrase lancée par M. Joseph Guenanten, ancien responsable de la JAC : « *Quand on voit l'agriculture d'aujourd'hui, on peut dire que ce n'est pas cela qu'on a voulu.* » Il n'en reste pas moins un héritage commun que M. Paul Houée, directeur de la station d'économie et de sociologie rurales de l'I.N.R.A., traduit par cette question : « *La JAC ne serait-elle pas l'incarnation sans cesse renouvelée et agissante de l'espérance de tout un peuple ?* »

CHRISTIAN TUAL.

(1) *L'Evolution agricole de la région d'Ancenis et la JAC*, par Yves Lambert, chargé de recherches à l'INRA-Rennes : *les Jacistes et la transformation des exploitations agricoles dans le Maine-et-Loire*, par Roger Le Guen, enseignant à l'ESA d'Anger : *le Rôle social de la JAC dans la modernisation de l'agriculture française*, par François Colson, assistant à l'INRA-Nantes.

A l'appel du Comité de Guéret

PLUSIEURS MILLIERS DE CULTIVATEURS MANIFESTENT A LIMOGES

(De notre correspondant.)

Limoges. — Répondant à l'appel du comité de Guéret plusieurs milliers d'agriculteurs venus de trois départements du Limousin et des départements limitrophes, se sont rassemblés, mercredi 9 avril, autour de la préfecture de la Haute-Vienne, bloquant la circulation pendant plusieurs heures. De nombreux élus parlementaires, conseillers généraux et maires ceints de leur écharpe tricolore, participaient à la manifestation prévue depuis plusieurs mois et qui avait reçu le soutien, notamment, du P.S., du P.C.F. et de l'Association des maires et élus républicains de la Haute-Vienne.

Cette manifestation s'est déroulée calmement jusqu'au début de l'après-midi, mais, vers 15 heures, les manifestants, qui avaient investi les abords de la préfecture, ont forcé les grilles, enfoncé une porte à l'aide d'un tracteur et lancé des bouteilles contre les vitres du bâtiment. Un cortège s'est heurté ensuite aux C.R.S. qui avait barré le boulevard Carnot. Il y eut des bousculades, des injures mais pas de véritable affrontement. Plusieurs journalistes ont été pris à partie par quelques manifestants qui les accusaient de collusion avec les services officiels. Les syndicats de journalistes C.F.D.T., Force ouvrière et S.N.J. ont déploré ces incidents.

Les manifestants réclamaient, notamment, un redressement des prix de la viande (avec un minimum de 13 %), le contrôle strict des importations, la suppression de la taxe de coresponsabilité sur le lait et la mise en place d'un règlement communautaire sur le mouton « *garantissant un prix correspondant au coût normal du mouton français* ».

MARCEL SOULÉ.

Dans le Loiret

DES OUVRIERS AGRICOLES TURCS RÉCLAMENT LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION

(De notre correspondant.)

Orléans. — A l'exemple de leurs compatriotes de Paris et de plusieurs villes de province, une centaine de travailleurs turcs, employés comme ouvriers agricoles dans la région de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), sont sortis de la clandestinité et réclament leur régularisation. La situation de ces hommes, sans titre de séjour ni carte de travail, la plupart arrivés dans la région depuis plusieurs années, était connue de tous. Leur ardeur au travail en faisait des ouvriers très recherchés.

La C.F.D.T., qui a organisé une conférence de presse, mercredi 9 avril à Orléans, en présence de quelques-uns de ces travailleurs, a demandé qu'une régularisation intervienne immédiatement. — R. G.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PETROFIGAZ

Le conseil d'administration de la banque Petrofigaz, réuni le 2 avril 1980 sous la présidence de M. Gilbert Trapanard, a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée des actionnaires, le mercredi 21 mai 1980. L'exercice dégage un bénéfice net de 8 475 717 F, contre 5 308 054 F en 1978.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 22 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11 F, soit un revenu global par action de 33 F. Le capital ayant été porté, le 1er février 1980, de 12 millions de francs à 16 millions de francs par création de quarante mille actions jouissance 1er janvier 1979, le montant des dividendes distribués passera ainsi de 2 400 000 F pour l'exercice 1978 à 3 520 000 F pour l'exercice 1979, soit une augmentation de 46.66.

Par ailleurs, le conseil proposera à l'assemblée de nommer au poste d'administrateur M. Jean de La Motte de Broöns de Vauvert, directeur général adjoint de la société.

MAJORETTE (JOUETS)

L'examen des comptes de l'exercice 1979 font apparaître les éléments suivants :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 126,3 millions de francs contre 100,4 millions de francs en 1978, soit une progression de 25,7 %. Les exportations se sont accrues de 28,7 % et représentent près de 53 % des ventes. Les investissements ont atteint 26,5 millions de francs (+ 70,2 %). Malgré un recours à l'emprunt en 1979 pour financer la troisième unité de production, le rapport dettes à long terme sur capitaux propres s'est amélioré (de 28,6 % en 1978 à 26,8 % en 1979).

Le bénéfice net est passé de 8,2 millions de francs en 1978 à 12,3 millions de francs en 1979, soit en progression de 48,4 % après des amortissements de 12,8 millions de francs contre 10,3 millions de francs l'an dernier.

Compte tenu de la provision nette pour investissement (1,442 million de francs incorporés aux capitaux), le bénéfice réel par action s'établit à 76,66 francs contre 55,18 francs au titre de l'exercice précédent (+ 40,7 %).

Avant répartition, le fonds de roulement dont dispose la société s'élève à 11,5 millions de francs, en augmentation de 61,15 %.

La forte augmentation des stocks (+ 54,5 %) répond à une politique interne qui tient compte de la hausse des prix des matières premières plastiques et métal et de la nécessité de répondre rapidement à une demande commerciale de plus en plus importantée.

Pour le premier trimestre 1980, le chiffre d'affaires s'élève à 34,5 millions de francs (+ 32,53 %). Le chiffre d'affaires à l'exportation est de 19,8 millions de francs. Il représente 57,45 % du chiffre d'affaires total.

Banque ODIER BUNGENER COURVOISIER

Le conseil de la Banque Odier Bungener Courvoisier O B C, réuni le 28 mars 1980, utilisant l'autorisation que lui avait accordée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 1976, a décidé, sous réserve de l'accord des autorités de tutelle, de porter le capital de 30 millions à 40 millions de francs par souscription de cent mille actions nouvelles émises au nominal de 100 F, avec une prime d'émission de 200 F.

Cette opération, qui porterait les fonds propres de la Banque O B C de 58 millions à 88 millions de francs, permettrait à la Post-Och Kreditbanken - PK Banken, à Stockholm, actuellement la plus importante banque commerciale de Scandinavie par le volume de ses dépôts et de ses crédits, de prendre une participation de 20 % dans O B C.

La Compagnie générale des eaux maintiendrait sa participation de 34 % en souscrivant à cette augmentation de capital.

Simultanément, le capital serait porté de 40 millions à 60 millions de francs, par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions de 100 F à 150 F.

Rappelons que l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 26 mars 1980, a approuvé les résultats de l'exercice 1979, dont le bénéfice s'élève à 7 143 626,52 F, et a décidé de distribuer un dividende global de 15,75 F, dont 5,25 F déjà payés au Trésor, contre un dividende global de 13,50 F l'année précédente.

Au cours de cette assemblée, M. Bernard Darty, président des Ets Darty et Fils, a été nommé administrateur.



THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

	1979	1978
	(par action ordinaire de 25 pence nominal)	
Dividende final	12 P	4,410 P
Total des dividendes	17,5 P	6,359 P

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED qui s'est tenue le 13 mars 1980, il a été décidé de proposer pour les actions ordinaires un dividende final de 12 pence lequel, ajouté au dividende intérimaire de 5,5 pence, aboutit à un total distribué de 17,5 pence (non compris le dividende spécial de 1,917 pence reporté dans les réserves en 1977 et versé en août 1979).

Le total des dividendes distribués en 1978, soit 6,359 pence, correspondait au maximum autorisé par la législation britannique alors en vigueur.

Tous les dividendes versés ont été recalculés — pour tenir compte de la conversion et de la division intervenue le 5 octobre 1979 — sur la base de chacune des actions ordinaires anciennes de 1 livre de nominal en 4 actions ordinaires de 25 pence de nominal.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le 8 mai 1980 et le dividende final, s'il est approuvé, sera payé le 22 mai 1980. Les actions dont le transfert aura été enregistré avant le 3 avril 1980 auront droit à ce dividende.

Résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre
(en millions de G.B.P.)

	1979	1978
Chiffres d'affaires	22.705,70	17.559,80
A déduire : droits de douanes et taxes sur le chiffre d'affaires	4.462	3.281,80
Ventes nettes et autres produits d'exploitation	18.243,70	14.278
Autres produits	327,80	223,50
	18.571,50	14.501,50
Frais d'exploitation, y compris frêt maritime, raffinage, fabrication	11.290,40	9.802,50
Frais de distribution et de vente, frais administratifs et divers	1.749	1.408,50
Dotation aux comptes d'amortissement et de provisions	764,40	595,30
Intérêts	404,60	470,60
	14.208,40	12.276,90
Bénéfice avant impôts	4.363,10	2.224,60
Impôts étrangers	1.189	1.107,70
Bénéfice après impôts étrangers	3.174,10	1.116,90
Impôts britanniques		
- Impôt sur les sociétés après dégrèvement final au titre des impôts étrangers	295	169
- Impôts sur les revenus pétroliers	781,90	355,80
	1.076,90	524,80
Bénéfice après impôts	2.097,20	592,10
Part des actionnaires minoritaires	476,30	147,70
	1.620,90	444,40
Bénéfice net d'exploitation du groupe (dont maison mère seule 1.265,4 millions de livres)	1.620,00	444,40
Bénéfice distribué aux actionnaires (non compris le dividende spécial de 29,8 millions de livres)	274,30	97
Bénéfice non distribué	1.346,60	347,40
Bénéfice net par action ordinaire	104,8 p.	28,7 p.

Moulinex

I. — Résultats de l'exercice 1979 (non consolidés)

(En milliers de francs)

	1977 (1)	1978	1979
A) Ventes hors taxes	1 458 507	1 610 323	1 771 329
Pourcentage d'évolution sur l'exercice précédent		+ 10,4	+ 10
B) Bénéfice brut (avant amortissements et provisions)	301 109	258 334	327 787
En pourcentage des ventes	20,6	16,1	18,5
C) Bénéfice avant impôts (provisions pour investissements et participations)	190 845	141 322	168 708 (2)
En pourcentage des ventes	13,1	8,8	9,5
D) Bénéfice net comptable	65 422	53 609	69 690
En pourcentage des ventes	4,5	3,3	3,9

(1) L'année 1978 ayant été affectée par des événements exceptionnels, nous avons repris les résultats à fin 1977 et à fin 1978 comme base de référence.

(2) Après déductions notamment de provisions s'élevant à 31,6 millions et concernant la filiale américaine ; compte tenu entre autres des difficultés rencontrées en 1978, notre activité a été fortement déficitaire aux Etats-Unis en 1979. Il y a lieu de rappeler que c'est seulement depuis septembre 1979 que nous fabriquons à Virginia Beach. Les prix de revient obtenus là-bas permettent déjà à notre filiale américaine d'exporter en Amérique centrale et Amérique du Sud, ce qui devrait nous rapprocher progressivement d'une exploitation équilibrée.

II. — Dividendes

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 31 mai prochain, la distribution d'un dividende de 4 francs par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2 francs. Ce dividende s'appliquera à un capital sensiblement égal à celui de 1978, la société n'ayant pas distribué d'actions gratuites en 1979.

CROUZET

Le conseil d'administration, réuni le 3 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir le 25 juin 1980 à Paris.

Au niveau du groupe Crouzet, le bénéfice net consolidé atteint 27 140 00 F, en progression de 33,1 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'entend après réintégration, en profits sur exercices antérieurs, de la provision pour investissements 1973 (2 144 000 F) et après déduction de :
— 74 248 000 F d'amortissements ;
— 2 900 000 F de provision pour implantation à l'étranger ;
— 17 599 000 F d'impôt sur les sociétés.

La marge brute d'autofinancement consolidée est de 102 653 000 F, contre 92 609 000 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net de la société mère, Crouzet S.A. s'élève à 20 109 000 F, contre 16 246 000 F un an plus tôt, soit une progression de 23,8 %. Outre les variations de provisions mentionnées au niveau du groupe (d'un montant identique), il prend en compte une augmentation de la provision pour dépréciation des titres (1 322 000 F), les amortissements de l'exercice pour 63 273 000 F et l'impôt sur les sociétés pour 10 259 000 F. La marge brute d'autofinancement s'établit à 84 202 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende de 4,50 F sur le capital augmenté, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 2,25 F (contre un dividende de 4 F pour l'exercice précédent).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AVRIL

La hausse se poursuit dans un marché sans affaires

Séance sans surprise, et sans affaires, jeudi à la Bourse de Paris. Sans surprise parce que Wall Street ayant monté mercredi soir (voir ci-contre), le marché français a, comme de coutume récente, suivi une tendance identique (+ 0,6 % à l'indicateur instantané). Et, sans affaires, parce que restant méfiants, les opérateurs privés et les gestionnaires de contentent d'expédier les affaires courantes en prenant le minimum de risques.

La situation financière internationale actuelle permettant les scénarios les plus divers, personne ne veut s'engager sur l'avenir, même proche. L'absence de ventes a donc permis à plus de deux valeurs sur trois d'enregistrer un progrès. Répartie dans tous les secteurs d'activité, la hausse a néanmoins été assez forte sur des valeurs comme Générale de fonderie, CEM, Générale d'Entreprises, Kléber, Elf-Aquitaine et B.C.T. (+ 4 à 5,5 %). Toute trace de baisse n'ayant cependant pas disparu, P. M. Labinal, Saunier-Duval et Crédit National ont cédé entre 3 et 4 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or se sont repliées, en liaison avec les cours du métal jaune.

Faisant l'objet de ventes bénéficiaires, celui-ci a en effet perdu 14,50 dollars au premier « fixing » de Londres (539,50 dollars l'once), et le lingot est revenu de 77 980 francs, à 75 580 francs, puis 77 980 francs à 75 580 francs, puis pour une once). Seul le napoléon, toujours un peu en retard sur les mouvements internationaux, s'est permis une petite hausse de 0,90 franc à 680,90 francs, après un premier cours de 680,80 francs.

Le fait vraiment marquant de cette journée a été la nouvelle baisse du dollar (voir d'autre part).

LONDRES

Calme et irrégulier

Les valeurs industrielles poursuivent lentement leur progression de la veille dans un Stock Exchange très calme jeudi matin à Londres. Les mines d'or s'effritent légèrement avec le métal, tandis que British Petroleum cède du terrain après la publication de ses résultats (voir ci-dessous).

Or (ouverture) (dollars) 539 50 contre 554 ..

VALEURS	CLOTURE 9/4	COURS 10/4
Beecham	115 ..	115 ...
British Petroleum	376 ...	362 ...
Courtaulds	66 ..	65 ...
*De Beers	8 68	8 70
Imperial Chemical	370 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	372 ..	366 ...
Shell	344 ...	340 ...
Vickers	114	115 ...
War Loan 3 1/2 %	30 3/8	30 1/2
*West Driefontein	70 1/4	68 3/4
*Western Holdings	64 1/4	64 3/4

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCAFRANCE. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 15,5 millions de francs contre 13,5 millions. Le résultat financier a atteint 71,7 millions de francs contre 61,7 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 22,50 F contre 19,50 F.

BRITISH PETROLEUM COMPANY Ltd. — Le bénéfice net d'exploitation du groupe est passé de 444,40 millions de livres à 1 620,90 millions en 1979. Le dividende total de l'exercice s'est élevé à 17,5 pence contre 6,359 pence pour 1978 (maximum autorisé à l'époque).

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net, non consolidé, pour 1979 : 66,7 millions de francs contre 31,4 millions en 1978. Dividende global : 45 F, inchangé.

MAJORETTE. — Bénéfice net pour 1979 : 13,72 millions de francs contre 9,66 millions en 1978.

SAINT-LOUIS-BOUCHON. — Bénéfice net pour 1979 : 12,69 millions de francs contre 7,77 millions. Dividende global : 11,25 F contre 10,23 F.

P.M. LABINAL. — Bénéfice net pour 1979 : 17,85 millions de francs contre 12,75 millions en 1978. Dividende global : 14,25 F contre 12 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/4	10/4
1 dollar (en yens)	260 70	249 80

NEW-YORK

Nouvelle et vive hausse

Les compagnies pétrolières ont pris la tête du mouvement de hausse qui s'est poursuivi mercredi à Wall Street. Grâce à leur progression, l'indice Dow Jones a ajouté 10,92 points à ses gains précédents, avant de s'établir à 785,92.

Le volume des transactions, tout en augmentant légèrement, est resté assez maigre, 33 millions d'actions ayant été échangées contre 31,70 millions. Sur 1 875 valeurs cotées au Big Board, 1 147 ont monté et 369 ont reculé, le reste demeurant stable.

Il semble que les acheteurs aient été notamment encouragé par l'annonce de la baisse à 19,75 % (contre 20 %) du taux de base (prime rate) pratiquée par une petite banque, l'U.M.B. Bank, filiale de la United Mizrahi. Le Big Board a voulu voir en l'occurrence, le premier signe tangible d'une décrue des taux d'intérêts.

VALEURS	COURS 8/4	COURS 9/4
Alcoa	56 ...	58 1/8
A.T.T.	48 3/4	49 3/8
Boeing	55 5/8	57 3/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 3/4
Du Pont de Nemours	35 ...	35 1/4
Eastman Kodak	48 1/2	49 ...
Exxon	55 ...	57 1/8
Ford	25 5/8	25 1/2
General Electric	46 5/8	47 ...
General Foods	25 1/4	24 7/8
General Motors	43 5/8	48 1/4
Goodyear	11 3/4	11 7/8
I.B.M	53 3/8	54 3/8
I.T.T.	26 1/4	26 1/4
Kennecott	27	27 5/8
Mobil Oil	64 1/4	69 1/2
Pfizer	38 1/8	38 1/8
Schlumberger	101 3/4	104 3/8
Texaco	32 3/4	34 ...
U.A.L. Inc.	17 ...	16 7/8
Union Carbide	38 1/4	38 3/8
U.S. Steel	17 1/4	17 1/2
Westinghouse	21 1/2	21 3/4
Xerox	53 .	53 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	8 avril	9 avril
Valeurs françaises	100,4	101,2
Valeurs étrangères	99,9	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,1	103,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 10 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	1 582
5 %	47 10	0 996
3 % amort. 45-54	71 ..	1 489

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	204	198
U.A.P.	567 ..	565 ..
Alsacien. Banque	363 ..	363 ..
Locabail Immob.	320 ..	318 ..
Loca-Expansion	129 80	129 80
Locafinancière	173 ..	175 ..
Imminvest	158 ..	159 ..
Cie Lyon. Imm.	132 ..	132 70
UFIMEG	112 60	113

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

SICAV

HORS COTE



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

« POUR DES RAISONS TECHNIQUES »

L'Algérie a cessé de livrer du gaz à la France

L'Algérie a cessé ses livraisons de gaz naturel à la France. Un fort ralentissement avait déjà été enregistré au début de mars, et depuis le 15, aucun méthanier en provenance des usines algériennes de liquéfaction n'a été accueilli dans les ports français. Cet arrêt des livraisons est confirmé par Gaz de France. A Alger, on l'explique par des difficultés techniques temporaires. Sans autres précisions.

Depuis plusieurs semaines, Gaz de France et la Sonatrach discutent de la révision des prix du gaz. On sait qu'Alger réclame 6 dollars par million de B.T.U. (1) avec effet rétroactif au 1er janvier. Or le prix pour le premier semestre, prévu par les contrats, et qui tient déjà compte des indexations inscrites lors de leur dernière révision n'est que de 3 dollars.

L'Algérie avait formulé les mêmes revendications à la société américaine El Paso. Les négociations entre les deux parties ont été suspendues, El Paso refusant le prix de 6 dollars. L'Algérie a alors interrompu, volontairement, ses livraisons à la société américaine le 1er avril (*le Monde* du 5 avril).

L'Algérie fournit actuellement 12,5 % des besoins français de gaz avec 4,5 milliards de mètres cubes par an. A terme, elle devrait livrer plus de 10 milliards de mètres cubes, ce qui représente 25 % de la consommation française de gaz.

Pour faire face à cet arrêt des livraisons algériennes, Gaz de France a dû « *couper les contrats interruptibles* », c'est-à-dire cesser de livrer les entreprises qui ont accepté à l'avance de ne plus recevoir de gaz lorsque l'entreprise nationale le décide, en contrepartie de tarifs plus avantageux.

Les particuliers ne devraient pas être touchés, d'autant que l'hiver étant fini, la demande a sensiblement diminué. Toutefois, indique-t-on au siège de G.D.F., il sera nécessaire de retrouver un rythme normal de livraison à la fin de l'été. Faute de quoi ce serait la pénurie.

(1) British Thermal Unit.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean Charbonnel*, délégué général du R.P.R. à l'action ouvrière et professionnelle (A.O.P.), a déclaré mercredi 9 avril à Toulouse :

« *Les gaullistes devront être très exigeants dans le débat qui va s'engager sur la participation dans quelques jours au Parlement. Ils ne peuvent assurément que se réjouir de voir leur grand dessein repris aujourd'hui par d'autres : c'est le signe de la fécondité de leurs idées. Ils sont prêts à discuter des modalités concrètes et des conditions d'application de leur projet. Mais ils ne pourront admettre que celui-ci soit rabaissé en une caricature dérisoire.* »

● *M. René Touzet, sénateur de l'Indre*, président par intérim du groupe de la Gauche démocratique, nous précise que s'il a accepté l'invitation à déjeuner du premier ministre (*le Monde* du 9 avril), « *Il ne peut en aucun cas être considéré comme le président d'un groupe de la majorité, puisque le groupe de la Gauche démocratique, s'il est composé de sénateurs favorables à la majorité, comprend également des sénateurs appartenant à la formation des radicaux de gauche, qui reste dans l'opposition* ».

● *Le bureau confédéral de la C.G.T.* apporte son soutien à la grève des enseignants les 24 et 25 avril prochains. Cette grève décidée par la FEN, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (*le Monde* daté 6-7 avril) et cinq autres syndicats a pour objectif de s'opposer aux suppressions de classes et de postes et d'obtenir des moyens supplémentaires pour la rentrée prochaine.

● *Trois types d'appareils favorisant la réparation des fractures* en stimulant la croissance du tissu osseux au moyen d'impulsions électriques viennent d'être homologués par le département américain des produits alimentaires et pharmaceutiques (Food and Drug Administration). Utilisant les propriétés électromagnétiques connues depuis longtemps (*le Monde* du 20 février), ces appareils permettent d'obtenir les mêmes pourcentages de réussite que les greffes osseuses.

Sur les marchés des changes

LE DOLLAR ENCORE EN RECUL : 4,33 FRANCS

En fin de matinée jeudi, le dollar se trouvait encore en recul par rapport à ses positions, pourtant déjà en forte baisse, de la veille. A Paris, il cotait 4,33 F ; à Francfort, 1,8750 DM, le deutschemark se raffermissant légèrement par rapport au franc (2,3075 F pour 1 DM). A Zurich, la devise américaine valait 1,7750 FS. A Londres, la livre est remontée à 2,19 dollars.

A l'ouverture, les cours s'étaient inscrits encore plus bas, s'établissant à Paris à 4,30 F. Le petit mouvement de reprise qui eut lieu ensuite était en général attribué au sentiment confirmé à 14 heures que le conseil de la Bundesbank, pourtant convoqué en réunion extraordinaire pour ce jeudi, ne déciderait pas de relever le taux d'escompte, fixé à 7 % depuis le 28 février.

Le vif repli du dollar depuis mardi après-midi a certainement pour cause principale la petite baisse intervenue sur les taux d'intérêt américains (et donc sur le marché de l'eurodollar), à quoi se sont ajoutés les facteurs politiques relatifs au regain de tension entre Téhéran et Washington d'une part, et Téhéran et Bagdad de l'autre. Une petite banque, l'U.M.B. Bank (filiale d'une banque israélienne) a d'ailleurs ramené son « taux de base » de 20 % à 19,75 %. A Washington, les milieux officiels se montrent « déçus, rapporte l'Agéfi, de voir le dollar aussi sensible » à une diminution, même légère, de la tension sur les taux d'intérêt américains.

Sur le marché de l'or, on notait une légère baisse ; les premières transactions se faisaient, à Londres, sur la base d'un prix oscillant entre 540 et 544 dollars l'once (contre un cours coté de 554 dollars mercredi après-midi).

L'U.R.S.S. lance le vaisseau spatial habité Soyouz-35 en direction de Saliout-6

L'Union soviétique a lancé, mercredi 9 avril, à 15 h 38 (heure française), un nouveau vaisseau spatial habité, Soyouz-35. L'équipage, composé du vétéran Valeri Rioumine, quarante ans, et d'un cosmonaute dont c'est le premier vol, Leonid Popov, trente-quatre ans, devrait, comme cela fut en général le cas, au cours des trente mois écoulés, rejoindre la station orbitale Saliout-6 dans les heures qui viennent et s'y arrimer.

Le lancement de Soyouz-35 dans l'espace n'est pas une surprise. Désormais, selon un scénario bien réglé, on sait que, avant chaque vol habité les Soviétiques envoient un vaisseau-cargo Progress en direction du Saliout pour le ravitailler en vivres, combustibles, gaz, matériel, et qu'ils procèdent à des modifications de trajectoire de la station propres à faciliter les manœuvres de rendez-vous en orbite. C'est ainsi que Progress-8, lancé le 27 mars, s'es amarré quarante-huit heures plus tard au collier arrière du Saliout placé depuis sur une nouvelle trajectoire dont les paramètres sont les suivants : apogée 360 kilomètres ; périgée 348 kilomètres ; inclinaison 51,6 degrés ; période 91,4 minutes.

Tout cela fait désormais partie de la routine, comme les missions qui ont précédé. Il est cependant intéressant de constater que, huit mois seulement après son vol record dans l'espace (1), le cosmonaute Valeri Rioumine a été de nouveau mis à contribution.

En fait, nul mieux que lui, ingénieur de formation et occupant de Saliout-6 pendant six mois n'est capable de juger de l'état actuel des équipements de cette station qui est dans l'espace depuis le 29 septembre 1977. Le général Vladimir Chatalov, ancien cosmonaute, et responsable de la formation des équipages, a d'ailleurs déclaré à l'Agence Tass que le premier objectif de Rioumine et de Popov « *serait d'évaluer l'état de la station et d'effectuer, si nécessaire, des travaux de surveillance et de réparation* ».

Déjà, en février 1979, l'équipage de Soyouz-32, composé de Vladimir Liakhov et de Valeri Rioumine, avait eu pour première tâche de changer des équipements défaillants — câbles et systèmes d'étanchéité présentant une « usure sérieuse » — et de remplacer le tableau de commande du système de navigation autonome (Delta) de la station. Cette fois encore, ce n'est sans doute qu'après de minutieuses vérifications de Saliout-6 que les Soviétiques décideront de l'avenir de la mission, qui, dans l'immédiat, consistera « *à poursuivre les expériences scientifiques et techniques, à étudier les ressources naturelles de la Terre, et à faire des recherches médicales et biologiques dans l'espace* ».

Décideront-ils, si les conditions le permettent, d'entreprendre une mission de longue durée ? On peut en effet s'interroger sur l'aptitude de Rioumine à participer à une semblable aventure. De tels vols, même si les Soviétiques déclarent avoir mis au point des programmes rapides de réadaptation (un mois et demi) aux conditions terrestres après un long séjour en orbite, sont éprouvants physiquement et psychologiquement tant il est difficile de vivre six mois coupés de l'extérieur et confiné dans un volume de quelques dizaines de mètres cubes. Dans ces conditions, les deux hommes de Soyouz-35 préparent-ils Saliout-6 pour un autre équipage qui accomplirait un nouveau vol de longue durée, ou s'apprêtent-ils, au contraire, à l'accomplir eux-mêmes ?

Une chose est claire : les Soviétiques souhaitent effectuer de telles missions. Lors d'un passage à Paris, le cosmonaute Piotr Klimouk, autre recordman de l'espace, avait déclaré que les responsables des programmes spatiaux soviétiques pensaient aller au-delà des cent soixante-quinze jours accomplis par Liakhov et Rioumine. « *Avec les données que nous avons recueillies*, avait-il dit, *nous savons que l'on peut rester en orbite plus de six mois, et il est probable que des vols d'un an ne sont pas à exclure* », mais, avait-il ajouté, « *les records ne sont pas tout et il est essentiel pour nous de rentabiliser nos missions* ». Nul doute que cet objectif a été atteint avec la station Saliout-6 qui, sur trente mois passés dans l'espace, a été habitée près de quatorze mois, et a déjà hébergé, pendant des périodes plus ou moins longues, sept équipages de cosmonautes.

J.-F. A.

(1) 175 jours 0 heure 36 minutes passés en compagnie de Vladimir Liakhov.

Les réfugiés de l'Ogaden constituent une charge écrasante pour Mogadiscio

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Une catastrophe de « type cambodgien » menace les réfugiés de l'Ogaden : tel est le cri d'alarme que lancent les responsables des organisations humanitaires chargées de l'assistance matérielle aux populations fuyant les combats qui dévastent cette province d'Ethiopie. Quotidiennement, deux mille cinq cents réfugiés franchissent la frontière somalienne. Un million trois cent mille personnes ont été contraintes à l'exil. Six cent trente mille — soit environ la moitié — ont trouvé asile dans l'un des vingt-quatre camps de réfugiés. Les autres sont hébergés chez des parents ou parmi la population locale. Neuf réfugiés sur dix sont des femmes ou des enfants ; les hommes sont morts ou poursuivent les combats sur leur terre natale.

C'est la pénurie alimentaire, aggravée par la sécheresse, qui conduit les responsables des opérations de secours à insister sur la gravité de la situation dans les camps installés au nord-ouest de la Somalie. La ration individuelle quotidienne, déjà dérisoire — 75 grammes de riz ou de blé, — vient d'être réduite du tiers. Récemment, le camp d'Agabar, l'un des plus peuplés, fut totalement privé de nourriture pendant trois jours. La malnutrition et son inévitable cortège d'épidémies — rougeole, diarrhée, typhoïde et bilharziose — font des ravages parmi la population infantile. Quatre réfugiés sur cinq sont atteints de tuberculose. Aucun des vingt-quatre camps ne dispose de médicaments en quantité suffisante. Les réfugiés ont un besoin urgent d'eau potable. Dans certains camps, les puits sont à sec ; chacun n'a droit qu'à un demi-litre d'eau.

L'accueil et l'aide aux réfugiés d'Ogaden représentent pour le gouvernement de Mogadiscio une charge écrasante. « *En Somalie, un habitant sur quatre est un réfugié*, remarque un fonctionnaire des Nations unies. *Imaginez les Etats-Unis avec 50 millions de réfugiés.* » Selon un rapport de l'ONU, la Somalie a besoin, pour que la tragédie soit évitée, d'une aide extérieure de 600 millions de francs. M. Kurt Waldheim et le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés ont fait appel à la communauté internationale. Celle-ci s'est déjà engagée à fournir un tiers du tonnage de nourriture dont les réfugiés auront besoin en 1980. L'USAID, la C.E.E., la Suède et le Programme alimentaire mondial figurent parmi les principaux donateurs. Une partie de l'assistance internationale risque pourtant d'arriver trop tard. La distribution est coordonnée par le H.C.R. Ses dirigeants ont récemment attiré l'attention sur l'insuffisance de l'aide (*le Monde* daté 16-17 mars). L'UNICEF, pour sa part, anime les services sanitaires et tente d'améliorer l'approvisionnement en eau.

Le problème des réfugiés est d'autant plus ardu que la poursuite des combats dans la province rebelle alimente sans cesse le flux des exilés. Selon l'ONU, les camps pourraient abriter 1 million de personnes à la fin de cette année. Epaulée par mille conseillers soviétiques et dix-sept mille soldats cubains, l'armée éthiopienne tente de rendre la province inhabitable, sans lésiner sur les moyens, tandis que, loin des villes, les guérilleros du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) reprennent peu à peu le contrôle du désert.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le numéro du « Monde » daté 10 avril 1980 a été tiré à 542 578 exemplaires.